Université catholique de Louvain
Département d'histoire

# L'engagement pour Angela Davis en Belgique

## (août 1970 – juin 1972)




**Mémoire de master en histoire présenté par Chloé Zollman**

**Promoteur : Prof. Paul Servais**

Année académique 2008-2009

La réalisation de ce mémoire a été rendue possible grâce à de nombreux acteurs qu'il m'est donné, ici, de remercier. Merci, d'abord, à tous les Professeurs de l'Université qui m'ont initiée à l'histoire. Ils m'ont permis, non seulement, d'acquérir de nouvelles connaissances mais aussi de développer un esprit curieux et attentif.

Merci au Professeur Paul Servais. Il a été un guide compétent, justement critique, ouvert, totalement respectueux de ma démarche. Il m'a habilement aiguillée et toujours encouragée pour me permettre d'aller plus loin dans la direction que j'avais choisie.

Merci à Milou Rikir, archiviste du CarCoB, pour son aide dans mes recherches. Son expérience et son savoir m'ont permis d'entrer quelque peu dans la réalité du communisme belge après la Seconde guerre mondiale. Mes remerciements s'étendent également à tous les archivistes qui ont contribué à la découverte de sources nouvelles.

Merci à l'ensemble des militants rencontrés pour le temps qu'ils m'ont consacré et l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail. Ces rencontres ont été une source d'enrichissement tant humain que scientifique.

Merci à France Huart pour son aide généreuse aux différentes étapes de mon travail. Merci également à l'ensemble des chercheurs et professeurs rencontrés. Leurs conseils ont toujours été précieux et m'ont permis de réfléchir à ma pratique historique.

Merci enfin à toutes celles et ceux – parents, amis, cokotteurs – qui m'ont patiemment écoutée parler d'un sujet qui me passionne toujours et m'ont fait progresser dans ma réflexion.

# Table des abréviations

| | |
|---|---|
| ACMHR | *Alabama Christian Movement for Human Rights*. |
| AMSAB-ISG | *Archief en Museum van de Socialistische Arbeidersbeweging-Instituut voor sociale geschiedenis* |
| BPPP | *Black Panther Political Party* |
| CArCoB/DACOB | Centre des archives communistes en Belgique/*Documentatie- en Archiefcentrum van de Communistische Beweging in België* |
| Carhif/AVG | Centre d'archives pour l'histoire des femmes/*Archiefcentrum voor Vrouwengeschiedenis* |
| CGSP | Centrale générale des services publics de la FGTB |
| CMF | Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme |
| CMP | Conseil mondial de la paix |
| CNAPD | Comité national d'action pour la paix et le développement |
| CNFB | Conseil national des femmes belges |
| CORE | *Congress of Racial Equality* |
| CSC | Confédération des syndicats chrétiens |
| CVIA | Comité de vigilance des intellectuels antifascistes |
| CVP | *Christelijke Volkspartij* |
| FBI | *Federal Bureau of Investigation* |
| FDF | Front démocratique des Bruxellois francophones. |
| FGTB | Fédération générale des travailleurs belges |
| FLF | Front de libération des femmes |
| FMJD | Fédération mondiale de la jeunesse démocratique |
| FPS | Femmes prévoyantes socialistes |
| GBPO | Groupement belge de la Porte Ouverte |
| IRG | Internationale des résistants à la guerre |
| IUSY | *International Union of Socialist Youth* |

| | |
|---|---|
| JAC | Jeunesse agricole chrétienne |
| JC | Jeunes communistes |
| JCB | Jeunesse communiste de Belgique |
| JEC | Jeunesse étudiante chrétienne |
| JOC | Jeunesse ouvrière chrétienne |
| KJB | *Kommunistische Jeugd van België* |
| LOFC | Ligues ouvrières féminines chrétiennes |
| MCP | Mouvement chrétien pour la paix |
| MIR | Mouvement international de réconciliation |
| MPW | Mouvement populaire wallon |
| MUBEF | Mouvement des étudiants universitaires belges d'expression française |
| NAACP | *National Association for the Advancement of Coloured People* |
| NUCFAD | *National United Committee to Free Angela Davis* |
| OTAN | Organisation du traité de l'Atlantique nord |
| PCB | Parti communiste de Belgique |
| PCUS | Parti communiste de l'Union soviétique |
| PCUSA | Parti communiste des États-Unis |
| PSB | Parti socialiste belge |
| PSC | Parti social-chrétien |
| PVDA | *Partij van de Arbeid* |
| RFP | Rassemblement des femmes pour la paix |
| RUG | *Rijksuniversiteit Gent* |
| RW | Rassemblement wallon. |
| SCLC | *Southern Christian Leadership Conference* |
| SETCa | Syndicat des employés techniciens et cadres de la FGTB |
| SNCC | *Student Nonviolent Coordinating Committee* |
| UBDP/BUVV | Union belge pour la défense de la paix/*Belgische unie voor de verdediging van de vrede* |

| | |
|---|---|
| UCLA | *University of California, Los Angeles* |
| UDP | Union démocratique et progressiste |
| ULB | Université libre de Bruxelles |
| UNEC | Union nationale des étudiants communistes |
| UPJB | Union des progressistes juifs de Belgique |

# Introduction

« *Your cause is our cause* »[1]. C'est en ces termes qu'Herbert Marcuse, philosophe allemand, maître à penser de la *New Left*[2], conclut sa lettre de soutien à celle qu'il considère comme sa plus brillante disciple. Nous sommes en novembre 1970 : Angela Davis a été arrêtée un mois plus tôt, accusée de complicité dans une prise d'otages qui a tourné au bain de sang, le 7 août 1970. Membre du Parti communiste américain, cette jeune Afro-Américaine de 26 ans menait de front carrière universitaire et combat militant. Les nombreuses facettes de son action – féminisme, antiracisme, communisme – et son style particulier en font une figure importante du mouvement de libération des Noirs, entré dans une nouvelle phase avec les *Black Panthers*[3]. Sa forte personnalité menace l'*establishment* américain, elle se retrouve dans un procès que beaucoup considéreront comme politique. Parce qu'elle est communiste, la solidarité communiste internationale se met en place et, rapidement, des comités de soutien sont créés dans de nombreux pays, notamment en Belgique. Pendant seize mois, de nombreuses pétitions circulent, internationalement. Enfin, au bout de trois mois de procès, le jury rendra son verdict : non coupable. C'est la fin d'une histoire qui aura mobilisé de nombreux individus et associations par-delà les continents, c'est « un succès pour les forces qui dans le monde, et dans votre pays en particulier [les États-Unis], luttent pour la paix, les libertés, la démocratie »[4].

Notre étude a pour but d'examiner comment le mouvement de solidarité pour Angela Davis s'est constitué en Belgique. Alors que les militants et les causes se multiplient et se diversifient, dans quel combat Angela Davis s'inscrit-elle ? Quels sont les moyens de propagande utilisés ? À l'heure du pluralisme, qui veut-on réunir ? Comment réussit-on à

1 MARCUSE (H.), « Dear Angela », in KELLNER (D.), ed., *The New Left and the 1960s. Collected papers of Herbert Marcuse*, Londres, 2005, p. 50.

2 La *New Left* désigne l'ensemble des mouvements de gauche qui, dans les années soixante et septante, renouvellent la pensée de gauche en ne se concentrant plus uniquement sur le monde syndical comme lieu de naissance de l'activisme politique. Aux États-Unis, la *New Left* est associée au mouvement hippie, à la contestation de la guerre du Vietnam et à l'émergence des problématiques liées au genre, à la race et à l'orientation sexuelle. [MATTSON (K.), *Intellectuals in Action. The Origins of the New Left and Radical Liberalism, 1945-1970*, Philadelphie, 2002.]

3 Nés en 1966, les *Black Panthers* sont des militants noirs qui se distancient des orientations prises jusque-là par le mouvement pour les droits civiques. Cette nouvelle génération, au propre comme au figuré, défend l'auto-définition de la population afro-américaine. Leurs quelques années d'existence ne seront pas exemptes d'affrontements avec la police, de procès et de tueries.

4 « Un message du Parti communiste de Belgique », in *Le Drapeau rouge*, 9 juin 1972, p. 14.

mobiliser des individus pour une lutte aussi lointaine ? Quels réseaux active-t-on pour faire d'Angela Davis une cause des progressistes ? Au travers de ces nombreuses interrogations, nous essayerons de comprendre comment l'événement Angela Davis a été traité en Belgique, que ce soit dans la presse ou au sein de groupements militants. Nous observerons le rôle que jouèrent certaines personnes au sein de la mobilisation pour diffuser l'actualité de la militante noire et ainsi, contribuer à populariser son image. Il nous faut donc, en premier lieu, revenir sur le concept de militant ainsi que sur ses enjeux historiques[5].

La conviction selon laquelle l'homme, quelle que soit son origine, peut être acteur de son temps et s'épanouir par une conscience de soi et un ancrage profond dans son époque est issue de la Révolution française. Elle est déterminante pour l'évolution globale du militantisme au cours des deux derniers siècles, et principalement durant le XX$^{e}$ siècle.

Le *Trésor de la langue française* définit un militant comme quelqu'un « qui agit pour faire reconnaître ses idées, pour les faire triompher »[6]. Un militant est d'abord celui qui se bat pour des valeurs, plus concrètement pour des droits. Mais, ce n'est pas seulement quelqu'un qui élève au-dessus de toute autre valeur l'abnégation et le dévouement à la cause. Le combat n'est pas seulement un facteur de socialisation par le biais de l'émancipation collective d'un groupe : pour le militant, en tant que personne, c'est aussi un instrument de promotion sociale individuelle. Militer, c'est donc également définir son identité, par l'action collective.

Le militant est souvent aussi celui « qui milite dans une organisation, un parti, un syndicat »[7]. Le militantisme au sein d'une structure est une forme d'organisation qui, à l'origine, est issue du mouvement ouvrier. D'autres sphères de la société l'adopteront ; ses applications concrètes varient donc selon les idéologies. Dans la doctrine communiste, le militantisme est considéré comme un devoir de classe, dans le cadre hiérarchisé du parti. Les militants forment l'avant-garde politisée du parti, consciente, pour la masse, des intérêts de celle-ci. Envisagé dans le cadre d'une organisation, le militantisme rejoint l'engagement, où le lien entre la cause et l'individu est plus fort et s'inscrit de manière prégnante dans le temps.

---

5 Alaluf (M.), « Un métier de perdant », in Gotovitch (J.), Morelli (A.), coord., *Militantisme et militants*, Bruxelles-Charleroi, 2000, pp. 216-228 ; Alaluf (M.), « Militantes et militants », in *Chronique féministe*, n° 77-79, janvier-avril 2002, pp. 15-17 ; Dauphin (S.), « Femmes au pouvoir. Les partis politiques et leurs militantes », in *Sextant*, n° 9, 1998, pp. 151-168 ; Gubin (E.), Piette (V.), « Femmes et militance. La porte étroite du militantisme féminin avant 1914 », in Gotovitch (J.), Morelli (A.), coord., *op. cit.*, pp. 91-104 ; Prost (A.), « Changer le siècle », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1998, vol. 60, n° 1, p. 14-26.

6 *Trésor de la langue française* (en ligne, http://www.cnrtl.fr/definition/militant, consulté le 16 juillet 2009).

7 *Ibid.*

L'engagement peut être défini par quatre traits[8]. Il s'agit d'une action personnelle, d'une décision volontaire qui a des conséquences durables. Il suppose un gage, c'est-à-dire le don de quelque chose qui ait une certaine valeur, que ce soit de l'argent ou du temps. De plus, il est public, soit en lui-même, soit dans ses effets. Plusieurs formes d'engagement ont marqué le paysage occidental du XX^e^ siècle. Tout d'abord, l'engagement anti-fasciste dont le symbole majeur est la Résistance au nazisme durant le Seconde guerre mondiale. Dans cette voie, les années d'après guerre verront l'émergence du militant communiste. L'engagement communiste est un engagement total de l'individu pour une cause qui va rythmer son existence, en imprégner les moindres aspects, sous les directives du parti tout-puissant. C'est un engagement global au sein d'une structure qui définit le projet de vie de ses membres, puisque le parti détermine un avenir idéal et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. L'adhésion au communisme a fait l'objet d'une reconnaissance variable depuis la publication du *Manifeste du parti communiste* par Marx et Engels (1848). Durant certaines périodes de la Guerre froide (1947-1991), le communisme a bénéficié d'une bonne presse en Europe occidentale, principalement dans les milieux de gauche, qui étaient profondément anti-américains. Dès lors, une majeure partie de l'intelligentsia de l'époque se définit comme communiste, sinon membre, tout au moins compagnon de route du parti. Ce sont les années de diffusion du type de l'intellectuel engagé, dont Sartre est probablement l'exemple le plus parlant. Selon lui, l'intellectuel, en tant qu'acteur de son temps, a un devoir de prise de position par rapport à l'histoire qui se déroule sous ses yeux. Dans le contexte des années 1960, c'est principalement au sein des multiples gauches que les intellectuels se retrouveront.

Le XX^e^ siècle, surtout sa première moitié, est également marqué par l'évolution de l'engagement catholique, principalement via les mouvements de l'action catholique spécialisée (JOC, JAC, JEC[9] et leurs homologues féminins). Si le premier objectif est apostolique, il devient très rapidement évident que les conditions de vie de certains jeunes, notamment ouvriers, sont un obstacle infranchissable à l'évangélisation. Face à cette situation, le catholicisme forme ses militants pour qu'ils deviennent acteurs de la transformation de la société. L'engagement, à l'origine uniquement religieux, deviendra une forme laïcisée

8 Prost (A.), « Changer le siècle », *op. cit.*, p. 14.

9 La Jeunesse ouvrière chrétienne, la Jeunesse agricole chrétienne et la Jeunesse étudiante chrétienne sont créées pour être des relais de la reconquête chrétienne appliquée à des milieux spécifiques. [Rosart (F.), Scaillet (T.), « Les mouvements d'Action catholique et de jeunesse et l'apostolat des laïcs », in Pirotte (J.), Zelis (G.), dir., *Pour une histoire du monde catholique au 20^e^ siècle, Wallonie-Bruxelles. Guide du chercheur*, Louvain-la-Neuve, 2003, pp. 335-368]

davantage sociale par la suite, notamment par l'association à des groupements d'horizons différents. Le milieu ouvrier n'est pas en reste : l'engagement dans les syndicats est de plus en plus important au cours du XX^e siècle, surtout en Belgique.

Même si la notion de militant n'est pas *a priori* sexuée, il s'agit tout de même d'un concept qui s'est développé dans un monde d'hommes. Or, l'histoire a connu bon nombre de militantes et leur combat doit être mis en parallèle avec celui des femmes pour leur émancipation. Même si la militante se construit sur le même schéma que son homologue masculin, les trajectoires sont à distinguer, car le militantisme féminin a longtemps été vu comme suspect. Il témoigne d'une volonté de sortir de la sphère privée pour participer à la vie de la cité. Avec la révolution sexuelle, les mouvements de protestation et le néo-féminisme, l'idée surgira que le militantisme se pose aussi en termes de sexe.

Notre étude se penche sur des militants belges, venus de divers horizons idéologiques, qui se sont rassemblés pour protester contre le procès qui était fait à Angela Davis. Tous n'ont pas eu la même place au sein du mouvement de solidarité. Certains ont été actifs au niveau de l'organisation pratique ; d'autres ont donné du crédit à la lutte en y rattachant leur nom. D'autres encore ont permis de gonfler les rangs de la mobilisation belge, lui donnant ainsi plus de poids. Les cas sont multiples, probablement aussi nombreux qu'il y a de personnes, mais nous avons tenté d'établir quelques figures-types. Cette démarche s'inscrit dans la lignée de travaux sociologiques[10] qui s'intéressent aux conditions d'émergence de la mobilisation collective, aux liens entre individus et mouvements sociaux, en s'appuyant notamment sur des théories des réseaux sociaux. La littérature à ce sujet est vaste et, si elle concerne principalement le monde anglo-saxon, depuis une dizaine d'années, le monde francophone n'est pas en reste. De nombreuses recherches sont publiées ou en passe de l'être, notamment sur les questions du désengagement, des nouveaux militantismes et des rapports entre genre et militantisme. Thème à la mode, s'il en est, il est plus largement traité par des politologues ou sociologues politiques que par des historiens. En Belgique cependant, des travaux importants[11] ont jeté les bases d'un champ de recherches qui reste encore à exploiter. Nous proposons donc

10 Degenne (A.), Forsé (M.), *Les réseaux. Une analyse structurale en sociologie*, Paris, 1994 ; Geer (J.), ed., *Public Opinion and Polling around the World : a Historical Encyclopedia*, vol. 1, Santa Barbara, 2004 ; Katz (E.), Lazarsfeld (P.F.), *Personal Influence, the Part played by People in the Flow of Mass Communication*, Glencoe, 1955 ; McAdam (D.), Paulsen (R.), « Specifying the relationship between social ties and activism », in *The American Journal of Sociology*, vol. 99, n° 3, novembre 1993, p. 640-667.

11 Notamment les numéros 9 et 10 de la revue *Sextant*, parus en 1998 et intitulés « Engagements féminins » et « Trajectoires », Gotovitch (J.), Morelli (A.), coord., *Militantisme et militants*, Bruxelles-Charleroi, 2000 et le numéro 77-79 de la revue *Chronique féministe* intitulé « Toutes engagées ? » (janvier-avril 2002).

une étude qui se situe au confluent de la sociologie et de l'histoire. Les résultats de notre recherche dans les archives seront entre autres analysés au moyen de théories sociologiques portant sur la diffusion de l'information et la relation entre activisme et liens sociaux. Ainsi, éléments de sociologie politique et informations issues d'archives se jouxteront dans notre tentative de comprendre comment se constitue un mouvement de solidarité.

Les archives sur lesquelles nous nous sommes basée sont de natures diverses. Le corpus des sources écrites est composé d'archives conservées dans divers centres. Les archives du Parti communiste belge (PCB), au CArCoB/Dacob, nous ont fourni les documents du Comité de soutien belge à Angela Davis (correspondance, comptabilité, publications). Ces précieuses sources ont été complétées par d'autres documents provenant d'archives personnelles de militants, conservées au Carhif/AVG et à l'Amsab-ISG. En outre, nous avons considéré qu'un dépouillement sélectif de la presse belge apporterait un éclairage intéressant au retentissement que connut la cause d'Angela Davis en Belgique. L'ensemble de ces données est enrichi par les témoignages livrés par plusieurs personnes liées, de près ou de loin, au mouvement de solidarité pour la militante noire. Une *Introduction heuristique et méthodologique* détaillera la nature de ces diverses sources, ainsi que l'utilisation qui en sera faite.

Il nous faut néanmoins signaler que les sources utilisées ne représentent pas l'ensemble des archives disponibles en Belgique sur le mouvement de solidarité avec Angela Davis. Certains témoins n'ont pu être contactés et, d'autre part, il est probable que des fonds non inventoriés recèlent encore des documents qui pourraient être incorporés dans le cadre de cette étude. Face à ces limites, une recherche centrée autour des canaux de propagation de la solidarité peut sembler irréalisable. En effet, il est impossible de déterminer précisément comment le nombre de signataires a pu passer d'une vingtaine à plus de 150 en l'espace de quelques mois. Il faudrait pour cela pouvoir retrouver l'ensemble des individus et connaître avec précision les liens qui unissent les membres de la solidarité. Pourtant, les théories sociologiques permettent de réfléchir à l'action qu'ont pu mener certains milieux, certaines personnes et associations. Ainsi, au-delà des faits sur lesquels les archives peuvent nous renseigner, nous souhaitons dégager l'importance du facteur humain, grâce à la confrontation entre des sources de natures multiples.

Notre travail se divisera en trois grandes parties. La première cadrera le sujet. Après avoir retracé le contexte particulier de la fin des *Golden Sixties* en Belgique et aux États-Unis,

nous nous centrerons sur Angela Davis. Nous proposerons une biographie de la militante noire ainsi qu'une analyse du personnage en mettant côte à côte ce dernier et le contexte dans lequel il évolue. Dans un second temps, nous nous pencherons sur les résultats obtenus par le dépouillement sélectif de la presse belge. Huit journaux, aux tendances et tirages différents, seront analysés par le prisme de leur position à l'égard de l'affaire Angela Davis. La troisième partie traitera de la mobilisation belge pour la militante noire à proprement parler. Nous suivrons l'évolution du mouvement de solidarité au fil des actions entreprises par divers groupes. Dans ce cadre, nous poserons les bases théoriques qui nous serviront à analyser la façon dont la solidarité s'installe, puis évolue, depuis l'arrestation d'Angela Davis en octobre 1970 jusqu'à son acquittement en juin 1972.

# Introduction heuristique et méthodologique

---

Ce travail est basé sur des sources de natures diverses. Les quelques archives de départ nous ont donné des pistes qui nous ont permis de poursuivre la recherche heuristique, rapidement enrichie par de nouveaux documents. Dans ce chapitre, nous nous pencherons sur l'ensemble des sources utilisées, réparties selon leur type. Nous aborderons en premier lieu la question des sources écrites, pour ensuite détailler les témoignages recueillis, ainsi que la méthode d'analyse utilisée dans ce cas précis.

## I. Sources écrites

### A. La presse

La presse est un média privilégié pour tenter de comprendre comment une communauté prend connaissance d'un événement. Étudier le mouvement de solidarité pour Angela Davis en Belgique ne pouvait se faire sans une analyse préliminaire de l'information potentiellement transmise à la population belge, en recueillant des articles traitant de l'affaire Angela Davis, directement ou indirectement. Cette première étape permet de donner une image globale des positions belges à l'égard de l'affaire Angela Davis durant les vingt-deux mois qui s'écoulent entre son inculpation et son acquittement (août 1970-juin 1972).

Nos recherches nous ont montré que plusieurs militantes belges pour la cause d'Angela Davis étaient, en parallèle, membres d'organisations de femmes, féministes ou non, ou de mouvements pacifistes Afin de voir si ces mouvements s'étaient eux aussi engagés dans la solidarité avec la militante noire, nous avons décidé d'en dépouiller également les publications.

#### 1. *La presse belge : utilisation et historiques*

Afin d'offrir un panorama représentatif, et pour ne pas nous perdre dans une masse d'informations[12], nous avons choisi de dépouiller huit journaux aux caractères différents, tant au niveau de la langue et du tirage qu'en ce qui concerne le public-cible et l'ancrage

12 Albert (P.), « Comment l'historien peut-il utiliser le témoignage des journaux ? », in *Bulletin de la Société d'Histoire moderne*, 16e série, n° 6, 1980, pp. 16-18.

idéologique. Huit titres, donc : un quotidien réputé neutre, *Le Soir* ; quatre quotidiens catholiques, *La Cité*, *Het Volk*, *La Libre Belgique*, *De Standaard* ; un quotidien socialiste, *Le Peuple* ; deux hebdomadaires communistes, *Le Drapeau rouge* et *De Rode vaan*. Des aperçus historiques des publications sélectionnées permettront de mieux comprendre les analyses qualitatives et quantitatives qui feront l'objet d'un chapitre ultérieur.

### 1.a. Le Soir[13]

*Le Soir* est lancé en 1887 comme journal gratuit, financé par les publicités. Dès ses débuts, il a pour ambition d'être neutre. L'histoire nous montre qu'il s'agit davantage d'indépendance vis-à-vis des partis politiques que de réelle neutralité. En effet, dans certains cas et sur des sujets spécifiques, le quotidien prendra position. Connu pour avoir été le premier à créer une tribune libre, *Le Soir* tente de conjuguer qualité et grand public.

### 1.b. La Cité[14]

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, la démocratie ouvrière chrétienne est en pleine expansion avec la stabilisation du Mouvement ouvrier chrétien (MOC) et de l'*Algemeen christelijk werkersverbond* (ACW). Si l'aile flamande a un organe de presse florissant, *Het Volk*, le mouvement francophone, lui, est dépourvu de quotidien, face au succès du concurrent socialiste *Le Peuple*. En 1950, la Confédération des syndicats chrétiens lance *La Cité*, quotidien démocrate-chrétien bruxellois. Repris par le MOC dès 1954, le journal gardera tout de même son indépendance rédactionnelle, malgré une situation constamment précaire. Concrètement, cette attitude se traduira par un style populaire, facile à lire et une information locale alternative, mettant l'accent sur l'intérêt socio-économique des événements locaux ou régionaux de la vie des travailleurs. Des difficultés économiques obligeront *La Cité* à cesser de paraître en 1987 pour renaître peu de temps après comme hebdomadaire, puis comme magazine.

---

13 Bens (E. de), *De pers in België. Het verhaal van de Belgische dagbladpers : gisteren, vandaag en morgen*, Tielt, 2001, pp. 350-357 ; Gol (J.), *Le monde de la presse en Belgique*, Bruxelles, 1970, pp. 49-50.

14 Brabant (S.), *La presse bruxelloise de langue française de 1830 à nos jours*, Bruxelles, 1989, p. 27 ; Buekenhout (J.), *Le changement de formule de* La Cité *et du* Rappel, mémoire de licence en Journalisme (ULB), 1987, pp. 3-14 ; Campé (R.), Dumon (M.), Jespers (J.-J.), *Radioscopie de la presse belge*, Verviers, 1975, pp. 307-315 ; Gol (J.), *op. cit.*, p. 53 ; Livis (F.), *La presse quotidienne francophone de Belgique. Évolution de la Libération à nos jours*, mémoire de licence en Journalisme (ULB), 2002, pp. 78-80 ; Ringlet (G.), *Le mythe au milieu du village. Comprendre et analyser la presse locale*, Bruxelles, 1981, pp. 66-67.

### 1.c. La Libre Belgique[15]

*La Libre Belgique* est fondée en 1883 par les frères Louis et Victor Jourdain sous le titre *Le Patriote*. Le but de cette publication est avant tout de faire contre-poids aux journaux libéraux. Défini comme catholique indépendant, le journal vise un public issu de la bourgeoisie moyenne catholique bruxelloise. Devenu clandestin sous le titre de *La Libre Belgique* pendant la Première guerre mondiale, le quotidien gardera ce nom-là après la guerre.

Après la Seconde guerre mondiale, le journal sera repris par Victor Zeegers avec lequel l'entreprise connaîtra une grande expansion. Il dira de son journal qu'il est anticommuniste, antisyndical et antidémocrate-chrétien; mais que tous les articles ont été écrits « au nom de l'intérêt du peuple, et particulièrement de l'intérêt de la main-d'œuvre »[16]. Dans les années septante, ce sera un des quotidiens nationaux les plus marqués politiquement, avec le plus grand volume d'informations de politique intérieure, étrangère et d'intérêt général.

### 1.d. De Standaard[17]

En 1911 paraît *Ons Volk Ontwaakt*, quotidien catholique flamand qui se veut un organe central pour les Flamands de Flandre et de Bruxelles. Ayant pris le nom *De Standaard* dans les premiers jours de la Première guerre mondiale, le quotidien ne commencera à être publié régulièrement qu'après le conflit. Journal d'information de haute tenue intellectuelle, il comporte de nombreux commentaires de politique nationale et internationale. Son but est d'aborder les sujets de manière scientifique, complète et multilatérale et sur un ton modéré, sauf quand il s'agit de la crise communautaire belge. Son influence sur la formation de l'opinion publique dans les grands thèmes sociétaux ne fait aucun doute. Le groupe du même nom est présent sur les marchés du livre, des journaux, des périodiques et de l'impression.

### 1.e. Het Volk[18]

*Het Volk* est fondé en 1890 afin de faire contre-poids au quotidien socialiste *Vooruit*. Quotidien démocrate-chrétien antisocialiste, il veut être le levier du développement de la démocratie chrétienne en Flandre, dans l'esprit de l'encyclique *Rerum novarum* (1891). Son

15 Bens (E. de), *op. cit.*, pp. 372-375 ; Brabant (S.*), op. cit.*, pp. 33-35 ; Campé (R.), Dumon (M.), Jespers (J.-J.), *op. cit.*, pp. 52-74 ; Gol (J.), *op. cit.*, pp. 52-53 ; Ringlet (G.), *op. cit.*, pp. 69-70.

16 Campé (R.), Dumon (M.), Jespers (J.-J.), *op. cit.*, p. 59.

17 Bens (E. de), *op. cit.*, pp. 241-253 ; Campé (R.), Dumon (M.), Jespers (J.-J.), *op. cit.*, pp. 248-292 ; Gol (J.), *op. cit.*, pp. 54-55.

18 Bens (E. de), *op. cit.*, pp. 274-281 ; Gol (J.), *op. cit.*, p. 55.

caractère populaire et sa grande expansion en Flandre l'amèneront à être, pendant un moment après la Seconde guerre mondiale, le deuxième journal du pays et le premier de la presse catholique en termes de diffusion. L'information régionale est l'un des principaux atouts du quotidien, qui développera plusieurs éditions régionales. Dans les années cinquante, *Het Volk* sera regroupé avec d'autres journaux dont il se différenciera par les articles de tête et de première page.

### 1.f. La presse de la mouvance socialiste

LE PEUPLE[19]

En décembre 1885, *Le Peuple* est créé comme organe du jeune Parti ouvrier belge. Les années du début du XX^e^ siècle sont celles du plein engagement du *Peuple* dans les luttes socialistes de l'époque[20] avec la collaboration de rédacteurs extérieurs[21]. Après la Seconde guerre mondiale et la clandestinité qu'elle a entraînée, *Le Peuple* se trouve dans une situation précaire. Il est l'organe officiel du Parti socialiste belge (PSB), dont les dirigeants rédigent souvent les éditoriaux, mais il voudrait être représentatif des quatre branches de l'action commune socialiste (parti, mutuelle, syndicat, coopératives). La mauvaise situation du quotidien ira en empirant durant les années septante jusqu'à l'obliger à abandonner son imprimerie pour être tiré sur les presses carolorégiennes dès 1974. *Le Peuple* cessera de paraître en 1998 suite à sa fusion avec *La Wallonie*. Un nouveau quotidien socialiste sera créé : *Le Matin*.

LA GAUCHE[22]

Nous avons choisi de dépouiller également *La Gauche*, périodique du groupement éponyme, dissidence trotskyste du PSB dans les années soixante. Cette publication militante donne un autre regard sur l'affaire Angela Davis en complétant le panel des publications de gauche. Nous analyserons les résultats de ce dépouillement dans le cadre d'un examen plus précis des cercles auxquels appartiennent les signataires des manifestes de soutien à Angela

19 *90 ans à la une.* Le Peuple*. 1885-1975*, Bruxelles, 1975 ; CAMPÉ (R.), DUMON (M.), JESPERS (J.-J.), *op. cit.*, p. 97-145 ; BENS (E. de), *op. cit.*, pp. 398-402 ; GOL (J.), *op. cit.*, p. 58, 176-177, 185-186 ; RINGLET (G.), *op. cit.*, p. 74-75.

20 Entre autres, pour le suffrage universel, contre le militarisme, le pouvoir de Léopold II et les atrocités commises au Congo.

21 Qu'ils soient belges (Vandervelde, Destrée) ou étrangers (Kautsky, Jaurès).

22 LATTEUR (O.), « 'La Gauche'. Organe de combat socialiste », in GOTOVITCH (J.), MORELLI (A.), dir., *Presse communiste, presse radicale (1919-2000). Passé/Présent/Avenir ?*, Bruxelles, 2007, pp. 37-63.

Davis.

### 1.g. La presse communiste[23]

La presse communiste comprend deux organes principaux : *Le Drapeau rouge* et *De Rode vaan*, son équivalent flamand. Nés avec le PCB (1921), ces quotidiens deviennent des hebdomadaires dans les années soixante à cause d'importantes difficultés financières : le Comité central du PCB doit contribuer financièrement de manière trop importante à la publication des journaux pour qu'il soit rentable de conserver des éditions quotidiennes. La nouvelle mouture des hebdomadaires est plus complète. Les analyses ainsi que les reportages sont meilleurs, mais le changement n'est pas assez conséquent pour que des non-communistes lisent ces publications. Le ton militant, prédominant, et un manque d'objectivité constant rebutent le public qui ne souscrit pas à l'idéologie communiste.

Les deux journaux ont toujours eu des rédactions autonomes, sans qu'il y ait un système de traduction. Néanmoins, la presse communiste est gérée par un directeur de la presse unique qui siège au Bureau politique et contrôle donc les deux publications.

## 2. *Des publications du monde universitaire et associatif*

Afin d'enrichir notre analyse d'un autre type de sources, nous avons choisi de dépouiller des publications universitaires, pacifistes et féministes.

Les mouvements de jeunes ayant été au premier plan des revendications de l'année 1968, nous nous sommes naturellement tournée vers les périodiques de jeunes de différentes universités ou organisations. Nous avons ainsi tenté de consulter des publications étudiantes de l'ULB et de l'Université de Liège, ainsi que les périodiques de la JUC, de la JEC et de la JOC, et de leurs sections féminines respectives. Malheureusement, nombre de ces publications n'ont pas été conservées ; il est très difficile d'en trouver des collections complètes. Cela n'a été possible que pour la revue des étudiants de l'ULB, dans laquelle nous n'avons obtenu aucun résultat. Les archives de l'ULg n'ont pas conservé de documents produits durant les années septante. Pour les organisations de jeunesse catholiques, les collections des Archives du monde catholique à Louvain-la-Neuve (ARCA) ne comprenaient pas les publications de 1970-1972 ; seuls quelques numéros épars des années précédentes nous ont donné à penser

23 Entretien avec Jules Pirlot, Liège, 19 février 2009 ; Brabant (S.), *op. cit.*, pp. 43-45 ; Gol (J.), *op. cit.*, p. 61 ; Naif (N.), « Quelques bases pour l'étude de la presse du Parti communiste de Belgique en général et du « Drapeau rouge » en particulier », in Gotovitch (J.), Morelli (A.), dir., *op. cit.*, pp. 108-127.

qu'il était fort possible qu'une organisation telle que la JOC devait sans doute avoir pris position dans l'affaire Angela Davis. En effet, on y trouvait mention de causes telles que la guerre du Vietnam ou l'avènement du socialisme au Chili, par exemple. Mais nous avons dû nous en tenir à des suppositions.

En ce qui concerne les mouvements pour la paix, nous nous sommes limitée aux périodiques de l'Union belge pour la défense de la paix/*Belgische unie voor de verdediging van de vrede* (UBDP/BUVV)[24] – *Le Monde et la Paix* et *Vrede* – car l'organisation para-communiste joue un rôle fondamental dans la mobilisation belge pour Angela Davis. L'analyse du dépouillement permettra d'illustrer l'engagement respectif des deux branches belges du Conseil mondial de la paix (CMP).

Pour les mouvements de femmes, enfin, deux cas de figure se sont présentés à nous. Dans les périodiques de groupements féministes[25] (Dolle Mina, Front de libération des femmes, Groupe de recherche et d'information féministe), nous n'avons trouvé aucune information pour la simple et bonne raison qu'au début des années septante, ces mouvements sont dans une phase d'émergence, et donc de légitimation. Leurs publications, quand elles existent, ne paraissent pas encore régulièrement et traitent davantage de questions belgo-belges, liées aux combats à mener sur notre sol, que de problèmes internationaux. En revanche, nous avons pu faire un travail valable en examinant les publications des branches féminines des partis politiques ; notre choix s'est porté sur trois partis francophones – socialiste (PSB), social-chrétien (PSC) et communiste (PCB) – dont plusieurs membres avaient signé les manifestes de soutien. Il s'agit de *La Femme prévoyante*, publié par les Femmes prévoyantes socialistes, de *Vie féminine*, par l'organisation éponyme, et de *Femmes*, périodique du Rassemblement des femmes pour la paix. Nous avons obtenu des résultats divers, liés aux tendances idéologiques des périodiques, qu'il conviendra de mettre en lien avec les analyses de ces milieux politiques et de leurs organes de presse respectifs.

En outre, des recherches dans les archives de l'Union des progressistes juifs de Belgique (UPJB) nous ont permis de confronter les informations obtenues dans les archives du CarCoB, puisque nous avons trouvé quelques traces de la prise de position de l'union dans l'affaire

24 L'annexe 8 (pp. 192 et suivantes) regroupe des notices historiques au sujet des groupements du monde socio-culturel, syndical, politique et associatif qui ont joué un rôle dans le soutien belge à Angela Davis, de manière directe ou par l'intermédiaire d'un de leurs membres.

25 *De Grote kuis* des Dolle Mina, *Et ta sœur ?* du Front de libération de la femme et *Les cahiers du GRIF*, publiés par le Groupe de recherche et d'information féministe.

Angela Davis.

## B. Archives et papiers personnels

Notre recherche sur la constitution du mouvement de solidarité belge pour Angela Davis se fonde essentiellement sur des archives d'organisations et des papiers personnels. Pour commencer, nous avons orienté notre recherche à partir des quelques éléments les plus connus de la personnalité d'Angela Davis, à savoir son triple combat féministe, anti-raciste et communiste. Ainsi, nous avons pris contact avec des centres d'archives – Carhop[26] et l'Institut Émile Vandervelde (IEV) – et des organisations ou mouvements de natures diverses, tels que la Ligue belge des droits de l'homme, Amnesty International, Vie féminine, la Fédération générale des travailleurs belges (FGTB), La Pensée et les Hommes, la JOC/JOCF, le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX) et le Comité national d'action pour la paix et le développement (CNAPD)[27]. Seuls certains dépôts d'archives nous ont donné des résultats concluants : le CArCoB/Dacob[28], le Carhif/AVG[29] et l'Amsab-ISG[30]. Nous en détaillerons la nature, les types de fonds conservés et les documents trouvés.

Quelle que soit la nature des sources utilisées, il est nécessaire de passer par une étape de critique historique, en tenant compte de paramètres tels que la nature du dépôt d'archives, la politique et les critères de conservation. C'est un travail d'autant plus important quand il s'agit d'archives d'organisations aux idéologies plus ou moins marquées, car des positions affirmées peuvent éventuellement entraîner un manque d'impartialité.

### 1. *CArCoB/Dacob*[31]

Le CArCoB, tout comme son homologue flamand le Dacob, est un centre d'archives privées qui rassemble des documents (archives, livres, brochures, photos, affiches, périodiques, films) concernant l'histoire du mouvement ouvrier en Belgique, et surtout le PCB et les multiples organisations para-communistes (Jeunes communistes, Rassemblement des

26 Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire.
27 Les archives du CNAPD ont malheureusement été détruites lors d'un déménagement [Entretien avec Pierre Galand, Bruxelles, 10 mars 2009].
28 Centre des archives communistes en Belgique/*Documentatie- en Archiefcentrum van de Communistische Beweging in België*.
29 Centre d'archives pour l'histoire des femmes/*Archiefcentrum voor Vrouwengeschiedenis*.
30 *Archief en Museum van de Socialistische Arbeidersbeweging-Instituut voor sociale geschiedenis*.
31 www.carcob.eu et www.dacob.be (consultés le 15 juillet 2009) ; Gotovitch (J.), De Waele (J.-M.), Delwit (P.), *L'Europe des communistes*, Bruxelles, 1992.

femmes pour la paix, etc.). On y trouve l'ensemble des archives du PCB (1921-1989), les publications du parti et de certaines organisations, ainsi que les papiers personnels de nombreux militants.

Si le CArCoB/Dacob n'est reconnu comme centre d'archives privées que dans les années nonante, la préoccupation de sauvegarder les archives du PCB émerge alors que le parti existe toujours. Ce sont donc des militants communistes qui réalisent les premiers travaux d'inventaire. Aujourd'hui, les instances dirigeantes du CArCoB – présidence, conseil d'administration, conseil scientifique – comptent logiquement de nombreuses personnes ayant été proches du PCB, mais aussi plusieurs professeurs d'université, notamment à l'ULB.

Les archives conservées au CArCoB sont encore en cours de classement. Il est donc malheureusement très probable que de nombreux papiers concernant l'affaire Angela Davis existent dans des fonds que nous n'avons pas pu dépouiller vu leur taille et l'absence d'inventaires. Milou Rikir, archiviste principal du centre, nous a aiguillée dans nos recherches, en nous donnant également des informations sur la provenance des documents trouvés.

Les documents utilisés pour notre recherche proviennent de différents fonds sans passé commun. Tout d'abord, nous trouvons deux boîtes intitulées « Angela Davis »[32]. L'histoire de ces boîtes est méconnue. On sait que la première a été constituée par l'archiviste en1985, mais pour la seconde, on ne connaît rien du tout. Toutes deux contiennent des coupures de presse, la comptabilité du Comité de soutien, ainsi que ses publications et de la correspondance. On y trouve également des informations sur Angela Davis et des publications d'autres comités de soutien, notamment l'américain et le français.

Des archives très intéressantes ont été trouvées dans le fonds, inventorié, du Secrétariat national du PCB : comptes rendus de réunions, affiches, photos, correspondance et coupures de presse. Parmi ces documents, ce sont principalement les notes manuscrites prises lors de réunions et les premières lettres du Comité qui nous ont permis de comprendre l'étape de constitution du Comité de soutien belge à Angela Davis. Ce sont des données brutes, qui nous parviennent sans être passées par des intermédiaires. Cette information de première main reste à utiliser avec précaution puisque le fonds a fait l'objet d'un classement, nous n'avons donc pas de certitude absolue que la totalité des documents qui aient existé soient conservés là.

32 Archives Angela Davis. Boîte 1. Angela Davis ; Archives Angela Davis. Boîte 2. Angela Davis – Comité de soutien.

Enfin, nous avons dépouillé une boîte du fonds Jeunesse communiste de Belgique (JCB) – Secrétariat national, qui contient des publications des différentes sections de la JCB. Nous y avons trouvé des parutions des années 1970-1972 où il est question d'Angela Davis.

Quelle que soit la source étudiée, il convient de garder une distance critique à son égard. Les documents provenant des archives du CArCoB doivent être utilisés avec discernement. Le PCB a toujours été un parti minoritaire en Belgique. En pleine Guerre froide, l'anticommunisme renforce le sentiment de « forteresse assiégée » qu'ont pu éprouver certains communistes. La peur du complot peut avoir engendré la destruction de papiers, considérés comme compromettants. Le ton et le lexique militants utilisés dans toutes les publications communistes officielles ne laissent aucun doute quant à l' « objectivité » du parti dans des causes qui lui tiennent à cœur. Les luttes ouvrières se mènent grâce à des prises de position et des slogans forts qui permettront de mobiliser les masses. Cette caractéristique n'est toutefois pas présente dans des sources de première main qui ne sont pas destinées au grand public. Les biais peuvent se situer ailleurs, notamment dans l'absence de certains documents.

### 2. *Carhif/AVG*[33]

Le Carhif/AVG est un centre d'archives privées consacré à l'histoire des femmes et du mouvement féminin. Créé en 1995, son conseil d'administration est composé de spécialistes en histoire de femmes, issus des différentes universités belges. La collection comprend les fonds d'archives d'associations ou de personnalités féminines ou féministes, des informations biographiques ainsi que des revues, livres et brochures. Les fonds conservés sont en majeure partie inventoriés, tout au moins sommairement.

En consultant les inventaires réalisés par l'équipe du Carhif, nous n'avons trouvé qu'un seul document intéressant pour notre recherche. Il s'agit d'un manifeste pour Angela Davis, créé par un groupe de pression féminin et conservé dans les archives de Régine Orfinger. C'est une source de première importance puisque, couplée au manifeste trouvé au CArCoB, elle nous a permis de dresser une liste de personnes qui se sont engagées pour Angela Davis en Belgique. Alors que nous ne disposions d'aucune information sur la nature de ce document, un échange de lettres entre Chantal De Smet[34] et Marthe Van de Meulebroeke[35] nous ont

33 www.avg-carhif.be (consulté le 15 juillet 2009).

34 L'annexe 9 (pp. 199 et suivantes) reprend des notices biographiques pour les signataires de manifestes de soutien à Angela Davis cités dans ce travail.

35 Ces documents sont conservés dans les archives de Marthe Van de Meulebroeke, rassemblés à l'Amsab-ISG

renseignée sur la création de ce groupement féminin. Son existence, et ses objectifs, nous ont par ailleurs été confirmés par certaines des personnes que nous avons contactées, notamment Chantal De Smet elle-même, Monique Van Tichelen et Marinette Bruwier.

Certaines recherches menées au Carhif ont été infructueuses, en particulier le dépouillement des publications du Conseil national des femmes belges (CNFB) et de la Fédération des femmes diplômées des universités.

### 3. *Amsab-ISG*[36]

L'Amsab-ISG est un centre d'archives centré sur les mouvements sociaux progressistes ainsi que sur les personnes ayant fait partie de ces groupements, du XIX$^{e}$ siècle à nos jours (mouvement ouvrier socialiste, groupuscules de gauche, nouveaux mouvements sociaux, groupes de pression pour de nouvelles problématiques, etc.).

Nous y avons consulté les archives de trois signataires de manifestes de soutien à Angela Davis : Marthe Van de Meulebroeke, Chantal De Smet et André De Smet. Ces deux derniers fonds nous ont fourni quelques publications de soutien à Angela Davis, mais sans apporter de documents très différents de ceux présents au CArCoB. Néanmoins, d'autres sources nous ont fait pressentir qu'André De Smet et sa fille avaient joué un rôle important au sein du Comité de soutien. Le fait qu'ils aient conservé des informations et publications sur Angela Davis réaffirme leur implication au sein du mouvement de solidarité.

Les papiers personnels de Marthe Van de Meulebroeke sont, eux, très précieux, principalement grâce aux nombreuses lettres qui y sont conservées. Ces échanges permettent d'envisager les liens qui ont pu exister entre des personnes engagées dans différents cercles militants.

### 4. *En bref : des documents de natures diverses aux utilisations multiples*

La recherche que nous avons effectuée s'est principalement basée sur les sources trouvées au CArCoB/Dacob car, nous le verrons, le Comité de soutien belge à Angela Davis est le résultat d'une initiative de communistes engagés dans les mouvements pour la paix. Les documents provenant du Carhif/AVG et de l'Amsab-ISG enrichissent, complètent, nuancent ceux conservés aux archives communistes.

(n° 156, référence 10.10).

36 www.amsab.be (consulté le 15 juillet 2009).

Nos documents de base sont deux manifestes. À ce propos, un élément nous semble essentiel à pointer et il nous faut pour cela rappeler quelques éléments de contexte. Au cours des années soixante et septante, le monde associatif est en plein boom. Au-delà des clivages idéologiques traditionnels, des personnes se rassemblent autour de causes diverses (féminisme, environnement, Tiers-Monde, etc.). Les combats sont pluralistes. C'est dans ce cadre-là qu'il faut situer les manifestes de soutien à Angela Davis. Ce besoin de pluralisme explique pourquoi les textes présentés sont consensuels : il s'agit de rassembler le plus de monde possible. On ne peut donc pas considérer que les manifestes en question soient l'expression d'un groupement politique qui voudrait, par ce moyen-là, faire sa propre propagande. L'enjeu dépasse les contingences des partis, ce qui se traduit par une certaine neutralité au niveau du positionnement idéologique. La prise de position, elle, reste très claire, mais elle n'est pas mise en lien avec des principes politiques.

## II. Des témoins

L'évolution de notre recherche nous a amenée à vouloir l'éclairer par ce matériau précieux de l'histoire récente que constituent les sources orales. Nous avons recueilli un total de dix-sept témoignages d'individus ayant eu, de près ou de loin, un rapport avec la mobilisation pour Angela Davis en Belgique. Le chapitre qui suit a pour but de présenter les différents intérêts et contraintes que comporte le recours aux témoignages. Nous expliquerons quelles ont été les étapes de notre démarche, du choix des témoins à l'utilisation des sources, en passant par la réalisation pratique de l'entretien.

### A. Choix et présentation des témoins

Nous n'avions pas décidé d'emblée d'avoir recours à des témoignages oraux. C'est le cours prenaient nos travaux, et la volonté d'éclairer notre sujet d'un autre regard, qui nous ont poussée à rechercher des personnes ayant été impliquée dans le mouvement de solidarité pour Angela Davis. En fouillant les annuaires et en nous adressant à des personnes-ressources, nous avons pu retrouver la trace de plusieurs militants, que nous avons contactés. La sélection finale est le résultat du hasard, car ces personnes n'ont pas toutes répondu. Si nous avions tenté d'obtenir une certaine représentativité parmi les orientations idéologiques des témoins, cette volonté n'a pas porté ses fruits, car les contacts que nous avions pris avec certains

individus engagés dans des mouvements chrétiens n'ont donné aucun résultat.

Une notice biographique est consacrée à chaque personne interrogée, et toutes les notices sont rassemblées en fin de travail[37]. Nous nous contenterons ici de mentionner leur lien avec le mouvement de solidarité pour Angela Davis.

La majorité des personnes interrogées sont des signataires de manifestes de soutien à la militante noire. Il s'agit de Chantal De Smet, Els Witte, Elvire Thomas, Louis Van Geyt, Jean Du Bosch, Enzo Farina, Pierre Galand, Monique Van Tichelen, Marinette Bruwier, Ralph Coeckelberghs, Koen Calliauw et Pol Van den Abbeel. Tous sont engagés dans de nombreux groupements du monde politique ou associatif, principalement le PCB, le mouvement féministe et les mouvements pour la paix.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer deux dirigeants de la JCB des années 1970 : Marc Somville, de Bruxelles, et Jules Pirlot, de Liège. Qu'ils proviennent de ces deux sections est particulièrement intéressant car, durant les années soixante et surtout septante, des tensions émergent au sein du PCB entre les fédérations pro-soviétiques, notamment Liège, et celles qui sont ouvertes à des projets de société alternatifs, notamment Bruxelles avec la mouvance eurocommuniste.

Enfin, nous avons pu recueillir le témoignage de trois personnes extérieures au mouvement de solidarité en tant que tel, mais qui ont interagi avec celui-ci. Il s'agit de Jean-Régnier Thys, de Robert Falony et de Christian-Guy Smal. Le premier est le juriste que le Comité de soutien envoie en Californie en tant qu'observateur judiciaire lors du procès d'Angela Davis. Les deux autres sont journalistes, respectivement au *Peuple* et au *Soir*, et tous deux ont écrit des articles sur Angela Davis. Ces trois témoignages donnent un éclairage complémentaire sur la mobilisation pour Angela Davis, au-delà des engagements parfois très militants qu'ont eu des membres du Comité de soutien.

## B. Les entretiens : méthode et application pratique

### 1. *Différents types de témoignages*

Avant de nous lancer dans la description concrète de notre méthode, il nous faut signaler que, sur les dix-sept témoignages que nous avons recueillis, seuls sept sont le résultat d'un

37 *Annexe 9 : notices biographiques*, p. 199 et suivantes.

entretien face à face, cinq ont été réalisés par téléphone et cinq sont des réponses à un questionnaire. Les rencontres et les entretiens téléphoniques se sont déroulés de la même façon – nous le détaillons par la suite.

L'envoi de questionnaires a toujours résulté d'une première prise de contact par téléphone qui nous permettait d'expliciter notre sujet de recherche et ses limites. Des informations intéressantes ont parfois déjà pu être glanées lors de ces premiers échanges, mais surtout, ceux-ci ont permis d'établir une certaine relation de confiance avec le témoin, en suscitant parfois sa curiosité à l'égard de notre démarche. Les résultats que nous recevions par la suite témoignaient de cet intérêt. Le questionnaire en tant que tel comprenait des questions précises, purement biographiques, et des questions portant sur la mise en place de la solidarité pour Angela Davis ainsi que sur les engagements concrets des personnes interrogées. Cette partie pouvait éventuellement amener le témoin à écrire plus librement sur son expérience.

### 2. *Choix de la méthode et adaptation à notre travail*

L'historien peut mener des enquêtes orales de plusieurs façons. La lecture d'ouvrages méthodologiques nous a conduite à utiliser celle de l'entretien semi-directif où

> « l'enquêteur suscite (...) par une question large ne pouvant induire aucune réponse particulière, le discours du témoin sur un thème, mais accepte les digressions et les associations d'idées (...) [tout] en veillant à ce que (...) [certains thèmes essentiels] soient abordés. »[38].

Cette méthode permet d'obtenir des informations

> « *sur* une organisation ou un groupe social, *sur* une décision ou un événement, *sur* un thème circonscrit et construit comme un *fait historique extérieur* à la conscience »[39].

Une telle approche nous semblait adéquate dans notre cas car, au-delà d'informations précises sur l'organisation pratique de la solidarité avec Angela Davis, nous cherchions à déceler les liens qu'avaient pu entretenir entre eux des militants rattachés à des mouvements différents.

L'entretien semi-directif se construit autour d'un questionnaire qui enchaîne les

38 WALLENBORN (H.), « L'historien face à la parole des gens », in *Oralités : les usages de la parole des gens en sciences humaines. Actes du séminaire Prosopopée I*, textes réunis par SCHREIBER (J.-P.), ANTONIOL (A.), PIRLOT (B.), WALLENBORN (H.), Bruxelles, 2004, p. 69.

39 DESCAMPS (F.), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, 2001, p. 314.

« questions à variables explicatives (...) visant à définir l'identité » de l'interviewé et les « questions à variables dépendantes visant à explorer le thème de recherche. »[40].

### 3. *Préparation et déroulement des entretiens*

Afin d'éclairer l'usage que nous avons fait des témoignages, nous allons brièvement retracer la manière dont nous avons procédé, de la prise de contact avec le témoin à la transcription des entretiens.

Pour nous préparer à la rencontre avec les témoins, nous avons consulté quelques ouvrages ainsi que des personnes ressources qui, par leur expérience de l'entretien, ont pu nous donner des conseils et nous signaler certains écueils. Le premier principe est de « bien connaître le *curriculum vitae* du témoin »[41]. Dans la mesure du possible, nous avons toujours envoyé aux témoins un questionnaire préalable, divisé en deux parties. La première portait sur leur identité, leur état civil, leurs formations, leur parcours professionnel et leur parcours militant. La seconde s'attachait davantage à leur situation en 1970-1972 (état civil, emploi, orientation politique et adhésion à des groupements politiques, sociaux ou culturels). À partir de ces premières informations, nous nous sommes préparée à l'entretien en lui-même en nous informant sur les différentes appartenances qu'avait pu avoir le témoin.

Lors de l'entretien en tant que tel, nous avons choisi de conjuguer, comme le propose Florence Descamps, des questions précises et des questions plus ouvertes permettant de mener l'échange avec souplesse, en respectant le légitime va-et-vient de la mémoire. L'entretien était mené de façon thématique, en abordant successivement le communisme, le féminisme, Angela Davis et les États-Unis, ainsi que des thèmes plus précis (les Jeunes communistes, par exemple) selon les parcours de vie spécifiques. Ces thèmes nous permettaient çà et là de toucher à des points plus précis concernant la solidarité avec Angela Davis en tant que telle. Ayant rapidement réalisé que le pluralisme était une des caractéristiques premières du soutien à la militante noire, nous tentions de percevoir comment ce concept était perçu par les militants interrogés et ce qu'il représentait pour eux. Selon le témoin, s'agissait-il d'une pratique nécessaire ou seulement souhaitable pour mobiliser les masses ? Dans cet objectif, et afin de pouvoir confronter les témoignages, nous interrogions également sur les différents groupements ayant pris part à la mobilisation. Que certaines personnes n'aient éventuellement

40 *Ibid.*
41 Descamps (F.), *op. cit.*, p. 337.

pas remarqué l'engagement d'autres groupes était à nos yeux significatif.

Dans une majeure partie de nos entretiens, écrits et oraux, nous avons choisi de confronter les témoins avec les manifestes qu'ils avaient signés car « il est toujours utile d'offrir au témoin des *supports de mémoire* pour lui permettre de *mieux* se souvenir »[42]. Cette démarche a souvent été fructueuse car la lecture des manifestes, ainsi que des noms des signataires, a fréquemment permis aux témoins de se remémorer des détails ou de faire des liens avec d'autres militants de l'époque. Ces informations étaient particulièrement précieuses car elles nous ont confirmé certaines connections, que les sources écrites n'évoquaient pas, entre des groupements militants.

Alors que c'est généralement conseillé, nous n'avons jamais rencontré les témoins à deux reprises. Le plus souvent, une première prise de contact avait déjà eu lieu lors d'échanges téléphoniques ou de courriers électroniques, au cours desquels nous avions eu l'occasion d'expliquer au témoin notre démarche, le sujet et ses limites. En outre, l'étape ultérieure de la transcription nous permettait d'éventuellement revenir sur quelques détails à clarifier. En effet, toutes les transcriptions d'entretiens ont été soumises aux témoins, pour qu'ils puissent les corriger et éventuellement modifier ou nuancer leurs propos. Nous avions pris le parti de transcrire intégralement les entretiens mais, le travail ne portant pas uniquement sur des sources orales et nos connaissances en la matière étant encore lacunaires, nos transcriptions ne sont que partiellement littérales, au sens où l'entend Florence Descamps[43]. Nous avons principalement conservé, ou annoté, le ton utilisé, les silences, les hésitations, les mots d'argot et les fautes de syntaxe.

### 4. *A posteriori, retour critique sur la démarche entreprise*

Notre totale inexpérience dans le domaine des enquêtes orales nous a probablement empêchée de mener cette démarche de manière optimale. Néanmoins, les personnes que nous avons rencontrées se sont le plus souvent montrées très coopérantes. Leur envie de témoigner d'un chapitre de leur vie a permis la rapide instauration d'un climat de confiance qui a contribué au bon déroulement des entretiens. Par ailleurs, les six entretiens de signataires de

42 Descamps (F.), *op. cit.*, p. 346.

43 « 'Littéralement' signifie mot à mot, avec les interjections, les tics de langage, les fautes de syntaxe et de concordance des temps, les subordonnées hachées ou bouleversées, les redites, les répétitions, les impropriétés du langage, les mots d'argot ou familiers, les mots de liaison ou de ponctuation du discours, les mots destinés à entretenir la communication ou l'attention du lecteur... ». [Descamps (F.), *op. cit.*, p. 441.]

manifestes se sont succédés sur une période de moins d'un mois. Cet enchaînement nous a sûrement permis de nous plonger totalement dans les informations reçues, de sorte que l'interaction avec les interviewés s'est avérée plus riche et que la confrontation entre les témoignages s'est faite tout naturellement.

Lors des entretiens, nous avons été confrontée à certains problèmes inhérents au choix des sources orales, principalement les questions de mémoire et les digressions. Même si nous n'attendions pas avant tout des renseignements d'ordre chronologique, des erreurs, parfois importantes, au niveau de la datation nous ont fait douter de la valeur des autres informations reçues. Certains témoignages ont donc malheureusement été moins utilisés que nous ne l'aurions voulu, car nous ne parvenions pas toujours à recouper les informations avec d'autres sources. Ce problème de fiabilité de la mémoire doit être gardé à l'esprit lors du traitement de tous les témoignages, même lorsqu'il semble que les souvenirs de l'interviewé sont très précis.

D'autre part, nous avons parfois eu des difficultés à gérer les digressions dans lesquelles se perdaient certaines des personnes interrogées. Il est arrivé que nous utilisions le témoignage avec circonspection, quand nos efforts pour recentrer la conversation n'avaient pas porté leurs fruits. En effet, nous craignions que la personnalité de l'interviewé n'ait pris une place trop importante dans son témoignage.

Dans notre travail, nous avons considéré que les sources écrites et orales étaient complémentaires, car « chacune de ces sources est susceptible de donner lieu à une représentation du vrai »[44]. Nous ne prétendons pas parvenir à réaliser une « analyse de contenu » comme le propose F. Descamps[45] mais, en prenant les précautions critiques d'usage, nous pensons avoir utilisé les sources orales au même titre que d'autres témoignages du passé, tels que les sources écrites.

44 Prochasson (C.), « L'illusion de la proximité : sources orales et historicité », in *Le genre humain*, 35, février 2000, p. 194.

45 Descamps (F.), *op. cit.*, p. 462-471.

# Partie I - Les *Golden Sixties* et ses lendemains moins dorés.

# Mise en contexte

---

« *This society turns everything it touches into a potential source of progress and exploitation, of drudgery and satisfaction, of freedom and of oppression*. »

Herbert MARCUSE, *One-dimensional man. Studies in the ideology of advanced industrial society*, Boston, 1964, p. 78.

« Le Noir ne sera libre que s'il atteint les profondeurs les plus internes de son être propre et signe sa propre proclamation d'émancipation avec, en guise de plume et d'encre, la revendication de sa part d'humanité. »

Extrait de *Et maintenant, où allons-nous ?*, discours prononcé par Martin Luther King Jr. le 16 août 1967.

« Que les années 1960 soient devenues la décennie par excellence des troubles estudiantins n'a rien de surprenant. (...) À la différence des autres classes ou groupes sociaux installés de plus longue date, les étudiants n'avaient pas dans la société de situation bien définie ni de formes de relations établies avec elle »

HOBSBAWM (E.J.), *L'Âge des extrêmes. Le Court Vingtième Siècle 1914-1991*, Paris, 1994, p. 396.

# I. Contexte général

## A. La Belgique à la fin des *Golden Sixties*

Les pages qui suivent ont pour unique but de retracer les grandes lignes du contexte dans lequel émerge le mouvement de solidarité pour Angela Davis en Belgique. Il ne s'agit pas de présenter exhaustivement la situation de la Belgique au tournant des années septante mais plutôt d'aborder différentes thématiques qui permettront d'éclairer l'analyse. Celle-ci sera enrichie par des éléments contextuels plus précis.

L'Exposition universelle de Bruxelles en 1958 avait inauguré ce qu'il convient d'appeler les *Golden Sixties*. Commence alors une décennie où règne un optimisme à toute épreuve, nourri par un dynamisme économique et technologique nouveau. L'image de la Belgique à l'Expo de 1958 est celle d'une nation unie, confiante dans l'avenir et dans ses possibilités de développements illimités. Mais, sous la surface, les signes de la division apparaissent déjà. Une dizaine d'années plus tard, l'union inébranlable ne sera plus qu'un rêve lointain et le bel optimisme s'écrase contre la réalité de la crise, en 1973.

### 1. *La Belgique politique au tournant des années septante : vers le pluralisme*[46]

La troisième révision constitutionnelle de 1970, en accordant une certaine autonomie culturelle aux communautés linguistiques, renforce considérablement le pouvoir des entités fédérées au détriment de l'État central. Cette évolution est le produit de plus d'une décennie de transformations politiques qui marqueront la prépondérance des clivages économiques et sociaux, et même communautaires, sur les clivages religieux et philosophiques.

Au cours des années soixante, divers événements ébranleront profondément l'État unitaire d'après-guerre. Citons-en quelques-uns, à commencer par la grande grève de l'hiver

46 Delwit (P.), De Waele (J.-M.), « Origines et évolutions des partis politiques en Belgique », in Delwit (P.), De Waele (J.-M.), ed., *Les partis politiques en Belgique*, 2e éd., Bruxelles, 1997, pp. 8-21 ; Dujardin (V.), Dumoulin (M.), *L'union fait-elle toujours la force ?*, Bruxelles, 2008, pp. 134-197 ; Hasquin (H.), « Les partis politiques en Belgique : les clivages confessionnels en voie de disparition », in Hasquin (H.), dir., *Histoire de la laïcité principalement en Belgique et en France*, Bruxelles, 1981, pp. 245-255 ; Lamot (M.), « De Koude Oorlog als storende ruis en ultieme referentiekader. 1970-1990 », in Van den Wijngaert (M.), Beullens (L.), dir., *Oost West, West Best. België onder de Koude Oorlog. 1947-1989*, Tielt, 1997, pp. 137-155 ; Mabille (X.), *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, 4e éd., Bruxelles, 2000, pp. 321-347.

1960-1961. Menée par la FGTB, elle s'oppose au projet de « loi unique »[47] et aura pour conséquence majeure de relancer l'action wallonne. En 1962, la frontière linguistique est fixée. Quelques années plus tard, c'est le *Walen buiten* : la scission de l'Université de Louvain en deux sections indépendantes n'est qu'un des témoins des désaccords profonds entre les parties nord et sud du pays.

À côté de la montée du problème communautaire et des préoccupations régionales, on assiste à une relative déconfessionalisation de la vie politique. En effet, l'Église détient de moins en moins une position dominante dans la société. Alors que la dichotomie entre croyants et libre-penseurs a toujours été un aspect essentiel de la configuration politique belge, un décloisonnement s'opère, la marche vers le pluralisme est lancée. Même si les structures liées aux blocs traditionnels (écoles, syndicats, mutualités) survivent en grande partie, de nouveaux groupes et organisations essaient d'échapper aux carcans idéologiques.

Le début des années soixante est donc marqué par des évolutions décisives. L'hégémonie des démocrates-chrétiens et des socialistes s'effrite, notamment au profit du parti libéral qui est à même de faire le poids face aux deux grands blocs idéologiques traditionnels. Ceux-ci sont également mis à mal par l'émergence d'une quantité de petits partis.

Suite aux chocs des premières années de la décennie, les oppositions politiques se cristalliseront plus fréquemment autour de questions linguistiques, économiques ou régionales, non seulement entre partis mais aussi au sein des partis. Dix ans plus tard, les grands partis nationaux auront tous été scindés en ailes linguistiques – évolution qui permettra l'émergence de nouveaux groupements, souvent sur base régionale (entre autres, le Front démocratique des Bruxellois francophones et le Rassemblement wallon). Le clivage communautaire continuera à dominer la vie politique belge pendant de nombreuses années, les clivages philosophique, religieux et social s'étant atténués. La percée des partis communautaires lors des élections de 1965 ne sera que confirmée par les résultats de celles de 1968.

La question communautaire et les tensions qu'elle amène seront un facteur de fragmentation, mais donc aussi un facteur de renouvellement de la vie politique belge. Dans

47 Ce projet envisage « une série de dispositions pour réprimer les infractions en matière d'octroi d'allocations de chômage, pour renforcer le contrôle médical en matière d'assurance maladie-invalidité, pour revoir à la baisse les conditions de recrutement et de traitement des agents provinciaux et communaux, pour reculer l'âge de la mise à la pension dans les services publics et y augmenter les retenues pour les pensions de survie ». [Neuville (J.), Yerna (J.), *Le choc de l'hiver '60-'61*, Bruxelles, 1990, p. 69.]

l'esprit des mouvements sociaux, notamment de l'année 1968, les partis traditionnels envisagent des unions nouvelles. Pensons par exemple, à l'appel de Léo Collard[48], président du PSB, au rassemblement des progressistes. Les tentatives se multiplient mais leurs effets politiques seront limités, exception faite de l'Union démocratique et progressiste (UDP) de René Noël[49] entre communistes et chrétiens de gauche.

### Le Parti communiste de Belgique (PCB)[50]

L'histoire du PCB est celle d'une formation politique qui émergea de la marginalité à quelques rares moments de l'histoire politique belge et eut un poids social à travers quelques grandes luttes ouvrières. Malgré une histoire faite de contradictions et d'inadaptations, le communisme en Belgique a rassemblé des militants autour d'idéaux indéfectibles, cette caractéristique ayant probablement entraîné sa perte.

Fondé en 1921, le PCB est un acteur important des grèves des années 1930 et de la lutte antifasciste avant la Seconde guerre mondiale mais c'est après celle-ci que son heure de gloire viendra. En effet, son rôle dans la Résistance et l'image favorable dont bénéficient l'URSS et l'Armée rouge lui permettent de s'imposer comme un acteur politique de 1944 à 1946. Par ailleurs, le mouvement syndical s'organise. Les communistes y obtiennent une position forte qui sera minée par l'intransigeance de la direction. Celle-ci ne laisse qu'une marge de manœuvre minime aux militants. En mars 1947, le gouvernement belge est pris en main par les socialistes qui, moins radicaux, travaillent à l'intégration de la Belgique dans le bloc

48 Léo Collard (1902-1981), homme politique socialiste. Président du PSB dans les années soixante, il proposa un rassemblement des progressistes qui devait réunir les socialistes et les démocrates-chrétiens. Son projet n'aboutit pas. Il est nommé ministre d'État en 1963. [Delzenne (Y.-W.), Houyoux (J.), dir., *Le nouveau dictionnaire des Belges*, vol. 1, Bruxelles, 1998, pp. 98-99.]

49 René Noël (1907-1987), homme politique communiste. Membre du PCB dès le début de l'Occupation, il est un des fondateurs du Front de l'indépendance dans le Borinage (1941). Après la guerre, il est chef de cabinet du ministre de la reconstruction, puis bourgmestre et sénateur. Dans les années soixante, il est bourgmestre de Cuesmes. [*Ibid.*, vol. 2, p. 137.]

50 « L'évolution du Parti communiste de Belgique (1968-1972) (I) », in *CRISP. Courrier hebdomadaire*, n° 562-563, 1972, 46 p. ; « L'évolution du Parti communiste de Belgique (1968-1972) (II) », in *CRISP. Courrier hebdomadaire*, n° 564, 1972, 24 p. ; Delwit (P.), De Waele (J.-M.), « La gauche de la gauche : le parti communiste, le parti du travail, le pouvoir ouvrier socialiste et gauches unies », in Delwit (P.), De Waele (J.-M.), ed., *Les partis politiques (...)*, pp. 219-226 ; Estersohn (W.), « Le Parti communiste de Belgique devant la dissidence et l'eurocommunisme (1968-1978) », in *CRISP. Courrier hebdomadaire*, n° 807-808, 42 p. ; Gotovitch (J.), *Du rouge au tricolore. Les communistes belges de 1939 à 1944. Un aspect de l'histoire de la résistance en Belgique*, Bruxelles, 1992 ; Idem, « Histoire du Parti communiste de Belgique », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1582, 1997, pp. 3-36 ; Kotek (J.), « Rouges contre rouges : autodéfense socialiste versus noyautage communiste », in Delwit (P.), Gotovitch (J.), ed., *La peur du rouge*, Bruxelles, 1996, pp. 191-201 ; Marcou (L.), *Les pieds d'argile. Le communisme mondial au présent, 1970-1986*, Bruxelles, 1986, pp. 113-116 ; Naif (N.), *L'eurocommunisme en Belgique. Crises et débats autour d'une voie belge au socialisme (1954-1982)*, Bruxelles, 2004.

atlantique. Les défaites électorales successives aboutiront au renouvellement complet de la direction du PCB en 1954. Malgré cela, celui-ci ne parvient pas à s'insérer dans la réalité des rapports de force en Belgique. Après les grandes grèves des années 1960 où il se révèle un acteur important de la vie sociale, on assiste dans les années 1970 à une relative stabilité électorale. Au début des années 1970, l'identité de vues entre le PCB et l'URSS se renforce, comme en témoigne les prises de positions sur des questions internationales. En mars 1971, le XX[e] Congrès du PCB réaffirme la solidarité prolétarienne avec « les pays socialistes et l'ensemble du mouvement communiste et ouvrier international »[51]. Ce rappel à l'ordre et à la rigueur idéologique intervient malgré des événements qui provoquèrent des réactions divergentes dans le monde communiste, notamment lors de la question tchécoslovaque (1968)[52]. Les nuances ou critiques restent toujours dans la ligne de pensée soviétique et le soutien apporté à des courants « progressistes » est subordonné à l'approbation de l'URSS. Le suivisme dont certains accusent le PCB durant les années 1968-1972 lui coûtera des militants qui auraient pu l'aider à surmonter les années de crise et à désamorcer sa chute. Face aux problèmes, les solutions sont la « réorganisation interne (...) mais surtout [la] lutte idéologique axée sur la revalorisation du patrimoine du parti »[53], notamment par le souvenir des actions passées menées par le PCB et par une propagande des accomplissements des nations socialistes. L'action massive du parti pour des causes diverses témoigne de cette volonté d'initiative et de présence des communistes sur la scène belge.

Les années 1970 seront marquées par « l'accentuation de la crise du mouvement communiste international »[54]. Au niveau européen, le PCB est confronté à l'eurocommunisme[55]. Pendant longtemps, il garde des positions ambiguës « entre la critique de la violation des droits de l'homme dans les pays socialistes et la solidarité avec la politique étrangère soviétique, entre des mises à jour idéologiques et des pratiques politiques orthodoxes, entre l'occultation de ce qui dérange et des avancées prudentes. »[56]. Ce n'est qu'en

51 « L'évolution du Parti communiste de Belgique (1968-1972) (I) » (...), p. 14.

52 L'attitude du PCB à l'égard des événements en Tchécoslovaquie n'a pas été claire, sans que la direction du parti ne s'en explique. En effet, à l'enthousiasme prudent a succédé une approbation de la réaction soviétique, traduite par une absence de critiques et de relations des événements dans les organes de presse. [*Ibid.*, pp. 3-7.]

53 *Ibid.*, p. 22.

54 Estersohn (W.), *op. cit.*, p. 4.

55 L'eurocommunisme, néologisme né en 1975, est créé à l'initiative des dirigeants des partis communistes français, italiens et espagnols (Georges Marchais, Enrico Berlinguer, Santiago Carrillo). Il est caractérisé par deux traits principaux : l'autonomie vis-à-vis de l'URSS et la « reconnaissance des principes de la démocratie pluraliste comme base de la prise et de l'exercice du pouvoir ». [*Ibid.*, pp. 14-15.]

56 Marcou (L.), *op. cit.*, p. 113.

1978 qu'il confirme son ralliement à l'eurocommunisme, tout en restant tiraillé entre des tendances opposées, plus ou moins favorables au courant européen. Les contradictions et querelles internes empêcheront tout renouveau et dès le début des années 1980, c'est le début de la fin.

Différents facteurs peuvent expliquer l'échec de la reprise du PCB. Depuis sa naissance, la parti s'est principalement implanté dans le milieu ouvrier de la grande industrie minière et métallurgique, ainsi que dans certaines branches du secteur tertiaire à Bruxelles. Ces secteurs représentent la base sociale du PCB et son lieu d'influence syndicale, politique et électorale mais, dans les années 1980, ils sont en déclin. Le manque d'adaptation à une situation changeante précipite la chute du PCB. Par ailleurs, les choix politiques de la direction du parti jouèrent un rôle décisif dans son évolution historique. Sur le plan international, la direction ne prit jamais réellement position, allant de la condamnation claire à la justification vague. Au niveau interne, des dissensions éclatent entre les partisans d'une ligne ouvriériste et ceux qui favorisent une politique plus autonome par rapport à l'URSS et axée vers les nouveaux mouvements sociaux. Face à cette situation, la direction chercha toujours le consensus, bloquant ainsi toute possibilité de progrès.

À l'arrivée de M. Gorbatchev[57], le PCB est déjà dans un état de désagrégation avancé. Tout en soutenant les critiques émises par le nouveau secrétaire du Parti communiste de l'URSS, le parti belge ne remet pas en cause ses propres actions passées. C'est ainsi qu'à la désintégration de l'URSS (1989-1991), il ne réagit quasiment pas, s'enterrant dans le mutisme. En 1995, après une adaptation tardive aux nouvelles structures fédérales belges, le PCB meurt, dans l'indifférence générale. Des groupuscules de gauche survivent à la disparition du PCB, mais leur entêtement idéologique et leurs luttes fratricides les empêcheront d'avoir un impact réel dans la société.

### 2. *La Belgique sur la scène internationale*[58]

Dès l'après-guerre, la politique internationale est marquée par deux grands mouvements : l'intégration européenne et la Guerre froide. Au cours des décennies soixante et

57 Mikhaïl Gorbatchev (° 1931), homme politique russe. Secrétaire du PCUS en 1985, M. Gorbatchev a mis en place dès le début de son mandat les réformes politiques et sociales – *glasnost* et *perestroïka* – qui mèneront au démantèlement et à la démocratisation de l'Union soviétique à partir de 1989 et marqueront la fin de la Guerre froide. [Vronskaya (J.), Chuguev (V.), *The Biographical Dictionary of the former Soviet Union*, Londres, 1992, pp. 162-164.]

58 Dujardin (V.), Dumoulin (M.), *op. cit.*, pp. 173-192 ; Lamot (M.), *op. cit.*, pp. 137-155.

septante, des évolutions majeures modifieront le paysage géopolitique. Au sein de ces transformations, la Belgique a sa place : elle est un des membres originels de la CEE et, dans ce cadre, elle est partie prenante des rapports Est-Ouest.

Les années soixante sont celles des difficiles relations entre la France et les autres membres de la CEE. Avec l'élection d'un nouveau président français, Georges Pompidou[59], le processus d'intégration européenne reprend de manière active, notamment avec le sommet de La Haye (décembre 1969) où le premier élargissement est décidé. En 1973, c'est chose faite : le Danemark, l'Irlande et la Grande-Bretagne rejoignent l'Europe des neuf.

La Guerre froide est dans une phase de détente depuis les années 1960 qui atteint son paroxysme au début des années 1970. Le contexte particulier des *Golden sixties* n'y est évidemment pas étranger. La croissance économique est accompagnée d'une augmentation du bien-être, d'une plus grande liberté individuelle et donc d'une tension idéologique moins forte. Dans un contexte de détente généralisée, ce n'est plus autour d'une polarisation extrême, comme elle existait dans les années cinquante, que les identités groupales se construisent. Sur le plan de la politique nationale, le thème de la Guerre froide laisse place aux contentieux communautaires et ne devient qu'un cadre global de référence. Néanmoins, certaines fractions de la droite, notamment sociale-chrétienne et libérale, mettent en garde contre un processus de détente trop rapide et restent opposés de manière virulente à l'anti-américanisme à la mode.

Néanmoins, les thèmes corollaires de la Guerre froide reviendront sur le devant de la scène via les nouveaux mouvements sociaux, dans lesquels sont éparpillés les protagonistes de mai 68. L'interminable guerre du Vietnam, le commerce d'armes, la problématique du Tiers-Monde, l'environnement : autant de questions qui seront au premier plan des contestations au tournant des années septante.

### 3. *La Belgique sociale des années soixante et septante*[60]

Les années soixante ne sont pas uniquement synonyme de bien-être et de croissance économique. La configuration de la société d'avant-guerre va être bouleversée par divers

59 Georges Pompidou (1911 – 1974), homme politique français. Élu Président de la République en 1969, il succède au Général de Gaulle. La France sortira des années Pompidou en ayant enregistré une croissance importante et avec des réformes sociales aux résultats non négligeables. [Roussel (E.), « Pompidou Georges », in Sirinelli (J.-F.), dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, Paris, 2003, pp. 975-982.]

60 Hooghe (M.), Jooris (A.), *Golden Sixties. La Belgique dans les années soixante. 1958-1973*, Bruxelles, 1999, pp. 52-61.

événements qui modifieront le système en profondeur. Face à la diminution du nombre de fidèles, l'Église s'adapte à la société moderne avec l'*aggiornamento* du concile de Vatican II (1962-1965). Avec les nouvelles lois sociales, les loisirs et le tourisme prennent une importance accrue. La montée de l'individualisme, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail ainsi que l'accroissement du nombre d'étudiants changent le statut de la femme et du jeune dans la société. Davantage présents dans l'espace public, ils manifesteront des revendications qui eussent été impensables avant la guerre.

L'ensemble de ces transformations, qui va déboucher sur la constitution de nouveaux mouvements, s'explique par une convergence de facteurs parmi lesquels il faut signaler le changement générationnel. En effet, les baby-boomers atteignent l'âge adulte dans les années soixante.

### 3.a. Les nouveaux mouvements sociaux[61]

L'appellation « nouveaux mouvements sociaux » désigne les mouvements qui sont apparus dans les années 1960 autour de thèmes nouveaux tels que la paix, l'environnement, l'anti-racisme, l'émancipation féminine ou les causes homosexuelle et lesbienne. En Belgique, ces mouvements naissent en réaction à la situation de démocratie segmentée à laquelle a abouti le processus de démocratisation entamé dès le XIX$^{e}$ siècle.

En quoi sont-ils « nouveaux » ? Même si des mouvements similaires existaient auparavant, ces groupements se distinguent de leurs prédécesseurs par le refus d'adhérer aux grandes organisations établies et parce qu'ils fondent leurs propres groupes. Quel que soit le champ d'action, c'est par une nouvelle approche des problèmes qu'ils entraîneront les autorités vers davantage d'ouverture et de flexibilité. Nés après les années 1960, ces mouvements sociaux sont novateurs principalement en terme d'idéologie et d'organisation. Caractérisés par une « communauté » d'idéologie – sensibilité sociale, critique de l'économie de marché, opposition aux grandes structures hiérarchisées –, ils s'organisent différemment, loin des traditionnels piliers des partis politiques belges. Le lien au groupe est moins fort, l'action est décentralisée. On compte trois types d'organisations. Des groupes d'action locaux, faiblement hiérarchisé où les membres sont ceux qui sont actifs. Des organisations (inter)nationales dans

61 Govaert (S.), *Mai '68. C'était au temps où Bruxelles contestait*, Bruxelles, 1990, *passim* ; Hooghe (M.), Jooris (A.), *op. cit.*, pp. 52-61 ; Hooghe (M.), Hellemans (S.), « Veel volk, niet zo veel macht. Nieuwe sociale bewegingen en de transformatie van de Belgische politiek », in Hellemans (S.), Hooghe (M.), red., *Van « Mei 68 » tot « Hand in Hand ». Nieuwe sociale bewegingen in België. 1965-1995*, Louvain, 1995, pp. 9-27.

lesquels les fonds sont gérés par quelques professionnels aidés d'un nombre limité de volontaires. Des organisations coupoles qui coordonnent les deux autres types de groupements en rassemblant les exigences pour tenter d'élaborer un front commun.

L'histoire des nouveaux mouvements sociaux peut être divisée en quatre phases. Tout d'abord, une phase d'émergence (vers 1965-1970). Dans le contexte des *Golden Sixties*, une nouvelle vague de protestations éclate, menée par la génération des baby-boomers. N'ayant pas connu la guerre ni les difficultés matérielles, ils ont bénéficié d'une éducation plus longue et ont développé un esprit critique plus aigu. Ces caractéristiques les amènent à remettre en cause certains fondements de l'ordre social, parmi lesquels le modèle de l'État providence, la croissance à tout prix et, plus globalement, le système de valeurs de l'Occident. Ces années sont celles du mouvement étudiant, profondément ancré dans la contre-culture : la jeune génération critique, se politise, cherche des maîtres à penser. Trois moments-phares sont à pointer : le mai 68 français, le festival de Woodstock (1969) et, chez nous, le *Walen buiten* (1966)[62].

La constitution de mouvements sectoriels marque une seconde étape (vers 1970-1980). Des organisations centrées sur un champ d'action spécifique se créent, mais elles luttent en réalité toutes pour des valeurs semblables, dans une communion idéologique socialiste hybride. Le mouvement pour le Tiers-Monde et celui pour les femmes sont au devant de la scène.

Au cours des années 1980-1990, les nouveaux mouvements sociaux sont à leur paroxysme, en ce qui concerne l'organisation et l'activisme. C'est l'époque des grandes manifestations pour la paix, souvent en collaboration avec les anciens mouvements sociaux.

Les années 1990 sont marquées par une attitude paradoxale entre de profondes remises en question et une aspiration grandissante à l'intégration et à la collaboration avec le système politique, notamment par le biais d'associations, de conseils.

La force des nouveaux mouvements sociaux se situe dans deux paramètres : leurs affinités communes et leur active recherche de coalitions étendues. Grâce à des valeurs et des

62 Le mouvement de protestations qui aboutira à la scission de l'université de Louvain précède la contestation étudiante qui a lieu à Bruxelles, à l'instar du mai parisien. Des réformes profondes sortiront de ces deux aspects de la révolte étudiante en Belgique. En ce qui concerne Louvain, l'aile francophone de l'université s'installera dans une ville nouvelle au cœur du Brabant Wallon. Quant aux revendications à l'ULB, elles aboutiront à des réformes structurelles dans toutes les universités, assurant aux étudiants une représentation au sein des instances de décision. [GOVAERT (S.), *op. cit.*, *passim*.]

racines similaires, les organisations s'entremêlent, s'agrandissent grâce aux réseaux des connaissances personnelles, évoluent selon les combats. Par ailleurs, la multiplication des petits groupes, le manque de moyens (financiers et humains) et le peu de coordination obligent les groupements à collaborer entre eux ou avec des structures issues des anciens mouvements sociaux. Le résultat est là : à plusieurs reprises, de petits mouvements parviennent rapidement à mobiliser en masse et de façon efficace. Cependant, l'action intense lors de moments critiques ne permet pas toujours d'inscrire ces organisations dans la durée. Nombreuses sont celles qui disparaissent ; d'autres se recyclent en s'adaptant aux nouveaux défis de la société.

### 3.b. Le mouvement féministe[63]

Avant l'éclatement du néo-féminisme au début des années septante, les années d'après-guerre auront été le théâtre d'avancées non négligeables quant à « la présence de femmes dans la nation »[64]. Le suffrage universel avait été obtenu en 1948. Des associations féminines voient le jour ou prennent de l'ampleur, qu'elles soient professionnelles (Association belge des femmes juristes), d'éducation populaire (Vie féminine) ou ouvertement féministes (Groupement belge de la Porte Ouverte).

Les syndicats n'échappent pas à la nouvelle vague : des comités d'action féminine syndicale se forment, notamment à la Fédération générale des travailleurs belges (FGTB) et à la Confédération des syndicats chrétiens (CSC). La grève des ouvrières de la Fabrique nationale d'armes de guerre de Herstal (1966) constitue une étape importante du féminisme belge par sa médiatisation des discriminations salariales et ses retombées en matière d'organisation féminine. En effet, le comité d'action « À travail égal, salaire égal », créé pour les besoins des manifestations, s'inscrit dans la durée. Le combat dépasse la revendication salariale originelle pour aboutir à une contestation plus générale qui nourrira le nouveau mouvement féministe.

Un autre combat s'inscrit dans un domaine différent : la création des plannings familiaux et la diffusion des contraceptifs modernes. Dans le cadre de la révolution sexuelle,

63 Denis (M.), Van Rokeghem (S.), *Le féminisme est dans la rue (Belgique 1970-1975)*, Bruxelles, 1992, pp. 13-124 ; Van Rokeghem (S.), Vercheval-Vervoort (J.), Aubenas (J.), *Des Femmes dans l'Histoire en Belgique, depuis 1830*, Bruxelles, 2006, pp. 197-233.

64 Du nom du colloque organisé par le *Conseil national des femmes belges* à l'occasion du vingtième anniversaire du droit de vote, en 1968. La réunion se termine sur quatre revendications : éliminer de la loi toute discrimination, ratifier les conventions internationales garantissant l'égalité des sexes, prendre des mesures pour l'égalité des droits et son application concrète, créer les conditions pour la participation des femmes aux responsabilités de la vie collective. [Denis (M.), Van Rokeghem (S.), *op. cit.*, p. 16.]

ces évolutions permettent aux femmes de gagner en autonomie et déboucheront sur les luttes majeures du milieu des années septante en matière de légalisation de l'avortement.

Les mouvements étudiants de la fin des années soixante ont mis en lumière les criantes discriminations quant à la répartition des rôles entre hommes et femmes. Le *Women's Lib* américain et ses actions spectaculaires essaiment en Europe où fleurissent les organisations féministes. En Belgique, de nombreux groupes se créent sans stratégie nationale préalable.

En Flandre, les Dolle Mina, du nom d'un groupe féministe hollandais, organisent leur première réunion à Anvers en mars 1970. Caractérisées par leurs actions humoristiques, elles considèrent la situation des femmes comme un problème de société, non comme un problème uniquement féminin, et introduisent logiquement la mixité dans leur organisation.

En Wallonie, le mouvement des *Marie Mineur* émerge au même moment. Profondément ancrées dans les milieux populaires wallons, les Marie Mineur occupent une place particulière dans le néo-féminisme belge par l'origine sociale des militantes, par leur implantation géographique – Charleroi et la région du Centre – ainsi que par leurs actions très concrètes orientées sur l'avortement, le travail, puis le chômage.

À Bruxelles, le Front de libération des femmes (FLF) émane d'étudiantes de l'ULB, rapidement associées au Groupement belge de la Porte Ouverte (GBPO). Dans le premier numéro de leur périodique *Et ta sœur ?*, elles légitiment leur action et annoncent leur objectif : se « libérer du Patriarcat, un système économico-social basé sur l'exploitation de l'homme par l'homme, dans un rapport de maître à sujet »[65].

Au-delà des groupes organisés, des initiatives communes prennent forme et aboutissent, comme dans le cas du *Petit livre rouge des femmes*. C'est à l'initiative de l'écrivain Marie Denis que des femmes de tous horizons se rassemblent pour échanger leurs expériences de vie. Ces rencontres aboutiront à la publication de l'ouvrage, le 11 novembre 1972, à l'occasion de la première Journée des femmes. Cette expérience confirmera la caractéristique principale du néo-féminisme belge : l'ouverture à toutes les femmes, quels que soient leur orientation philosophique ou politique, leur origine sociale ou leurs domaines de combat. Le mouvement est informel, les associations se font et se défont au rythme des luttes à mener, mais cette atmosphère libre n'empêche pas de mener des actions efficaces et conséquentes.

65 Cité dans Denis (M.), Van Rokeghem (S.), *op. cit.*, p. 51.

## B. Les États-Unis après la Seconde guerre mondiale : de l'âge d'or à l'âge de la contestation

Vainqueurs de la Deuxième guerre mondiale, les États-Unis entament cette seconde moitié du XX^e^ siècle en s'affirmant sur la scène internationale. L'Amérique diffuse son « nouveau monde » dans tous les secteurs d'une Europe détruite. Son système de pensée aussi. En pleine Guerre froide, la « peur du rouge » règne aux États-Unis : l'ennemi est tant intérieur qu'extérieur. Face à cette menace, l'Amérique prend les armes ; le maccarthysme et la guerre du Vietnam en seront les résultats. En outre, l'*American way of life* ne touche pas toute la population américaine. Les exclus commencent à revendiquer haut et fort des droits qui leur sont encore interdits. Dans l'époque prospère des *Golden sixties*, le mouvement des droits civiques rejoint la mouvance contestataire étudiante pour protester contre un système ne peut plus durer.

### 1. *Communisme et anti-communisme aux États-Unis après la Seconde guerre mondiale*[66]

L'histoire du *Communist Party of USA* (PCUSA) est rythmée par les luttes internes et la répression. Né en 1921, il applique les consignes de l'Internationale communiste et connaît un développement majeur depuis la crise économique de 1929 jusqu'à la Seconde guerre mondiale, en animant les luttes sociales et en étendant son influence aux intellectuels ainsi qu'à la population afro-américaine.

Mais, avec les premières années de la Guerre froide s'installe un climat de profonde suspicion à l'égard de tout ce qui est susceptible d'être anti-américain – les communistes sont les premiers visés. C'est le maccarthysme, du nom de Joseph McCarthy, sénateur républicain du Wisconsin. Cette période de terreur dure environ de 1947 à 1953. J. McCarthy entame une réelle chasse aux sorcières en exploitant la peur des Américains. Malgré l'opposition de Truman[67], la cause est soutenue par le Congrès qui, en 1950, adopte la loi McCarran[68]. Au

66 Courtois (S.), Lazar (M.), *Le communisme*, Paris, 1987, pp. 24-26 ; Debouzy (M.), « L'échec du socialisme aux États-Unis », in Droz (J.), dir., *Histoire générale du socialisme*, t. IV, *De 1945 à nos jours*, Paris, 1978, pp. 49-82 ; Lacroix (J.-M.), *Histoire des États-Unis*, 3e éd., Paris, 2006, p. 406-409.

67 Harry S. Truman (1884-1972), 33^e^ président des États-Unis, démocrate. Devenu président en avril 1945 suite à la mort soudaine de F.D. Roosevelt, H.S. Truman ordonna le lancement de la bombe atomique sur Hiroshima et Nagasaki. Durant son mandat, le plan Marshall est mis en place ainsi que la doctrine Truman ayant pour but de freiner la diffusion du communisme. [*Concise Dictionary of American Biography*, 5^e^ éd., vol. 2, New York, 1997, p. 1314.]

68 Celle-ci autorisa trois démarches : recenser les membres de toutes les organisations communistes ou subversives, interdire leur emploi dans des secteurs liés à la défense nationale et les arrêter en temps de

cours de ces années, le gouvernement s'acharne à contrôler la loyauté de citoyens prétendument suspects. Dans ce but est mis en place dès 1947 un système de surveillance et d'enquête et les pouvoirs du FBI de J. Edgard Hoover sont élargis. Les premières cibles des soupçons étaient les employés fédéraux, civils et militaires, qui étaient interrogés sur leurs activités par des comités gouvernementaux ou privés au mépris de tout respect des libertés fondamentales. Le climat de psychose qui régnait engendra des jugements expéditifs fondés sur des preuves parfois peu convaincantes. La décision de McCarthy de s'attaquer à l'armée cause sa perte : il perd le soutien de l'opinion publique, qui se rend compte de la violence et du fanatisme qui avaient mené l'action du sénateur pendant plusieurs années.

Néanmoins, ces années de répression, couplées à des dissidences internes, notamment suite à la déstalinisation (1956), affaiblissent considérablement le PCUSA. En outre, ce dernier ne réussit pas à influencer la contestation de la jeunesse dans les années 1960. Ces phénomènes et l'incapacité du PCUSA à proposer une doctrine aussi séduisante que les mythes fondateurs de la cohésion nationale, seront la cause de l'insuccès du communisme aux États-Unis.

### 2. *L'engagement américain au Vietnam*[69]

Commencé en 1955, le conflit au Vietnam prend dans les années 1960 et 1970 des proportions effrayantes, surtout à partir de l'élection à la présidence américaine de Lyndon B. Johnson[70]. À la suite de la première guerre d'indépendance de l'Indochine (1946-1954), le Vietnam est divisé en deux par le 17e parallèle. Au sud, est en place le gouvernement pro-occidental de Diem[71]. Au nord, la République démocratique du Vietnam, régime communiste mis en place par la Ligue pour l'indépendance du Vietnam (Viêt-Minh) qui tente de réunifier le Vietnam en s'infiltrant dans le sud. Le président Johnson croit profondément à la théorie

guerre.

69 Bourguinat (N.), *Histoire des États-Unis de 1860 à nos jours*, Paris, 2006, pp. 218-238 ; Lacroix (J.-M.), *op. cit.*, pp. 441-443 ; Nouailhat (Y.-H.), *Les États-Unis et le monde de 1898 à nos jours*, Paris, 2003, pp. 233-250.

70 Lyndon B. Johnson (1908-1973), 36e président des États-Unis, démocrate. Vice-président de J.F. Kennedy, L.B. Johnson termine le mandat de ce dernier et est réélu en 1964. Durant ses années au pouvoir, Johnson renforça la présence américaine dans le sud-est asiatique. Les résultats de cette politique retournèrent l'opinion publique contre lui. [*Concise Dictionary (...)*, vol. 1, pp. 637-638.]

71 Ngo Dihn Diem (1901-1963), président de la Répubique du Vietnam. Anticommuniste, Diem choisit le camp pro-occidental de l'OTAN afin de poursuivre l'unité du Vietnam. Lorsque les Américains cessèrent de le soutenir, les généraux de l'armée vietnamienne montèrent un coup d'État au cours duquel Diem fut assassiné. [Moise (E.E.), *The A to Z to the Vietnam War*, Lanham, 2005, pp. 274-276.]

des dominos et, comme ses prédécesseurs Eisenhower[72] et Kennedy[73], il considère indispensable l'intervention américaine dans le sud-est asiatique. C'est ainsi qu'en 1964, il fait voter un blanc-seing au Congrès permettant le lancement de l' « américanisation » d'une guerre qu'il considère juste. Malgré la supériorité logistique et technologique des États-Unis et l'envoi massif de GI's, ce qui avait commencé comme une guerre limitée devient vite une guerre d'usure où le mot d'ordre est « *search and destroy* », une lutte anti-guerrilla sur un terrain inconnu contre des combattants insaisissables.

Avant 1966-1967, le public américain n'est que peu au courant de la « guerre sale » qui se déroule au Vietnam. Mais, suite à des révélations sur la réalité du conflit, des mouvements de contestation apparaissent aux États-Unis et la confiance des Américains dans leur président baisse dangereusement. Malgré quelques initiatives, souvent avortées, L. B. Johnson ne parvient pas à sortir de la situation qu'il a lui-même enclenchée.

En 1968, l'Amérique se dote d'un nouveau président : Richard Nixon[74]. Celui-ci entreprend la « vietnamisation » de la guerre, c'est-à-dire, pour les États-Unis, un retrait sans perdre la face, en cherchant une entente avec les puissances communistes, afin d'éviter l'humiliation d'une défaite totale. Il est à présent reconnu par tous qu'une victoire américaine au Vietnam relève de l'utopie. Malgré ce projet, le conflit durera encore jusqu'en 1975 car les parties ne s'entendent pas sur les termes de la retraite. Mais la crise interne que connaît les États-Unis avec le scandale du Watergate[75] (1974) empêche la sortie honorable rêvée par Nixon et il démissionne cette même année. Face à un Congrès méfiant, Gerald Ford[76], son

72 Dwight D. Eisenhower (1890-1969), 34e président des États-Unis, républicain. Commandant des troupes alliées en Europe dès 1943, D.D. Eisenhower est président de 1953 à 1961. En ce début de Guerre froide, sa politique étrangère ne fit pas toujours l'unanimité face aux nombreuses crises (guerre de Corée et crise de Suez, entre autres). Il modernisa le parti républicain en le rendant proche de l'opinion américaine. [*Concise Dictionary (...)*, vol. 1, pp. 348-349.]

73 John F. Kennedy (1917-1963), 35e président des États-Unis, démocrate. Élu en 1961, le court mandat de J.F. Kennedy fut marqué par des crises majeures de la Guerre froide, notamment la crise de Cuba et le début de la guerre du Vietnam. Il lança de nombreux programmes pour tenter d'installer la démocratie dans les pays d'Amérique latine, considérant le Tiers-Monde comme l'enjeu de la Guerre froide. [*Ibid.*, vol. 1, pp. 663-664.]

74 Richard Nixon (1913-1994), 37e président des États-Unis, républicain. Le mandat de Nixon est marqué par une phase de détente dans le processus de la Guerre froide. Son désir que cesse rapidement le conflit vietnamien ne sera pourtant pas couronné de succès. Le scandale du Watergate lui enleva tout crédit. [Hoff (J.), « Nixon Richard Mulhouse », in Garraty (J. A., Carnes (M.C.), ed., *American National Biography*, vol. 16, New York, 1999, pp. 458-465.]

75 L'affaire du Watergate força R. Nixon à démissionner du poste de président des États-Unis en 1974. C'est une série d'événements qui va dévoiler les pratiques illégales de l'administration présidentielle et enlever ainsi tout crédit au président. [Lacroix (J.-M.), *op. cit.*, pp. 466-469.]

76 Gerald Ford (1913-2006), 38e président des États-Unis, républicain. Devenu président à la démission de R. Nixon, G. Ford devra gérer la fin de la guerre du Vietnam ainsi que le premier choc pétrolier (1973). En signant les accords d'Helsinki (1975), il favorisa la détente avec l'URSS. [*Who's who in American politics. 1983-1984*, 9e éd., New York-Londres, 1983, p. 105.]

successeur à la Maison Blanche, ne parviendra pas à éviter la débâcle finale. En avril 1975, les communistes vietnamiens (les Vietcong) prennent Saïgon, la capitale du Sud, dont les habitants ainsi que les derniers militaires américains présents fuient en masse.

La guerre du Vietnam aura de nombreuses conséquences sur les États-Unis. Outre l'immense coût en vies humaines, l'engagement dans le conflit a fragilisé l'économie américaine et a considérablement terni son image dans l'opinion publique mondiale. La jeunesse contestataire des années 1960 avait fait de l'engagement américain le fer de lance de son action et c'est la fin de la « présidence impériale », une certaine revanche du Congrès sur une présidence qui avait sans cesse renforcé ses prérogatives, surtout en matière de politique extérieure.

### 3. *La ségrégation raciale dans les années 1950 et le mouvement pour les droits civiques*[77]

Après la Seconde guerre mondiale, le mouvement pour les droits civiques de la population afro-américaine prendra une ampleur considérable. Son but : abolir toute forme de racisme, en particulier les lois Jim Crow[78], et poursuivre ce qui avait été entrepris au lendemain de la guerre de Sécession lors de la Reconstruction (1865-1877), à savoir accorder aux Afro-Américains des droits égaux à ceux des Blancs. De 1945 à 1970, ce mouvement sera particulièrement intense et, afin d'en finir avec la ségrégation raciale, les militants passent à l'action directe. Ces années furent également celles de la naissance ou du renforcement d'organisations de lutte pour l'amélioration des conditions des Afro-Américains. Leurs idéaux et stratégies de combats différèrent, tout comme leur longévité. Sous l'appellation « *Big Five* » sont regroupés les cinq organisations les plus importantes : le NAACP, la *National Urban League*, le SNCC, le CORE et le SCLC.

Le NAACP (*National Association for the Advancement of Coloured People*) est un mouvement biracial fondé en 1909 et qui, par le recours à l'appareil judiciaire et médiatique, œuvre contre l'exclusion des Afro-Américains dans l'emploi, l'habitat et le système scolaire[79].

---

77 Clark Hine (D.), « A New Black Consciousness (1966-1968) », in Carson (C.), Garrow (D.J.), Harding (V.), Clark Hine (D.), *Eyes on the Prize. America's Civil Rights Years. A Reader and a Guide*, New York, 1987, pp. 189-191 ; Davis (J.E.), ed., *The Civil Rights Movement*, Cambridge-Oxford, 2001, *passim.* ; Lacroix (J.-M.), *op. cit.*, p. 428-430 ; Jacquin (P.), Royot (D.), Whitfield (S.), *Le peuple américain. Origines, immigration, ethnicité et identité*, Paris, 2006, pp. 372-386.

78 Ce terme désigne l'ensemble des lois instituant la ségrégation raciale, principalement appliquée dans les états du Sud des États-Unis de 1876 à 1965.

79 Jacquin (P.), Royot (D.), Whitfield (S.), *op. cit.*, p. 387.

Également fondée en 1909, la *National Urban League* est aussi un mouvement biracial et son objectif est de faciliter l'adaptation des Afro-Américains du Sud arrivés dans les grandes villes du Nord.

Le SNCC (*Student Nonviolent Coordinating Committee*) naît en 1960 de meetings étudiants. Il eut un rôle important dans le mouvement pour les droits civiques, principalement en lançant de grandes campagnes pour l'inscription sur les listes électorales (*Freedom summer*) et pour l'alphabétisation (*Freedom schools*). Sous la direction de Stokely Carmichael[80], le mouvement, devenu *Student National Coordinating Committee*[81], est l'un des promoteurs du *Black Power* et l'un des grands opposants à la guerre du Vietnam. Il s'éteint durant les années 1970.

Le CORE (*Congress of Racial Equality*) joua un rôle primordial dans le mouvement pour les droits civiques, depuis sa création en 1942 jusqu'au milieu des années 1960. Il fut l'un des principaux promoteurs des *Freedom rides*[82] en collaboration avec le SNCC.

Le SCLC (*Southern Christian Leadership Conference*) est fondé en 1957 par deux pasteurs de Montgomery (Alabama), Martin Luther King Jr. et Ralph David Abernathy, réunis dans le cadre de l'action contre la ségrégation dans les transports publics. Guidée par un principe de non-violence, la lutte du SCLC se portera principalement sur la discrimination dans les lieux publics ainsi qu'au niveau de l'emploi et des urnes[83].

Ces cinq mouvements suivent, tout au moins à leur commencement, la tradition du gradualisme, c'est-à-dire qu'ils aspirent à l'égalité et à l'intégration au sein de la société américaine sans s'appuyer sur des méthodes violentes. Certains d'entre eux modifieront leur stratégie au fil des années.

Il existe également des organisations plus radicales, tant dans leurs objectifs que dans les

80 Stokely Carmichael (1941-1998), militant pour les droits civiques. Après avoir été membre du SNCC, S. Carmichael devient Premier ministre du *Black Panther Party* qu'il quitta parce qu'il refusait la participation de radicaux blancs. Installé en Guinée, il changea de nom et devint un défenseur convaincu du panafricanisme radical. [Wepman (D.), « Carmichael, Stokely », in Gates Jr. (H.L.), Higginbotham (E.B.), ed., *African American National Biography*, vol. 2, New York, 2008, pp. 165-167.]

81 Ce changement de nom permit d'englober un plus grand nombre de stratégies.

82 Les *Freedom rides* désignent les voyages interraciaux en bus organisés par le CORE en 1961 pour défier la ségrégation appliquée dans les transports publics dans le Sud des États-Unis. [Davis (T.), *Weary Feet, Rested Souls. A Guided History of the Civil Rights Movement*, New York-Londres, 1998, pp. 42-43.]

83 Jacquin (P.), Royot (D.), Whitfield (S.), *op. cit.*, p. 387.

moyens adoptés. Pensons principalement aux *Black Muslims*[84] et au *Black Panther Party*[85].

Au cours de ses deux mandats, le président Truman (1945-1953) avait déjà accordé une attention particulière au problème de la discrimination mais c'est probablement l'action de Earl Warren[86] en tant que président de la Cour suprême des États-Unis (1953-1969) qui permit la mise en route d'un réel processus de déségrégation dans les faits et ce, malgré les réticences du président Eisenhower. 1954 fut l'année de l'abolition de la doctrine « séparés mais égaux »[87] (*separate but equal*), lorsque la Cour suprême enjoignit les établissements scolaires à arrêter la ségrégation en leur sein. Si cette décision consacrait l'égalité théorique des Noirs et des Blancs, en pratique, les mentalités mirent du temps à évoluer.

De décembre 1955 à décembre 1956, suite à l'arrestation de Rosa Parks[88], eurent lieu les boycotts de bus à Montgomery (Alabama) sous l'impulsion de Martin Luther King Jr.[89]. Au cours des années 1957-1965, de nombreuses lois portant sur les droits civiques (*Civil rights act*) et sur le droit de vote (*Voting rights act*) seront adoptées. Retenons la plus importante, celle de 1964 qui abolit la discrimination raciale dans les lieux publics et dans l'emploi tout en renforçant les dispositions prises en 1957 et 1960 pour augmenter l'électorat noir[90].

### 4. *Les années 1960 : la contestation étudiante, le Black Power et le Black Panther Party*[91]

Les années 1960 sont un tournant dans l'histoire du leadership américain. C'est la

84 Les *Black Muslims* sont une secte religieuse et un mouvement politique qui, sous l'égide de leur prophète Elijah Muhammad, vont revendiquer pour les Afro-Américains le droit de posséder une portion du territoire américain où irait vivre la population noire. Fondé en 1929, le mouvement est principalement connu grâce à la figure charismatique de Malcolm X (1925-1965) qui finit assassiné par les disciples du prophète après s'être distancé de leurs principes les plus radicaux. [Jacquin (P.), Royot (D.), Whitfield (S.), *op. cit.*, p. 388.]

85 *Ibid.*

86 Earl Warren (1891-1974), républicain, ancien gouverneur de Californie. [Lacroix (J.-M.), *op. cit.*, p. 452.]

87 Cette doctrine avait été mise en place en 1896 et prévoyait que Blancs et Noirs se voient offrir les mêmes conditions en matière de services publics mais dans des installations séparées. Cette ségrégation toucha bientôt l'ensemble des infrastructures publiques, du système scolaire aux transports publics.

88 Elle avait refusé de céder sa place dans un bus à un Blanc (1955).

89 Martin Luther King Jr. (1929-1968), pasteur baptiste et militant des droits civiques. Pasteur à Montgomery (Alabama), King devient le leader de la tendance nonviolente du mouvement des droits civiques. Co-fondateur du SCLC, il défend le principe de nonviolence envers et contre tout. Prix Nobel de la Paix en 1964, cible du FBI, il est assassiné en 1968. [*Concise Dictionary (...)*, vol. 1, pp. 672-673.]

90 Différentes conditions avaient été abolies : paiement d'une taxe, test d'alphabétisation, entre autres. Le *Voting rights act* de 1965 marqua une étape décisive dans ce processus.

91 Carson (C.), « Revolt and Repression (1967-1970) », in Carson (C.), Garrow (D.J.), Harding (V.), Clark Hine (D.), *op. cit.*, pp. 214-218 ; Garrow (D.J.), « Defining Equality : the New Legal Battles over Race and Civil Rights (1970-1986) », in Carson (C.), Garrow (D.J.), Harding (V.), Clark Hine (D.), *op. cit.*, pp. 243-246 ; Van Deburg (W.L.), *New Day in Babylon. The Black Power Movement and American Culture, 1965-1975*, Chicago-Londres, 1992, pp. 11-62 ; Jacquin (P.), Royot (D.), Whitfield (S.), *op. cit.*, p. 388.

décennie de la crise de l'autorité des États-Unis, non seulement hors de ses frontières mais également à l'intérieur de son territoire. Des aspirations à la liberté se conjuguent : le mouvement pour les droits civiques et les mouvements qui s'opposent à l'engagement américain au Vietnam que vient rejoindre la contestation étudiante. Cette dernière condamne un système universitaire vu uniquement comme un rouage de l'appareil capitaliste que ses principes régissent. On date son commencement en 1964, lors des troubles à l'université de Berkeley (Californie). La contestation étudiante est le fait des *baby-boomers* américains, une génération qui est matériellement comblée mais dont le futur est incertain et qui met en cause la société dont elle est issue. Ailleurs dans le monde, des mouvements similaires se déploieront : outre le fameux Mai 68 français, d'autres soulèvements étudiants fleuriront durant la décennie 1960. Cette remise en cause du système établi aura des conséquences considérables sur les systèmes occidentaux, même si l'on a souvent parlé d'épiphénomène.

La contestation noire aux États-Unis prend un nouveau tournant au cours des années 1960 et s'oriente davantage vers la rupture. Certains militants sont déçus par le manque de résultats obtenus par la stratégie intégrationniste et non-violente du SCLC et principalement de Martin L. King Jr. Aussi, une division se dessine au sein du mouvement pour les droits civiques, entre les partisans de King et ceux menés principalement par Stokely Carmichael, président du SNCC. Le slogan « *Freedom now* » du SCLC fait place au « *Black Power* » lancé en juin 1966 par S. Carmichael. Quelques mois plus tard, en octobre, est créé le *Black Panther Party for Self-Defense*. Que cela signifie-t-il ? Le *Black Power* est considéré comme découlant du mouvement pour les droits civiques, tout en étant le résultat d'une conjonction de paramètres géographiques, socio-économiques et générationnels différents. Les revendications des deux tendances sont différentes. En effet, le *Black Power* ne veut pas s'intégrer au courant dominant, il remet en cause la société américaine et son système institutionnel. Un concept domine : l'auto-définition, c'est-à-dire le développement d'une conscience et d'une fierté de groupe, afin de s'affirmer en tant que tel et sur un pied d'égalité avec la population blanche au sein de la société.

Le *Black Panther Party for Self-Defense* est créé par Bobby Seale[92] et Huey P. Newton[93]

92 Bobby Seale (° 1936). Cofondateur du *Black Panther Party*, Bobby Seale est arrêté à de nombreuses reprises. Il quitte rapidement la politique (1974) mais continue à s'investir pour la communauté noire. [ZUMOFF (J.), « Seale Bobby », in GATES JR. (H.L.), HIGGINBOTHAM (E.B.), ed., *op. cit.*, vol. 7, pp. 126-128.]

93 Huey P. Newton (1942-1989). Leader du *Black Panther Party*, Huey P. Newton était le symbole de la résistance noire aux forces de la police. À cause des dissensions au sein du groupement, le BPP se divisa en factions rivales. Le groupe conduit par Newton devint soudainement plus modéré. Longtemps alcoolique et

et sa symbolique politico-culturelle du poing levé enflammera de l'imagination politique de la jeunesse noire. La panthère représente encore aujourd'hui la résistance et le militantisme noirs aux États-Unis. Ce mouvement rappelait les exhortations de Malcolm X à l'auto-défense, tout en soulignant l'importance du risque et de la confrontation. La population noire, et surtout, les jeunes, est désespérée et frustrée tant socialement que politiquement. Malgré les mesures de déségrégation, le racisme fait rage et les brutalités policières continuent, surtout dans les ghettos des grandes villes. Contre cette situation, les *Black Panthers* appellent au combat révolutionnaire et s'organisent en groupes d'auto-défense. Le parti rédige un programme en dix points qui revendique, entre autres, le droit à la propriété, à l'éducation, à la justice, au logement et à la paix. Durant ses débuts, le *Black Panther Party* est fortement ancré dans le nationalisme noir, n'acceptant que des membres afro-américains. Sa tactique basée sur la confrontation et le militantisme éclipsent souvent les enjeux politiques réels. Avec le temps, il s'inscrit davantage dans le plus vaste mouvement de la contre-culture de la fin des années 1960 et des années 1970, allant jusqu'à traiter le nationalisme noir de racisme noir. Leur combat évolue alors vers le développement de programmes sociaux pour la communauté noire, afin de tenter d'y combattre, entre autres, la pauvreté, la toxicomanie et la malnutrition des enfants.

cocaïnomane, H.P. Newton est tué en 1989 par un dealer. [Cleaver (K.N.), « Newton Huey P. », in Gates Jr. (H.L.), Higginbotham (E.B.), ed., *op. cit.*, vol. 6, pp. 144-146.]

# II. Angela Davis : la militante et son époque

Avant toute analyse, il est important de connaître quelques éléments biographiques concernant Angela Davis afin de contextualiser notre objet d'étude : le mouvement de solidarité qui s'est développé en Belgique en faveur de la militante noire. Le chapitre qui suit est donc consacré à la vie d'A. Davis, de sa naissance à nos jours, en détaillant les événements qui ont mené à son arrestation. Les informations biographiques montrent toute l'importance qu'a l'histoire personnelle sur les engagements ultérieurs. Mais au-delà de cela, Angela Davis s'inscrit profondément dans son époque, en ce qu'elle fait partie intégrante de la génération des baby-boomers, la génération de 1968 qui n'a pas connu la guerre et a pu bénéficier d'un niveau d'instruction plus élevé que celle qui l'a précédée. C'est pourquoi, dans un second temps, nous nous pencherons quelque peu sur la construction de l'image d'Angela Davis, à un moment où les États-Unis ont une influence considérable sur l'Europe et où, face à cette emprise, de nombreux mouvements contestataires se développent.

## A. Biographie d'Angela Davis

### 1. *Enfance et adolescence*

Angela Yvonne Davis naît le 26 janvier 1944 à Birmingham (Alabama)[94] dans une famille de la classe moyenne afro-américaine. Ses parents avaient tous deux eu l'occasion d'étudier et étaient instituteurs, mais son père quitta cette fonction pour des raisons financières, afin de gérer une station-service dans le quartier noir de la ville. Les parents d'Angela Davis sont proches du PCUSA ; ils ont toujours été sympathisants et ils ont des amis qui sont membre du parti, mais eux-mêmes ne s'y inscrivent jamais. Durant le maccarthysme, des amis de la famille sont contraints à la clandestinité : cela marqua profondément celle qui dès la fin des années 1960 allait être un membre influent du parti en déclin.

Quand Angela a quatre ans, la famille déménage et est la première famille noire à s'installer dans un quartier nouvellement intégré que l'on appela plus tard *Dynamite Hill*, suite

94 Birmingham (Alabama) est la plus grande ville de l'état. La population, composée de 40% de Noirs, vit essentiellement de l'industrie sidérurgique dont les Noirs fournissent la main-d'œuvre. La ville vit sous un régime de ségrégation raciale stricte, présent dans tous les domaines de la vie publique. La mise en place d'organisations de lutte pour les droits civiques défie le système de ségrégation mais engendre de violentes représailles de la part du Ku Klux Klan. Celui-ci organise plusieurs attentats qui vaudront à la ville le surnom de Bombingham dès 1957. [Davis (T.), *Weary Feet, Rested Souls. (...)*, pp. 53-67.]

aux nombreux attentats dont il fut l'objet[95]. Jusqu'en 1959, A. Davis suit le cursus scolaire de tout enfant noir, c'est-à-dire dans des établissements sous-financés administrés et contrôlés par le ministère de l'Éducation blanc. La comparaison avec les écoles blanches de Birmingham démontre avec davantage encore d'acuité « la misère et l'infortune qui [l']entouraient »[96] dans l'institution scolaire qu'elle fréquente. C'est à l'école primaire qu'A. Davis entre pour la première fois en contact avec le syndrome du travail récompensé de Booker T. Washington[97].

> « Travaille dur et tu seras récompensée. On ajoutait, en corollaire, que la route serait plus dure et plus accidentée pour les Noirs que pour leurs homologues de race blanche. (...) [Les professeurs] parlaient de ces obstacles comme s'ils devaient toujours se trouver devant nous, comme s'ils faisaient partie de l'ordre naturel des choses et n'étaient pas le produit d'un système de racisme que nous aurions pu renverser. »[98]

L'autobiographie d'A. Davis témoigne d'une prise de conscience précoce à l'égard des inégalités raciales. Différents événements peuvent expliquer ce phénomène. Tout d'abord, A. Davis vit dans un milieu privilégié, grâce à la sécurité financière dont bénéficie sa famille. Elle est considérée comme faisant partie d'une élite parmi la population de ses pairs. Cette différence par rapport à la majorité de ses amis vivant dans l'indigence la plus totale ne peut qu'alimenter la réflexion d'une enfant dont les parents, eux, ont bénéficié d'un certain niveau d'éducation. Par ailleurs, elle passe plusieurs vacances d'été à New York, dans sa famille, se familiarisant ainsi avec la situation d'une ville où ne sévit pas la ségrégation légale. Néanmoins, au fil des années, elle se rendra compte de l'existence d'une ségrégation *de facto* dans les villes du Nord.

Son entrée à l'école secondaire coïncide avec les premières actions du mouvement pour les droits civiques, à savoir le boycott des bus à Montgomery (Alabama), suite à l'arrestation de Rosa Parks (décembre 1955), à quelques centaines de kilomètres de Birmingham. Angela Davis, qui n'a que douze ans, se sent déjà concernée par ces événements cruciaux. Ses parents

---

95 Une ordonnance de 1926 avait organisé la ségrégation entre Noirs et Blancs en les contraignant à habiter dans des quartiers séparés. Malgré l'annulation de la loi, la pratique continuera *de facto* et l'installation de familles noires dans des quartiers auparavant exclusivement blancs provoqua des représailles importantes de la part d'organisations racistes, notamment le Ku Klux Klan. [Davis (T.), *op. cit.*, pp. 85-86.]

96 Davis (A.), *Autobiographie*, Paris, 1975, p. 90.

97 Booker T. Washington (1856-1915). Esclave affranchi au lendemain de la guerre de Sécession (1865), B.T. Washington réussit à faire des études et devient directeur d'une école d'instituteurs réservée aux Noirs. Ses nombreux travaux sur l'éducation influencèrent la communauté afro-américaine mais ses théories seront contestées par des penseurs tels que W.E.B. Du Bois qui le considérait promu par le pouvoir blanc. [Mugleston (W.F.), « Washington Booker T. », in Gates Jr. (H.L.), Higginbotham (E.B.), ed., *op. cit.*, vol. 8, pp. 120-125.]

98 Davis (A.), *op. cit.*, p. 92.

sont tous les deux membres du NAACP. Ils le restent malgré les menaces de plasticage et jusqu'à la dissolution du mouvement et son remplacement par l'*Alabama Christian Movement for Human Rights* (ACMHR)[99]. Angela et des amis, se sentant concernés par l'action du SCLC, entreprennent quelques actions de solidarité.

En 1959, A. Davis a l'occasion de quitter l'Alabama pour continuer ses études à New York dans une école secondaire privée, la *Elizabeth Irwin Little Red School House*, tout en vivant au sein d'une famille blanche. Dans ce cadre nouveau, elle entre en contact avec les idéologies de gauche par le biais des cours d'histoire. C'est la lecture du *Manifeste communiste* qui la fait réfléchir sur les liens possibles entre la lutte des classes telle que conçue par Karl Marx et Friedrich Engels et la libération de la population afro-américaine.

> « Tout ce qui m'avait semblé être une haine personnelle à mon égard, un refus inexplicable de la part des blancs[100] du Sud d'assumer leurs propres émotions, ou l'acquiescement borné des Noirs, tout cela était en fait la conséquence d'un système impitoyable qui vivait bel et bien en encourageant l'envie, la compétition et l'oppression d'un groupe par un autre. »[101]

Au même moment, A. Davis commence à devenir active au sein d'une organisation de jeunesse marxiste-léniniste associée au PCUSA, *Advance*. C'est donc de New York qu'elle verra s'amplifier le mouvement pour les droits civiques, principalement dans le Sud et, notamment, en Alabama. Comme à d'autres moments de sa vie, A. Davis sera partagée entre l'envie de rejoindre instantanément les militants et celle de parfaire sa formation pour mieux comprendre les problèmes de son peuple. Un dilemme donc, entre son désir d'action pratique et impulsive d'une part, et, de l'autre, la tentation de théoriser et de comprendre par l'étude, pour n'agir que par la suite.

### 2. *Formation universitaire*

En 1961, grâce à une bourse, A. Davis part étudier à l'université de Brandeis[102] (Massachusetts), où elle découvre bientôt de nombreux penseurs : les existentialistes français et, surtout, Herbert Marcuse[103], avec qui elle étudiera plus tard. L'été suivant, elle entreprend

99 L'*Alabama Christian Movement for Human Rights* est créé en 1956. Il participe à toutes les grandes actions du mouvement pour les droits civiques, du boycott de magasins aux actions en justice. [Davis (T.), *op. cit.*, pp. 54-55.]

100 Il s'agit là d'un choix délibéré d'A. Davis de ne pas mettre de majuscules au mot « blanc ».

101 Davis (A.), *op. cit.*, p. 108.

102 L'université de Brandeis est la première université financée par la communauté juive aux États-Unis. Elle a toujours été un foyer de contestation et de militantisme depuis sa création en 1948.

103 Herbert Marcuse (1898-1979), philosophe et sociologue allemand. Membre de l'École de Francfort, H. Marcuse acquiert une renommée importante avec ses ouvrages Éros *et civilisation* (1955) et *L'Homme*

un voyage en Europe pour assister au huitième festival de la jeunesse et des étudiants à Helsinki. Cet événement, organisé en pleine guerre froide par la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD)[104], fut considéré, sans doute à juste titre, comme un instrument de propagande communiste. En tout cas, les services secrets américains le suivaient de très près. Après *Advance*, il s'agissait là du second contact d'A. Davis avec le communisme. À son retour aux États-Unis, elle sera d'ailleurs interrogée par le FBI sur sa présence au festival.

Son voyage en Europe lui donne l'occasion de passer quelques jours à Paris, où elle rencontre des jeunes de toutes les nationalités et, notamment, des Algériens. Cette confrontation avec le racisme anti-algérien en fin de guerre d'Algérie (1954-1962) la frappe considérablement par sa ressemblance avec les brutalités policières dont sont victimes les militants antiracistes dans le Sud américain. Ce racisme parisien a un impact sur sa compréhension du racisme international et du colonialisme, ainsi que de leurs connections avec le racisme anti-noir américain.

En 1963, A. Davis a la possibilité d'aller accomplir l'avant-dernière année de ses études de littérature française à Paris, à la Sorbonne. Ayant obtenu son diplôme de littérature française, elle désire étudier la philosophie et entre en contact avec H. Marcuse, lequel donne à ce moment-là un cycle de conférences à Brandeis sur la pensée politique européenne depuis la Révolution française. Leur rencontre sera déterminante dans le parcours d'A. Davis puisqu'un simple rendez-vous débouchera sur une rencontre hebdomadaire pour discuter d'un programme de lecture conseillé par le philosophe.

> « De loin, Marcuse semblait inaccessible. Je pense que c'était à la fois sa stature, ses cheveux blancs, son accent prononcé, son air extraordinairement confiant et la richesse de son savoir qui le faisaient paraître sans âge, la quintessence du philosophe. De près, c'était un homme aux yeux brillants de curiosité et au sourire frais, très positif. »[105]

L'année suivante, A. Davis part étudier la philosophie à Francfort, à l'Institut de recherche sociale dont avait émergé le mouvement appelé « École de Francfort »[106], qui

---

*unidimensionnel* (1968). En posant un regard très critique sur la société industrielle dominée par la technique, il devient la référence d'une génération qui peut jouer, selon lui, un rôle majeur dans le refus de cette société. [Labica (G.), « Marcuse Herbert », in Borlandi (M.), Boudon (R.), Cherkaoui (M.), Valhde (B.), dir., *Dictionnaire de la pensée sociologique*, Paris, 2005, p. 424.]

104 La Fédération mondiale de la jeunesse démocratique est créée en 1945 à Londres. Elle s'avère rapidement être une organisation communiste d'obédience soviétique.

105 Davis (A.), *op. cit.*, p. 127.

106 L'École de Francfort est le nom donné à l'Institut pour la Recherche sociale de Francfort. Max Horkheimer en définit les objectifs en 1931 : mener des recherches empiriques pour renouveler les problématiques du marxisme. Autour de lui sont rassemblés des chercheurs tels que T. Adorno et H. Marcuse. [Vincent (J.-M.),

regroupait des penseurs tels que Théodore W. Adorno et Herbert Marcuse. Francfort fut « une expérience de savoir intense »[107] où Angela Davis peut, d'une part, satisfaire son désir de connaissance philosophique et, d'autre part, s'investir dans des mouvements tels le SDS *(Sozialistischer Deutscher Studentenbund*) qui organise notamment des manifestations contre l'engagement américain au Vietnam. A. Davis ne restera que deux ans en Allemagne de l'Ouest bien qu'Adorno ait accepté de diriger sa thèse. En effet, dès le milieu des années 1960, une nouvelle forme de militantisme noir est apparue aux États-Unis. Le *Black Panther Party* est créé et le slogan du *Black Power* de plus en plus fréquemment scandé. Des personnes de sa génération ont décidé de prendre les armes et de se battre sur le terrain contre les inégalités raciales. Elle décide de se joindre à eux.

> « Plus les luttes qui avaient lieu chez moi s'accéléraient, plus je me sentais frustrée d'être forcée de les vivre par personnes interposées. Mes études avançaient, mes connaissances en philosophie s'approfondissaient, mais je me sentais de plus en plus isolée. J'étais si loin du terrain de la bataille que je ne parvenais pas à analyser les épisodes de la lutte. (...) C'était un équilibre difficile que celui que j'essayais de maintenir, et il était de plus en plus éprouvant de se sentir étrangère à la prise de conscience collective de mon peuple. »[108]

Angela Davis se trouve à la croisée des chemins, comme de nombreux intellectuels progressistes et influents de l'époque, et particulièrement des intellectuels noirs. Les privilèges économiques dont elle jouit et son niveau d'instruction ont un double effet sur sa personne. D'une part, ils l'éloignent des membres les plus marginalisés de son peuple ; de l'autre, ils lui permettent d'enrichir ses théories sur la libération noire en leur conférant une perspective internationale[109]. Tout en désirant continuer son travail universitaire mais se rendant compte que « son aptitude à accomplir quoi que ce fût dépendait directement de [sa] contribution concrète à la lutte »[110], elle rentre aux États-Unis et continue sa thèse avec Marcuse, qui enseigne à l'université de Californie à San Diego.

### 3. *L'engagement dans des organisations militantes*

Dès son arrivée à San Diego, A. Davis prend contact avec les leaders de la communauté noire. Mais, finalement, elle s'intègre dans l'organisation radicale des étudiants du campus qui, à ce moment-là, concentre ses actions sur l'opposition à la guerre du Vietnam. Suite à une

« Francfort (Ecole de) », in Borlandi (M.), e.a., *op. cit.*, pp. 277-280.]

107 Davis (A.), *op. cit.*, p. 134.

108 *Ibid.* p. 136.

109 James (J.), ed., *The Angela Y. Davis Reader*, Cambridge (Mass.), 1999, p. 3.

110 Davis (A.), *op. cit.*, p. 136.

manifestation, elle rencontre des étudiants noirs de l'université et décide avec eux de fonder l'union des étudiants Noirs[111]. Dans le cadre de cette nouvelle organisation, A. Davis, considérée comme la leader du mouvement, est amenée à rencontrer les membres d'autres groupements qui défendent les droits des Afro-Américains, notamment lors d'un rassemblement à Watts. C'est là qu'elle comprend que « derrière la façade de l'unité, (...) se cachaient de profondes divergences idéologiques et des conflits politiques explosifs, ou peut-être même des agents provocateurs. »[112]. Différents types de mouvements sont présents. Les organisations culturelles nationalistes revendiquent un nouveau style de vie pour le peuple noir, en prônant des solutions extrêmes ou plus modérées. Des groupes pseudo-militants soutiennent qu'il faut faire pression sur les institutions racistes pour qu'elles financent des programmes dont se chargeraient des membres de la communauté noire. D'autres encore pensent que le plus urgent est de développer l'esprit d'affrontement au sein de la population noire, sans pour autant préciser les objectifs concrets de leur action.

> « J'attendais trop, j'avais trop de besoins, et mon impatience à apprendre et à me plonger dans le mouvement m'avait aveuglée de passion. (...) [Je] découvris que nous n'avions sans doute réellement en commun que la couleur de la peau. Pas étonnant que l'unité fût fragile. »[113]

Parmi la myriade de mouvements présents à cette réunion, trois organisations marquent A. Davis. Il s'agit du SNCC, du PCUSA et du *Black Panther Political Party* (BPPP). Ce dernier est un « petit groupe d'encadrement qui pensait que son rôle était de développer les analyses théoriques du mouvement Noir et de créer des structures à l'intérieur du mouvement existant. »[114]. Il s'agit d' « un petit collectif de jeunes Noirs, dont la majorité appartenait à l'intelligentsia : des étudiants, des enseignants et un ou deux professeurs »[115]. Angela devient membre du BPPP en 1967. Peu de temps après, celui-ci devient le SNCC de Los Angeles (L.A. SNCC)[116], et A. Davis y est chargée de diriger une « école de la libération ». L'objectif est de promouvoir une prise de conscience « explicite et révolutionnaire »[117] de la communauté en améliorant son éducation politique par l'étude de divers sujets (les courants dans le

111 Davis (A.), *op. cit.*, p. 147.
112 *Ibid.* p. 149.
113 *Ibid.*
114 *Ibid.*, p. 151.
115 *Ibid.*, p. 153.
116 Le *Black Panther Party for Self-Defense* de B. Seale et H. P. Newton revendiquait l'exclusivité du titre de *Black Panther Party*. Le *Black Panther Political Party* accepta alors de devenir une branche locale du SNCC, suite à la proposition faite par les leaders nationaux de ce mouvement, S. Carmichael et J. Forman. Malgré cette nouvelle filiation, le L.A. SNCC reste une organisation autonome qui détermine elle-même ses intentions et ses objectifs.
117 Davis (A.), *op. cit.*, p. 169.

mouvement noir, les mouvements de libération dans le tiers-monde, les pratiques d'organisation de la communauté)[118]. Rapidement, le L.A. SNCC devient l'une des organisations les plus importantes de la communauté noire de Californie. Il entreprend diverses actions, à commencer par une lutte continue contre les brutalités de la police de Los Angeles.

En tant que membre du L.A. SNCC, A. Davis fait connaissance avec le machisme qui règne dans les organisations de défense des droits de la population afro-américaine. En effet, beaucoup de militants noirs « confondaient leurs activités politiques avec l'affirmation de leur virilité » en « insistant sur le fait que les femmes ne devaient pas jouer le rôle du leader »[119]. Au L.A. SNCC, les femmes gèrent le bureau mais ce sont les hommes qui dominent l'organisation en en étant les porte-parole officiels. Dans son autobiographie, A. Davis raconte comment, « au fur et à mesure que l'organisation devenait forte, les cadres profondément engagés se retrouvaient séparés des membres de l'équipe qui voulaient recueillir la gloire d'avoir fondé le SNCC sans en avoir les responsabilités. »[120]. En réalité, le noyau de l'équipe active est restreint : deux hommes et trois femmes. D'autres membres ne viennent qu'occasionnellement, lors de certaines réunions. Ce sont eux qui accusent les membres féminins d'un « coup d'État matriarcal »[121] alors que la prise d'importance des femmes au sein de l'organisation n'est que le résultat de la défection de certains membres masculins.

L'existence du L.A. SNCC n'est qu'éphémère. Selon A. Davis, les causes de la dissolution du groupe sont multiples. Outre la résistance interne des femmes contre le leadership sexiste des membres masculins, elle relève de deux autres facteurs : l'anticommunisme du bureau national de New York et ses tentatives de dicter la politique des sections locales. En effet, le centre national avait exclu du mouvement celui qui en était le membre le plus actif, Franklin Alexander, parce qu'il était également inscrit au parti communiste. Le nouveau président de la branche de L.A. exclura ainsi de nombreux membres de l'organisation, jusqu'à ce que la section locale s'éteigne.

Peu de temps après avoir quitté le SNCC, A. Davis devient membre du PCUSA en intégrant le Che-Lumumba Club, une cellule créée un an auparavant, en 1967. Uniquement composé de Noirs, le Club a pour objectif d'appliquer les principes marxistes-léninistes à la

118 Davis (A.), *op. cit.*, p. 169.
119 *Ibid.*, p. 151.
120 *Ibid.*, p. 167.
121 *Ibid*.

lutte de libération des Noirs. Il dirige avec succès des campagnes contre la brutalité policière et les exécutions dans les quartiers noirs. C'est en tant que membre du parti communiste qu'A. Davis a ses premiers contacts avec le *Black Panther Party* (BPP) de Los Angeles. Celui-ci l'approche afin qu'elle participe, avec un autre membre du Club, au programme d'éducation politique de la section locale. A. Davis définira toujours son affiliation au parti comme ambiguë, entre membre et compagnon de route, toujours à l'écart des contestations internes des *Panthers*. Son affiliation au *Black Panther Party* dure moins de deux ans, celle au PCUSA durera plus de vingt ans. L'adhésion d'A. Davis au parti communiste répond au besoin d'un collectif.

> « La révolution ne fut jamais pour moi 'quelque chose qu'il faut faire' avant de s'installer. (...) La révolution est une chose sérieuse, la chose la plus sérieuse dans la vie d'un révolutionnaire. Quand on s'engage dans la lutte, ce doit être pour la vie. (...) Flotter d'une activité à une autre [n'a] rien de révolutionnaire. (...) Le travail révolutionnaire sérieux est fait d'efforts persistants, méthodiques et collectifs pour organiser les masses dans l'action. »[122]

D'autres intellectuels noirs, comme W.E.B. Du Bois[123], avaient déjà incorporé la théorie marxiste dans leurs analyses de l'oppression de la population noire aux États-Unis. À leur instar, A. Davis sent que la libération noire sera impossible tant qu'elle restera séparée d'un mouvement ouvrier international contre le capitalisme, l'impérialisme et le racisme. La lutte pour la libération de masse doit être fondée sur une analyse de classe afin de détruire les fondations racistes du capitalisme. Cette conception est renforcée par le voyage qu'elle fait en 1969 à Cuba avec la délégation communiste.

> « Le voyage cubain avait marqué un point culminant dans mon existence. Je me sentais infiniment plus mûre politiquement, et il sembla que l'enthousiasme révolutionnaire sans limite des Cubains avait laissé une trace indélébile sur ma vie. »[124]

Ce sont entre autres les déficiences du nationalisme noir qui mènent A. Davis au PCUSA. L'idéologie nationaliste noire inspirait les Afro-Américains en exaltant l'existence d'un passé collectif africain et d'une « esthétique noire ». Mais, aux yeux d'Angela, cette approche essentiellement culturaliste ne tient pas assez compte des aspects économiques et

---

122 Davis (A.), *op. cit.*, p. 152.

123 W.E.B. Du Bois (1868-1963), sociologue, professeur, écrivain. Pionnier du mouvement des droits civiques, il participe à la fondation du NAACP. En insistant sur la complexité du « problème noir » et la diversité des domaines auquel il s'appliquait et en y intégrant les théories marxistes, la pensée de Du Bois préfigura les conceptions défendues par les multiples défenseurs des droits civiques dans les années soixante. [Holt (T.C.), « Du Bois W.E.B. », in Gates Jr. (H.L.), Higginbotham (E.B.), ed., *op. cit.*, vol. 3, pp. 73-78.]

124 Davis (A.), *op. cit.*, p. 195.

politiques de l'égalité noire et des droits de l'homme. De plus, s'intéresser au concept de race sans le rattacher aux considérations économiques, ethniques, de genre et de classe, revenait à supprimer les liens potentiels entre les Noirs et les autres peuples opprimés, qu'ils le soient pour des critères raciaux, sexistes ou autres.

Après Cuba, A. Davis rentre aux États-Unis pour retrouver son poste de maître-assistant au département de philosophie de l'UCLA (Université de Californie à Los Angeles). Mais, ce retour ne se fait pas sans peine. Jusque-là, A. Davis avait mené de front des études de philosophie et une activité politique intense, sans qu'une telle conjonction soit problématique. Mais à présent, ses projets personnels entrent en conflit avec ses obligations politiques. En effet, une polémique se déclenche autour de son appartenance au parti communiste. Après la parution de quelques articles accusateurs, le recteur du campus de Los Angeles reçoit l'ordre des autorités de l'université – sur l'injonction du gouverneur Ronald Reagan – de demander à officiellement à A. Davis si elle est membre du PCUSA. Cette démarche est fondée sur l'existence d'une clause édictée en 1949, en plein maccarthysme, qui interdisait la nomination de communistes à l'université. A. Davis répond à l'accusation en affirmant sans équivoque son appartenance au parti communiste, tout en protestant contre le fait que la question ait été posée. Suite à l'annonce de son éventuel renvoi, la mobilisation est générale. La faculté de philosophie et le PCUSA s'insurgent contre la mesure et reçoivent des lettres de menaces de la part des racistes et des anticommunistes. La sécurité d'Angela est renforcée, et bien plus encore après une première victoire devant les tribunaux, lesquels interdisent le renvoi pour des raisons politiques.

> « Le temps passait, et il apparut clairement que l'attaque que j'avais subie dans mon travail n'était que l'infime partie d'un plan qui visait à désarmer et à détruire la lutte de libération des Noirs et l'ensemble du mouvement radical. Le combat pour mon travail devait être relié à un combat plus étendu pour la survie du mouvement. »[125]

### 4. *L'engagement pour les prisonniers politiques*

La répression bat son plein dans l'ensemble du pays, les provocations policières à l'encontre des *Panthers* et de membres du PCUSA sont de plus en plus fréquentes ; de leur côté, les collectifs noirs continuent à se battre contre l'injustice, notamment en organisant des meetings pour libérer certains de leurs membres emprisonnés. C'est en rencontrant un

125 Davis (A.), *op. cit.*, p. 203.

prisonnier noir et en l'aidant à préparer sa défense qu'Angela Davis se rend compte que la vraie manière d'être révolutionnaire est de soutenir les « sœurs et (...) frères emprisonnés ».

> « Les heures que je passais avec lui me fascinaient, et j'eus pour la première fois connaissance des transformations que subissaient les prisonniers. Une nouvelle conscience politique s'était enracinée. (...) Les prisonniers – et surtout les prisonniers Noirs – commençaient à réfléchir sur la façon dont ils étaient arrivés là (...). Ils commençaient à saisir la nature du racisme et des préjugés de classe. »[126]

Au même moment, au début de l'année 1970, A. Davis commence à s'investir dans la défense des frères de Soledad : George Jackson, Fleeta Drumgo et John Clutchette, trois détenus noirs de la prison de Soledad (Californie). En plus de leurs chefs d'accusation respectifs, ils étaient présumés coupables d'avoir assassiné un garde de la prison. Peu de temps auparavant, celui-ci avait tué trois prisonniers noirs impliqués dans une bagarre, et les tribunaux avaient décrété qu'il s'agissait d'un homicide justifié. Les recherches d'A. Davis sur le dossier des frères de Soledad lui montrent combien le système pénitencier américain est pénétré de racisme. Les prisonniers font l'objet de provocations continuelles et, quand la ségrégation raciale n'est pas appliquée, c'est pour favoriser d'éventuelles bagarres.

Malgré ses nombreuses responsabilités – cours à l'UCLA, lutte pour la défense de son poste, militantisme au Che-Lumumba Club –, A. Davis décide de s'engager pleinement dans le Comité de défense des frères de Soledad.

> « La décision était prise. Trouver du temps était une question secondaire. Je pensai à mes réticences initiales. Comme il avait été présomptueux de ma part de mettre en balance mon travail et la vie de ces hommes ! À l'UCLA, je luttais en tant que femme Noire, en tant que communiste, en tant que révolutionnaire, pour mon droit au travail. Dans la prison de Soledad, George Jackson, John Clutchette et Fleeta Drumgo luttaient en tant qu'hommes Noirs, en tant que révolutionnaires, pour leurs *vies*. Même lutte. Mêmes ennemis. »[127]

Dans le cadre du Comité de défense, A. Davis se lie d'amitié avec la famille de George Jackson et particulièrement, avec le jeune frère de George, Jonathan. Les menaces de mort adressées à A. Davis sont tellement fréquentes que Jonathan devient son garde du corps, s'ajoutant ainsi à la protection offerte par la police du campus lorsqu'elle enseigne, et à celle fournie hors du campus par des amis, qui sont souvent porteurs d'armes acquises légalement par A. Davis. Rapidement, celle-ci est amenée à rencontrer le détenu, membre du *Black Panther Party*. À l'âge de 18 ans, G. Jackson avait été condamné à une sentence indéterminée

126 Davis (A.), *op. cit.*, p. 222.
127 *Ibid.*, p. 203.

d'un an de prison à la prison à vie parce qu'il avait été arrêté au volant d'une voiture impliquée dans le vol de 70 dollars à une pompe à essence. Quand il rencontre A. Davis, G. Jackson est en prison depuis dix ans et continue de clamer son innocence, car il ignorait qu'il conduisait une voiture liée à un délit. Ils deviennent amis intimes. Les deux militants entament une relation épistolaire qui ira au-delà du simple engagement politique pour la libération. En prison, G. Jackson écrit *Soledad Brother : the prison letters of George Jackson*. Chargée de relire le manuscrit, A. Davis dit que

> « Le magnétisme extraordinaire des lettres ne venait pas seulement de leur contenu ni de la façon dont elles traçaient l'évolution personnelle et politique de George pendant ces cinq dernières années – mais aussi de la manière si claire et si vivante dont elles articulaient la condition de notre peuple entre les murs des prisons et sa condition hors les murs. Et George formulait à plusieurs reprises, avec naturel et précision, les raisons pour lesquelles notre libération ne pouvait passer que par le socialisme. »[128]

En août 1970, les campagnes pour la libération des frères de Soledad battent leur plein. Le 7 août, alors qu'une affaire similaire passe au tribunal du comté de Marin, Jonathan Jackson décide d'agir, par amour pour son frère, mais aussi pour sensibiliser l'opinion publique aux conditions de vie dans les prisons et aux abus de l'État à l'égard des frères de Soledad. Ayant emporté des armes inscrites au nom d'A. Davis, il prend en otage le juge, le procureur et plusieurs membres du jury. Avec l'aide des prisonniers James McClain, William Christmas et Ruchell Magee, il amène les otages dans une camionnette garée dans le parking. Les gardes de la prison de San Quentin tirent sur le véhicule. Ils ne font que blesser l'avocat, les jurés et R. Magee mais tuent le juge Harley, W. Christmas, J. McClain et J. Jackson. Au moment des faits, A. Davis est en Californie, mais, les armes étant enregistrées à son nom, elle est désignée comme complice du meurtre. Plutôt que de se rendre aux autorités, A. Davis entre dans la clandestinité le 9 août 1970. Pendant deux mois, c'est la cavale. Angela est sur la liste des dix personnes les plus recherchées par le FBI[129]. Deux mois de chagrin, d'angoisse, de colère durant lesquels elle se cache, aidée par des amis. Le 13 octobre 1970, de retour à New York, Angela Davis est arrêtée et emmenée à la maison de détention pour femmes de la ville.

---

128 Davis (A.), *op. cit.*, p. 237.

129 En 1970, le FBI (*Federal Bureau of Investigation*) est dirigé par J. Edgar Hoover qui met en place COINTELPRO (*Counter Intelligence Program*, 1956-1971). Ce programme a pour objectif d'enquêter et de saper les organisations politiques dissidentes américaines. Les mouvements principalement visés étaient ceux qui comportaient des éléments politiques radicaux, qu'il s'agisse de groupes révolutionnaires (notamment, le BPP et le PCUSA) ou d'activistes non violents pour les droits civiques (le SCLC et Martin L. King Jr, par exemple). À cette époque, la police, aidée par les agents du FBI, avaient déjà assassinés plus de vingt révolutionnaires noirs du BPP.

### 5. *L'emprisonnement et le procès : un combat pour la liberté et le respect*

Commencent alors seize mois de détention. Seize longs mois au cours desquels A. Davis se battra pour ses droits de prisonnière contre un système raciste. Dès le début, elle est aidée par John Abt, conseiller juridique du PCUSA, et par Margaret Burnham, une amie d'enfance devenue avocate. A. Davis explique le système juridique des États-Unis en disant que

> « la préventive et la prison sont deux institutions totalement différentes. Ceux qui se trouvent en prison sont déjà condamnés à une peine. La préventive est un enfermement qui précède le procès, et pendant lequel les prévenus attendent d'être déclarés coupables ou innocents. (...) Le système des cautions étant par définition destiné à favoriser les gens relativement aisés, la préventive se compose surtout de ceux qui n'ont pas les moyens de payer la caution. Quant à la liberté sur parole (...), elle est lourdement entachée de racisme. »[130]

À New York, les avocats d'Angela bataillent pour qu'elle ait les mêmes conditions de vie que les autres prisonnières. En effet, à son arrivée, elle est détenue à l'étage 4b, le secteur de la prison réservé aux femmes souffrant de problèmes psychologiques. Ses avocats obtiennent qu'elle soit transférée parmi les détenues ordinaires mais, très rapidement, elle est emmenée dans une chambre isolée de toutes ses co-détenues. Les geôliers prétendent qu'il s'agit là d'une mesure de protection contre l'hostilité des détenues face à une communiste. Or, les actions de solidarité de ces dernières prouvent qu'il n'en est rien et Angela est à nouveau transférée parmi les autres prisonnières. Celles-ci connaissent et s'intéressent au combat d'Angela, autour de laquelle un réel esprit de communauté se développe.

En décembre 1970, l'extradition d'A. Davis en Californie[131] est décidée par la Cour suprême de Washington et mise en œuvre durant la nuit, afin d'éviter les manifestations de partisans qui se faisaient si nombreuses.

> « Le rituel théâtral de la répression se déroulait sous un feu mal nourri de torches électriques. New York retira ses menottes. La Californie apporta les siennes et les referma sur mes poignets. New York remit des documents. La Californie dirigea ses torches sur les papiers avant de les accepter dans l'approbation générale. New York abandonna mes vêtements et un sac de toile grise rempli de chaussures. La Californie les accepta comme si, en mettant la main sur mes biens, elle s'octroyait le contrôle de ma vie. »[132]

130 Davis (A.), *op. cit.*, p. 65-66.

131 La Californie était réputée pour être particulièrement redoutable en matière de répression. Elle continuait à appliquer la peine de mort.

132 Davis (A.), *op. cit.*, p. 73.

Arrivée à la prison du comté de Marin, il faut former une équipe juridique qui se chargera, entre autres, d'assurer la coordination entre le déroulement du procès et la campagne menée dans les rues[133].

> « (...) il était important que je participe directement à ma défense. Les preuves fournies contre moi étaient politiques : mes discours dans des meetings, mon rôle dirigeant dans le mouvement de masse pour la libération des frères de Soledad, mon adhésion au parti communiste. Mon engagement politique était en jeu, et c'était à moi de le défendre. »[134]

Dans la prison californienne, A. Davis est à nouveau maintenue isolée des autres prisonnières. Mais elle parvient à de petites victoires, comme celle d'avoir à sa disposition une cellule pour réunir son équipe juridique. Face à la solitude forcée, A. Davis s'investit à corps perdu dans son travail.

Le 5 janvier 1971, dans le dossier *The People of the State of California vs. Angela Y. Davis*[135], l'État traduit A. Davis en justice dans un petit tribunal du comté de Marin. Elle est accusée de meurtre[136], kidnapping et conspiration. Malgré l'absence de preuves suffisantes, la liberté sous caution ne lui est pas accordée, car les personnes accusées de crimes capitaux n'y ont pas droit. À côté de la bataille juridique se développe un mouvement de solidarité hors des murs de la prison, notamment avec la fondation du *National United Committee to Free Angela Davis* (NUCFAD) qui organise des meetings pour soutenir la cause d'Angela. Dans de nombreux pays, des comités de défense sont créés, témoignant de l'ampleur du mouvement.

Par l'intermédiaire du NUCFAD, A. Davis peut recevoir la visite de nombreuses personnalités du PCUSA, dont Bettina Aptheker. Fille de Herbert Aptheker, le directeur de l'*American Institute for Marxist Studies*, Bettina était l'une des dirigeantes d'*Advance* quand Angela en faisait partie. Sur la demande du Comité de défense en Grande-Bretagne, les deux militantes écrivent conjointement un livre rassemblant des textes sur Angela Davis, sa lutte et le mouvement pour la libération des prisonniers politiques. Il paraîtra sous le titre *If they come in the morning : voices of resistance*. Un des thèmes centraux est la « réévaluation nécessaire

133 Davis (A.), *op. cit.*, p. 253.

134 *Ibid*.

135 La procédure pénale américaine suit des étapes précises. Tout commence par une enquête de police. Si le prévenu est arrêté, il doit être averti de ses droits. S'il est décidé d'engager des poursuites, l'affaire est transmise à un grand jury qui vérifie le bien-fondé de la poursuite. Puis, quand il n'y a pas de négociation des charges, l'affaire passe en jugement devant un juge seul ou un juge et un jury. [Deysine (A.), *La justice aux États-Unis*, Paris, 1998, p. 84.]

136 Même si toutes les morts avaient été causées par des tirs de la police, tous les suspects furent accusés de meurtre.

de la définition traditionnelle de 'prisonnier politique', pour répondre au racisme »[137] qui s'intensifie.

> « Le livre devait élever la voix, non seulement pour les prisonniers politiques au sens strict du terme, mais aussi pour ceux qui étaient victimes, d'une manière ou d'une autre, du racisme de l'appareil judiciaire. »[138]

Au cours de ses mois de prison, A. Davis continue à écrire. En arguant que ce sont des outils pour sa défense, elle arrive à obtenir quelques livres. Sa correspondance avec George Jackson est à l'origine d'un essai intitulé *Reflections on the Black Woman's Role in the Community of Slaves*[139]. En effet, le prisonnier de Soledad croit à la thèse du matriarcat noir, conception qui s'appuie sur des rapports d'État datant des années 1960, notamment le rapport Moynihan. La critique d'A. Davis analyse l'exploitation du travail des Noirs, hommes et femmes, dans la communauté des esclaves. A. Davis fournit une des premières analyses basées sur l'entrecroisement du racisme, du sexisme et du capitalisme au sein de l'économie esclave et un des premiers essais de théorie féministe antiraciste dans le contexte de l'expérience noire en Amérique[140].

Le 21 août 1971, un an après la mort de Jonathan Jackson, son frère, George, âgé de trente ans, est tué par un garde de sa prison, meurtre considéré comme un assassinat politique par la majorité des activistes. La nouvelle affecte profondément les militants noirs, pour lesquels George Jackson représente un symbole de leur lutte.

Le combat d'Angela Davis continue. En Californie, il n'y a que peu d'endroits où un Noir peut espérer avoir un procès équitable. L'équipe juridique voudrait donc pouvoir déplacer le procès dans le comté d'Alameda, davantage mélangé racialement, mais l'État transfère le dossier dans le comté de Santa Clara, se garantissant ainsi la probabilité d'un jury uniquement blanc et conservateur. Cependant, l'affaire est suivie de près par un mouvement d'activistes et intellectuels progressistes qui pétitionnent sans relâche pour l'équité du procès et le respect des droits d'A. Davis. Les autorités de la prison du comté de Santa Clara, ainsi que le président Richard Nixon, le procureur John Mitchell, le directeur du FBI et le gouverneur Ronald Reagan sont submergés par des appels, télégrammes et lettres du monde entier, protestant

137 Davis (A.), *op. cit.*, p. 267.
138 Davis (A.), *op. cit.*, p. 267.
139 Publié dans *Black Scholar*, n° 4, décembre 1971.
140 L'essai connaît une diffusion importante dans le milieu universitaire des *Black studies* et des *Feminist studies* car il démonte les stéréotypes de la femme noire esclave.

contre les conditions de détention d'A. Davis et contre les entraves faites à la défense. Les craintes des avocats d'Angela Davis sont justifiées. En effet, le procès a lieu au cours d'une période de sévère répression du gouvernement à l'égard des radicaux et des révolutionnaires. Les procès faussés, montés sur base d'accusations criminelles falsifiées, sont nombreux. Malgré tout, il est fréquent que des campagnes nationales se mobilisent et conduisent les jurés à rejeter le dossier ou à prononcer des jugements favorables aux activistes.

En février 1972, la Cour suprême bloque l'application de la peine de mort[141], suite à quoi, le 23 février 1972, la mise en liberté sous caution est accordée à A. Davis[142], au vu de l'ampleur de la mobilisation publique. En avril 1972, le NUCFAD publie *Frame-Up*, un pamphlet de défense d'A. Davis qui soutient que celle-ci est poursuivie à cause de l'efficacité de son action de mobilisation des Afro-Américains pour soutenir des prisonniers politiques comme les frères de Soledad. Son arrestation et sa condamnation potentielle ne viseraient, en réalité, qu'à saper le mouvement radical.

La préparation du procès est un nouveau combat, notamment pour obtenir un jury impartial malgré les obstacles mis en place par la justice. En dépit des entraves, un peu moins de quatre mois plus tard, le 4 juin 1972, le jury rend son verdict : « non coupable ».

> « La famille, les avocats, les amis, les camarades, ceux qui travaillaient au comité et la plupart des jurés, tous, nous nous assîmes sur l'herbe du jardin. Je plongeai tout entière dans cet instant, cultivant le plaisir, l'amassant comme un trésor. Car je savais qu'il aurait la vie courte. Le travail, la lutte, l'affrontement nous attendaient comme un chemin caillouteux. Nous saurions le parcourir...
>
> Mais d'abord l'herbe, le soleil... et le peuple. »[143]

### 6. *Après la prison*

Après la fin du procès, le NUCFAD est rebaptisé *National Alliance against Racism and Political Repression*, et A. Davis en est la co-présidente. Actuellement, elle est professeur et présidente du département d'Histoire de la conscience à l'Université de Californie à Santa Cruz. Elle poursuit parallèlement sa carrière d'activiste, en s'investissant dans de nombreux combats sur lesquels elle publie régulièrement des articles. Ses écrits féministes antiracistes

141 Elle sera instaurée à nouveau en 1976.

142 Le refus antérieur de lui accorder la libération sous caution était basé sur le caractère capital des charges qui pesaient sur A. Davis. À présent que la peine de mort est abolie, il n'y a plus de crime capital, la libération sous caution devait donc être accordée immédiatement.

143 Davis (A.), *op. cit.*, p. 341.

restent probablement sa contribution la plus importante à la pensée féministe. Ils lui confèrent un élan nouveau alimenté par une analyse antiraciste ainsi que par une analyse de classe. Selon A. Davis, le mouvement féministe des années 1960 et 1970 n'était pas attirant pour les militantes non-blanches (noires, chicanas, asiatiques, amérindiennes), et ce malgré le fait que les différents mouvements antiracistes et nationalistes comportaient des hiérarchies de genre. A. Davis prône non pas un féminisme mais l'apparition de féminismes différenciés, suite à l'évolution de la théorie et de la pratique féministes. Parmi de nombreux titres, citons *Women, Race and Class* (1981), *Violence against Women and the Ongoing Challenge to Racism* (1985) et *Women, Culture and Politics* (1989). Ses études récentes concernent principalement le système carcéral aux États-Unis qu'elle dénonce violemment. Parmi elles, *Are Prisons Obsolete ?* (2003) et *Abolition Democracy : beyond Prisons, Torture, and Empire* (2005).

A. Davis restera membre du PCUSA jusqu'en 1991. Elle se présente même comme vice-présidente du candidat communiste aux élections présidentielles de 1980 et 1984. En 1991, elle participe à la fondation des *Committees of Correspondence for Democracy and Socialism*, une aile dissidente du PCUSA qui prône, en réaction à la dislocation de l'URSS, un certain rejet du léninisme.

Angela Davis a écrit énormément depuis trente ans, et cependant elle reste surtout connue pour le rôle qu'elle a joué dans le cadre du mouvement révolutionnaire contre la politique raciale américaine. Dans l'imaginaire populaire, son image prévaut sur ses écrits. Mais, même si aujourd'hui, le *Black Panther Party* et le parti communiste sont souvent considérés comme des organisations quelque peu dépassées, A. Davis continue de se battre pour ses idéaux, pour la liberté, le respect et les droits, en restant fidèle à cette phrase de Marx issue son essai, *Thèses sur Feuerbach* : « Les philosophes ont interprété le monde de diverses façons. Ce qui importe, toutefois, c'est de le changer »[144].

144 Cité in James (J.), ed., *op. cit.*, p. 19 (traduit par nous).

## B. Le personnage d'Angela Davis, fruit de l'américanisation et de la contre-culture[145]

Après avoir parcouru la vie d'Angela Davis, il nous semble important d'inscrire le personnage dans son époque, une époque qui oscille entre fascination et rejet de total des États-Unis.

L'américanisation est un terme qui recouvre des réalités diverses. Une définition générale nous est donnée par Dominique Barjot dans son introduction à la publication des actes d'un colloque sur le sujet. Selon lui, l'américanisation est

> « la généralisation d'un mode de vie, d'une civilisation née outre-atlantique par fusion d'apports multiples eux-mêmes venus, pour l'essentiel, d'Europe. (...) [Elle] résulte d'un transfert vers l'Europe occidentale des méthodes de production, des modèles de consommation, du mode de vie, des pratiques socio-culturelles ou des cadres de pensée nés ou adoptés originellement aux États-Unis. »[146].

Cette définition peut être enrichie par une nuance qu'apporte George McKay. Être américanisé, ce serait avoir acquis les codes culturels permettant de « comprendre les produits culturels américains comme si l'on était américain »[147].

Phénomène apparu au XIX^e^ siècle, l'américanisation connaît un essor particulier après la Seconde guerre mondiale. À la fin du conflit, face à une Europe détruite par cinq années de guerre ou d'occupation, les États-Unis, grands vainqueurs avec l'Union soviétique, se posent en modèle de réussite à tous les niveaux (économique, social, culturel, conceptuel). L'aide américaine pour la reconstruction du vieux continent s'organise et avec elle, les méthodes et modes de pensée américains se propagent. Avec le début de la Guerre froide (1948), les deux blocs tentent d'accroître leurs zones d'influence respectives ; l'Europe est, dans cet objectif, un enjeu particulier. Les positions stratégiques des puissances Est et Ouest se fixent avec la conclusion des alliances militaires (OTAN en 1949 et Pacte de Varsovie en 1955). Cette

---

145 Barjot (D.), « Introduction », in Barjot (D.), Réveillard (C.), dir., *L'américanisation de l'Europe occidentale au XX^e^ siècle. Mythe et réalité. Actes du colloque des Universités européennes d'été, 9-11 juillet 2001*, Paris, 2002, pp. 7-37 ; Eudes (Y.), *La conquête des esprits. L'appareil d'exportation culturelle du gouvernement américain vers le tiers monde*, Paris, 1982 ; Harouel (J.-L.), *Culture et contre-cultures*, Paris, 1998, pp. 1-11 ; McKay (G.), *Yankee go home (& take me with u) : Americanization and popular culture*, Sheffield, 1997, pp. 12-53 ; Stephan (A.), « Cold War Alliances and the Emergence of Transatlantic Competition : an Introduction », in Stephan (A.), ed., *The Americanization of European culture, diplomacy and Anti-Americanism after 1945*, New York, 2006, pp. 1-20 ; Van Deburg (W.L.), *New Day in Babylon (...)*, pp. 11-62.

146 Barjot (D.), *op. cit.*, p. 7.

147 McKay (G.), *op. cit.*, p. 14 (traduit par nous).

situation de Guerre froide est donc la force motrice des relations entre l'Europe et les États-Unis. L'Amérique s'engage en Europe dans différents domaines : militaire, politique et économique d'abord ; ensuite, et par conséquent, culturel, la dimension économique s'étant diffusée dans tous les secteurs de la société. Cette américanisation sera généralisée en Europe mais ne sera jamais dominante. Des pays y résistent, d'autres sélectionnent, adaptent, transforment les apports américains selon leurs identités nationales propres.

L'ensemble des auteurs consultés se rencontrent en général sur un point : le décalage qui existe entre l'Amérique telle qu'elle est imaginée par les Européens et la réalité des États-Unis. Cette vision est tantôt réductrice, tantôt construite de toutes pièces, formée autour d'images stéréotypées issues du mythe du « rêve américain ». Un espace utopique de désirs mais aussi de peurs se crée, régi par des valeurs de libération, de rêve, de jeunesse, parfois aussi de violence. Ce système exerce son influence tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de son cadre de production. Il joue aussi un rôle dans la vision qu'ont les Américains d'eux-mêmes, avec les déceptions que cela peut engendrer – le Willy Loman de *Death of a Salesman* en est l'exemple parfait[148].

Avec l'américanisation, c'est la culture de masse qui se propage dans le monde entier et, en tout premier lieu, en Europe. La société libérale de tous les possibles à l'américaine rencontre une Europe où milieux sociaux et formes spécifiques de culture sont encore intimement liés. De cette confrontation naîtra un changement du système culturel européen. Les frontières entre culture d'élite et culture populaire se gomment, les générations sont à présent sur un pied d'égalité face à la culture.

Au cours des décennies d'après-guerre, une évolution s'opère. La rhétorique de libération promouvant le modèle américain est peu à peu utilisée dans le cadre de discours soutenant un autre mode de pensée. L'américanisation, vue par certains comme libératrice, commence à être envisagée comme potentiellement annihilante. La génération des baby-boomers exprime sa frustration face à une société bourgeoise qui semble stagner. Dans le cadre des revendications des mouvements afro-américains, de la guerre du Vietnam et des mouvements estudiantins, une revendication générale ébranle les bases de la société américaine en remettant en cause ses fondements. Cette contre-culture rejette non seulement la civilisation mais aussi l'idée même de civilisation. Dans une société où les valeurs

148 MILLER (A.), *Death of a Salesman*, 1949.

spirituelles semblent écrasées par le matériel, il faut réinventer une culture et, avec elle, de nouvelles valeurs enfin égalitaires. Cette profonde remise en cause émane principalement des mouvements de gauche, voire d'extrême-gauche, qui légitiment la révolution comme seule voie de destruction du passé. Les structures sociales sont au centre des critiques puisqu'elles produisent cette culture majoritaire blanche et masculine où les minorités n'ont pas leur place. La contre-culture, lieu de contestation des positions sociales établies, est une lame de fond qui va bouleverser profondément la société, d'abord américaine, puis, par extension, européenne. Cette critique de l'ethnocentrisme occidental est le signe d'une rupture générationnelle qui se traduira dans différents domaines, notamment dans celui de la culture.

Angela Davis s'inscrit parfaitement dans son époque dont elle est à la fois un produit et un élément moteur. La société américaine des années d'après-guerre peut être caractérisée par une série de phénomènes et d'événements : les mouvements afro-américains pour les droits civiques, l'américanisation et la culture de masse, la Guerre froide, la guerre du Vietnam, la montée des contestations notamment étudiante et féministe. D'une manière ou d'une autre, le parcours d'Angela Davis est lié à ces moments de l'histoire des États-Unis.

Angela Davis naît dans un milieu afro-américain de classe moyenne, un milieu où la ségrégation est déjà affaiblie puisque ses parents ont tous les deux fait des études et qu'ils pourront permettre à leur fille d'en faire également, notamment en Europe. Néanmoins, A. Davis grandit dans un quartier où les tensions entre les communautés noire et blanche sont exacerbées, ce qui la confronte à ce problème américain qu'est le rapport entre les « races ». Le manque de cohérence entre cette réalité et le discours égalitaire et libéral à l'américaine la conduit tout naturellement à chercher des alternatives. Dans un contexte de Guerre froide, l'idéologie communiste semble une possibilité rêvée, d'autant plus que c'est un système de pensée qu'A. Davis a déjà côtoyé dans sa famille.

Durant ses années d'études aux États-Unis et en Europe, Angela Davis entre dans un milieu intellectuel à une époque où certaines revendications, notamment étudiantes, sont menées par des intellectuels. Ce monde brasse un ensemble de contestations propres à la contre-culture qui, dans les années soixante, en sont à leurs débuts. Angela Davis est étudiante en philosophie, élève de Marcuse. Sa sensibilité contestataire ne peut que s'épanouir dans les divers combats à mener. La guerre du Vietnam, les conditions de vie des Afro-Américains, la liberté des femmes sont autant de luttes qui correspondent à différents aspects de sa

personnalité. La profonde intellectualité d'Angela Davis couplée à son engagement communiste la mène logiquement à l'action sur le terrain, auprès de ses frères.

Par ailleurs, avec les années soixante, le mouvement des droits civiques se transforme et se mue en un mouvement dont l'influence dépasse la simple sphère politique. Le concept de *Black Power* est né et avec lui, l'idée de la spécificité de la culture noire par rapport à la culture blanche majoritaire. Le *Black Power* peut être considéré comme une philosophie pragmatique – et non anarchiste comme ont voulu le croire certains – qui déclare que le pouvoir doit souvent être arraché ou gagné et qu'il n'est que rarement partagé de plein gré. Différentes idéologies sont groupées sous l'expression « *Black Power* » mais une volonté leur est à toutes commune : les Afro-Américains doivent prendre leur destin en main. L'expression culturelle afro-américaine doit donc s'auto-déterminer afin de se construire une identité propre et indépendante. Le *Black Power* va se diffuser dans tous les secteurs de la culture, qu'il s'agisse des arts plastiques, de la mode ou de la musique. Le combat d'Angela Davis pour les Afro-Américains se situe dans ces optiques-là. Tout d'abord, la lutte comme moyen d'aboutir à ses objectifs, « la lutte politique, par le peuple en mouvement qui se battrait pour ceux qui se trouvaient derrière les murs »[149], notamment lorsqu'elle s'engage pour la libération des prisonniers politiques. Ensuite, la culture comme moyen de revendication. Angela Davis, vingt ans dans les années soixante, arbore une coupe de cheveux afro, symbole de rébellion à l'image du poing revendicateur des militants noirs américains.

Juxtaposer le contexte social, politique et culturel des années soixante et les dimensions multiples du personnage d'Angela Davis nous montre en quoi celle-ci est typiquement un personnage de son époque. Les années d'après-guerre seront celles d'une tentative d'américanisation profonde de l'Europe dans les sphères politique, économique, sociale et culturelle. Le mouvement parallèle de la contre-culture, qui émane notamment d'une attitude paradoxale d'amour-haine à l'égard de l'Amérique, se diffuse par les mêmes canaux. Dans cette époque de contacts intenses entre l'Europe et les États-Unis, les différents aspects ainsi que les formes que prendra la lutte d'Angela Davis sont déterminés par les influences idéologiques qu'elle subit, les milieux qu'elle traverse, les personnes qu'elle rencontre. Certes, tout engagement est le fruit d'une conjonction de paramètres souvent imprévisible, peu palpable et dépendant totalement des opportunités saisies ou manquées. Néanmoins, dans le cas d'Angela Davis, il faut constater qu'elle combine des attributs rarement réunis. Pensons,

149 Davis (A.), *op. cit.*, p. 246.

par exemple, à son engagement communiste. Schématiquement, une telle adhésion, conjuguée à sa réflexion intellectuelle profonde, lui permet de potentiellement toucher des ouvriers réunis autour des promesses libératrices de cette idéologie, mais aussi des universitaires déçus par un système capitaliste dans lequel ils ne se retrouvent plus. Active dans les mouvements afro-américains, elle y défend aussi la place de la femme. Une telle spécificité de combat lui permet d'être une figure représentative pour des cercles de militants dont les luttes peuvent être très différentes. Cette caractéristique peut probablement expliquer pourquoi son emprisonnement et son procès ont provoqué une telle levée de boucliers. La pluralité de son combat et de son personnage pouvait toucher des personnes issues d'horizons très divers, animés par des valeurs différentes et connaissant des parcours de vie extrêmement dissemblables.

# Partie II - L'affaire Angela Davis dans la presse belge

---

« La jeune militante de gauche est entrée à 19h15 dans la salle comble du tribunal. Avant de s'asseoir à la table de la défense, elle a levé le poing, salut du 'pouvoir noir'. Les 35 places réservées au public et les 30 réservées à la presse étaient toutes occupées. Deux cent autres journalistes se pressaient dans une salle contigüe pour suivre le procès sur un écran de télévision. »

*La Cité*, 28 mars 1972, p. 8.

« Le public et la cohorte de journalistes – 400 accrédités pour 40 places réservées à la presse sur un total de 70 disponibles – devaient se présenter au moins une demi-heure en avance pour subir la fouille et les contrôle de sécurité désormais traditionnels; »

*La Libre Belgique*, 28 mars 1972, p. 3.

Lorsqu'elle est arrêtée, en octobre 1970, Angela Davis bénéficie directement d'un soutien de son parti, le PCUSA. Grâce aux mécanismes de l'appareil communiste international, la cause de la militante noire se diffusera par-delà les continents et des personnes, communistes ou non, lui seront solidaires. Grâce à cette mobilisation intense, le public découvre Angela Davis, notamment parce que les journaux, quelle que soit leur tendance, couvrent l'affaire, suivent les retournements de situation, surtout quand débute le procès, en mars 1972. Pour comprendre quel écho trouve l'affaire Angela Davis en Belgique, l'utilisation de la presse belge est une première étape importante puisque ce média permet d'approcher les représentations transmises à la population via les différents organes de presse. En effet, même si les journaux ne prennent pas tous position et que certains ne publient que des articles purement informatifs, leur suivi de l'affaire les force à reconnaître qui, d'Angela Davis ou de ses détracteurs, disait la vérité. Si la neutralité n'est pas une prise de position, le souci de la vérité en est une par l'acceptation de l'honnêteté avant tout.

Notre analyse porte sur huit journaux que l'on peut regrouper selon leurs tendances idéologiques. Tout d'abord, un journal qui se veut indépendant des partis politiques : *Le Soir*. Ensuite, la presse catholique avec *Het Volk*, *La Cité*, *De Standaard* et *La Libre Belgique* et l'exemple du quotidien socialiste *Le Peuple*. Enfin, les deux hebdomadaires communistes, *Le Drapeau rouge* et *De Rode vaan*. Nous avons choisi d'aborder ces journaux selon cette répartition car, nous le verrons par la suite, le Comité de soutien à Angela Davis, constitué en mars 1971, sera composé de personnes issues de milieux idéologiques divers. Dans une volonté de pluralisme, il est important que l'ensemble des milieux de gauche soient représentés dans le mouvement de solidarité. C'est pourquoi nous envisagerons cette étude de presse selon les clivages politiques traditionnels afin de voir comment l'ambition du pluralisme apparaît ou non en filigrane.

Bien évidemment, il est important de mettre en perspective l'ensemble des données quantitatives que nous utiliserons. En effet, les journaux dépouillés n'ont pas tous le même tirage : ce critère est à prendre en compte lorsque l'on comparera le nombre d'articles parus dans les différentes publications et qui traitent de l'affaire Angela Davis[150].

| Publication | Tirage (année) |
|---|---|
| *Le Drapeau rouge* | 15 000 (1974) |
| *De Rode vaan* | Inconnu (estimé à 10 000) |
| *La Cité* | 29 650 (1972) |
| *Le Peuple* | 60 000 (1970) |
| *De Standaard* | ± 60 000 (1974) |
| *La Libre Belgique* | 155 000 (1970) |
| *Het Volk* | 217 340 (1970) |
| *Le Soir* | 272 513 (1970) |

150 Bens (E. de), op. cit., p. 127 ; Campé (R.), Dumon (M.), Jespers (J.-J.), op. cit., pp. 58, 103, 148, 250, 307. Ce chiffre est celui du groupe *Het Volk*. Il comprend donc également *De Nieuwe gids* et *De Antwerpse gids*.

## A. Un journal indépendant : *Le Soir*

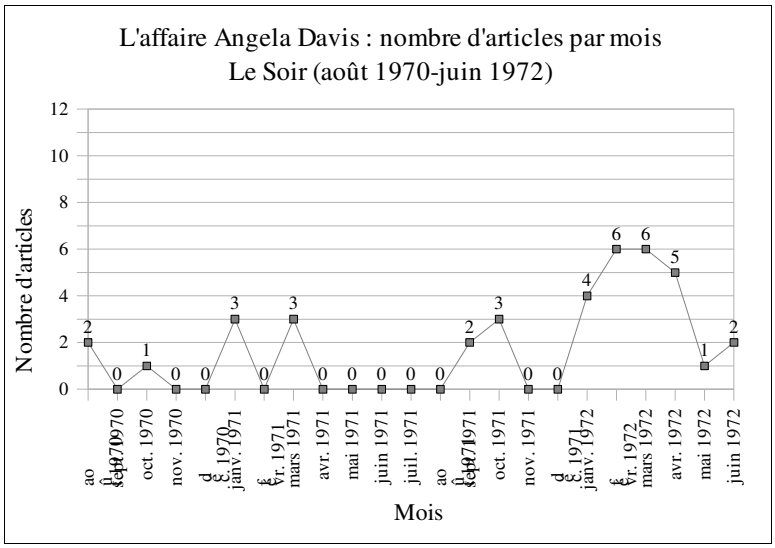


*Le Soir* suit inégalement l'affaire Angela Davis. 63% des articles traitant de le sujet paraissent de janvier 1972 à juin 1972, soit durant les six derniers mois d'une affaire qui en dura vingt-trois. C'est logiquement durant la période du procès que le quotidien couvre le plus fréquemment et le plus en profondeur l'actualité de la militante noire. Les articles les plus intéressants sont ceux qui offre une analyse de la situation. Ils sont minoritaires (sept sur trente-huit articles au total) mais informent le plus précisément sur les positions adoptées par le journal à l'égard d'Angela Davis et du problème racial aux États-Unis.

Dès l'arrestation d'Angela Davis, l'Union soviétique exprime son inquiétude face au danger que court la militante noire dans un procès considéré comme politique. Mais à la même époque, les nombreux procès à huis-clos de Juifs soviétiques ayant voulu s'enfuir de leur pays posent la question du respect des droits de l'homme en URSS. Lorsque des savants soviétiques exposent publiquement leurs craintes quant à l'équité du procès d'Angela Davis, la presse occidentale réagit face à ces accusations paradoxales. Dans un article du 5 janvier 1971, Christian-Guy Smal explique la situation, avec toutes les réserves nécessaires au maintien d'une position la plus objective possible.

> « Au moment où des Israélites risquaient la peine de mort pour avoir voulu quitter l'Union soviétique, des membres éminents de l'académie des sciences de l'U.R.S.S. (...) exprimaient au chef de l'Exécutif américain leurs doutes à l'égard de la justice des États-Unis. (...) Ces mêmes savants n'adressaient aucun message du même genre à M. Kossyguine, bien que quelques craintes – voire quelques doutes – fussent permis au sujet du sort des justiciables des

tribunaux soviétiques. »[151]

Il poursuit avec des propos modérateurs :

« Par leur intervention, les savants soviétiques ont voulu d'emblée politiser l'affaire (...) : peut-on comparer sans nuance le procès de Californie à celui de Leningrad ? »

Et de conclure

« est-ce une raison de mettre en doute a priori la capacité de la justice américaine de distinguer un délit politique d'un crime de droit commun ? »

Parce qu'il met en doute les arguments avancés par les savants soviétiques, le journaliste semble être en faveur des États-Unis, malgré une nette volonté de garder une position objective et de présenter les deux facettes de l'affaire. Ce désir de dépasser la simple relation d'événements est également présent quand *Le Soir* rend compte de la conférence donnée par Ishmael Flory[152], membre du PCUSA et vice-président du Comité pour la défense d'Angela Davis à Chicago, ainsi que de celle d'un juriste américain attaché à l'ambassade des États-Unis à Bruxelles[153]. Chaque article, considéré séparément, donne une claire indication de l'opinion du journal dans le cadre de l'affaire Angela Davis. En effet, *Le Soir* rapporte les propos d'I. Flory sur la « brillante intellectuelle marxiste » qui

« 'symbolise l'action des Noirs et des progressistes américains pour la liberté. Son emprisonnement est le fruit du racisme que le capitalisme maintient' ».

En citant I. Flory, sans ajouter des commentaires qui déforceraient son argumentation, le quotidien prend position pour la militante noire. L'article du lendemain, quant à lui, remet en cause les objections émises par la défense, en se basant sur la simple application des principes judiciaires américains. Ce procédé discrédite la défense ainsi que les recours qu'elle introduit et nuance donc la légitimité des avocats d'Angela Davis que l'on pourrait rapidement traiter de radicaux.

« la procédure reste secrète, afin de sauvegarder l'honorabilité d'une personne présumée innocente jusqu'à preuve du contraire. (...) Les membres du 'petit jury' pourront être récusés par la défense. »

Ces deux articles prouvent la volonté du quotidien de présenter plusieurs opinions sur le

151 C.-G. S., « Les États-Unis invitent des Russes au procès Davis », in *Le Soir*, 5 janvier 1971, p. 3.

152 « Des manifestations en Belgique pour la libération d'Angela Davis », in *Le Soir*, 5 mars 1971, p. 3. En mars 1971, la JCB invite Ishmael Flory afin qu'il témoigne des conditions de détention d'Angela Davis et alimente ainsi la solidarité à l'égard de la militante noire.

153 F.W., « Comment et pourquoi le Grand jury a inculpé Angela Davis », in *Le Soir*, 6 mars 1971, p. 4.

sujet traité. Néanmoins, l'absence de liens entre ces deux textes est étrange car elle ne permet pas au lecteur de se construire une opinion avisée sur les événements puisque les deux positions ne sont nullement mises en relation, offrant donc deux argumentaires autonomes.

Lors de la sélection du jury, le Comité de soutien belge à Angela Davis avait envoyé un juriste, Jean-Régnier Thys[154], en Californie en tant qu'observateur. Quand celui-ci revient de sa mission, il est interviewé par Christian-Guy Smal[155] sur la polémique autour des conditions du procès. Les conclusions que tire le juriste de sa mission d'observation sont les suivantes : l'inculpation d'Angela Davis est légale même si

> « on peut prétendre que la Justice a agi plus volontiers contre elle en raison de ses démêlés avec les autorités universitaires à la tête desquelles se trouve le gouverneur de Californie, Ronald Reagan. »

Par ailleurs,

> « il paraît certain que le respect des droits de l'homme a été assuré, tant pendant la période précédant le procès qu'actuellement. »

J.-R. Thys conclut en disant

> « qu'à la suite des conversations qu'il avait eues avec ses confrères américains, il était persuadé qu'Angela Davis était innocente »

Dans cet article, le journaliste questionne ceux qui mènent « un procès d'intention à la justice américaine » et cherche à comprendre ce qu'il en est réellement en recueillant le témoignage de l'observateur judiciaire belge. Selon Christian-Guy Smal, cette tentative d'analyser l'actualité en se détachant de l'événementiel pur était caractéristique de la rédaction du *Soir*[156].

Cette volonté d'objectivité, loin de tout parti pris, est à nouveau présente dans un article publié au début du procès[157]. Le journaliste reconnaît l'aspect passionnel que prend l'affaire :

> « Pour une partie de l'opinion publique sensibilisée par des appels angoissés et la constitution de comités 'ad hoc', le procès de la jeune militante d'extrême-gauche, Angela Davis, devait être avant tout le procès de la justice américaine. »

---

154 Jean-Régnier Thys (° Anvers, 15 février 1929) entre au Barreau de Bruxelles en 1951. Secrétaire général du Conseil des Barreaux de la Communauté européenne de 1964 à 1990, il a régulièrement été envoyé par la Ligue belge des droits de l'homme comme observateur judiciaire lors de procès politiques. [Entretien avec Jean-Régnier Thys, Linkebeek, 26 février 2009.]

155 C.-G. S., « Respect des droits de l'individu au procès d'Angela Davis », in *Le Soir*, 23 mars 1972, p. 3.

156 Entretien téléphonique avec Christian-Guy Smal, 12 janvier 2009.

157 Christian-Guy Smal, « Angela Davis : le procès de qui ? », in *Le Soir*, 2-3-4 avril 1972, p. 3.

Malgré le contexte dans lequel se déroule le procès,

> « la question n'est plus de savoir si Miss Davis est Noire ou Blanche, conservatrice ou communiste, mais si la matérialité des faits est bien établie (...) [en faisant] abstraction de toute passion et de toute idée préconçue. »

Le journaliste n'avance aucun verdict quant à l'issue du procès mais espère que les

> « douze Américains qui ne sont ni l'un [noir], ni l'autre [communiste], sont capables, au-delà des passions et des campagnes idéologiques, de dire loyalement si une jeune femme accusée de crime est coupable ou non coupable. »

L'ensemble de ces extraits nous permet d'affirmer qu'avant toute chose, *Le Soir* veut rester objectif dans son traitement de l'affaire Angela Davis. En tentant régulièrement de confronter les opinions sur les différents retournements de situation, il laisse au lecteur la possibilité de se former sa propre opinion sur la militante noire. Le déroulement du procès tourne à la faveur d'Angela Davis ; en toute logique, les propos du quotidien s'orientent dans cette voie-là. Sur les questions internationales, la position du *Soir* n'était pas monolithique. En effet, tout en étant défavorable à la guerre du Vietnam, le quotidien était plutôt opposé au communisme et ne rejetait pas en bloc les États-Unis[158]. Ces opinions ne sont que peu perceptibles dans les articles sur Angela Davis. L'utilisation d'un lexique neutre permet aux journalistes d'aborder cette actualité en l'analysant plutôt qu'en prenant parti.

## B. L'affaire Angela Davis dans des quotidiens belges de tendance catholique

Après avoir traité de divers aspects quantitatifs, nous nous pencherons sur le contenu des articles recensés en groupant les quotidiens catholiques dépouillés en deux catégories selon des tendances politiques spécifiques : *Het Volk* et *La Cité* d'une part, *La Libre Belgique* et *De Standaard* de l'autre.

### 1. *Analyse quantitative*

Les quotidiens catholiques dépouillés suivent tous le déroulement de l'affaire Angela Davis mais pas de manière égale. Pour chaque journal, le nombre d'articles augmente à partir de février 1972, moment de la sélection du jury, ou de mars 1972, lorsque le procès en lui-même commence.

158 Entretien téléphonique avec Christian-Guy Smal, 12 janvier 2009.

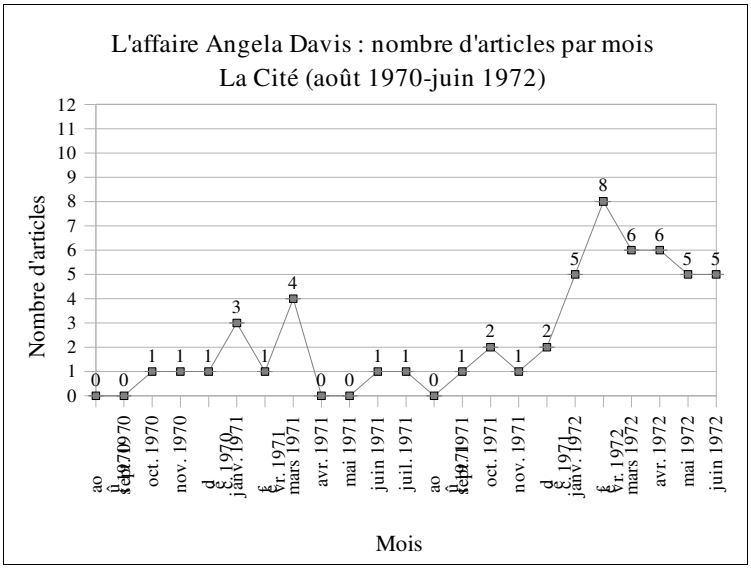


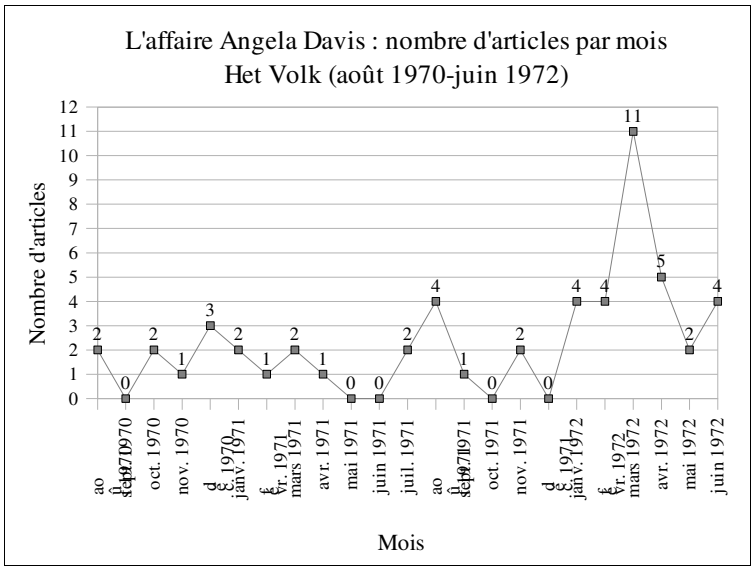


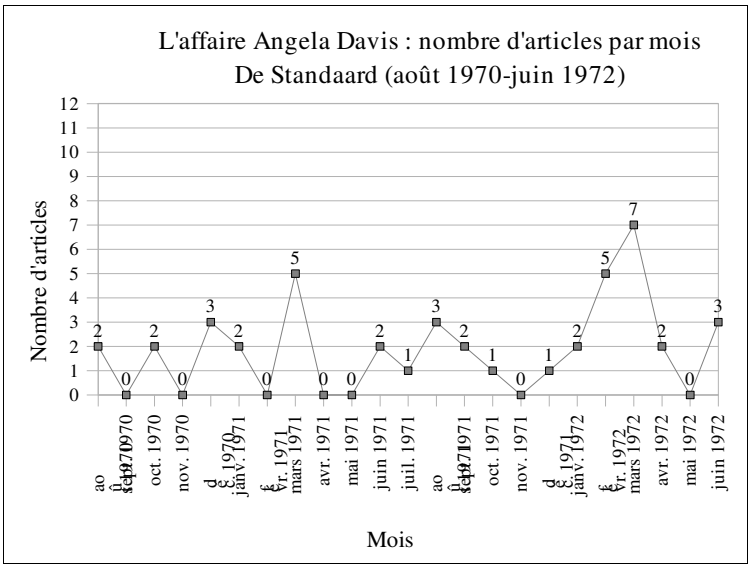


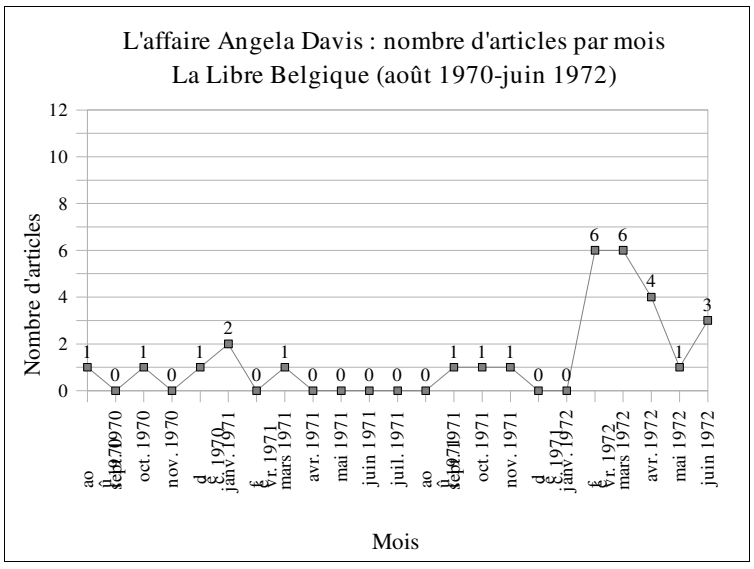


Le suivi réel de l'affaire varie selon les tendances des journaux. En effet, on peut remarquer que *Het Volk* et *La Cité*, quotidiens démocrates-chrétiens donc situés à gauche du pilier catholique, suivent l'actualité de la militante noire de façon intensive. Ils publient respectivement 53 et 54 articles concernant Angela Davis, qui traitent directement de l'affaire ou d'un sujet apparenté, tel que la lutte des Afro-Américains, où le cas de la militante sert d'exemple parmi d'autres. *De Standaard* suit régulièrement l'affaire Angela Davis mais le nombre d'articles publiés, 43, est moins important que dans

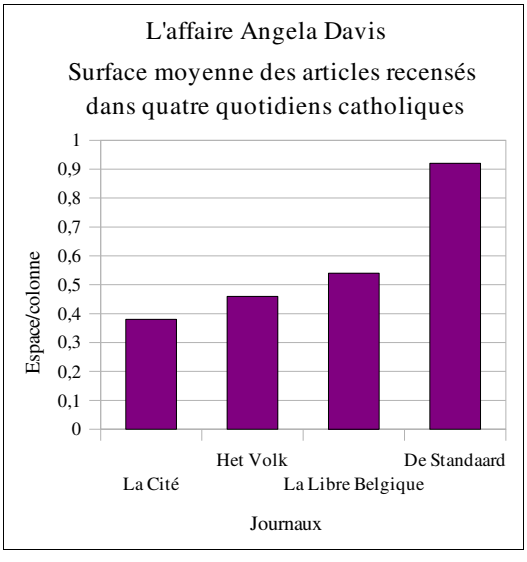

les deux quotidiens démocrates-chrétiens. *La Libre Belgique*, elle, ne couvre que très partiellement l'actualité de l'affaire jusqu'au début du procès, moment où elle suit et détaille toutes les étapes de la procédure judiciaire, du choix du jury aux arguments avancés par les deux parties.

En ce qui concerne la surface prise par les articles des quotidiens catholiques, il est intéressant de constater que, dans les journaux qui suivent l'affaire de manière plus éparse, les articles recensés sont en moyenne plus longs que dans les quotidiens qui couvrent très régulièrement l'actualité d'Angela Davis. *La Cité* et *Het Volk* publient plus souvent des dépêches d'agences que des articles de fond, ce qui explique la brièveté des informations et le peu d'espace nécessaire dans le journal.

### 2. *La gauche du pilier catholique :* Het Volk *et* La Cité

*Het Volk* et *La Cité* suivent l'affaire de façon intensive, principalement en publiant des articles d'information pure sans analyse ni prise de position, favorable ou défavorable à Angela Davis. *La Cité* mentionne l'organisation de conférences de presse, notamment celle donnée par Fania Davis. Dans un article du 12 octobre 1971[159], le journaliste rapporte les arguments avancés par la sœur d'Angela Davis : c'est une prise de position en soi.

> « Ce ne sont pas seulement les Noirs, en effet, mais de plus en plus de Blancs (dont des gens d'Église, des médecins, des syndicalistes actifs) qui, selon Fania Davis, s'activent à défendre la militante noire, face au problème de la répression politique qui, aux U.S.A. semble s'aggraver (...) »

De plus, dans le chapeau, Angela Davis est décrite comme

> « l'héroïne ou tout au moins (...) le symbole d'un certain scepticisme dont l'opinion américaine est la proie, guerre du Vietnam, affaires raciales et autres questions civiques. »

Quant à savoir s'il s'agit d'un procès politique,

> « Fania Davis a reconnu que si sa sœur a épousé une certaine cause politique, elle est en prison parce qu'elle est Noire et communiste, mais que même des Blancs, même des bourgeois viennent à son secours, Angela Davis étant devenue aussi, au-delà du racisme et de l'anticommunisme, le symbole d'une certaine défense des droits civiques et de la démocratie, en sorte que son cas ne mobilise plus seulement les 'forces de gauche'. »

Cet article témoigne d'une nette volonté de montrer que la cause d'Angela Davis est

159 J.B., « Angela Davis, symbole d'un certain traumatisme américain », in *La Cité*, 12 octobre 1971, p. 4.

celle de tous, que l'on soit ou non de gauche – comprenez, que l'on soit ou non communiste – et que l'on soit ou non Noir. L'acquittement d'Angela Davis est donc d'intérêt public car il signifierait que les États-Unis et leur justice sont encore démocratiques.

Nous pouvons tout de même peut-être émettre l'hypothèse que *Het Volk* serait plutôt favorable à la cause d'Angela Davis, ainsi qu'en témoigne la publicité faite pour le magazine *Spectator* dans lequel est publié un article intitulé « Angela Davis als Dreyfus »[160]. Dreyfus est bien évidemment l'archétype de l'intellectuel accusé à tort pour couvrir d'autres personnes. Son procès est probablement le premier procès politique et le premier exemple de mobilisation populaire au cours de l'histoire contemporaine. Il y a donc là, à peine dissimulée, une prise de position.

### 3. *Des quotidiens de la droite catholique :* La Libre Belgique *et* De Standaard

*La Libre Belgique* et *De Standaard*, eux, prennent plus franchement position mais de façons totalement différentes.

Les articles publiés par *La Libre Belgique* sont assez clairs quant à la position adoptée : d'une part, une liberté de juger en posant des questions, en n'affirmant jamais une position définie et définitive ; d'autre part, un refus de la révolution et de la propagande révolutionnaire.

L'analyse des articles recensés dans *La Libre Belgique* montre une évolution de la position du journal en ce qui concerne l'affaire Angela Davis. En août 1970, *La Libre Belgique* rend compte des faits, en y ajoutant parfois une note sensationnaliste.

> « 'Prenez toutes les photos que vous voulez ! Nous sommes des révolutionnaires !' cria en le menaçant de deux revolvers, le tueur, un Noir venu pour délivrer un de ses amis en plein tribunal »[161]

En recoupant le récit de *La Libre Belgique* avec d'autres sources, on se rend compte que les événements rapportés ne sont pas toujours corrects, ce qui pose la question de la fiabilité des dépêches d'agence reçues ou du traitement que le quotidien belge en fait. Lors de l'arrestation d'Angela Davis, le journaliste raconte qu' « Angela avait apporté des armes dans

160 « Angela Davis als Dreyfus », in *Het Volk*, 17 mars 1972, p. 3.
161 « Tuerie au palais de justice de San Rafaël », in *La Libre Belgique*, 10 août 1970, p. 3.

la salle du tribunal et les avait lancées aux accusés qui s'en servirent contre les gardes. »[162]. Ceci est confirmé quelques mois plus tard : « Angela Davis ne se contente pas de faire des discours. Il y a quelques mois, elle a organisé l'attaque d'un tribunal où passaient en jugement deux militants noirs »[163]. Ce dernier commentaire s'inscrit dans une comparaison entre les justices soviétique et américaine, alors qu'en URSS se déroulent les nombreux procès controversés de Juifs accusés d'avoir voulu fuir le pays. Qu'un groupe d'intellectuels soviétiques déclare « qu'Angela Davis ne [peut] pas être jugée équitablement par la Justice américaine » permet donc aux opposants de l'URSS de répliquer quant à l'équité des procès organisés en Union soviétique. Angela Davis n'est donc ici qu'un prétexte pour condamner la justice soviétique et démontrer en quoi celle des États-Unis reste équitable et libérale. En effet,

> « la justice américaine n'est peut-être pas parfaite, mais elle a toujours manifesté la plus grande indépendance à l'égard du pouvoir et n'a jamais hésité à mener au grand jour des procès forts délicats. (...) En Union soviétique, tous les précédents indiquent clairement qu'un seul discours d'Angela Davis lui aurait valu vingt ans de Sibérie, si pas davantage. »

Dès le début du procès (mars 1972), certains articles publiés dans *La Libre Belgique*, tout en ne s'avançant que peu sur la culpabilité ou l'innocence d'Angela Davis, présentent les arguments des camps opposés. L'article du 28 mars 1972 débute en exposant la situation : les jurés devront décider

> « si Angela Davis est le symbole – et la victime – d'une oppression politique sociale et raciale, ou si son militantisme l'a menée tout simplement à un acte criminel qui a coûté la vie à quatre personnes »[164]

L'article effectue ensuite un retour en arrière sur l'ensemble de l'affaire. Par ailleurs, l'accent est mis sur le caractère politique du procès : « Angela Davis répond de faits criminels, mais le procès est politique »[165]. Avec l'évolution du procès, les articles se font de plus en plus favorables à la cause d'Angela Davis mais en restant toujours en accord avec les valeurs défendues par le journal. La justice américaine est encore et toujours équitable ; la justice soviétique est critiquée en filigrane.

> « Ce qui est certain, c'est que le procès se déroule dans la plus grande liberté. Il paraît inutile de le faire remarquer, mais il est trop de procès, politiques ou non, qui offrent de par le monde

162 « Recherchée depuis plusieurs mois », in *La Libre Belgique*, 15 octobre 1970, p. 3.
163 « Justice soviétique justice américaine », in *La Libre Belgique*, 5 janvier 1971, p. 1.
164 « De la fusillade de San Rafaël au procès de la militante noire », in *La Libre Belgique*, 28 mars 1972, p. 5.
165 « Les jurés de San Jose (Californie) décideront si Angela Davis est une victime ou une criminelle », in *La Libre Belgique*, 28 mars 1972, p. 5.

> le triste spectacle d'une caricature de justice (...). »[166]

La militante noire est présentée de façon très positive telle une jeune femme réfléchie qui ne se laisse pas porter uniquement par un idéal révolutionnaire. Elle est

> « libre de se défendre comme elle l'entend. Elle peut même participer personnellement à sa défense et le fait d'ailleurs avec calme et intelligence. À son entrée dans le prétoire, (...) elle avait le poing levé, salut traditionnel des militants noirs. Mais jusqu'à présent, l'accusée s'est refusée à adopter l'attitude d'une héroïne. Elle s'est refusée à mépriser la justice officielle. »[167]

L'article de janvier 1971 sur les justices soviétique et américaine donne le ton. *La Libre Belgique* emploie le cas d'Angela Davis pour exposer ses vues à l'égard des États-Unis et de l'Union soviétique. Tous les articles de fond concernant l'affaire Angela Davis ne manqueront pas de rappeler le « climat (...) [de] sérénité étonnante » dans lequel se déroule le procès où « Angela Davis est libre de se défendre comme elle l'entend (...). Et cela n'est pas le cas partout »[168]. Elle réfute « avec intelligence (...) les accusations du procureur Harris, sans recourir à des tirades sur la révolution »[169]. Cette valorisation d'une certaine neutralité de la part de la militante, conjuguée avec l'affirmation constante de la liberté du procès, témoigne clairement de l'attitude de *La Libre Belgique* à l'égard des États-Unis, et par conséquent, de l'URSS. L'article publié lors de l'acquittement[170] ne fait que prouver une fois encore cette position du quotidien en s'insurgeant :

> « De quel droit les dirigeants soviétiques se permettent-ils de porter un jugement sur la justice américaine ? Au nom de tous les procès organisés par eux, contre des écrivains, des juifs, des adversaires politiques, procès expédiés dans des tribunaux où la presse, la presse libre, ne peut pas pénétrer ? »

La justice américaine y est applaudie car elle a su se montrer juste, contrairement à ce que disent des « révolutionnaires en chambre ». Donc, « la justice existe (...), celle qui s'appuie sur des faits et non sur des idées, voire des idéologies. ». Cette liberté qui a caractérisé le procès « fera, tant qu'elle existera, la grandeur des États-Unis », malgré tout ce que « les détracteurs aveugles de l'Amérique » peuvent dire. Si la lutte d'Angela Davis aboutit, « ce sera aussi parce que le système américain est équitable ».

---

166 « En toute liberté », in *La Libre Belgique*, 1-2-3 avril 1972, p. 5.
167 *Ibid.*
168 « Les jurés de San Jose (Californie) décideront si Angela Davis est une victime ou une criminelle », in *La Libre Belgique*, 28 mars 1972, p. 5.
169 « En toute liberté », in *La Libre Belgique*, 1-2-3 avril 1972, p. 5.
170 « L'acquittement d'Angela Davis : une preuve et une leçon », in *La Libre Belgique*, 6 juin 1972, p. 6.

En somme, Angela Davis est prise comme symbole de la justice et de la liberté, mais surtout comme preuve de l'équité du système américain qui permet une telle contestation, contrairement au système soviétique. A. Davis peut être utilisée comme telle parce que son personnage dépasse son adhésion au parti communiste et que ses discours sont autre chose qu'une simple rhétorique de propagande. À noter tout de même que dans *La Libre Belgique*, les problèmes raciaux sont présentés de façon atténuée. Il n'est que peu question de la dimension anti-raciste du combat d'A. Davis, davantage vu comme du radicalisme révolutionnaire, sans être rattaché à une idéologie autre que le communisme. Par ailleurs, quand il est question des rapports raciaux, ceux-ci sont exposés de manière pacifique, comme si le problème était en passe de se résoudre et que les relations entre les populations étaient quasiment apaisées.

> « Certes, si justice a été rendue à Angela Davis, cela ne signifie pas que tous les Noirs d'Amérique ne souffrent plus d'injustice. (...) Mais tant que la liberté existera aux États-Unis, les Noirs et les autres, tous ceux qui, bien que citoyens américains ne jouissent pas de tous les droits qui s'attachent à ce titre, peuvent espérer un jour les exercer. »[171]

Une majorité des articles concernant Angela Davis dans *De Standaard* sont des articles neutres écrits à partir de dépêches d'agences. Certains articles témoignent tout de même d'une certaine prise de position du journal, par deux caractéristiques : les sujets traités et le vocabulaire utilisé.

*De Standaard* mentionne plusieurs étapes importantes du mouvement de solidarité avec Angela Davis en Belgique. Le 11 mars 1971, est annoncée la création du Comité belge de soutien à Angela Davis[172], ainsi que les enjeux de la lutte et les projets concrets à mener. Le quotidien rend également compte de la conférence donnée par Ishmael Flory[173], membre du PCUSA et vice-président du Comité pour la défense d'Angela Davis de Chicago, ainsi que de celle d'un juriste américain à l'ambassade des États-Unis à Bruxelles[174]. L'intervention publique de ce dernier est une réponse aux propos tenus par Ishmael Flory lors de son séjour en Belgique. Les deux articles sont donc liés et présentent des points de vue opposés par rapport à l'affaire Angela Davis. Même si le contenu et les arguments opposés restent très

171 « L'acquittement d'Angela Davis : une preuve et une leçon », in *La Libre Belgique*, 6 juin 1972, p. 6.
172 « Belgisch Angela Davis-komittee opgericht », in *De Standaard*, 11 mars 1971, p. 7.
173 « FBI wil hoofd van Angela Davis », in *De Standaard*, 5 mars 1971, p. 16. En mars 1971, la JCB invite Ishmael Flory afin qu'il témoigne des conditions de détention d'Angela Davis et alimente ainsi la solidarité à l'égard de la militante noire.
174 « Jurist op VS-ambassade in Brussel : 'Komplot tegen Angela Davis is larie' », in *De Standaard*, 6-7 mars 1971, p. 10.

neutres, les titres choisis sont frappants car ils reprennent des propos des intervenants : Ishmael Flory dit « 'FBI wil hoofd van Angela Davis' » tandis que le juriste de l'ambassade américaine affirme que « 'Komplot tegen Angela Davis is larie' ». À la lecture néanmoins, on peut déceler une tendance favorable au cas d'Angela Davis.

> « *Volgens Ishmael Flory, (...) loopt de mooie en intelligente Angela gevaar de doodstraf te krijgen. (...) Angela verliest ook haar tijd niet : zij werkt in de Marin County-gevangenis vlijtig aan haar doctoraal proefschrift over Immanuel Kants analyse van het geweld tijdens de Franse revolutie. Een boeiend onderwerp.* »

> « *Op onze vraag of vrouwe justitia in de VS niet een beetje strenger voor wie zwart of arm is dan voor de bemiddelde blanke, zei een zegsman van de ambassade dat goede advokaten (...) heel duur zijn in de VS. Zo gaat het toch altijd : wie veel geld heeft, kan (...) de beste advokaten bijroepen. Maar de federale regering waakt er veel over dat de rechtspraak overal en voor iedereen met dezelfde maten en gewichten werkt.* »

La manière de qualifier la militante noire et de dénoncer le système élitiste américain dénotent la tendance du journal en faveur d'Angela Davis. Il n'est pas question de savoir si elle est coupable ou non, juste d'espérer que les droits de l'homme ne seront pas bafoués.

Cette disposition favorable à la militante se confirme dans l'article consacré à la venue de la sœur d'Angela Davis, Fania, en Belgique[175]. *De Standaard* reproduit de nombreux extraits de la conférence tenue par la sœur de la militante : cette simple citation des propos de Fania Davis, même sans commentaires partisans, prouve la volonté du quotidien de présenter l'ensemble des thèses à propos d'Angela Davis. Mais le vocabulaire utilisé permet de déceler une certaine tendance en faveur d'Angela Davis :

> « *[Fania Davis] hield (...) haar koele en rationele pleidooi [voor haar zuster]. (...) Want 'Angela zit in de gevangenis omdat ze zwart is en omdat ze kommuniste is. Ze is een politieke gevangene.'* »

D'autres traces de la position du quotidien flamand sont décelables lorsque le procès de la militante est qualifié de sordide[176] ou que des aspects de l'affaire sont raillés, tels que « *het Al Capone-achtige transport van New York naar de westkust* »[177]. Le ton reste généralement neutre et s'il prend position, ce n'est pas de façon sensationnaliste mais davantage en nuances, sans affirmer clairement le camp choisi.

---

175 « Fania Davis zoekt steun voor haar zuster Angela », in *De Standaard*, 12 octobre 1971, p. 6.
176 « Advokaat beschuldigd van moord in zaak 'Soledad brothers' », in *De Standaard*, 2 septembre 1971, p. 3.
177 H. Muys, « Angela Davis : symbool van de zwarte verzet », in *De Standaard*, 26-27 février 1972, p. 3.

Certaines conclusions générales peuvent être tirées de l'analyse de ces quatre quotidiens de tendance catholique. Tout d'abord, l'évolution du contenu des articles, phénomène logique au vu de la progression de l'affaire. Celle qui était une criminelle potentielle devient une figure de la lutte pour la liberté. Même si elle n'est pas toujours explicitement présentée comme la victime d'un complot politique, c'est une image positive de la militante que nous donnent à voir ces journaux. Angela Davis est « *de beste advocaat in de rechtzaal* »[178], elle présente sa défense « avec calme et intelligence »[179]. La théorie de l'accusation est qualifiée d' « *absurd* »[180] et *La Cité* de conclure : « que ce procureur (...) ne puisse concevoir qu'un homme et une femme, engagés dans un même combat politique (...) puissent aussi s'aimer, est une triste manifestation de la sécheresse de la justice qu'il prétend incarner »[181]. L'aspect communiste du combat d'Angela Davis n'est pas souvent mis en avant, ce qui peut s'expliquer par la tendance catholique, et souvent par conséquent antisocialiste, des journaux analysés. L'attitude à l'égard des États-Unis, elle, varie selon les quotidiens. L'acquittement de la militante noire est généralement vu comme une victoire de la justice américaine, preuve donc du bon fonctionnement du système.

### C. L'affaire Angela Davis dans le quotidien socialiste *Le Peuple*

Après la Seconde guerre mondiale, les questions internationales ne sont pas la première préoccupation du PSB. Cet état de fait permet aux journalistes de la rubrique internationale du *Peuple*, organe officiel du parti, de bénéficier d'une certaine marge de manœuvre en ce qui concerne l'actualité internationale[182].

La position du *Peuple* est donc à comprendre comme une position indépendante, soumise au flux des dépêches reçues et aux positions adoptées par les journalistes qui rédigent la rubrique de politique internationale.

Le quotidien socialiste couvre l'affaire Angela Davis de façon assez constante puisque assez souvent, quelques articles sont consacrés à la militante noire et à la procédure judiciaire. Les articles se font évidemment plus nombreux quand commencent la sélection du jury et le procès.

178 « Angela Davis pleit zelf », in *Het Volk*, 31 mars 1972, p. 5.
179 « En toute liberté », in *La Libre Belgique*, 1-2-3 avril 1972, p. 5.
180 « Angela Davis : teorie van aanklager is absurd », in *De Standaard*, 31 mars 1972, p. 3.
181 « Le procureur tente de démystifier la cause d'Angela Davis », in *La Cité*, 29 mars 1972, pp. 1 et 12.
182 Entretien téléphonique avec Robert Falony, responsable de la rubrique internationale du *Peuple* de 1961 à 1979, 29 mai 2009.

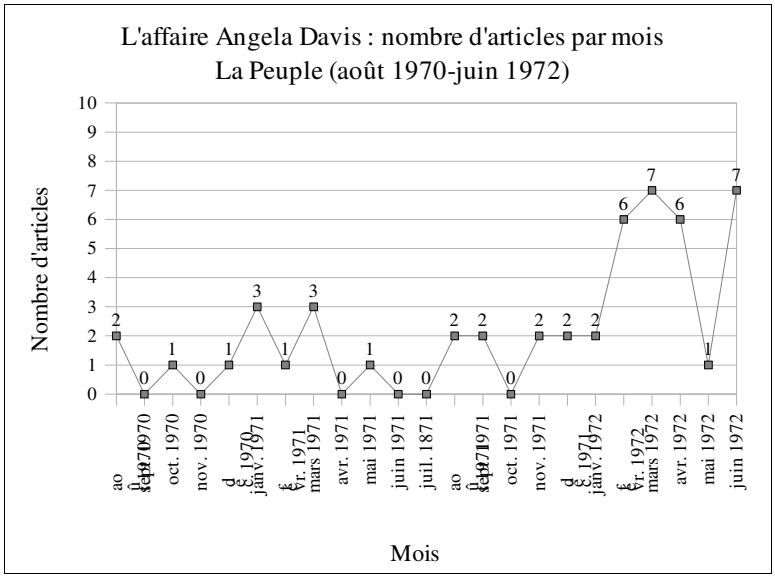


Les articles recensés dans *Le Peuple* varient considérablement quant au contenu. À côté d'articles engagés, on retrouve des articles purement informatifs dont se dégage une impression favorable à l'égard d'Angela Davis, qui n'est probablement due qu'à la tournure que prend l'affaire au cours des mois de procès. Certains événements importants de la mobilisation en Belgique sont rapportés, tels que la venue d'Ishmael Flory en mars 1971[183].

*Le Peuple* prend tout de même rapidement position, non pas sur la culpabilité potentielle d'Angela Davis mais sur l'affaire en général. En effet, dans un article de janvier 1971, Robert Falony affirme que :

> « (...) le fond du procès vise assurément, avec l'appartenance d'Angela Davis aux Panthères, le genre de solidarité active, agissante qui peut lier cette intellectuelle noire aux 'maudits' que traque le F.B.I. »

Et de conclure :

> « plus on parlera des procès politiques, (...) mieux cela vaudra et plus il sera difficile aux polices d'État de faire aboutir leurs machinations sans que le monde s'en émeuve.[184] »

Cette citation encourage la mobilisation pour l'affaire ou, tout au moins, interpelle l'opinion publique pour qu'elle reste consciente de ce qui se passe aux États-Unis, qu'elle n'y soit pas indifférente. Autre exemple, le 23 août 1971, dans un article sur la mort de George Jackson[185], les deux affaires sont accolées pour souligner leur similarité, leur caractère

183 « Pour sauver Angela Davis », in *Le Peuple*, 5 mars 1971, p. 5.
184 R[obert] F[alony], « Angela Davis et le F.B.I. », in *Le Peuple*, 6 janvier 1971, p. 1.
185 « De la (récente) mutinerie de San Quentin au procès d'Angela Davis », in *Le Peuple*, 23 août 1971, p. 3.

politique commun.

> « Le monde est petit : voici que de la révolte de San Quentin, nous jouxtons par ce biais le procès d'Angela Davis. Notons que George Jackson aurait été tué alors qu'il tentait de franchir une des cours de la prison »[186]

L'utilisation du conditionnel quant aux circonstances de la mort de G. Jackson met en doute la véracité de la version officielle et pousse au questionnement donc, éventuellement, à la mobilisation.

Certains commentaires nous permettent de déterminer quelle est l'attitude du *Peuple* à l'égard des États-Unis et de l'Union soviétique. L'article déjà cité du 6 janvier 1971 se positionne par rapport à certaines réactions de journaux belges à l'annonce de l'invitation de savants soviétiques au procès d'Angela Davis.

> « On peut, comme 'La Libre Belgique' de mardi, comparer les justices américaine et soviétique et conclure – ce n'est pas difficile – au bénéfice de la première, c'est-à-dire de la démocratie bourgeoise. Mais, (...) les procédés du F.B.I. ne sont pas plus sympathiques que ceux du K.G.B. Soviétique. »[187]

L'article dénonce ensuite l'emprise du « vieillard terrible » J. Edgard Hoover sur les présidents américains. Néanmoins, c'est davantage le FBI que les États-Unis en eux-mêmes qui sont accusés puisque la violence du FBI « accule pratiquement (...) [les Panthères] à des situations de violence extrême ».

L'article de Robert Falony du 2 mars 1972[188], en revenant sur les faits et les enjeux du procès d'Angela Davis, nous informe sur la position du quotidien à l'égard de nombreuses questions liées à la militante noire. Le système judiciaire américain est présenté comme discrédité par

> « trop de morts mystérieuses, et encore l'an dernier celle de George Jackson au cours de ce qui a été présenté comme une tentative d'évasion ; trop de scandales dans les prisons ; trop de répressions (...) »

Mais, la justice soviétique n'est pas en reste car les « internés d'URSS, intellectuels contestataires, [sont] infiniment moins 'coupables' qu'Angela ». Celle-ci est présentée comme « une jeune femme brillante devenue le symbole d'une lutte 'risquée' mais courageuse et désintéressée ». Son procès n'est

186 « De la (récente) mutinerie de San Quentin au procès d'Angela Davis », in *Le Peuple*, 23 août 1971, p. 3.
187 R[obert] F[alony], « Angela Davis et le F.B.I. », in *Le Peuple*, 6 janvier 1971, p. 1.
188 R[obert] F[alony], « Le procès d'Angela Davis », in *Le Peuple*, 2 mars 1972, p. 5.

> « ni un procès d'opinion, ni le procès d'une criminelle (…) [mais celui] d'une solidarité, celle qui lie si aisément des intellectuels radicaux à des rebelles en rupture de légalité ».

La manière dont est mentionné le PCUSA, « dont les déboires historiques et l'alignement servile sur Moscou sont bien connus », nous montre que ce n'est pas l'engagement communiste d'Angela Davis qui est valorisé ici mais davantage le soutien qu'elle donne, en tant que Noire intellectuelle, au mouvement noir, même si celui-ci est considéré comme très radical.

Le silence du *Peuple* à l'égard de la création du Comité de soutien est éloquent. Alors que de nombreuses personnes membres du PSB ou proches du socialisme belge ont signé des manifestes de soutien à la militante noire, *Le Peuple* ne rend que très peu compte de cette facette de l'engagement socialiste. Dans son article du 2 mars 1972, Robert Falony dit même que « la propagande des comités 'Angela Davis' de par le monde n'a pas été exempte de simplifications et d'outrances »[189]. Cette critique de l'attitude des comités de soutien ne peut s'adresser qu'au Comité belge puisque c'est vraisemblablement le seul avec lequel un journal belge peut avoir des contacts. Cette assertion doit être replacée dans un contexte d'anticommunisme généralisé. En effet, rapidement après la Seconde guerre mondiale, l'anticommunisme devient une des bases de l'identité des partis non-communistes[190]. Couplé à l'antisoviétisme, il s'agit en réalité de la seule attitude possible pour un parti qui veut arriver au pouvoir dans les pays occidentaux. Peut-on dès lors en déduire que l'opinion donnée par Robert Falony traduit celle du PSB ? L'affaire Angela Davis servirait-elle de prétexte pour dénoncer un contentieux plus profond entre le PSB et le PCB ? Peut-être pas. Mais les accusations de fond émises par le journaliste ne peuvent que déforcer le mouvement de solidarité dans l'esprit des lecteurs du *Peuple*. La prise de position mitigée de Falony traduirait-elle le malaise des socialistes face à la multiplication des groupes politiques de gauche ? L'ouvrage que publiera le journaliste trente ans plus tard[191] témoigne en tout cas de son antisoviétisme, davantage sans doute que d'un anticommunisme. Sans doute aussi la crainte de susciter des amalgames faciles n'est-elle pas étrangère au ton sur lequel Falony commente l'affaire Angela Davis. En effet, alors que le socialisme belge est secoué par l'émergence de groupes de gauche dissidents, un soutien inconditionnel à un membre du

189 R[obert] F[alony], « Le procès d'Angela Davis », in *Le Peuple*, 2 mars 1972, p. 5.

190 Delwit (P.), « L'anticommunisme comme instrument de mobilisation du Parti socialiste belge de 1945 à 1954 », in Delwit (P.), Gotovitch (J.), ed., *La peur du rouge*, Bruxelles, 1996, pp. 133-134.

191 Falony (R.), *Le Parti socialiste. Un demi-siècle de bouleversements. De Max Buset à Elio di Rupo*, Bruxelles, 2006, pp. 105-106.

PCUSA, réputé pour être très stalinien, serait peut-être trop incohérent par rapport à la ligne du parti. De plus, Robert Falony, responsable de la rubrique internationale du *Peuple*, fait partie d'un de ces groupes, *La Gauche*, de tendance trotskyste, et le reste même après le célèbre congrès des incompatibilités (1964)[192]. Cette double appartenance, ainsi que les réticences du PSB à l'égard d'un socialisme davantage de gauche, peuvent sans doute expliquer les propos épars et mitigés à l'égard du communisme américain et de l'URSS. Malgré tout, et contrairement aux journaux de tendance catholique, *Le Peuple* annonce la conférence donnée le 5 mars 1971[193] par Ishmael Flory, président du Comité de soutien de Chicago, en précisant que l'événement est organisé par la Jeunesse communiste. Cet article neutre reconnaît donc la participation des communistes au mouvement de mobilisation pour la cause d'Angela Davis et, en annonçant la soirée, valorise cette solidarité.

### D. L'affaire Angela Davis dans la presse communiste

La presse militante a ceci de particulier qu'elle fait partie intégrante de la culture politique en étant à la fois un vecteur de l'idée politique et un vecteur de sociabilisation. L'idéologie communiste prônant un idéal de masse, la presse représente d'autant plus un moyen idéal pour rassembler les foules autour de valeurs communes, par le truchement d'une même interprétation de l'actualité nationale et mondiale. La propagande passe essentiellement par ce média-là. En période de Guerre froide, et donc, d'insécurité voire de paranoïa de la part des communistes, consommer la presse du parti devient un réel devoir pour tout militant se définissant comme tel[194]. L'utilisation de ce type de presse comme source d'étude comporte des dangers à ne pas négliger et c'est pourquoi il est primordial de confronter les données recueillies pour comprendre les enjeux qui se dégagent des silences ou affirmations trouvés dans la presse.

Durant la période allant d'août 1970 à juin 1972, la presse communiste suit abondamment l'affaire Angela Davis. Il s'agit d'une cause de prédilection pour les communistes puisqu'en plein guerre du Vietnam, la militante noire ébranle, par son action, l'édifice américain. Le mouvement de solidarité en Belgique est lui-même composé de

192 Au congrès du PSB de décembre 1964, le président du parti déclare incompatible la qualité de membre du PSB et celle de dirigeant du MPW ou de collaborateur à *La Gauche* ou à *Links*. [Delwit (P.), « Le parti et le gouvernement. Les socialistes de la libération aux *Golden Sixties* », in Le Paige (H.), Delwit (P.), dir., *Les socialistes et le pouvoir. Gouverner pour réformer ?*, Bruxelles, 1998, pp. 247.]

193 « Pour sauver Angela Davis », in *Le Peuple*, 5 mars 1971, p. 5.

194 Naif (N.), « Quelques bases pour l'étude de la presse du Parti communiste de Belgique (...) », pp. 108-127.

nombreux communistes, il est donc logique que les organes du parti en rendent compte. Notons que globalement, le journal néerlandophone suit davantage l'affaire Angela Davis que l'organe francophone, surtout durant la période du procès (mars-juin 1972). Sans doute peut-on voir là l'influence de Koen Calliauw, rédacteur à *De Rode vaan* et par ailleurs, membre du Comité de soutien à Angela Davis en Belgique.

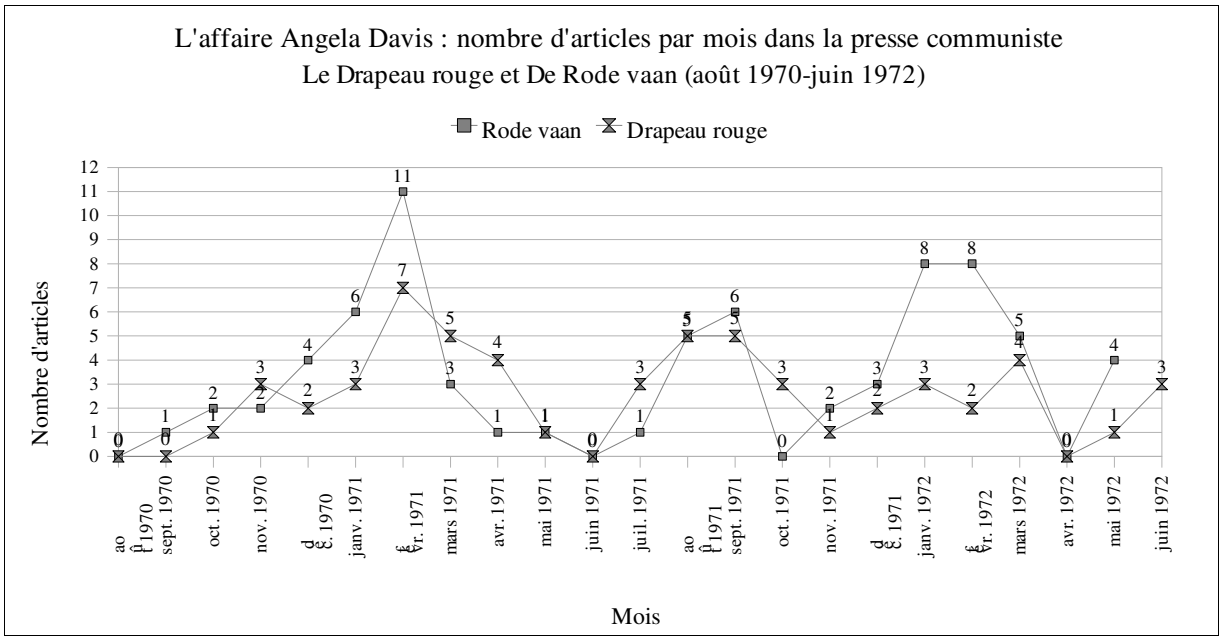


Outre une analyse globale de l'attitude de la presse communiste, nous nous pencherons quelque peu sur l'image donnée de l'action du Comité de soutien ainsi que de celle des Jeunes communistes (JC).

Les articles recensés dans *Le Drapeau rouge* et *De Rode vaan* sont de différents types. Les articles de fond côtoient les appels à la solidarité et les annonces d'actions organisées par les sections et les comités. Ils sont souvent accompagnés de photographies, qui sont aussi parfois publiées séparément, en tant que telles. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit principalement d'images d'Angela Davis, dans des prises de vues avantageuses et victorieuses, ou de manifestations qui ont eu lieu en Belgique ou ailleurs.

Le style des articles recensés est généralement accrocheur, direct et dynamique. Selon la longueur de l'article, le corps est parfois composé de considérations intellectuelles plus compliquées mais globalement, tous les articles se concluent par un paragraphe encourageant l'action, avec des phrases courtes, rappelant les tracts, et l'utilisation d'un lexique lié à la lutte. Les dernières phrases d'articles publiés à différents moments sont un bel exemple de cette

rhétorique :

> « Agir par des pétitions, des manifestations, la collecte de fonds pour l'envoi d'un observateur judiciaire... Agir pour briser les murs du silence, de l'indifférence, de la haine raciale. Agir par mille initiatives pour rendre la liberté à Angela. Et ne pas attendre : le procès commence le 1er novembre. »[195]

> « *Angela Davis steunen betekent druk uitoefenen op de reaktionnaire krachten, op de Amerikaanse ambassade, op de openbare opinie. Met alle middelen. Free Angela Davis !* »[196]

### 1. *Comment est présentée Angela Davis ?*

L'affaire n'a pas dû être considérée comme tellement importante lors des événements d'août. Après l'arrestation de la militante (octobre 1970), la solidarité communiste se met en place et se traduit, notamment, par un premier article dans le numéro d'octobre. Il s'agit d'une présentation de la militante où le parti pris est évident. Pour *De Rode vaan*, elle est « *een jongere, een zwarte van huid, een vrouw en kommunist* » et « *een simbool te meer in het groeiend verzet tegen het imperialisme* »[197]. *Le Drapeau rouge* parle de la « jeune et belle Américaine (...) qui n'a jamais caché ses sympathies pour les *Black Panthers*, ni pour le parti communiste »[198]. Les deux journaux mettent l'accent sur l'injustice du système américain où la police « a tendance à se montrer très discrète (et inopérante) quand il s'agit de crimes perpétrés contre les Noirs »[199]. Cette présentation de la militante noire est donc l'occasion pour les publications communistes de répéter leurs accusations envers le système américain capitaliste. Dans cette lignée-là, Angela Davis est un exemple parfait.

### 2. *L'action du Comité de soutien*

*Le Drapeau rouge* et *De Rode vaan* font état de la création du Comité belge pour Angela Davis en publiant des extraits du manifeste du Comité provisoire ainsi qu'une liste partielle de ses membres[200]. Par la suite, il est de temps à autre question du Comité de soutien, notamment lors de l'organisation de manifestations ou de conférences. Les appels de fonds pour les diverses actions du Comité ne sont pas très fréquents, sauf quand il s'agit d'envoyer un juriste en tant qu'observateur au procès.

---

195 « Le message de Fania Davis », in *Le Drapeau rouge*, 15 octobre 1971, p. 4.
196 Koen Calliauw, « Angela Davis », in *De Rode vaan*, 7 janvier 1971, p. 10.
197 « Angela Davis », in *De Rode vaan*, 22 octobre 1970, p. 18.
198 « Une noire américaine », in *Le Drapeau rouge*, 23 octobre 1970, p. 19.
199 « Une noire américaine », in *Le Drapeau rouge*, 23 octobre 1970, p. 19.
200 *Le Drapeau rouge* du 12 mars 1971 (p.21) et *De Rode vaan* du 18 mars 1971 (p. 8).

> « La vie d'Angela Davis est aujourd'hui plus que jamais en danger (…) Son procès ne se déroulera (…) pas à San Francisco ainsi qu'elle le demanda mais dans la petite salle d'audience de San Rafaël, berceau de haine. Nous savons que l'objectivité ne sera pas la plus grande qualité de ce procès. Pour ces raisons, le comité Angela Davis a décidé d'envoyer un observateur judiciaire au procès d'Angela Davis, et de développer des actions d'information dans tout le pays. »[201]

*Le Drapeau rouge* se contente ici de transmettre l'information concernant la collecte de fonds et, même s'il réaffirme sa position par rapport aux conditions du procès, il ne montre pas pour autant un soutien particulier à l'action du Comité de soutien. Celle-ci n'est ni mise en exergue ni mise en valeur ou louée en tant que telle. Le Comité est plus souvent signalé comme organisateur ou co-organisateur d'une manifestation de soutien dans le cadre d'un article qui rend compte de ces événements. Une différence est à noter entre le journal néerlandophone et le francophone. Si tous les deux font appel à une solidarité massive, continue et organisée, seul *Le Drapeau rouge* rappelle régulièrement comment rendre son engagement concret.

> « Il faut tout faire pour empêcher ce crime. Des cartes 'Liberté pour Angela Davis' sont disponibles à la JCB, 58, avenue Clémenceau, 1070 Bruxelles. Une pétition circule également. D'autre part, le Comité Angela Davis, 17, rue Watteeu, 1000 Bruxelles, récolte des fonds afin d'envoyer un observateur judiciaire au procès. Le numéro de compte chèque du Comité est : 8046.89. Enfin, on peut envoyer des télégrammes de protestation, soit au gouverneur Ronald Reagan, San Francisco, Californie, soit au président Nixon, Maison Blanche, Washington, USA. »[202]

Même si, bien entendu, l'organe flamand mentionne de temps à autre les moyens mis à disposition des militants, il s'agit d'une démarche beaucoup moins systématique et de paroles qui semblent rester souvent au niveau de la théorie.

> « *Nu haar proces weer werd uitgesteld : verdubbel de aktie om Angela Davis van de gaskamer te redden !* »[203]

### 3. *L'action des Jeunes communistes*

L'action des JC est souvent présentée en tant que telle, en dehors de l'action du Comité de soutien ou d'une action du PCB en lui-même. Les manifestations et actions diverses organisées par les sections des JC sont signalées. Des photos ou courts articles rendent

201 « Pour sauver Angela Davis », in *Le Drapeau rouge*, 10 septembre 1971, p.
202 « Quelle justice pour Angela ? », in *Le Drapeau rouge*, 24 septembre 1971, p. 14.
203 « Angela Davis van de gaskamer redden ! », in *De Rode vaan*, 23 septembre 1971, p. 10.

généralement compte du résultat de l'événement. Des photos de manifestations des JC accompagnent parfois un article qui ne traite absolument pas de l'action mais de l'affaire Angela Davis en général, comme dans cet article de novembre 1970[204] qui revient sur l'ensemble de l'affaire ainsi que sur le lien d'Angela Davis avec les *Black Panthers*. La photo qui accompagne l'article concerne une manifestation organisée par la JCB devant l'ambassade américaine à Bruxelles qui n'est pas mentionnée dans le corps du texte[205]. *De Rode vaan* mentionne plus régulièrement que son correspondant francophone les actions organisées par les JC, dans sa rubrique régionale « *Gewesten* ». Peut-être peut-on y voir une volonté d'assimiler le personnage d'Angela Davis à la population des jeunes militants, car, par ailleurs, les articles concernant la militante américaine se situent régulièrement dans la rubrique « *Jeugd* ». Le jeune âge de la militante ainsi que son image, très en phase avec son époque, permettent probablement d'en faire une icône pour la jeunesse, davantage que pour des personnes plus âgées. Celles-ci sont sans doute plus touchées par l'action militante d'Angela Davis et, pour certaines, par son statut d'intellectuelle.

### 4. *Comment la presse communiste présente-t-elle l'affaire Angela Davis ?*

Le propos général à l'égard d'Angela Davis est semblable dans les deux publications. « Le procès monté contre (...) [Angela Davis] est politique »[206]. Il faut déjouer cette machination par une mobilisation de masse. Face à cette machination, « *voor de vernietiging van het rassisme en imperialisme* »[207]. Elle est la victime d'un complot politique orchestré par le « *klan-Nixon* »[208].

> « 'Nous avons peur pour Angela', a dit Fania [Davis]. (...)
>
> 'Que faire dès lors ?' lui ont demandé ses interlocuteurs de tous bords.
>
> Partout, la réponse a été la même : ne pas laisser Angela seule face à ses juges, organiser une solidarité active et massive, démontrer que l'opinion mondiale veille sur la vie de la jeune militante emprisonnée. Agir par des pétitions, des manifestations, la collecte de fonds pour l'envoi d'un observateur judiciaire... »[209]

204 « Angela Davis moet van de dood worden gered ! », in *De Rode vaan*, 26 novembre 1970, p. 9.

205 Dans *Le Drapeau rouge*, cet événement fit l'objet de quelques lignes en guise d'annonce (« Par solidarité avec Angela Davis », 20 novembre 1970, p. 4) et une photo fut publiée dans le numéro suivant (27 novembre 1970, p. 4).

206 « Le message de Fania Davis », in *Le Drapeau rouge*, 15 octobre 1971, p. 4.

207 Koen Calliauw, « Solidair met Angela Davis », in *De Rode vaan*, 11 mars 1971, p. 7.

208 « Fania Davis in België », in *De Rode vaan*, 14 octobre 1971, p. 5.

209 « Le message de Fania Davis », in *Le Drapeau rouge*, 15 octobre 1971, p. 4.

Cette lutte en Belgique est, par ailleurs, couronnée de succès, comme en témoignent les articles qui suivent la conférence donnée le 5 mars 1971 par Ishmael Flory, membre du PCUSA. Organisée par la Jeunesse communiste, la venue d'I. Flory à Bruxelles est l'occasion pour les JC, et les communistes en général, de revenir sur le devant de la scène en organisant un meeting de masse. Les comptes rendus publiés dans *Le Drapeau rouge* et *De Rode vaan* expriment avec une même ferveur l'importance de la lutte et l'intérêt de la cause, en usant abondamment d'un lexique attaché à la lutte et à la révolution :

> « C'était l'ambiance chaude et fraternelle des grands soirs de lutte vendredi dernier à la Madeleine. (…) Ils étaient près de 3.000 (…) qui, par-delà ce qui les différencie, ont su se retrouver unis pour clamer leur ferme volonté de rendre à leur sœur Angela Davis la liberté. (...) Malgré les faux arguments de la 'presse libre', malgré le silence organisé sur la véritable signification du procès intenté par les forces les plus aveugles de la réaction américaine, la vérité se fraie son chemin révolutionnaire. »[210]

> « *Dat drieduizend mensen bijeen kwamen in de 'Madeleinezaal', het bewijst dat er inderdaad een brede volksbeweging op gang komt tegen de Amerikaanse rassisten die zich in een nieuw wespennest gestoken hebben met de arrestatie van Davis.* »[211]

Outre des caractéristiques semblables, notamment en termes d'arguments et de style, les articles soulignent l'importance que le combat pour Angela Davis soit pluraliste et qu'il ne s'agisse pas d'une lutte exclusive des communistes.

> « Et la militante communiste noire (...) a su rallier à son combat, non seulement les communistes, mais un large front décidé à lutter dans l'unité pour obtenir sa libération, celle de tous les autres prisonniers politiques, en même temps qu'à faire triompher la grande cause de la paix, de la démocratie et du progrès. (...)
>
> Marc Drumaux (...) appela l'ensemble des forces progressistes de Belgique, sans monopole d'aucune sorte à s'unir pour 'aller chercher la liberté d'Angela et de tous les prisonniers politiques dans le ventre de la bête' et de renforcer sans tarder leur lutte en prévision du 16 mars, date de la prochaine comparution d'Angela Davis devant ceux qui prétendent la juger. »

> « *Ons is het er om te doen, dat het grootst mogelijke getal Belgische demokraten in het geweer komt om Angela Davis en de andere Amerikaanse politieke gevangenen vrij te krijgen. (...) Ons is het er om te doen, dat die strijd ook en met alle hardnekkigheid in België gevoerd wordt.* »[212]

---

210 « 3000 à la Madeleine : une première étape. Solidarité avec Angela Davis », in *Le Drapeau rouge*, 12 mars 1971, p. 24.

211 Koen Calliauw, « Solidair met Angela Davis », in *De Rode vaan*, 11 mars 1971, p. 7.

212 Jan Debrouwere, « De les van 5 maart », in *De Rode vaan*, 11 mars 1971, p. 4.

Dans un article d'octobre 1971, Koen Calliauw rappelle que

> « *de akties voor Angela Davis hebben nu een echte basis in ons land en in gans de wereld. Deze basis is de kommunistische beweging en vooral de kommunistische jongerenorganisaties. (...) Alle progressistische organisaties kunnen hiertoe bijdragen* »[213].

Nous le voyons ici, même si le rôle des communistes est mis en avant, l'action menée est considérée comme devant être pluraliste. Le fait qu'Angela Davis ait rassemblé autour de sa lutte des personnes issues d'horizons idéologiques différents ne fait que renforcer la légitimité de son combat. Cette détermination d'asseoir tant la participation des communistes au sein du mouvement de solidarité que la mobilisation en elle-même est manifeste dans l'article consacré à la venue de Fania Davis en Belgique[214]. La sœur d'Angela Davis a été accueillie par la JCB « avec chaleur et émotion, amitié et reconnaissance » et ne cesse de remercier pour

> « Angela, tant sont ferventes les marques de sympathie, tant sont puissants le réconfort et la solidarité de la jeunesse européenne, de la jeunesse communiste en particulier. »

Et de terminer en encourageant les militants à continuer la lutte car

> « l'important (...) c'est de prouver que le maillon belge est solide, qu'il tiendra sa place, qu'il jouera son rôle sans défaillance, sans que rien ne puisse le briser. »

Cette volonté semble s'inscrire également dans un esprit de réaffirmation du PCB face à l'émergence d'autres groupes politiques de gauche, tels les socialistes, les personnes rassemblées autour de *La Gauche* et les dissidents maoïstes.

> « *Dat de BSP dan maar eens, zonder marsbevel voor haar bestendig apparaat en voor dat van haar 'parastatalen', probeert zo'n zaal vol te krijgen. En dat de medewerkers van 'La Gauche' en hun Vlaamse tegenhangers maar eens proberen hetzelfde te doen, zonder alle uithoeken van West-Europa op deelnemers af te schuimen...* »[215]

En somme, Angela Davis est une cause de prédilection pour laquelle les milieux communistes peuvent se battre. Profondément communiste, elle combine cette affiliation à une position d'universitaire reconnue. Ces différents aspects lui permettent de bénéficier d'un certain crédit auprès de communistes issus de différents milieux et horizons. Ces caractéristiques en font aussi une cause de l'ensemble de la gauche mais, l'impulsion ayant été donnée par les communistes, ceux-ci y gagnent en légitimité, à un moment où le communisme belge entame déjà sa chute.

213 Koen Calliauw, « Eenheid voor redding Angela Davis ! », in *De Rode vaan*, 28 octobre 1971, p. 10.
214 « A Liège, Alost et Bruxelles. Rendez-vous avec Fania », in *Le Drapeau rouge*, 8 octobre 1971, p. 4.
215 Jan Debrouwere, « De les van 5 maart », in *De Rode vaan*, 11 mars 1971, p. 4.

## E. Conclusion : de la prudence au militantisme

L'étude de la perception de l'affaire Angela Davis dans la presse belge témoigne de la publicité dont a bénéficié la militante noire, notamment grâce à l'action du PCB. Néanmoins, cette cause n'a pas connu une couverture médiatique de première ampleur car, exception faite des journaux communistes, les articles sur la question sont rédigés en très grande majorité à partir de dépêches d'agences. Les articles de fond et d'analyse sont peu nombreux. Malgré cela, le suivi plus ou moins régulier de l'évolution de l'affaire traduit un certain intérêt, variable selon la tendance politique du journal. Ainsi, les publications situées idéologiquement à droite couvrent moins l'actualité d'Angela Davis que celles de gauche. Les différences sont à noter également au niveau du vocabulaire utilisé ainsi que des questions mises en exergue et des positions prises sur des sujets internationaux (guerre du Vietnam, revendications étudiantes, actualité soviétique, par exemple). En effet, en pleine Guerre froide, l'attitude adoptée à l'égard de la militante noire peut refléter les orientations plus globales des journaux, notamment par rapport aux États-Unis et à l'Union soviétique.

# Partie III - La solidarité pour Angela Davis. Acteurs et réseaux

---

« Sa tête, sa jolie tête était mise à prix aux enchères du malheur, du grand malheur déo-légal, dei dollar, haineux, raciste, con. Aujourd'hui, sous les verrous, derrière les barreaux, elle est sous bonne garde, la garde d'horreur. L'horreur stupide, blême et quotidienne. »

Extrait de *Angela Davis*, Jacques Prévert, août 1971.

« *Angela, they put you in prison*
*Angela, they shot down your man*
*Angela, you're one of the millions*
*Of political prisoners in the world* »

Extrait de *Angela*, John Lennon et Yoko Ono, 1972.

« C'est une victoire politique. (...) Je tiens à ajouter (...) que cette victoire, qui, techniquement, a consisté à pulvériser la notion de complot, n'aurait jamais été possible sans l'appui de milliers de personnes aux États-Unis et à l'étranger.

Nous les remercions tous. »

M^e^ Richard Moore, défenseur d'Angela Davis lors de son procès, cité dans *Le Soir*, 4-5-6 juin 1972, p. 3.

4 juin 1972 : Angela Davis est acquittée après plus de deux mois de procès et vingt mois de batailles incessantes pour le respect de ses droits de prisonnière et de prévenue. Les comités de soutien qui s'étaient créés de par le monde célèbrent cette victoire. En Belgique aussi, près de deux cents personnes saluent la libération de la militante noire.

> « Nous tenons à vous exprimer la joie que l'ensemble de nos militants a éprouvée en apprenant votre acquittement. Nous considérons l'heureuse issue de votre procès à la fois comme une victoire politique importante pour le peuple noir des E-U et pour les opprimés du monde entier, et comme un encouragement à continuer le combat. »[216]

Pas loin de deux ans auparavant, en août 1970, une prise d'otages tourne mal au tribunal de San Rafaël (Californie). Une doctorante en philosophie, déjà connue des médias américains pour son adhésion au PCUSA, est accusée de complicité dans l'organisation de l'affaire. Après trois mois de cavale, le 13 octobre 1970, Angela Davis est arrêtée par le FBI et mise en prison. La solidarité communiste internationale se met très rapidement en place, tout d'abord par l'intermédiaire de ses organisations de jeunesse. La Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD) transmet à ses membres le matériel nécessaire pour monter une campagne de solidarité en faveur de la militante noire. Des comités de soutien, créés pour la cause, émergent ensuite çà et là et entretiennent le combat pour la libération et l'acquittement d'Angela Davis. Les liens entre la FMJD et les organisations nationales de jeunesse sont très forts, comme le prouve une lettre d'avril 1972[217] où la secrétaire de l'organisation prie la JCB

> « de nous informer de toutes vos activités et de nous envoyer, si possible, les copies de tous les matériels que vous publiez sur Angela Davis. »

En Belgique, la solidarité suivra ce même schéma. Les actions menées par la JCB mènent à la création d'un Comité de soutien qui, de 29 membres en mars 1971 passe à 94 en juin 1972. D'autres groupes de pression se forment également, notamment un qui, s'il ne s'est pas doté d'un nom, est néanmoins intéressant à pointer parce que ses 53 signataires sont toutes des femmes.

## I. Les premières actions en Belgique : les Jeunesses communistes

La Jeunesse communiste belge, en tant que membre de la FMJD, se mobilise

216 CArCoB. Archives Angela Davis. Boîte 2. Angela Davis – Comité de soutien. Publications du Comité. *Sauver Angela Davis. Périodique mensuel du Comité Angela Davis Bruxelles*, n° 2, juin 1972, p. 6.

217 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – groupe de travail (campagne). « Lettre de Naomi Chesman, secrétaire de la FMJD à la JCB, 11 avril 1972 ».

rapidement, comme en témoigne une lettre adressée en novembre 1970 à toutes les fédérations, où le secrétaire national du PCB, Albert De Coninck[218], transmet un « projet de tract sur le problème 'Angela Davis' » et signale que « quelques sections de la Jeunesse communiste ont déjà édité du matériel sur le problème Angela Davis, et qu'on a déjà entamé une campagne de pétition. »[219]. Le PCB entreprend donc déjà des démarches de soutien, principalement par la distribution de tracts et la mise en œuvre de pétitions, alors qu'on est à peine un peu plus d'un mois après l'arrestation d'Angela Davis. Ce système de répercussion pyramidale du sommet vers les organisations de base est le centralisme démocratique, défini par Lénine comme la « liberté totale dans la discussion, l'unité totale dans l'action »[220]. Ainsi, les instances internationales communistes décident d'un combat à mener et mettent tout en œuvre pour que l'ensemble des organisations membres puisse être le relais de cette lutte, à tous les échelons hiérarchiques du mouvement. Selon Jules Pirlot :

> « Au départ, on ignorait totalement l'existence d'Angela Davis. Elle n'a été connue qu'à partir de son arrestation. Très rapidement, le mouvement communiste international s'est organisé pour obtenir sa libération. (...) À partir de ce moment-là, la machine s'est mise en marche. On s'est fortement solidarisés avec elle, on a popularisé son image, on a participé à des comités de soutien, on a fait des tracts, des affiches. »[221]

Différentes actions sont menées, mais il s'agit « surtout de faire une pétition pour demander sa libération »[222]. On trouve dans les Archives du Secrétariat national du PCB une pétition de ce genre, spécifique aux jeunes, et adressée au président des États-Unis. La dernière phrase du texte dit ceci : « Avec les jeunes de mon pays, épris de justice et de démocratie, j'exige la libération d'Angela Davis »[223]. Une autre « pour la liberté, et le soutien du combat d'Angela Davis » est créée par les comités Angela Davis des jeunes des universités, écoles secondaires et écoles techniques de Belgique. L'argument exposé ne concerne pas seulement la solidarité avec la militante noire pour sa libération. Il s'agit également de réclamer « avec elle le droit des peuples d'Indochine à l'indépendance, le retrait de toutes les

218 Albert De Coninck (1915-2006). Membre du PCB dès l'âge de 17 ans, A. De Coninck lutte contre les Franquistes durant la guerre d'Espagne et s'engage par la suite dans la Résistance au nazisme. Membre du Bureau politique et du Comité central dès 1951, il sera par la suite secrétaire national du PCB. [Archives PCB/KPB. Fonds CCP. Dossiers personnels. Albert De Coninck, n° 5264.]

219 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – groupe de travail (campagne). Lettre d'A. De Coninck à toutes les fédérations, 19 novembre 1970.

220 Dans les faits, l'application du centralisme démocratique signifie la soumission totale des échelons inférieurs aux instances dirigeantes et ainsi, des partis communistes européens à la direction de Moscou.

221 Entretien avec Jules Pirlot, Liège, 19 février 2009.

222 Entretien avec Marc Somville, Ixelles, 12 février 2009.

223 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – groupe de travail (campagne). Pétition 1, s.d.

troupes étrangères, la fin de l'agression américaine et de la guerre »[224]. D'autres pétitions ont un but plus précis, par exemple celui de protester contre le projet d'extradition en Californie, qui « signifierait la livrer au lynchage légal par la foule » puisqu'elle est « d'ores et déjà déclarée coupable par les moyens de communication de masse »[225]. Angela Davis est néanmoins extradée en décembre 1970.

Concrètement, les actions menées par la JCB dans de nombreuses villes du pays visent en premier lieu les jeunes. Les Maisons de Jeunes sont un des relais de l'information et de la sensibilisation à la cause d'Angela Davis. On y trouve de la documentation sur la militante noire, des pétitions, tracts et badges et les locaux peuvent être mis à la disposition de comités « Angela Davis » issus d'écoles ou d'usines[226]. Marc Somville témoigne :

> « Très vite, on fait des actions. Je me souviens qu'on a loué un très grand bus, type londonien, avec lequel on a circulé pendant une quinzaine de jours en Belgique. À 3-4 militants, on allait devant les écoles tous les matins avec des haut-parleurs et on avait décoré le bus avec des portraits d'elle et des calicots. On vendait des affiches, des t-shirts, des brochures. »[227]

Les années soixante et septante sont celles du rapport dialectique entre une américanisation de l'Europe et un mouvement de contre-culture qui en est partiellement issu. Même si la Guerre froide est dans une phase de détente, les États-Unis entretiennent une politique d'influence sur le vieux continent dans de multiples domaines (monde des affaires, publicité ou encore, mode de vie quotidien). La jeunesse des années soixante, témoin des bouleversements de l'année 1968, est réceptive à tout ce que la culture américaine peut apporter de contestataire dans une société en mouvement. Ainsi, l'image d'Angela Davis est ancrée dans ce contexte particulier du *Black Power*, du festival de Woodstock et des artistes en rupture, produits par cette société américaine, tels Janis Joplin, Jimi Hendrix ou Joan Baez. L'action des JC fonctionne rapidement, « parce qu'avec la musique qu'on diffusait, les jeunes étaient très vite accrochés. »[228].

---

224 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – groupe de travail (campagne). Pétition 2, s.d.

225 CArCoB. Archives de la Jeunesse communiste. Boîte « JCB – Secrétariat national ». Pétition « Non à l'extradition d'Angela Davis ! », 1970 [entre octobre et décembre]. La présence d'une version francophone et d'une version néerlandophone de la pétition est probablement due au fait que celle-ci est créée par le Secrétariat national et donc destinée à l'ensemble des sections de la JCB, au nord comme au sud du pays.

226 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – groupe de travail (campagne). Feuillet « Comment aider Angela Davis ? » par la Maison de la Jeunesse, s.d. [après août 1971].

227 Entretien avec Marc Somville, Ixelles, 12 février 2009.

228 *Ibid.*

## A. Ishmael Flory et le meeting du 5 mars 1971

L'action entreprise par les JC a entre autres comme but la préparation d'un meeting de masse. Celui-ci aura lieu le vendredi 5 mars 1971 à la salle de la Madeleine à Bruxelles, à l'occasion de la venue en Belgique d'Ishmael Flory, membre du PCUSA et vice-président du Comité pour la défense d'Angela Davis de Chicago[229]. L'objectif du militant noir, invité par les JC, est d' « informer l'opinion publique belge sur les dangers qui menacent la vie d'Angela Davis »[230]. Les archives que nous avons dépouillées nous donnent un aperçu des moyens mis en œuvre pour que cette soirée du 5 mars soit une réussite. Des notes manuscrites prises lors de réunions préparatoires, ainsi que divers autres documents nous ont permis de comprendre les stratégies mises en place pour constituer un mouvement de masse autour du soutien à Angela Davis.

À l'heure du pluralisme, le meeting de soutien[231] n'a pas pour vocation de s'adresser uniquement aux communistes. En effet, des démarches sont entreprises pour sensibiliser les membres de diverses organisations de gauche[232] : parmi elles, l'Association internationale des juristes démocrates, le Comité national Vietnam, le CNAPD, l'UBDP, le Mouvement chrétien pour la paix (MCP), le Mouvement universitaire belge d'expression française (MUBEF), le Cercle d'éducation populaire, la section Enseignement de la CGSP[233], l'Union des progressistes juifs de Belgique (UPJB)[234], le Cercle du Libre Examen. Invité par la JC belge, Ishmael Flory ne se limitera pas à une conférence en Belgique. Son séjour dure une dizaine de jours, durant lesquels il rencontre la JOC, le Cercle du Libre Examen[235], les Jeunes-FGTB, le

229 CArCoB. Archives Angela Davis. Boîte 1. Angela Davis. Jeunesses communistes. Informations diverses. Biographie d'Ishmael Flory, s.d.

230 CArCoB. Archives Angela Davis. Boîte 1. Angela Davis. Jeunesses communistes. Secrétariat national. Lettre de Jean Fuchs à la presse, 26 février 1971.

231 Les archives et journaux dépouillés nous apprennent que c'est au départ José Stevens, membre du Bureau exécutif du comité américain Angela Davis, qui devait venir en Belgique. C'est parce qu'il est tombé malade qu'il a été remplacé en dernière minute par Ishmael Flory.

232 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – meeting 5/3. Notes manuscrites de la réunion du 8 février 1971 ; notes manuscrites s.d.

233 Notons que la CGSP bruxelloise, contrairement à la FGTB régionale, s'était intéressée aux événements de 1968. Alors que le syndicat socialiste répugnait à mener un combat avec des « fils à papa », la CGSP bruxelloise s'y implique, notamment grâce à l'action de son président, Georges Debunne. Cette particularité peut expliquer que les communistes contactent directement cette section syndicale dans le cadre de la solidarité avec Angela Davis.

234 L'appel lancé à l'UPJB n'a pas été sans réponse. En effet, nous avons trouvé dans les archives du mouvement un texte non daté, vraisemblablement un communiqué de presse dans lequel l'UPJB annonce qu'elle « considère avec indignation et horreur, le 'procès' contre la jeune militante communiste noire Angela Davis » [Archives UPJB. Classeur Solidarité Juive. Contact 66. Sol. 1966, 1967, 1968. UPJB 1969, 1970, 1971.]. Par ailleurs, un article est consacré à Angela Davis dans le numéro de mai-juin 1972 de *Flash*, bulletin de l'union.

235 Ralph Coeckelberghs, président du Cercle du Libre Examen de 1971 à 1973, explique que l'organisation

MUBEF bruxellois, les étudiants de Liège, les Jeunes socialistes et le MCP. Des meetings organisés par les JC locales sont également prévus, notamment à Gand, Ostende et Liège[236]. Le militant américain témoigne donc de l'affaire Angela Davis devant des personnes provenant d'horizons sociaux et idéologiques très différents : des universitaires, des syndicalistes, en passant par des militants chrétiens et pacifistes, tant du sud que du nord du pays. Ces multiples interventions témoignent de la volonté des Jeunes communistes de toucher des personnes issues de milieux militants variés, dans l'espoir de créer un front le plus large possible pour soutenir Angela Davis.

Afin de faire la publicité du meeting, les JC créent du matériel à distribuer aux différentes sections et fédérations du PCB. La lettre d'Urbain Coussement[237] aux directions fédérales du parti mentionne la diffusion de deux affiches – une banderole et une affiche détaillée –, d'invitations et de cartes d'entrée au meeting vendues à 20 fr.[238]. Les dirigeants du parti comptent sur leurs membres pour « organiser le déplacement en masse », « mettre tout en œuvre pour faire réussir ce meeting » et ainsi, « exprimer clairement notre solidarité »[239]. Les membres sont vivement encouragés à « distribuer massivement » l'invitation aux « écoles, groupes de jeunesse et syndicats ou mouvements de Paix qui peuvent l'adresser à leurs membres (...), jeunes électeurs des listes électorales, etc. »[240]. Ces recommandations témoignent du souci d'organiser un rassemblement pluraliste qui ne se limiterait pas aux seuls communistes. Les notes de la réunion du 23 février 1971[241] confirment cette caractéristique puisqu'il est prévu de faire de la publicité auprès de différentes organisations et organes de

laïque s'est engagée parce qu'il était question du respect de la liberté d'expression, de la défense des minorités et du droit à la contradiction. [Entretien téléphonique avec Ralph Coeckelberghs, 27 février 2009 ; questionnaire envoyé à Ralph Coeckelberghs]

236 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – meeting 5/3. Notes manuscrites de la réunion du 23 février 1971, p. 3 ; notes manuscrites de la réunion du 2 mars 1971, p. 1.

237 Urbain Coussement (1928-1980). Entré au PCB en 1954, U. Coussement devient membre du Comité central en 1960. Il est membre du Bureau politique et est également secrétaire de la fédération boraine du PCB. [Archives PCB/KPB. Fonds CCP. Dossiers personnels. Urbain Coussement, n° 962.]

238 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – meeting 5/3. Lettre d'Urbain Coussement aux directions fédérales, 11 février 1971.

239 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – meeting 5/3. Lettre d'A. De Coninck à toutes les fédérations, 8 février 1971.

240 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – meeting 5/3. Lettre d'Urbain Coussement aux directions fédérales, 11 février 1971.

241 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – meeting 5/3. Notes manuscrites de la réunion du 23 février 1971, p. 2.

presse : les Femmes prévoyantes socialistes, *La Wallonie*[242], *La Cité*, *Le Peuple*, *Germinal*[243], *Le Soir* ainsi que l'agence Belga, en vue d'une conférence de presse fixée au 4 mars[244]. Même si celle-ci est probablement organisée pour l'ensemble des journaux belges, ce sont néanmoins les journaux cités lors de la réunion du 23 février qui se font l'écho de la venue d'Ishmael Flory en Belgique. En effet, *Le Soir*, *La Cité*, *Le Peuple*, mais aussi *De Standaard*, consacrent tous, le 5 mars 1971, un article à Angela Davis, à l'occasion du séjour en Belgique d'Ishmael Flory, et annoncent tous la soirée à la Madeleine[245].

Les groupements militants de gauche, et en premier lieu les JC, font également la publicité de la soirée du 5 mars, notamment via leurs publications. Le numéro de février 1971 de *Avant-garde*[246], périodique trimestriel de la JCB, est consacré à Angela Davis et au combat des *Black Panthers* aux États-Unis. Dans ce cas-ci, le soutien à la cause d'Angela Davis est également un moyen de propagande contre le système capitaliste. En effet, il faut susciter « un vaste mouvement de solidarité international, qui soit en mesure d'exercer une pression politique assez forte pour arracher la jeune femme à la mort » mais « l'essentiel, toutefois, c'est que tous ensemble nous détruisions le système d'exploitation qui existe dans notre propre pays ». Angela Davis est un exemple de vie à suivre « pour créer en Belgique des mouvements bien organisés pour mener le combat anticapitaliste sur la base du marxisme-léninisme. ». Ainsi, la militante noire est autant soutenue dans son combat qu'utilisée comme figure de proue du communisme et de la résistance. D'autres mouvements, plus ou moins affiliés au PCB, adressent à leurs membres des lettres ou publications annonçant la soirée du 5 mars et traitant plus globalement de l'affaire Angela Davis. Le Rassemblement des femmes pour la paix en est un exemple. L'organisation écrit personnellement à ses membres pour les

242 Après la Seconde guerre mondiale, *La Wallonie* se fait de plus en plus le porte-parole de la FGTB. Les thèses renardistes (unité syndicale et éducation populaire, entre autres) influencent la publication dont André Renard est le rédacteur en chef jusqu'à sa mort (1962). C'est entre 1965 et 1970 que *La Wallonie* connaîtra sa diffusion la plus large. [Bens (E. de), *De pers in België. (...)*, pp. 493-494 ; De Schutter (R.), « Le renardisme », in Alaluf (M.), dir., *Changer la société sans prendre le pouvoir. Syndicalisme d'action directe et renardisme*, Bruxelles, 2005, pp. 135-147.]

243 L'hebdomadaire *Germinal* est lancé en 1949 comme numéro dominical du *Peuple*. Son but est de toucher le grand public en lui apportant une distraction et des informations sur l'actualité belge et internationale. Mais, les rubriques politiques sont souvent très réduites et composées davantage d'échos que d'articles d'analyse. [Campé (R.), Dumon (M.), Jespers (J.-J.), *Radioscopie (...)*, p. 112.]

244 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – meeting 5/3. Lettre de Jean Fuchs à la presse, 26 février 1971.

245 « Des manifestations en Belgique pour la libération d'Angela Davis », in *Le Soir*, 5 mars 1971, p. 3 ; J.-C. M., « La militante américaine Angela Davis risque la peine de mort », in *La Cité*, 5 mars 1971, p. 4 : « Pour sauver Angela Davis », in *Le Peuple*, 5 mars 1971, p. 5 ; « 'FBI wil hoofd van Angela Davis' », in *De Standaard*, 5 mars 1971, p. 16.

246 CArCoB. Archives Angela Davis. Boîte 1. Angela Davis. Jeunesses communistes. Secrétariat national. *Avant-garde*, février 1971.

inviter « instamment à venir marquer vous aussi votre solidarité à Angela Davis »[247]. Des organisations de jeunes mentionnent également le meeting du 5 mars dans leurs publications. Dans chaque cas, les mouvements inscrivent le soutien à la cause d'Angela Davis dans leur propre combat, mettant bien entendu en avant les aspects de la militante qui leur sont le plus proches. Pour les « Comités d'action anti-impérialistes des jeunes », c'est dans le cadre plus global de la lutte contre la guerre du Vietnam qu'il faut soutenir Angela Davis[248]. La section belge du « Secours rouge international » souligne le combat révolutionnaire d'Angela Davis dont « le procès (...) fournit un exemple révélateur des méthodes de l'appareil répressif – policier et judiciaire – de la bourgeoisie américaine »[249]. Le « Comité de solidarité avec le parti de la panthère noire », quant à lui, englobe la soirée du 5 mars dans une « journée internationale de solidarité avec Bobby Seale »[250]. Notons qu'à plusieurs reprises, les organisations appellent au combat l'ensemble des forces progressistes, preuve qu'Angela Davis devient une figure qui touche l'ensemble des militants de gauche, toutes tendances confondues.

*Le Drapeau rouge* et *De Rode vaan*, en tant qu'organes de parti, sont des instruments de premier plan pour la publicité de la soirée du 5 mars. La presse militante a toujours joué un rôle primordial dans le rassemblement des masses autour d'une cause commune et c'est encore le cas ici. Dès le 11 ou 12 février 1971[251], le meeting est annoncé dans chaque numéro des hebdomadaires du parti. Bien qu'ils ne soient pas spécifiquement destinés à un public jeune, les deux journaux font appel aux jeunes pour réaliser une « vente monstre » à l'occasion de la sortie du numéro du 19 février, où une page spéciale est consacrée à « Angela Davis, à son combat, à son procès, aux menaces qui pèsent sur elle »[252]. Cette intense publicité dans les périodiques du parti témoigne du retentissement de l'affaire dans les hautes sphères du PCB. Les militants issus de toutes les régions et de tous les milieux sont donc potentiellement touchés. L'intense suivi de l'affaire dans les journaux du parti répond à l'action militante des JC sur le terrain et atteste la volonté de mobiliser les consciences grâce à un ton toujours très

247 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – groupe de travail (campagne). Lettre du Comité national du Rassemblement des femmes à ses membres, s.d.

248 CArCoB. Archives Angela Davis. Boîte 1. Angela Davis. Jeunesses communistes. Autres. CAAIJ – Liberté pour Angela Davis !

249 CArCoB. Archives Angela Davis. Boîte 1. Angela Davis. Jeunesses communistes. Autres. Secours rouge international – Liberté pour Angela Davis et tous les militants noirs victimes de la répression !

250 CArCoB. Archives Angela Davis. Boîte 1. Angela Davis. Jeunesses communistes. Autres. Comité de solidarité avec le parti de la panthère noire.

251 *De Rode vaan* est toujours daté d'un jour plus tôt que *Le Drapeau rouge*.

252 « Solidarité avec Angela ! », in *Le Drapeau rouge*, 5 février 1971, p. 2.

engagé. Angela Davis est toujours présentée positivement et on souligne les aspects de son combat qui méritent que l'on se mobilise. Sa lutte, et la manière dont elle la mène, doivent être des exemples pour les militants belges.

> « S'il est vrai que la belle et jeune noire n'a pas la vocation d'une Jeanne d'Arc, mais plutôt l'étoffe d'une Pasionaria, nous n'avons pas le droit de contempler l'affrontement – sous prétexte que nous sommes loin – en nous bornant à féliciter Angela de sa bravoure. Il faut, avec les démocrates du monde entier, lui barrer la route au bûcher. »[253]

> « *Voor ons is ze in de eerste plaats Angela Davis, jonge vrouw, negerin, symbool van die nieuwe wereld van gelijkheid, demokratie, oprechtheid, waar zij zich voor inzet. En die ook de wereld is waar wij naar trachten...* »[254]

Ce grand mouvement de solidarité englobe tous les communistes, quel que soit leur âge. Mais l'organisation de la soirée en elle-même dénote une volonté particulière de toucher les jeunes. Ce souci se traduit notamment dans l'effort de publicité qui est fait auprès des jeunes électeurs de Bruxelles par l'Union nationale des étudiants communistes (UNEC), l'organisation étudiante du PCB. Par ailleurs, la soirée est présidée par Nadine Szyffer[255], du Bureau national de la Jeunesse communiste de Belgique, accompagnée de Marc Drumaux, président du PCB, et de Jef Turf[256], membre du Secrétariat national, du Bureau politique et du Comité central. Une interview de trois membres organisateurs de la JCB dans *Le Drapeau rouge*[257] rappelle encore combien l'action pour Angela Davis est celle des jeunes et redit l' « impérieuse nécessité d'une intense campagne d'information et d'explication en direction de la jeunesse belge pour faire connaître la véritable signification du procès. ». Par ailleurs, le personnage d'Angela Davis est particulièrement fédérateur, selon les représentants de la JCB : « Le fait que la première et la dernière page [du *Drapeau rouge*] étaient consacrées à Angela Davis a certainement joué un rôle dans le bon accueil que nous avons reçu [dans des écoles de Liège] ». Au début de la Guerre froide, le monde est polarisé strictement entre Est et Ouest. Refuser certaines positions américaines revient à avouer des sympathies communistes. La contestation n'est pas à l'ordre du jour quand la chasse aux sorcières fait rage. En Europe

253 « Liberté pour Angela Davis ! », in *Le Drapeau rouge*, 26 février 1971, p. 13.
254 Jan Debrouwere, « ... drie, vier, veel Angela's... », in *De Rode vaan*, 4 mars 1971, p. 3.
255 Nous n'avons malheureusement pas réussi à trouver d'autres informations sur Nadine Szyffer.
256 Jef Turf (° 1936). Issu d'une famille catholique, J. Turf est docteur en physique. Entré au PCB en 1953, il deviendra permanent du parti et gravira rapidement les échelons. Il sera membre du Secrétariat national, du Bureau politique et du Comité central. Favorable aux idées eurocommunistes, il est à la base du *Vlaams marxistisch tijdschrift*. [De Coninck (S.), *Jef Turf. Een politieke identiteit van een communist*, mémoire de licence en Histoire (UG), 2002 (consulté en ligne, www.ethesis.net).]
257 « Les Jeunes communistes solidaires d'Angela Davis », in *Le Drapeau rouge*, 5 mars 1971, p. 13.

aussi, chaque pays doit choisir son camp. L'américanisation, la mise en place de l'OTAN (1949) puis, quelques années plus tard, la dénonciation des crimes staliniens lors du XX$^{e}$ Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique (1956) rapprochent le vieux continent des États-Unis. Le communisme n'a pas bonne presse en Europe, et notamment en Belgique où le parti est très minoritaire. Mais la détente des *Golden sixties* nuance cette vision manichéenne de la scène politique internationale. La démocratie américaine perd de sa superbe, notamment à cause du conflit vietnamien, et, la bonne conjoncture économique aidant, les contestations à l'égard des États-Unis se font de plus en plus vives. Les organisateurs de la soirée du 5 mars sont donc heureux de constater que l'aspect communiste n'est pas considéré comme un obstacle à la solidarité car « pas mal de jeunes de chez nous ont compris à quel degré de pourriture en est arrivée la soi-disant démocratie américaine ». Lors de la soirée, les JC seront associées aux dirigeants du PCB et l'on veillera à ce que les branches francophone et néerlandophone soient toutes deux représentées[258].

Cette première étape de la campagne de solidarité pour Angela Davis témoigne déjà d'un souci de pluralisme, bien que l'on assiste à une application concrète du centralisme démocratique. En effet, l'action est menée à différents niveaux. L'impulsion est donnée par le Secrétariat national pour être ensuite répercutée dans les différentes fédérations et sections. Parallèlement, les JC organisent des actions sur le terrain, notamment en créant du matériel de propagande.

## B. La JCB et le PCB

La majorité des documents concernant le meeting du 5 mars proviennent des Archives du Secrétariat national du PCB, ce qui explique que les lettres dont nous disposons soient toutes signées par des membres de cet organe. Les archives de la Jeunesse communiste n'ont pas encore été inventoriées par le CArCoB ; le fonds est considérable et n'a encore fait l'objet que d'un classement sommaire. Vu cette situation, nous n'avons dépouillé que quelques boîtes, à savoir celles qui correspondaient à la période qui nous intéresse. Et nous avons pu constater

258 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – meeting 5/3. Notes manuscrites de la réunion du 23 février 1971, p. 3. Une liste rassemble Nadine Szyffer (JCB – bureau national), Marc Drumaux (président du PCB), Jef Turf (membre du Secrétariat national, du Bureau politique et du Comité central), Jean Fuchs (JCB – Secrétariat national), Pol Van den Abbeel (KJB – Secrétariat national), Jules Pirlot (JCB – Liège), Serge Beelen (JCB – Liège). Deux « camarades flamandes » et deux Wallons devront être ajoutés à cette première liste. La composition du comité d'accueil prévu pour l'aéroport témoigne aussi de cette volonté que soient représentés les différents organes du parti.

que l'une des deux boîtes concernant Angela Davis contenait de nombreuses publications des JC ainsi que des documents divers (correspondance, informations, etc.) qui n'avaient aucun rapport avec elle. Il est dès lors très possible voire probable que des documents intéressants se soient perdus dans d'autres boîtes, mais ils ne seraient que très difficilement localisables.

Malgré tout, il nous semble important et intéressant de souligner qu'une étroite collaboration se met en place entre le PCB et la JCB à l'occasion de la soirée du 5 mars 1971. Elle se traduit notamment dans le travail effectué en commun par des personnes issues des différents organes du PCB. Quels sont donc les liens entre le parti et son organisation de jeunesse ? Quelle liberté celle-ci a-t-elle à l'égard des combats menés ? La Jeunesse communiste est structurée de manière pyramidale : un Comité national, des comités régionaux et de multiples sections locales. Le seul membre permanent est l'un des membres du Comité national : il est chargé des contacts avec le Bureau politique[259] et rencontre régulièrement les directeurs nationaux. Ceux-ci se réunissent aussi pour définir les grandes lignes politiques et les actions à mener. Les informations, quant à elles, suivent également cette structure hiérarchique, puisqu'elles sont répercutées de l'échelon le plus élevé à l'ensemble des sections locales.

Ces quelques éléments nous montrent que la marge de manœuvre des JC est sans doute assez faible vu les liens forts qui existent avec la hiérarchie du parti. Évidemment, il est probable que cela ait considérablement varié selon les époques, selon la personnalité des dirigeants du PCB et des JC et selon les rapports particuliers qu'ils pouvaient entretenir les uns avec les autres. Ces rapports dépendent également des lignes politiques spécifiques aux différentes régions. Jules Pirlot, par exemple, est membre de la section JC de Liège, mais il siège aussi au Comité central et au Secrétariat fédéral[260]. Ces multiples fonctions favorisent certainement des contacts privilégiés avec d'autres instances du parti. Couplées à la tendance ouvriériste présente dans la section de Liège, elles doivent par ailleurs influencer son action dans le secteur de la jeunesse en ce qui concerne le choix des combats à mener, ainsi que les aspects mis en avant lors des campagnes de mobilisation. D'autre part, les relations peuvent aussi être troublées par des conflits d'ordre générationnel. Pour Marc Somville, ceux-ci se produisaient principalement en termes d'image et de stratégies de combat. L'influence de la mode beatnik et hippie ainsi que les tracts parfois provocants de la JCB ne plaisaient pas

259 Voir *Annexe 7 : structure du PCB*, p. 190.
260 Entretien avec Jules Pirlot, Liège, 19 février 2009.

toujours à tous les membres du parti, notamment au sein des fédérations ouvriéristes[261].

L'exemple du soutien au combat d'Angela Davis ne permet pas de tirer de conclusions générales quant aux liens entre l'organisation de jeunesse et les instances dirigeantes du parti. Les divergences entre les différentes tendances du PC se sont davantage exprimées en matière de politique intérieure ou de relations avec l'URSS et ses pays satellites – pensons notamment au Printemps de Prague[262]. Étant donné la personnalité d'Angela Davis et la multiplicité de ses combats, sa cause est un combat de la gauche, sans tendance spécifique. Par ailleurs, le soutien pour Angela Davis est finalement assez éphémère puisque vingt-deux mois seulement se passent entre la prise d'otages à San Rafaël et l'acquittement de la militante. En pleine guerre du Vietnam (1959-1975) – cause qui, elle aussi, fédère l'ensemble des milieux de gauche –, la lutte d'Angela Davis ne représente qu'un combat parmi d'autres dans le grand mouvement contre l'impérialisme américain et son implication pratique en Asie du sud-est.

## II. La création du Comité de soutien

Lors des multiples réunions de préparation à la venue d'Ishmael Flory, l'idée de créer un Comité de soutien permanent pour soutenir la cause d'Angela Davis prend forme. Aux États-Unis, de tels comités avaient déjà été fondés, dès l'arrestation de la militante noire. Issus notamment du PCUSA, ils diffusaient régulièrement une lettre d'information à diverses organisations, notamment aux partis communistes européens[263], sur l'actualité de l'affaire Angela Davis, les procès de prisonniers politiques américains et les diverses actions mises en œuvre pour poursuivre le combat. En Belgique, nous l'avons vu, la solidarité s'organise aussi plutôt rapidement, notamment grâce aux actions des JC. La soirée du 5 mars constitue une étape importante dans le processus de mobilisation, notamment auprès de la jeunesse. C'est un événement d'une ampleur ambitieuse, qui se doit de donner des suites. La création d'un Comité entre dans cette logique-là. Elle est prévue dès les premières réunions de février[264] et les notes manuscrites prises lors de ces réunions nous permettent de suivre la progression du projet jusqu'à son aboutissement. L'idée serait de réunir des personnes pour organiser une

261 Entretien avec Marc Somville, Ixelles, 12 février 2009.

262 Cf. Naif (N.), *L'eurocommunisme en Belgique. (...)*, pp. 82-127.

263 *Free Angela and all political prisoners. Newsletter of the United Committee to free Angela Davis*. D'après les publications présentes au CArCoB, il semble qu'il y ait deux comités principaux, basés à New York et en Californie.

264 La première mention d'un « Comité Angela Davis belge » se trouve dans des notes manuscrites datées du 8 février 1971. [CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – meeting 5/3. Notes manuscrites de la réunion du 8 février 1971.]

réunion, concomitante à la venue d'Ishmael Flory. Dès le 16 février, il est décidé que les premiers contacts se feront via André De Smet et Jean Du Bosch, respectivement secrétaire national de la BUVV et membre du Bureau national de l'UBDP et, accessoirement, membres du PCB. Une première lettre est envoyée :

> « (...) il nous paraît qu'une initiative devrait être prise en vue de la constitution d'un comité belge Angela Davis.
>
> Nous avons pensé que cette initiative pourrait prendre la forme de l'organisation, par un groupe de personnes, d'une rencontre avec Monsieur José Stevens[265].
>
> Nous nous permettons de vous demander de faire partie de ce groupe de personnes et donc, de figurer parmi les signataires de la liste ci-jointe. »[266]

Le 26 février est envoyée une seconde lettre signée par vingt-cinq personnes[267] composant un panel assez équilibré des mouvements belges de gauche[268]. Les mouvements de jeunesse de différentes tendances sont très présents : les Jeunes-FGTB de Bruxelles, le *Socialistisch Jeugdverbond*, les CVP-*Jongeren*, la Mutualité Jeunes Travailleurs et les branches francophones et néerlandophones des Jeunes socialistes et des Jeunes communistes. Plusieurs mouvements pour la paix sont également représentés par des membres importants. Isabelle Blume, André De Smet, Jean Du Bosch, René Klutz et Guy Roscam[269] signent au nom de l'UBDP, ou de son aile flamande, la BUVV. Claude Fonteyne représente le CNAPD dont le président, Pierre Galand, signe en tant que membre du Comité belge Europe-Amérique latine. Le Comité national Vietnam et le Comité de soutien à la lutte contre le colonialisme et l'apartheid sont représentés par Jean Godin. Des diplômés d'universités (Chantal De Smet, Leo Michielsen, Josy Dubié et Piet Frantzen), des syndicalistes du secteur cheminots de la CGSP et un journaliste de *De Rode vaan*, Koen Calliauw, s'engagent également. Cette première liste de signataires est assez représentative de l'ensemble des personnes qui signeront des manifestes pour soutenir Angela Davis. Jeunes membres de grands partis nationaux, militants pacifistes politiquement plus neutres, intellectuels – hommes et femmes –, syndicalistes, communistes, francophones et néerlandophones, tous se côtoient et se

265 Nous l'avons signalé, c'est originellement José Stevens qui devait venir en Belgique. Il ne nous a pas été possible de déterminer la raison de ce changement de dernière minute.

266 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – meeting 5/3. Lettre d'André De Smet et de Jean Dubosch, s.d. [entre le 16 et le 25 février 1971]

267 Voir *Annexe 1 : liste des signataires de la lettre du 26 février 1971*, p. 179.

268 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – meeting 5/3. Lettre annonçant la réunion du 6 mars, 26 février 1971.

269 Les seules informations que nous avons pu trouver sur Guy Roscam proviennent des archives du Comité de soutien. Membre de l'UBDP, il était également membre du PCB.

rassemblent pour une cause commune. La qualité sous laquelle signent les personnes contactées semble démontrer qu'on a réussi à toucher des personnes issues d'horizons politiques, sociaux et idéologiques très variés, puisque le groupe rassemble des individus engagés dans des causes, des secteurs ou des types d'organismes assez distincts. Par ailleurs, cette diversité semble indiquer que le mouvement touche un nombre important de milieux différents. Mais à y regarder de plus près, nombre de ces personnes multiplient les lieux d'engagement, ce qui n'est pas signalé dans le manifeste. Outre les fonctions sous lesquelles ils signent, onze personnes sur vingt-cinq sont également membres du PCB et d'autres sont actifs dans les mouvements pour la paix, comme Piet Frantzen et Chantal De Smet. Cette constatation donne une autre dimension au pluralisme apparent des signataires, puisqu'en réalité ce groupe ne rassemble pas des personnes venues d'horizons totalement différents. Au contraire, il est fort probable que nombre d'entre eux se connaissaient avant ou, tout au moins, s'étaient préalablement rencontrés lors d'engagements antérieurs ou simplement dans le cadre d'organismes dont ils sont membres.

D'où vient l'impulsion qui a mené au rassemblement de ces militants ? La forte proportion de communistes ainsi que le fait que les informations proviennent des Archives du Secrétariat national du PCB donneraient à penser qu'il s'agit d'une initiative communiste. Néanmoins, parmi les communistes qui signent la lettre du 26 février, une majorité est également active dans les milieux pour la paix. Le mouvement pour la paix en Belgique a été dominé par l'UBDP/BUVV jusque dans les années soixante. Sa composante hautement communiste avait d'ailleurs parfois éloigné certains individus fidèles à d'autres tendances idéologiques. Au début des années septante, l'orientation politique de l'UBDP/BUVV n'est pas différente, mais l'apparition d'autres groupements et d'organisations de coupoles a légitimé le mouvement pour la paix et permet à la section belge du CMP de participer au grand front belge pour la paix. De nombreux communistes sont donc actifs dans les milieux pacifistes et on peut alors penser que le projet de créer un comité de soutien pour Angela Davis a germé dans les milieux – communistes – pacifistes et n'est donc pas issu directement des hautes sphères du parti[270]. Au moment de son arrestation, Angela Davis n'est pas une inconnue pour les milieux de la paix, qui avaient déjà suivi son action pour les *Soledad brothers*, notamment

270 N'oublions pas qu'en période de Guerre froide, le pacifisme fait partie intégrante de la dialectique communiste qui l'oppose au bellicisme des États-Unis. Les communistes s'investissent donc très logiquement dans des mouvements pacifistes.

dans le cadre de *Vrede*, se souvient Chantal De Smet[271]. La création du CNAPD participe à cet effort de coordination en voulant rassembler des mouvements idéologiquement différents pour mener une action pluraliste de vaste portée. Pierre Galand, secrétaire général d'Oxfam et président du CNAPD en 1971 :

> « c'est toujours dans une optique pluraliste pour avoir un front le plus large possible : c'était pour moi la seule possibilité. Ici, c'est aussi un front chrétien, socialiste et communiste et des gens sans étiquette, comme moi, sans appartenance à un mouvement ou à une structure politique. »[272]

Le projet est lancé. Les premiers signataires sont rassemblés, pour contacter le plus de monde possible afin que lorsque viendra le représentant du Comité américain pour Angela Davis, il

> « puisse rencontrer des personnalités et des représentants d'organisations belges qu'émeut et inquiète le sort de la jeune et courageuse militante noire américaine.
>
> Au cours de cette rencontre pourrait être envisagée la constitution d'un Comité belge Angela Davis. »

Il est prévu que la lettre du 26 février soit envoyée à 600 personnalités : des parlementaires, des membres du Comité national Vietnam, du CNAPD, de l'UBDP, des syndicalistes (FGTB et CSC), des personnalités flamandes diverses, des femmes et des membres du CNJ[273]. Le but est clair : toucher des personnes des différents partis politiques et de leurs piliers, des militants pour la paix, des personnes du nord et du sud du pays. Des femmes aussi. Le combat d'Angela Davis est aussi féministe et les deux seules femmes signataires de la lettre du 26 février, Chantal De Smet et Isabelle Blume, sont très engagées dans les mouvements d'émancipation des femmes. Il est dès lors logique d'aller chercher spécifiquement des femmes, probablement des militantes féministes.

Le résultat est là : quelques jours seulement après la rencontre du 6 mars avec Ishmael Flory, le Comité belge Angela Davis annonce à la presse sa création[274] et envoie des demandes d'adhésion accompagnées d'un manifeste signé par le Comité provisoire. Celui-ci est composé de 29 personnes[275], à savoir toutes celles qui avaient signé l'invitation à la réunion du 6 mars,

271 Entretien avec Chantal De Smet, Gand, 17 février 2009.
272 Entretien avec Pierre Galand, Bruxelles, 10 mars 2009.
273 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – meeting 5/3. Notes manuscrites « Comité belge pour la défense d'Angela Davis », s.d. [avant le 6 mars 1971]
274 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – groupe de travail (campagne). Lettre de Chantal De Smet, secrétaire provisoire du Comité belge Angela Davis, 9 mars 1971.
275 Voir *Annexe 2 : liste des membres du Comité provisoire de soutien à Angela Davis du 6 mars 1971*, p. 180.

plus les quatre suivantes : Jean Terfve, vice-président du PCB, deux journalistes, France Hardoux de la RTB et Hélène Degen de l'agence Belga, et les Jeunes-FGTB du Luxembourg.

## III. Évolution de la solidarité

Quelques mois plus tard, le Comité provisoire édite un feuillet[276] où sont indiqués les noms des 67 membres[277]. Le périodique mensuel du Comité, *Sauvez Angela Davis*[278], annonce les nouvelles adhésions : 27 noms s'ajoutent à la liste. En juin 1972, quand Angela Davis est acquittée, le Comité compte donc 94 membres. En marge du Comité de soutien, un groupe de pression féminin émerge pour soutenir la cause d'Angela Davis en publiant un manifeste, signé par 53 personnes[279], uniquement des femmes[280]. Il y aura en tout 142[281] personnes qui auront signé l'un ou l'autre manifeste pour la cause d'Angela Davis. Dans la pratique, ce soutien s'exprimera de différentes façons sans doute, mais il s'agit en réalité d'un seul et même mouvement de solidarité, mu par des convictions similaires. Il est donc justifié de rassembler au sein d'une même liste les noms de ces personnes pour étudier les dynamiques qui auront mené à l'élargissement de la liste initiale de vingt-cinq signataires, sans différencier plus que de raison les groupes spécifiques qui se sont constitués. L'intérêt de l'analyse réside dans l'examen des réseaux ayant permis cet accroissement du nombre de signataires, davantage que dans la distinction d'ensembles différents, puisqu'un même esprit anime ces personnes.

Après avoir présenté les deux manifestes publiés par des groupes de soutien à Angela Davis, nous nous attarderons quelque peu sur le cadre théorique dans lequel se situe notre analyse. L'amplification du mouvement de solidarité est portée par des personnes qui occupent une place particulière au sein des cercles sociaux dans lesquels elles évoluent. Nous nous pencherons donc en premier lieu sur ces milieux fertiles en militants, pour tenter ensuite de dresser le portrait de quelques personnes qui eurent une influence certaine au sein du

276 CArCoB. Archives Angela Davis. Boîte 2. Angela Davis – Comité de soutien. Publications du Comité. Manifeste.

277 Voir *Annexe 3 : liste des membres du Comité provisoire de soutien à Angela Davis [entre août 1971 et décembre 1971]*, p. 181.

278 Quatre numéros de cette publication, probablement les seuls existant, sont présents dans les archives du Comité de soutien, allant de février 1972 à juin 1972 et numérotés de 1 à 4. [CArCoB. Archives Angela Davis. Boîte 2. Angela Davis – Comité de soutien. Publications du Comité. *Sauvez Angela Davis. Périodique mensuel du Comité Angela Davis Bruxelles.*]

279 Voir *Annexe 4 : liste des signataires du manifeste signé exclusivement par des femmes [octobre 1971]*, p. 183.

280 Carhif. Archives de Régine Orfinger. Boîte KAR 70. Manifeste de soutien à Angela Davis.

281 Ce chiffre s'explique par le fait que cinq femmes, signataires du manifeste du Comité de soutien, signent également le manifeste des femmes.

mouvement de solidarité.

## A. Deux manifestes

### 1. *Le manifeste du Comité de soutien*

Entre le 21 août 1971 et le 26 janvier 1972[282], le Comité provisoire édite un feuillet bilingue – français et néerlandais – composé de deux feuilles recto-verso[283]. Cette publication a plusieurs fonctions. C'est avant tout un manifeste, c'est-à-dire une « déclaration écrite, publique et solennelle, dans laquelle (...) [le Comité] expose une (...) position (...), un programme »[284]. Les faits sont brièvement rappelés et les raisons d'être du Comité, les valeurs qu'il promeut et les actions concrètes à mener sont explicitées. En outre, les membres du Comité provisoire sont mentionnés ainsi que la qualité au nom de laquelle ils signent le manifeste. Ce document est aussi un tract qui encourage les gens à rejoindre le Comité en lui renvoyant un bulletin à découper dans le feuillet. Devenir membre, c'est non seulement « approuve[r] le manifeste du Comité National Angela Davis et [appuyer] l'action de ce Comité en vue d'obtenir la libération de la jeune militante noire »[285] mais c'est également agir en tant qu'individu. Comme il est indiqué : « Participez à notre action. Vous pouvez faire beaucoup » et notamment

> « - recueillir des adhésions au manifeste du Comité belge Angela Davis
>
> - faire signer une pétition pour la libération d'Angela (...)
>
> - demander des papillons auto-collants à l'image d'Angela (...), notre affiche (...)
>
> - verser votre soutien au CCP 8048 69 du Comité Angela Davis – Bruxelles
>
> - vous pouvez, enfin, envoyer des messages de solidarité à Angela qui aura 28 ans le 26 janvier, demander sa libération (...) »[286]

Ces appels à l'action ne relèvent pas de l'information neutre : c'est de la propagande – les aspects formels et lexicaux du document le confirment. En effet, la présentation graphique

---

282 Il est impossible de dater plus précisément ce document mais il est certain qu'il a été publié entre ces deux dates car on fait référence à l'assassinat de George Jackson (21 août 1971) et au prochain anniversaire d'Angela Davis, « qui aura 28 ans » (26 janvier 1972).

283 Ce feuillet est reproduit dans l'Annexe 5 (p. 185 et suivantes).

284 Cette définition de « manifeste », adaptée au cas étudié, est tirée du *Trésor de la langue française* (en ligne, http://www.cnrtl.fr/definition/manifeste, consulté le 14 juin 2009).

285 CArCoB. Archives Angela Davis. Boîte 2. Angela Davis – Comité de soutien. Publications du Comité. Manifeste.

286 *Ibid.*

met en avant certains éléments. Sur la première page, une sérigraphie représente le visage d'Angela Davis avec ces mots : « *Free Angela Davis* ». L'image d'Angela Davis, par le biais de quelques photos devenues célèbres, a contribué à populariser sa cause à une époque où émerge la contre-culture, le *Black Power*, et où des slogans tels que *Black is beautiful* permettent de penser qu'une autre culture est possible. Par ailleurs, des slogans ou phrases-clés de l'argumentation du Comité sont mis en exergue, dans une police de caractères plus grande – « Elle est menacée de la chambre à gaz » – ou différente – « Le temps presse, réagissez sans tarder », inscrit sur la quatrième page. Le lexique utilisé donne une image extrêmement positive d'Angela Davis, « jeune militante noire américaine, intellectuelle de valeur » dont il faut « arracher la libération ». Le Comité se constitue pour

> « alerter et éclairer l'opinion publique sur les fausses accusations retenues contre elles, (...) faire connaître les conditions atroces de séquestration qui visent à la briser avant son procès, (...) dénoncer le climat de passion raciste qui l'entoure. »

Les termes utilisés témoignent du parti pris évident – et logique – du Comité de soutien, dont le but est avant tout de réunir des signatures et de recueillir des fonds pour « financer l'envoi d'observateurs au procès d'Angela Davis et de contribuer à sa défense ».

### 2. *Un manifeste dont les signataires sont exclusivement des femmes*[287]

L'initiative de ce manifeste provient vraisemblablement de Marthe Van de Meulebroeke, comme en témoigne une lettre adressée à Chantal De Smet[288]. Alors que le néo-féminisme en est à ses balbutiements, le combat féministe d'Angela Davis rencontre un écho suffisant en Belgique pour que des femmes considèrent qu'une action particulière doit être menée de leur part. En examinant le manifeste, Els Witte en témoigne :

> « C'est assez clair. Ce sont différents mouvements qui se sont rencontrés et des femmes qui se sont rencontrées dans le cadre du féminisme. Le combat pour Angela Davis entrait dans les préoccupations de ces milieux. »[289]

Le texte qu'elles rédigent en octobre 1971 traite de différents aspects relatifs à Angela

287 Carhif. Archives de Régine Orfinger. Boîte KAR 70. Manifeste de soutien à Angela Davis.

288 Amsab-ISG. Archives de Marthe Van de Meulebroeke. N° 156, référence 10.10. « Lettre de Marthe Van de Meulebroeke à Chantal De Smet du 12 octobre 1971 ». Cette lettre parle d'une possible rencontre le 21 octobre 1971 pour rédiger un texte commun. D'autres lettres nous apprennent que cette réunion a bien eu lieu, puisqu'il s'agit de réponses à une invitation – dont nous ne disposons pas – et de commentaires par rapport au premier texte rédigé.

289 Entretien avec Els Witte, Etterbeek, 26 février 2009.

Davis ou au climat général qui règne dans cette affaire[290]. Les points soulignés concernent davantage des questions formelles de procédure et de justice que des questions de fond concernant l'implication d'Angela Davis dans la prise d'otages d'août 1970.

> « Les signataires s'inquiètent de l'atmosphère qui entoure le procès d'Angela Davis, dont la procédure se déroule suivant des phases successives qui exaspèrent les esprits. (...)
>
> Les signataires n'ont pas choisi Angela Davis comme symbole : celui-ci leur est imposé par les circonstances. Elles demandent qu'Angela Davis bénéficie d'un procès équitable conforme aux droits de l'homme. (...)
>
> Jusqu'à présent, ni l'intention ni la participation d'Angela Davis à ces faits ne sont établies.
>
> En tout état de cause, les signataires estiment qu'il ne convient pas d'attendre que soient rassemblées toutes les informations définitives pour prendre position (...). Elles exigent dès lors que le procès d'Angela Davis se déroule dans les conditions de sérénité qui assurent la plus grande objectivité possible. »

Cinquante-trois femmes signent ce manifeste. Plusieurs d'entre elles sont actives pour la cause féminine de façons très diverses. Certaines sont membres d'organisations féministes, notamment le Conseil national de femmes belges (CNFB), le Groupement belge de la Porte Ouverte, les Dolle Mina et le Rassemblement des femmes pour la paix (RFP) ; d'autres exercent des fonctions leur permettant d'aller vers davantage d'égalité entre hommes et femmes, entre autres dans les commissions de femmes au sein de ministères ou de syndicats.

Même s'il est impossible de déterminer le nombre exact de personnes qui ont été touchées par la cause d'Angela Davis ou qui se sont mobilisées pour elle, les données dont nous disposons nous permettent d'évaluer une échelle de grandeur. Rassemblés, les groupes de pression pour Angela Davis – Comité officiel de soutien et groupe de pression féminin – totalisent 142 personnes. Il faut ajouter à ce nombre les membres des Jeunesses communistes qui ont entrepris des actions sur le terrain, sans toutefois signer des manifestes. Ne négligeons pas non plus l'influence d'individus qui, tout en ne s'engageant pas officiellement, contribuèrent à la publicité faite autour de l'affaire Angela Davis et ainsi, au mouvement d'opinion publique qui favorisa son acquittement. Nous pouvons donc estimer que 150 à 200 personnes font partie du mouvement de solidarité en Belgique pour Angela Davis, chacune d'entre elles y ayant joué un rôle spécifique, ne fût-ce que par leur simple ralliement.

290 Le manifeste est reproduit dans l'Annexe 6 (p. 189).

## B. Grille d'analyse

Nos recherches nous ont montré que, très logiquement, tous les signataires des manifestes de soutien à Angela Davis ne se sont pas engagés avec la même intensité dans la solidarité et, surtout, qu'ils n'ont pas joué le même rôle dans l'amplification du mouvement au cours des mois où s'organise la mobilisation. Nos réflexions nous ont menée à utiliser des théories sociologiques des réseaux sociaux pour comprendre selon quels mécanismes un tel accroissement a été possible. Nous nous attacherons donc ici à l'exposition de ces fondements théoriques, puis à leur application au cas étudié. Les concepts théoriques, ainsi que les catégories qu'ils permettent de définir, seront utilisés comme grille d'analyse.

Le 26 février 1971, vingt-cinq personnes appellent à la création d'un Comité de soutien pour Angela Davis, à l'occasion de la venue en Belgique d'un membre du Comité américain. Le 9 mars, le Comité est créé : il compte vingt-neuf membres. À peine plus de quinze mois plus tard, en juin 1972, ils sont 142 à soutenir Angela Davis, membres du Comité belge et/ou d'un groupe de pression féminin. Parmi eux, des personnes actives sur la scène publique, d'autres moins ou pas du tout ; des militants, rattachés ou non à un parti ; des hommes et des femmes. Tous se rassemblent pour exprimer publiquement leur désaccord face aux conditions de procès de la militante noire, mais leur contribution à l'expansion du mouvement n'est pas homogène.

Certaines personnes, de par leur vécu, leur fonction, leur appartenance à certaines organisations, ou simplement leur tempérament, sont plus enclines à jouer un rôle influent, que ce soit pour entreprendre des actions ou, grâce à la légitimité acquise auprès de la communauté, influencer une frange plus importante de la société. C'est ce qu'on appelle des leaders, concept forgé dans la recherche sociologique sur la formation de l'opinion publique.

Les décisions des individus sont conditionnées par différentes variables parmi lesquelles le réseau des relations personnelles joue un rôle prédominant[291]. Entre le moment où l'individu prend connaissance d'une idée et celui où il se positionne par rapport à cette idée, un certain temps s'écoule, la « séquence de persuasion ». Durant celle-ci, plusieurs facteurs vont influencer la réflexion de l'individu pour l'amener au choix qu'il fera en fin de compte. Une des études fondamentales sur la formation de l'opinion publique est celle de E. Katz et P. F.

291 Degenne (A.), Forsé (M.), *Les réseaux. Une analyse structurale en sociologie*, Paris, 1994, pp. 183-193 ; Geer (J.), ed., *Public opinion and polling around the world : a historical encyclopedia*, vol. 1, Santa Barbara, 2004, pp. 3-9.

Lazarsfeld en 1955[292]. À partir d'une enquête sur le choix des femmes dans divers domaines, ils déterminent que le mécanisme d'influence dans le processus de décision est fondé sur un réseau de communication et d'information structuré en deux stades : mass médias et relations personnelles. Les médias diffusent des informations qui touchent potentiellement tout le monde mais, en réalité, seuls ceux qui sont activement à la recherche de l'information la capteront et en comprendront le sens. Ces personnes sont les « leaders d'opinion », les « influents », c'est-à-dire les personnes qui jouissent d'une autorité sociale au sein d'un groupe. Leur statut particulier leur permet d'exercer, consciemment ou non, une influence sur les décisions des membres de la communauté qui, moins informés, s'en réfèrent à des personnes auxquelles ils s'identifient. L'étendue de leur cercle relationnel ainsi que leur position d'intermédiaire expliquent le rôle spécifique qu'ils ont au sein de la population : l'aptitude d'introduire des idées nouvelles et aussi, de les légitimer ou de les confirmer. C'est le principe du *two steps flow of communication*, résumé ainsi par Degenne et Forsé : « l'information est émise par les médias mais véhiculée efficacement par les influents auprès des moins intéressés »[293].

Dans notre cas, nous utiliserons cette représentation d'une diffusion en deux temps de l'information pour comprendre comment le mouvement de solidarité pour Angela Davis s'est accru, passant d'une vingtaine de personnes à près de 150. Nous l'avons déjà évoqué, la configuration du Comité de soutien, telle qu'on peut l'observer en juin 1972, est directement issue de la composition du premier Comité, créé le 6 mars 1971. Différents milieux politiques de la gauche sont représentés – démocratie chrétienne, socialisme, communisme – ainsi que d'autres cercles sociaux, tels que les mouvements de la paix ou les groupements féministes. Au-delà de ces mouvances, il est possible de déterminer des leaders qui ont, d'une manière ou d'une autre, joué un rôle dans l'élargissement du mouvement de solidarité pour Angela Davis en Belgique. Ils peuvent être le produit direct d'un milieu politique ou, au contraire, multiplier les points d'attache. Suite à une recherche biographique sur les signataires des manifestes étudiés, nous distinguons différents types de leaders, avec deux catégories principales : les leaders publics, individuels ou collectifs, et les leaders de l'ombre – chaque catégorie comprenant des leaders passifs et actifs.

Les leaders publics sont ceux qui sont connus sur la scène publique, que ce soit par la

292 Katz (E.), Lazarsfeld (P.F.), *Personal influence, the part played by people in the flow of mass communication*, Glencoe, 1955.
293 Degenne (A.), Forsé (M.), *op. cit.*, p. 187.

fonction qu'ils exercent – dans la société ou dans le monde militant – ou les luttes dans lesquelles ils s'engagent. Le simple fait qu'ils signent un manifeste légitime le combat mené et lui donne du crédit. Grâce à leur appartenance à de nombreux cercles sociaux, ils multiplient les contacts personnels. Les choix qu'ils font trouvent ainsi un écho dans divers milieux. Des personnes aux valeurs et trajectoires de vie variées peuvent donc se sentir proches de ces leaders et s'y identifier. Par ailleurs, au sein d'un mouvement de solidarité, il faut distinguer les personnalités actives des personnalités passives. Les premières s'engagent concrètement dans l'organisation de l'action, au-delà du simple ralliement. Les autres prêtent volontiers leur nom à la cause sans pour autant s'inquiéter des modalités pratiques de la mobilisation. Il existe enfin un troisième type de leader public : les leaders collectifs, c'est-à-dire les personnes qui s'engagent au nom d'une structure dont ils font partie. Quel que soit le membre qui signe le manifeste, l'important est que l'organisation soit représentée dans le mouvement afin de le cautionner, et en espérant que ses membres le rallient.

Les leaders de l'ombre, eux, ne sont pas des personnalités de la scène publique. Pourtant, grâce à leur profession ou à leur action militante, leur cercle relationnel est très étendu et hétérogène, composé de personnes issues de cercles sociaux variés et aux préoccupations diverses. Cette caractéristique leur permet de mobiliser potentiellement un nombre important de personnes. Au sein du mouvement de solidarité, ils peuvent, eux aussi, être actifs ou passifs. Quelle que soit leur implication dans l'action, ils occupent souvent une position d'intermédiaires ou de marginaux-sécants – comme l'ont formulé M. Crozier et E. Friedberg[294]. Leurs appartenances multiples, de même que le capital relationnel important et varié qui en découle, leur permet d'être des intermédiaires indispensables lors de contacts entre différents groupes, car ils en comprennent les logiques d'action respectives, alors qu'elles sont potentiellement dissemblables.

Notre analyse se fera en deux temps. Avant d'essayer de comprendre des trajectoires individuelles et leur influence sur la communauté, il nous faudra d'abord en éclaircir les milieux d'émergence, déterminés grâce à une recherche biographique sur les signataires. Ces principaux cercles sociaux sont des mouvances politiques – socialiste, catholique et communiste – et militantes – féministe et pacifiste. Il s'agira donc de remettre en contexte ces mouvements durant les décennies d'après-guerre, de comprendre comment ils contribuent à

294 Crozier (M.), Friedberg (E.), *L'acteur et le système*, Paris, 1977, cité dans Degenne (A.), Forsé (M.), *op. cit.*, p. 188.

orienter l'engagement de leurs militants et ce que représente le militantisme au regard des idéologies défendues. Sur la base d'informations biographiques, nous tenterons ensuite de faire la différence entre les leaders issus de ces mouvements et ceux qui, vu la multiplicité de leurs cercles relationnels, ne peuvent être réduits à un seul milieu d'émergence. Les repères théoriques présentés ci-dessus, ainsi que les « propositions » d'Olivier Fillieule[295], serviront de base à notre analyse. Dans certains cas, l'évolution de la composition du mouvement de solidarité porte clairement la trace de l'action d'un militant. Dans d'autres, notre réflexion ne pourra qu'envisager des potentialités, sans pouvoir affirmer qu'un individu a bel et bien contribué à l'extension du mouvement en activant ses différents réseaux. Les personnes qui gravitent autour de ces leaders et rejoignent le mouvement de solidarité peuvent être influencées par différentes variables : leur affinité avec une personne, avec le mouvement qu'il ou elle représente ou, tout simplement, avec la mouvance en tant que telle. Dans une Belgique fortement pilarisée, la ligne politique est encore un ferment d'identité, au-delà de son incarnation dans des leaders charismatiques.

### C. La mouvance catholique[296]

En 1945, le PSC-CVP est créé et se définit comme un « parti de droit commun »[297]. Des lendemains de la guerre aux années septante, l'évolution du parti sera marquée par les tensions entre les différentes tendances politiques, d'une gauche démocrate chrétienne à une droite conservatrice, cette dernière plus présente dans la branche francophone que flamande. Des questions linguistiques et communautaires viennent aussi bouleverser l'unité du parti. Dès 1968, suite à l'affaire de Louvain, PSC et CVP prennent de la distance jusqu'à opérer une séparation complète en 1972. Parallèlement, les nouveaux partis régionaux, principalement le

295 Fillieule (O.), « Post scriptum : propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », in *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, pp. 199-215.

296 Gerard (E.), « Le parti catholique et le Parti social chrétien (PSC) », in Pirotte (J.), Zelis (G.), dir., *Pour une histoire du monde catholique (…)*, pp. 205-228 ; Gerard (E.), « Le MOC-ACW », in Gerard (E.), Wynants (P.), dir., *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, t. 2, Louvain, 1994, p. 619-625.; Groessens (B.), Zelis (G.), « Pensée, organisation et actions sociales », in Pirotte (J.), Zelis (G.), dir., *op. cit.*, pp. 292-334 ; Jadoulle (J.-L.), « Les engagements des catholiques pour la paix », in *Ibid.*, pp. 655-677 ; Jadoulle (J.-L.), Wynants (P.), « Les engagements en dehors du parti catholique et du Parti social chrétien », in *Ibid.*, pp. 229-265 ; Wynants (P.), « Le 'centre' : histoire et sens d'un positionnement politique pour le PSC », in Delwit (P.), ed., *Le parti social-chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, 2002, pp. 47-61.

297 Wynants (P.), « Le 'centre' : histoire et sens d'un positionnement politique pour le PSC » *(...)*, p. 49.

Front démocratique des Bruxellois francophones[298] et le Rassemblement wallon[299], attirent un électorat varié, notamment catholique. Des catholiques se tournent vers d'autres partis, brisant ainsi le traditionnel lien exclusif qui existait entre le PSC et le monde catholique.

En accord avec leur temps, les catholiques sont nombreux à s'engager dans les mouvements pour la paix. Les marches antiatomiques, nées en 1960 grâce aux socialistes et aux communistes, rassemblent rapidement des militants issus d'organisations chrétiennes. Le Comité national des marches antiatomiques, constitué par la suite, est un lieu de convergence d'individus engagés dans le combat pour la paix. On retrouve dès lors des catholiques dans de nombreux groupements pacifistes, dans l'esprit pluraliste qui mène le plus souvent les initiatives pour la paix.

Plusieurs personnalités du monde catholique de gauche s'engagent pour la cause d'Angela Davis. Différents organismes du pilier catholique sont représentés. Les organisations de jeunesse flamandes sont présentes par l'intermédiaire des CVP-*Jongeren* et du *Katholieke Jeugdraad*[300]. Il est difficile d'expliquer l'absence des mouvements de jeunesse catholiques francophones, tels que la JOC, d'autant plus que des archives démontrent l'intérêt de l'organisme pour l'affaire Angela Davis puisqu'une rencontre avec Ishmael Flory est prévue en mars 1971[301]. Peut-être le Comité de soutien ne comptait-il pas de membre qui aurait pu servir d'intermédiaire adéquat. Le MOC, lui est représenté, tout d'abord par Jeanne Laurent, ancienne présidente de Vie féminine et membre du bureau du PSC. Incarnation de la relève générationnelle au sein de l'organisation féminine ouvrière chrétienne, Jeanne Laurent est active pour le droit des femmes en Belgique, notamment en tant que membre du CNFB[302]. En outre, on retrouve au sein du Comité de soutien l'abbé Tony Dhanis, aumônier de mouvements sociaux, puis de Vie féminine et du MOC. Sa signature pour la cause d'Angela Davis doit se comprendre dans le contexte post-conciliaire, synonyme de remises en question au sein de

298 Le Front démocratique des Bruxellois francophones (FDF) naît en 1964 en réaction à l'établissement de la frontière linguistique (1962-1963). Il obtiendra de bons résultats aux élections jusqu'à être le premier parti de la région bruxelloise à partir de 1971 et durant dix ans. [HASQUIN (H.), dir., *Dictionnaire d'histoire de Belgique : les hommes, les institutions, les faits, le Congo Belge et le Ruanda-Urundi*, 2e éd., Namur, 2000, pp. 294-295.]

299 Né en 1968, le Rassemblement wallon (RW) est un parti pluraliste issu du Parti wallon. Il connut son meilleur score aux élections de 1971 et participa dans les années septante au gouvernement avec les socio-chrétiens et les libéraux. [*Ibid.*, p. 539.]

300 Créé en 1962, le *Katholieke Jeugdraad* est un organisme de coupole qui rassemble les organisations de jeunesse flamandes d'inspiration chrétienne.

301 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – meeting 5/3. Notes manuscrites de la réunion du 23 février 1971, p. 3. Voir aussi Partie III - I.A. *Ishmael Flory et le meeting de solidarité*, p. 97.

302 Voir aussi *L'affaire Angela Davis dans des périodiques féminins de partis politiques*, p. 132.

l'Église catholique[303]. Les changements sociaux et politiques obligent le MOC à accepter le pluralisme. Par ailleurs, dans un contexte de Guerre froide, le monde est sensibilisé à de nouvelles problématiques internationales, parmi lesquelles le Tiers-Monde occupe une place de choix. De nouvelles voies religieuses émergent, telles que la théologie de la libération latino-américaine, autant de questionnements auxquels l'Église catholique est confrontée.

L'UCL est également représentée dans le mouvement de solidarité pour Angela Davis, en les personnes de François Houtart et de René Schoonbrodt. Ces deux docteurs en sociologie peuvent être décrits comme des catholique de gauche. La vie du chanoine Houtart est marquée par l'engagement dans de nombreux combats altermondialistes, hors de l'UCL aussi bien qu'en son sein, où il a d'ailleurs fondé le CETRI (Centre tricontinental). René Schoonbrodt, quant à lui, a effectué de nombreuses études sur l'habitat social. C'est au nom de la Fondation Travail-Université, résultat de la collaboration entre le MOC, l'UCL et les facultés francophones[304], qu'il signe le manifeste. Les activités professionnelles de F. Houtart et de R. Schoonbrodt montrent que ce sont des hommes engagés et ouverts aux questions de leur temps. Avec leur ralliement au mouvement de solidarité pour Angela Davis,une frange plus large du monde catholique y est représentée. Ils peuvent ainsi contribuer à donner une légitimité à ce combat aux yeux de certaines catégories de la population belge.

En fin de compte, tous les catholiques qui prennent part au mouvement de solidarité pour Angela Davis peuvent être rangés dans la mouvance de gauche du catholicisme belge. Ceci témoigne de l'évolution des mentalités dans le milieu catholique, au lendemain du concile de Vatican II (1962-1965).

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, il en est une dont la renommée est internationale et qui s'engage pour Angela Davis : le chanoine Raymond Goor, pionnier du dialogue entre l'Est et l'Ouest, dont nous parlerons plus en détail par la suite[305].

303 L'identité ouvrière n'est plus homogène, de nouvelles problématiques arrivent sur le devant de la scène, la déconfessionalisation touche tous les niveaux de la société : le MOC se trouve face à de nouveaux défis. Face à la montée des partis dits communautaires, le mouvement va accepter le pluralisme politique et se distancier petit à petit du PSC en créant son propre secrétariat politique. [Gerard (E.), « Le MOC-ACW » *(...)*, p. 619-625.]

304 Gerard (E.), « Le MOC-ACW » (...), p. 620.

305 Voir Partie III - III.H.2. *Le chanoine Raymond Goor*, p. 139.

## D. Le PSB, ses différentes factions et leur représentation au sein du mouvement de solidarité[306]

De la Libération jusqu'au début des années septante, le PSB confirme sa double vocation d'avant-guerre : être à la fois un parti de gouvernement et un parti d'encadrement de la classe ouvrière. Son évolution est marquée par différentes confrontations avec des groupements politiques de gauche qui tentent de s'émanciper de la grande famille socialiste. L'émergence du mouvement wallon, avec notamment le Mouvement populaire wallon (MPW)[307], représente pour le PSB une perte potentielle d'électeurs. D'autre part, la frange de gauche du parti se regroupe autour de revendications communes, allant jusqu'à se rassembler concrètement dans le cadre du lancement de la publication hebdomadaire *La Gauche* et de son équivalent flamand *Links*. Le PSB réagit violemment face à ces « dissidences » en rendant inconciliables les différents engagements[308]. L'intransigeance du PSB à l'égard de ces diverses factions peut être expliquée par l'absence d'une tradition d'alliance, d'union du parti avec des groupes de gauche moins importants. C'est cette caractéristique qui joue également dans le fait que les rapports entre le PSB et le PCB ont été plutôt difficiles tout au long du XX$^{e}$ siècle.

Parallèlement à l'affirmation de différentes tendances au sein du PSB, on observe une multiplication et un réveil des attitudes militantes, puisqu'il s'agit de défendre de nouveaux objectifs politiques au sein d'un groupe à la légitimité sociale très forte. Les conflits entre le parti traditionnel et ses nouvelles factions vont accentuer la marginalité du militantisme wallon et de la gauche socialiste. Au-delà des valeurs propres au combat d'Angela Davis, le fait que les idéaux qu'il s'agit de défendre sont des idéaux minoritaires peut en inciter certains à rallier à ce seul titre le mouvement de solidarité.

Par ailleurs, après la Seconde guerre mondiale, les questions d'actualité internationale ne sont pas une grande préoccupation du PSB – sauf lorsqu'un socialiste est ministre des Affaires étrangères, ce qui n'est pas le cas entre 1966 et 1977. Ceci explique la relative liberté des membres du parti en ce qui concerne leur engagement dans diverses causes. Les thèmes

306 Gubin (E.), Van Molle (L.), *Femmes et politique en Belgique (XIX$^{e}$ - XX$^{e}$ siècles)*, Bruxelles, 1998, pp. 138-170 ; Delwit (P.), « Le parti et le gouvernement. Les socialistes de la libération aux *Golden Sixties* » *(...)*, pp. 221-258 ; De Waele (J.-M.), « L'aiguillon et le repoussoir. Le parti communiste de Belgique et le PSB », in Le Paige (H.), Delwit (P.), dir., *op. cit.*, pp. 193-220.

307 Le Mouvement populaire wallon (MPW) naît en 1961 sous l'égide d'André Renard. Très ancré dans le syndicalisme socialiste liégeois, le MPW a pour maîtres-mots fédéralisme et réformes de structure. [Hasquin (H.), dir., *Dictionnaire (...)*, p. 459.]

308 En effet, aux assises de décembre 1964, le président du parti déclare incompatible la qualité de membre du PSB et celle de dirigeant du MPW ou de collaborateur à *La Gauche* ou à *Links*. [Delwit (P.), *«* Le parti et le gouvernement. Les socialistes de la libération aux *Golden Sixties* » *(...)*, , p. 247.]

abordés dans l'organe de presse officiel du parti, *Le Peuple*, illustrent bien la latitude dont disposent les membres du parti. Les journalistes de la rubrique internationale, sous la conduite de Robert Falony, jouissent d'une marge de manœuvre non négligeable, à condition que leurs propos ne mettent pas en danger les campagnes électorales socialistes[309]. En témoignent des prises de position de R. Falony lui-même dans le cadre de l'affaire Angela Davis, dans des articles où il adopte une attitude critique à l'égard du système judiciaire américain, s'éloignant donc d'un alignement total sur la voie atlantiste choisie par le PSB. La justice américaine est présentée comme discréditée par « trop de morts mystérieuses (…) ; trop de scandales dans les prisons ; trop de répressions (...) »[310].

Ainsi, bien que le PCUSA soit stalinien – ce que réprouvent évidemment les socialistes –, les membres du PSB sont libres de soutenir la cause d'Angela Davis. Ils le feront en grand nombre, mais ils ne signeront jamais les manifestes en tant que membres du parti. Seuls des membres de diverses organisations socialistes de jeunes – *Socialistisch Jeugdverbond*[311], Mutualité Jeunes Travailleurs[312] et Jeunes socialistes, francophones et néerlandophones – signeront à ce titre-là. Et parmi eux, les Jeunes socialistes sont les plus représentés. Ils sont sept à signer le manifeste du Comité de soutien, sept qui occupent des postes à responsabilité au sein de l'organisation de jeunesse du PSB : il s'agit de deux secrétaires, du trésorier, du secrétaire national, de deux vice-présidents et du président national. Un article isolé trouvé dans les archives communistes[313], semble indiquer que cette souscription au Comité de soutien d'Angela Davis découle d'une volonté de la direction de l'organisation de jeunesse : lors d'une réunion de son exécutif national, celle-ci « rappelle (...) qu'il [l'exécutif national] participe au comité provisoire Angela Davis (...) [et] demande à tous ses militants de soutenir cette action ». Par ailleurs, Enzo Farina, secrétaire des *Jonge socialisten*, affirme qu'il « n'aurait jamais signé une pétition sans l'accord du bureau »[314]. Que

309 Entretien téléphonique avec Robert Falony, 29 mai 2009.

310 R[obert] F[alony], « Le procès d'Angela Davis », in *Le Peuple*, 2 mars 1972, p. 5.

311 Le *Socialistisch Jeugdverbond* est l'organisation de coordination des organismes socialistes de jeunesse en Flandre. Créé en 1945, il a pour but d'harmoniser les initiatives des différents groupements. [Vermandere (M.), *Door gelijke drang bewogen ? De socialistische partij en haar jeugdbeweging, 1996-1944*, in *Cahiers d'histoire du temps présent*, n° 8, 2001, pp. 253-255.]

312 Créée en 1947, la Mutualité Jeunes Travailleurs est un service axé sur la jeunesse de la Fédération des mutualités socialistes et syndicales (FMSS), principale mutualité socialiste de la région de Liège. [Bettens (L.), « La FMSS : 115 ans de solidarité » (article en ligne : http://www.ihoes.be/publications_en_ligne.php?action=lire&id=22&ordre=nouveau, consulté le 18 juin 2009).]

313 Ni la date ni la provenance de cette coupure de presse ne sont mentionnées. Nous pouvons en déduire qu'elle provient d'un journal, probablement *La Wallonie*.

314 Entretien téléphonique avec Enzo Farina, 15 mai 2009.

les Jeunes socialistes soient tellement représentés dans les manifestes de soutien à Angela Davis s'explique probablement en partie par leur affiliation à l'*International Union of Socialist Youth* (IUSY) qui, à la manière de la FMJD, lance des campagnes internationales de mobilisation, notamment pour Angela Davis. Que les organisations socialistes de jeunesse soient fortement représentées dans le mouvement de soutien à Angela Davis doit découler d'une volonté des instances supérieures du parti. En tout état de cause, les membres des Jeunes socialistes, comme ceux du *Socialistisch Jeugdverbond* et de la Mutualité Jeunes Travailleurs signent tous en tant que représentants de ces structures. Dès lors, il semble impensable qu'une telle initiative puisse avoir été prise par les organisations de jeunesse sans l'approbation du parti. Bien entendu, les organisations de jeunesse et, en particulier, les Jeunes socialistes, sont très à gauche, et c'est peut-être ce qui explique leur grand nombre dans le mouvement de solidarité. Enfin, l'effervescence des années soixante et son impact sur la jeunesse ne sont probablement pas non plus étrangers au ralliement des jeunes à la cause d'Angela Davis, jeune contestataire en passe de devenir une icône du mouvement noir.

Quant aux membres du PSB, si, comme nous l'avons mentionné, ils sont nombreux à soutenir la cause d'Angela Davis, aucun ne le fait en tant que membre du parti. En outre, aucune personnalité du parti n'est là pour légitimer le soutien à Angela Davis. Peut-on y trouver la marque d'une volonté du PSB d'être un parti de gouvernement et de rester fidèle aux engagements pris dans le cadre du pacte atlantique ? Que le parti soutienne ouvertement une militante communiste opposée à certains aspects de la politique américaine représenterait probablement un engagement trop affirmé et paradoxal à l'égard de certaines des positions socialistes en matière de relations internationales. Néanmoins, la diversité de provenance des militants qui s'engagent dans la solidarité est telle que toutes les différentes branches et tendances du pilier socialiste sont potentiellement mobilisées, grâce à l'action de quelques-uns de leurs membres. Même si ces individus ne signent pas systématiquement au nom d'un groupement dont ils font partie, cette affiliation leur ouvre une porte de choix pour y propager des idées.

Les milieux syndicaux, enfin, sont représentés, notamment par certaines des centrales professionnelles de la FGTB – la CGSP et la SETCa (Syndicat des employés techniciens et cadres de la FGTB) – et par les sections bruxelloise et luxembourgeoise des Jeunes-FGTB. Des personnes issues des cercles politiques, au niveau du parti ou du gouvernement, soutiennent aussi la cause d'Angela Davis. La tendance de gauche du PSB est également

représentée au sein du mouvement de solidarité en la personne d'Ernest Mandel, rédacteur en chef de *La Gauche* et de *Links*, de Els Witte, membre des *Rode Leeuw* et de *Links*, et de Nadia Vanhamme[315], également membre de *Links*. Dès les premiers moments de la solidarité belge avec Angela Davis, *La Gauche* suit l'affaire par l'intermédiaire de sa publication éponyme[316]. Les propos tenus montrent la prise de position claire du groupement à l'égard d'Angela Davis :

> « Les poursuites contre Angela Davis se situent dans la longue suite de procès scandaleux, de provocations et d'exécutions sommaires dont ont été victimes depuis quelques années les Panthères noires et qui constituent ni plus ni moins une manœuvre d'élimination physique, systématique de tous les militants noirs les plus résolus. »[317]

L'ensemble des articles recensés témoignent d'une volonté d'auto-affirmation au sein des groupes politiques de gauche, principalement par rapport au PCB. En effet, *La Gauche* annonce et soutien les initiatives prises par les communistes dans le cadre de la solidarité avec Angela Davis mais sans les approuver totalement et en accusant le parti de poursuivre d'autres objectifs que celui de libérer la militante noire.

> « (...) il faut regretter que le P.C.B. n'ait pas cru bon de réaliser un large front des organisations révolutionnaires et progressistes pour organiser le soutien militant à Angela Davis et tous les prisonniers politiques noirs des U.S.A.
>
> En agissant ainsi unilatéralement, le P.C.B. veut, à la veille de son congrès de Charleroi, redorer son blason internationaliste encore un peu plus terni par les scandaleux procès de Léningrad et les récents procès de Tchécoslovaquie contre nos camarades trotskystes. »

*La Gauche* poursuit en détaillant la stratégie qu'elle mettrait en place « contre la répression de la bourgeoisie ». Cette lutte doit être « unitaire », elle ne peut pas être « monopolisée par un groupe ou une organisation » et « concerne chaque militant, quelle que soit son appartenance politique »[318]. Un article d'octobre 1971 confirme cette divergence d'opinions entre le PCB et *La Gauche* quand le journaliste dit :

> « on peut regretter que la Jeunesse communiste donne la préférence à une action uniquement axée sur un grand meeting unilatéral. On doit déplorer davantage encore qu'elle limite son action à des réunions de salle (...) mais sans y joindre des actions plus militantes telles que des manifestations de rue. »[319]

315 Les seules informations que nous avons pu recueillir sur Nadia Vanhamme sont celles que nous donne le manifeste.

316 Nous n'avons pas été en mesure de trouver une collection complète de *La Gauche*. L'année 1972 n'a donc pas pu être dépouillée.

317 « Libérez Angela Davis ! », in *La Gauche*, 31 décembre 1970, p. 12.

318 « Liberté pour Angela Davis et tous les militants noirs victimes de la répression aux U.S.A. », in *La Gauche*, 5 mars 1971, p. 12.

319 « Tous unis pour Angela ! », in *La Gauche*, 15 octobre 1971, p. 11.

Au-delà de simples questions de stratégies liées aux idéologies respectives, il semble qu'il s'agit ici d'un réel affrontement entre le groupement trotskyste et le PCB quand *La Gauche* explique que

> « la J.C. entend se servir au maximum de l'appartenance d'Angela Davis au P.C. américain pour accroître son propre prestige et effectuer une campagne de recrutement »[320]

L'affaire Angela Davis semble parfois n'être pour *La Gauche* qu'un prétexte pour critiquer les communistes et asseoir ainsi sa propre identité. Mais ces prises de positions fortes sont probablement le résultat des situations précaires que connaissent tant *La Gauche* que le PCB. En effet, les organes de presse communistes ne manquent pas non plus de réaffirmer leur présence sur la scène militante belge face aux autres groupements de gauche, en déforçant l'impact potentiel de ces derniers[321]. Sans doute les propos tenus dans *La Gauche* changeront-ils avec l'adhésion d'Ernest Mandel et d'autres membres du groupement au Comité de soutien pour Angela Davis car il vrai que l'organisation trotskyste est intervenue dans des combats très variés[322]. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé de collection complète du périodique ; l'année 1972 n'a pas pu être consultée. L'analyse reste donc incomplète mais nous permet tout de même d'entrevoir la complexité du monde de gauche en Belgique au début des années septante. Un aperçu de la situation des communistes à cette époque permettra de compléter ce tableau.

## E. Le monde communiste : le PCB et les mouvements para-communistes[323]

Les années 1970 sont synonymes de relative stabilité électorale pour le PCB. Néanmoins, le déclin s'annonce déjà, car les grands bastions de l'industrie lourde wallonne, bases du parti, commencent à chuter. Par ailleurs, la classe ouvrière évolue et ne constitue plus un ensemble homogène facilement identifiable. Face à ces constats, le PCB ne réagit que peu. Même s'il cherche à s'engager dans de nouveaux terrains de lutte sociale (féminisme, écologie, entre autres), le nombre de membres baisse considérablement. Pourtant, les événements de la fin des années soixante amènent au PCB une nouvelle génération faite d'étudiants, d'artistes,

320 « Tous unis pour Angela ! », in *La Gauche*, 15 octobre 1971, p. 11.

321 Jan Debrouwere, « De les van 5 maart », in *De Rode vaan*, 11 mars 1971, p. 4. Voir également p. 91.

322 En effet, *La Gauche* a pris position dans des luttes variées (indépendance de l'Algérie, mouvement syndical, etc.), probablement grâce à la diversité de provenances de ses membres. [Latteur (O.), « 'La Gauche'. Organe de combat socialiste », in Gotovitch (J.), Morelli (A.), dir., *op. cit.*, pp. 40-42.]

323 Naif (N.), *L'eurocommunisme en Belgique. (...)*, pp. 83-127 ; Delwit (P.), « Le parti communiste de Belgique face aux Communautés européennes », in Delwit (P.), De Waele (J.-M.), ed., *La gauche face aux mutations en Europe*, Bruxelles, 1993, p. 113.

de médecins. Ceux-ci croient le parti capable de proposer un nouveau socialisme, indépendant des dogmes soviétiques, sans se rendre compte des réalités concrètes, parfois rigides, du communisme militant.

Par ailleurs, le PCB connaît au cours des années soixante et septante son lot de défis et de bouleversements, tant au niveau national qu'international. Outre la scission grippiste[324], le parti est confronté à l'émergence du mouvement wallon et de nouveaux groupes politiques de gauche. Le Printemps de Prague (1968) et plus encore le débat sur l'eurocommunisme mettent en lumière les dissensions internes du parti[325]. Pourtant, le parti belge ne se cantonne pas dans la position contestataire qu'adoptent certains autres partis communistes. Il tente de trouver sa place sur la scène publique, de manière directe dans le monde syndical via la FGTB, de façon moins directe dans le monde politique où il essaie d'agir sur les orientations du parti socialiste et d'organisations progressistes.

Nous l'avons déjà mentionné, la création du Comité de soutien à Angela Davis en Belgique est le résultat de l'action de communistes. La militante noire est elle-même communiste et son combat devient celui des communistes belges : les hautes instances du parti sont membres du Comité, notamment Marc Drumaux, président du PCB, Jean Terfve, vice-président, et Louis Van Geyt, membre du Bureau politique. Même s'ils ne signent pas toujours en tant que tels, ils sont connus sur la scène militante belge et donnent donc du crédit à la lutte pour Angela Davis. D'autres organisations du monde communiste belge s'engagent également. Il s'agit tout d'abord des Jeunesses communistes[326]. Seuls Pol Van den Abbeel, secrétaire national de la *Kommunistische jeugd van België* (KJB), et Jean Fuchs, secrétaire national de la JCB, signent le manifeste en cette qualité. Mais des documents nous montrent que d'autres membres des JC sont actifs dans la mise en pratique de la solidarité avec Angela Davis : notamment, Marc Somville, de la section de Bruxelles, et Jules Pirlot, de la section liégeoise. Ils ne signent pas les manifestes de soutien, mais ils sont néanmoins bien actifs dans leurs sections respections en se faisant le relais des initiatives lancées par la direction centrale,

---

324 La scission grippiste est le départ de militants de base et de dirigeants du PCB qui soutiennent le discours maoïste et les thèses de Pékin dans le conflit sino-soviétique des années soixante. Jacques Grippa, personnalité influente du PCB, prendra la tête de cette dissidence pro-chinoise. [De Waele (J.-M.), « Un cas de peur du rouge chez les rouges ? Les réactions dans le parti communiste de Belgique face à la scission grippiste », in Delwit (P.), Gotovitch (J.), ed., *La peur du rouge*, Bruxelles, 1996, pp. 137-145.]

325 Pour un aperçu plus global de l'histoire du PCB après la Seconde guerre mondiale, voir *Le Parti communiste de Belgique (PCB)*, p. 31.

326 Pour des informations plus détaillées sur l'action de la JCB, voir Partie III - I. *Les premières actions en Belgique : les Jeunesses communistes*, p. 94.

comme lors de la venue de Fania Davis en Belgique[327]. Le Rassemblement des femmes pour la paix est aussi présent dans les manifestes de soutien, en la personne de Marie Guisse, secrétaire générale de l'organisation. La publication du mouvement se fera l'écho de l'engagement du RFP dans la solidarité avec Angela Davis[328].

D'autres figures importantes du communisme belge soutiennent le combat pour la militante noire, telles que Madeleine Jacquemotte-Thonnart ou Isabelle Blume. Leurs cas spécifiques seront analysés en détail par la suite[329].

Nous l'avons évoqué, les communistes sont actifs dans les milieux syndicaux. Certains membres du PCB, par ailleurs délégués syndicaux, signent les manifestes de soutien à Angela Davis, effectuant ainsi cette liaison entre communisme et syndicalisme. C'est le cas notamment de Marguerite Mertens, syndicaliste à la FGTB, et de Madeleine Thonnart, membre de la section Enseignement de la CGSP. Cette présence des communistes au sein du syndicat socialiste leur permet d'apporter leur concours aux grandes luttes syndicales, de faire donc prévaloir certains intérêts communistes et ainsi, d'exercer une influence dans des milieux militants, parfois réticents à la collaboration avec le PCB.

Le monde communiste belge est très présent dans le mouvement de solidarité avec Angela Davis. Qu'il s'agisse d'individus occupant des postes à responsabilité, de militants de base ou de membres d'organisations para-communistes, c'est l'ensemble de la mouvance communiste qui prend fait et cause pour la militante noire. Les générations, les milieux sociaux et les professions s'y croisent, faisant du combat pour Angela Davis une des luttes importantes du communisme belge au début des années septante.

### F. Le monde syndical[330]

Plusieurs signataires des manifestes de soutien à Angela Davis sont affiliés à des

327 Entretien avec Marc Somville, Ixelles, 12 février 2009 ; Entretien avec Jules Pirlot, Liège, 19 février 2009 ; « À Liège, Alost et Bruxelles. Rendez-vous avec Fania », in *Le Drapeau rouge*, 8 octobre 1971, p. 4 ; « Fania Davis in België », in *De Rode vaan*, 14 octobre 1971, p. 5.

328 Pour une analyse plus détaillée, voir Partie III - III.G.2.c. Femmes*, publication du Rassemblement des femmes pour la paix*, p. 134.

329 Voir Partie III - III.H.3. *Isabelle Blume*, p. 141 ; Partie III - III.H.6. *Madeleine Thonnart*, p. 145.

330 Coenen (M.-Th.), « Et si on se passait des patrons ? Des grèves aux luttes autogestionnaires en Belgique (1966-1985) », in *Sens public*, mai 2009, 16 p. (article en ligne : http://www.sens-public.org/spip.php?article677, consulté le 25 juillet 2009) ; Le Quentrec (Y.), « Militantes syndicales : une égalité à faire vivre », in *Sens public*, mai 2009, 20 p. (article en ligne : http://www.sens-public.org/spip.php?article675, consulté le 25 juillet 2009) ; Michel (J.), « Le syndicalisme : un horizon sans grandeur ? », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1998, vol. 60, n° 1, pp. 27-34.

syndicats. Il nous semble donc important de revenir brièvement sur ce monde et sur l'action spécifique qui y est rattachée. Nous pourrons ainsi tenter de comprendre en quoi cette présence est ou non importante.

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, les deux grands syndicats belges se reforment suivant les piliers traditionnels. La FGTB et la CSC voient le jour. Dans les années soixante, la Belgique connaît un taux de syndicalisation très élevé, 67%, et majoritairement ouvrier, 70%. Les questions spécifiques aux femmes sont traitées dans des commissions féminines au sein des centrales professionnelles. En Belgique, les années soixante seront le théâtre de deux événements importants du monde syndical belge : les grèves générales de l'hiver 1960-1961[331] et la grève des ouvrières de Herstal en 1966[332].

Avec les années soixante et septante, l'investissement des femmes dans les syndicats jouera un rôle sur l'évolution de la nouvelle vague féministe. Le syndicalisme est un outil d'émancipation des salarié(e)s à l'égard des rapports de domination économique et sociale. Il est un lieu d'apprentissage du militantisme. Pour les femmes, souvent, il s'accompagne également du développement d'une conscience féministe. En effet, les femmes, généralement sous-représentées dans leurs syndicats, y sont chargées de questions qui les confrontent directement à la réalité discriminatoire du monde du travail en ce qui concerne les rapports entre les sexes. Catherine Jacques a montré comment certaines militantes ont su conjuguer un engagement syndicaliste avec d'autres combats, notamment féministe et pacifiste[333]. Même si, en Belgique, syndicalisme et féminisme n'ont que rarement marché main dans la main, il n'en reste pas moins que la pratique syndicale peut mener à une prise de conscience féministe et éventuellement, à un engagement pour les droits des femmes. On le voit dans le mouvement de solidarité pour Angela Davis : des hommes et des femmes y représentent le syndicat socialiste, et plusieurs de ses centrales professionnelles. Pourtant, seuls les hommes signent en tant que syndicalistes. Des informations biographiques nous ont montré que les femmes

331 La grève générale de l'hiver 60-61 résulte du conflit entre les syndicats et le pouvoir politique par rapport à l'application de la « loi unique » (voir note, p. 30). Alors que le nord du pays reprit rapidement le travail, le sud continua la grève pendant six semaines. Cette disparité contribua à la renaissance du mouvement wallon. [Neuville (J.), Yerna (J.), *Le choc de l'hiver '60-'61 (...)*, pp. 7-10.]

332 La grève des femmes de la FN de Herstal (1966) a pour objectif l'application de l'article 119 du Traité de Rome « à travail égal, salaire égal ». C'est une lutte sociale mais qui marque aussi une étape importante dans l'histoire de l'émancipation des femmes en Belgique. Elle aura un retentissement européen important. [Coenen (M.-Th.), « Et si on se passait des patrons ? Des grèves aux luttes autogestionnaires en Belgique (1966-1985) » *(...)*, pp. 5-8.]

333 Jacques (C.), « Émilienne Brunfaut (1908-1986) : du syndicalisme au féminisme ? », in *Sens public*, mai 2009, 13 p. (article en ligne : http://www.sens-public.org/article.php3?id_article=684, consulté le 28 juin 2009).

syndicalistes multipliaient les engagements et s'investissaient simultanément dans plusieurs combats, principalement féministes et pacifistes. Nadine Crappé est affiliée à la BBTK[334] et fait partie des Dolle Mina. Elvire Thomas et Madeleine Thonnart sont toutes les deux à la section Enseignement de la CGSP et militent parallèlement au RFP. Émilienne Brunfaut et Marguerite Mertens sont, elles aussi, très engagées dans le RFP, lutte qu'elles couplent avec leur adhésion à la FGTB.

## G. Les nouveaux mouvements sociaux

Avec les années soixante se développe un nouveau type de militance. Les identités collectives se délitent dans une société en mouvement : loin du politique, loin des enjeux globaux traditionnels, il s'agit de résoudre des enjeux au présent. Les causes sont diverses, mais il est possible de déterminer au moins quatre caractéristiques communes à tous les « nouveaux mouvements sociaux » : ils proviennent d'une réaction forte à l'égard des « anciens mouvements sociaux » ; leur recrutement se fait principalement au sein de la nouvelle classe moyenne ; idéologiquement, ils se situent à gauche, contre l'autoritarisme, la hiérarchie, le capitalisme, et se méfient des grandes constructions idéologiques ; enfin, leur but est non seulement l'accomplissement d'objectifs concrets, mais également la réalisation individuelle et l'affirmation d'une identité propre.

Trois causes principales mobilisent les populations : le Tiers-Monde, la paix et l'environnement. Parallèlement, les mouvements féministes se développent considérablement, notamment avec la création de nombreux mouvements luttant pour le droit des femmes. Nous ne nous attacherons qu'aux mouvements féministes ainsi qu'au mouvement pour la paix, puisque c'est de ces deux mouvances que proviennent une majorité des personnes qui s'engagent en Belgique pour Angela Davis.

### 1. *Les mouvements pacifistes en Belgique dès l'après-guerre*[335]

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, différentes organisations internationales

334 *Bond van bedienden, technici en kaderleden van de ABVV*.

335 Rihoux (B.), Molitor (M.), « Les nouveaux mouvements sociaux en Belgique francophone : l'unité dans la diversité ? », in *Recherches sociologiques*, n° 1, 1997, pp. 59-78 ; Stock (A.), *Le chanoine Raymond Goor (1908-1996), prix International Lénine de la Paix. Itinéraire d'un prêtre au service du rapprochement Est-Ouest et de l'amitié entre les peuples*, mémoire de licence en Histoire (UCL), 2003 ; Stouthuysen (P.), « De Vredes- en antiracismebeweging. De ontmoeting van oude en nieuwe sociale bewegingen », in Hellemans (S.), Hooghe (M.), red., *Van « Mei 68 » tot « Hand in Hand ». (...)*, pp. 69-88. Voir aussi Partie I - I.A.3.a. *Les nouveaux mouvements sociaux*, p. 35.

s'implantent en Belgique, en y créant des antennes nationales. Il s'agit principalement du MIR (Mouvement international de réconciliation), de l'IRG (Internationale des résistants à la guerre), de Pax Christi, du MCP et de l'UBDP, section belge du Conseil mondial de la paix. Jusqu'aux années soixante, l'UBDP, et son équivalent flamand, la BUVV, ont le monopole de l'action pour la paix en Belgique. Mais le lien fort qui existe entre l'UBDP et la mouvance communiste[336] constitue un frein important au rayonnement de l'action menée. Les années soixante permettront un certain décloisonnement de l'Union, grâce à la fondation de la Fédération nationale des initiatives pour une contribution belge à la détente internationale. L'action de cette dernière, couplée à celle du Mouvement du 8 mai, légitimera le mouvement de paix, qui n'est désormais plus l'apanage des communistes, et l'introduira dans les cercles libéraux et chrétiens. Dans le contexte particulier de la détente internationale, la population est plus réceptive aux combats menés par les organisations pour la paix. Il est donc plus facile d'atteindre les populations pour générer des actions de masse et faire pression sur le monde politique. En outre, dès la fin des années soixante, le fer de lance de l'action pour la paix est la guerre du Vietnam, dont la médiatisation extrême en fait un sujet de sensibilisation de choix.

Avec le tournant de la décennie, les initiatives vers davantage de coordination entre les organisations se multiplieront. Elles aboutiront, entre autres, à la création en 1970 du CNAPD, sous l'impulsion d'individus issus de divers mouvements pour la paix (MCP, MIR-IRG et UBDP) parmi lesquels on retrouve notamment Jean Van Lierde[337] et Jean Du Bosch. Son but est d'être une organisation pluraliste de coupole qui réunisse les différents groupements pour la paix, afin d'organiser une action sinon unifiée, du moins coordonnée. Se situant au-delà des clivages confessionnels traditionnels, le CNAPD rassemble des mouvements de paix (au début, le MCP, le MIR-IRG et l'UBDP), des organisations de jeunesse (notamment, les Jeunes communistes, la Jeunesse ouvrière chrétienne et les Jeunes socialistes) et des mouvements étudiants (surtout le MUBEF). L'action du CNAPD se situe dans trois domaines : lutte pour la paix, contre les blocs militaires et pour la sécurité européenne ; lutte pour le développement du Tiers-Monde ; lutte pour les libertés démocratiques.

---

336 Le CMP est né dans le contexte de radicalisation de la Guerre froide à l'initiative de l'URSS et des partis communistes européens. Cette caractéristique discréditera souvent les branches nationales du Conseil car celles-ci sont vues comme un prolongement de l'Union soviétique à l'Ouest. [Stock (A.), *op. cit.*, pp. 37-38 ; Stouthuysen (P.), *op. cit.*, pp. 70-71.]

337 Jean Van Lierde (1926-2006), militant pacifiste. Jociste, défenseur de la non-violence et de l'objection de conscience, Jean Van Lierde est l'une des grandes figures du pacifisme belge et international. Il lutte pour toutes les causes humanistes (contre le fascisme et le stalinisme, pour la paix et la libération des peuples). [Van Lierde (J.), *Un insoumis*, Bruxelles, 1998.]

La communautarisation de la Belgique touchera également les nouveaux mouvements sociaux, puisque des mouvements jusque-là unis au niveau national prendront des chemins autonomes et se développeront donc de différentes manières. Après une décennie caractérisée par des revendications parfois radicales, les années quatre-vingt seront celles des grandes mobilisations de masse, principalement autour des enjeux de la paix et du désarmement des grandes puissances. Par la suite, l'engagement chutant, certains organismes entreront dans un processus de professionnalisation et de spécialisation fonctionnelle.

Les organisations pour la paix sont très présentes dans le mouvement de solidarité avec Angela Davis. Elles lui donnent une certaine légitimité, tant par la signature de certaines personnalités que par celle d'individus inconnus de la scène publique, qui représentent des groupements. Ce qui compte, dans ce cas-là, c'est que l'organisation fasse partie de la lutte, et non l'un de ses dirigeants en particulier.

Ainsi, le CNAPD, le Comité national Vietnam, le Comité de soutien à la lutte contre le colonialisme et l'apartheid, le Comité belge Europe-Amérique latine et, dans une moindre mesure, l'UBDP/BUVV sont présents dans les manifestes de soutien. Les quatre premières organisations sont, en Belgique, des structures plus ou moins importantes de l'action pour la paix. Leur ralliement à la cause d'Angela Davis fait partie de ce mouvement de décloisonnement de l'action pacifiste, auparavant principalement communiste. Le cas de l'UBDP, et son équivalent flamand la BUVV, est bien sûr particulier puisque, nous l'avons vu, l'impulsion du Comité de soutien provient de membres de l'Union. La cause d'Angela Davis s'inscrit à plusieurs titres dans les combats de ces organismes. Politiquement de gauche, elle se bat dans son pays pour les droits des Afro-Américains, donc pour l'égalité, et contre la guerre du Vietnam. Ces deux causes sont aussi celles des mouvements belges pour la paix, que ce soit en tant qu'objet spécifique, notamment pour le Comité national Vietnam ou le Comité de soutien à la lutte contre le colonialisme et l'apartheid, ou que ce soit dans le cadre d'un combat plus large, comme pour l'UBDP et le Comité belge Europe-Amérique latine. Ce dernier organise son action autour des nouvelles propositions politiques en Amérique latine. La guerre du Vietnam entre, elle aussi, dans cette thématique puisque les Viêt-Cong luttent pour une alternative politique au système capitaliste[338]. Au sein du mouvement de solidarité pour Angela Davis, ces organisations jouent un rôle de leader public mais collectif. En effet, il est primordial qu'elles soient représentées, mais la plus-value qu'elles apportent au Comité de

338 Entretien avec Pierre Galand, Bruxelles, 10 mars 2009.

soutien provient davantage de leur statut de structures organisées que de la présence, en leur sein, de personnalités reconnues. Leur ralliement à la cause d'Angela Davis indique à l'ensemble des personnes touchées par le problème de la paix que le combat pour la militante noire est légitime, quelle que soit la lutte spécifique que l'on mène.

La consultation des périodiques de l'UBDP/BUVV – *Le Monde et la Paix* et *Vrede* – complète cette approche du milieu pacifiste belge car les deux organisations sont un des moteurs de la mobilisation belge pour Angela Davis. De nombreux membres influents de ces organisations pacifistes signent les manifestes. En dépouillant les publications des deux branches belges du CMP, nous avons voulu voir si ces médias étaient utilisés par l'UBDP/BUVV pour faire connaître la cause de la militante noire et ainsi, s'ils pouvaient être considérés comme des canaux de diffusion de la mobilisation.

Les différences entre les deux périodiques sont fondamentales, tout d'abord en ce qui concerne le nombre d'articles publiés. *Le Monde et la Paix* ne traite que quatre fois d'Angela Davis sur les mois dépouillés (août 1970-juin 1972)[339] alors que, dans le même temps, *Vrede* publie 21 articles ou annonces concernant la militante noire ou la solidarité pour sa cause.

Les quelques articles du *Monde et la Paix* paraissent principalement à des moments-clés de la mobilisation pour Angela Davis : lors de la création du Comité de soutien et lors du séjour de Fania Davis en Belgique[340]. Les deux articles sont, à peu de choses près, des communiqués du Comité de soutien : l'article de mars 1971 reprend le texte du premier manifeste, ainsi que la liste des signataires. En septembre de la même année, le Comité annoncera la récolte de fonds organisée pour envoyer un observateur judiciaire aux États-Unis. Le suivi de l'affaire Angela Davis par *Le Monde et la Paix* semble un peu maigre quand on le compare à celui entrepris par *Vrede*. Que ce soit via des articles d'analyses, des informations sur l'actualité de la mobilisation ou de la publicité pour du matériel (affiches, t-shirts, etc.), le nom d'Angela Davis est très régulièrement présent dans cette dernière publication. Une réalité de fait qui découle d'une volonté consciente puisqu'en mai 1972, *Vrede* annonce que

« *Het Angela Davis Komitee krijgt een blad van VREDE tot haar beschikking. Dit blad (recto-*

339 Malheureusement, nous ne sommes pas parvenue à trouver une collection complète du *Monde et la Paix*. Le numéro de juin 1972, mois de l'acquittement d'Angela Davis, n'a pas pu être consulté.

340 Fuchs (J.), « Sauver Angela Davis, le devoir de tous les démocrates », in *Le Monde et la Paix*, n° 18, mars 1971, pp. 3-5 ; « Pour Angela Davis », in *Le Monde et la Paix*, n° 23, septembre 1971, p. 16. Deux autres articles sont publiés. Le premier est une des résolutions de la commission « Colonialisme et racisme » de l'Assemblée du CMP où la cause d'Angela Davis est défendue (août 1971, p. 12). Le second est une annonce du Comité de soutien (septembre 1971, p. 16).

*verso) gaan wij vullen met de informatie die wij hebben over*

1. *het verlop van het proces*
   *de strijd van de Amerikaanse Negerbevolking*
2. *de aksies in ons land, de activiteiten van onze gewestelijke komitees.* »[341]

Ainsi, on peut clairement affirmer que *Vrede* est utilisé comme outil de diffusion de la solidarité belge avec Angela Davis. En effet, les actions du Comité de soutien sont annoncées, la mobilisation est fréquemment réactivée[342], la constitution de comités de soutien locaux est encouragée, etc. L'attitude de *Vrede* est intensément militante, alors que celle du *Monde et la Paix* l'est moins. Peut-être peut-on trouver là la marque de Chantal De Smet, fille du secrétaire national de la BUVV. En effet, plusieurs articles sont signés par elle ; elle confirmera d'ailleurs que *Vrede* suivait depuis longtemps l'actualité du mouvement des droits civiques aux États-Unis[343]. Cet intérêt antérieur peut sans doute expliquer que la BUVV prenne fait et cause pour la militante noire. Pour l'UBDP, au contraire, l'affaire Angela Davis semble être un combat parmi d'autres, alors que, dans les faits, de nombreux membres de la branche francophone sont actifs dans le soutien à la militante noire.

### 2. *Les organisations de femmes et les mouvements féministes[344]*

Le nouveau mouvement de femmes qui éclôt au début des années septante est habituellement classé lui aussi parmi ce que l'on appelle « nouveaux mouvements sociaux ». Néanmoins, il faut nuancer cela par deux caractéristiques propres aux mouvements des femmes[345]. Tout d'abord, leurs revendications sont très rapidement mises à l'agenda politique, grâce à des réalisations concrètes (vote des femmes en 1948, par exemple) ou à la mise en place d'organisations pour les femmes, qu'il s'agisse de groupes neutres, comme le Conseil national des femmes belges, ou issus d'un parti, secrétariat féminin ou associations telles que les Femmes prévoyantes socialistes (FPS). Ensuite, la cause fédératrice du mouvement n'est pas extérieure aux militantes puisqu'il s'agit d'elles-mêmes. L'image que nous avons des mouvements féministes des années septante est souvent celle d'une rupture tant de mentalité que de comportement par rapport aux mouvements de femmes préexistants. Mais en réalité, il

341 « Angela Davis Komitee », in *Vrede*, n° 113, mai 1972, p. 19.
342 Par exemple dans De Smet (C.), « Nog steeds 'Angela Davis vrij' », in *Vrede*, n° 109, janvier 1972, p. 13.
343 Entretien avec Chantal De Smet, Gand, 17 février 2009.
344 Van Molle (L.), « De nieuwe vrouwenbeweging in Vlaanderen, een andere lezing », in *Revue belge d'histoire contemporaine*, 2004, 3, pp. 359-397. Voir aussi Partie I - I.A.3.b. *Le mouvement féministe*, p. 37.
345 Sous cette appellation, nous regroupons l'ensemble des organisations de femmes, qu'il s'agisse d'associations professionnelles, d'éducation populaire ou à vocation féministe.

ne faut pas envisager cette nouvelle « vague » comme un phénomène neuf ou autonome. En effet, il convient de l'insérer dans un double contexte historique. Les féministes de la génération 1968 s'inscrivent plus qu'elles ne le croient dans un processus de continuité par rapport aux mouvements de femmes antérieurs : si les stratégies d'action changent considérablement, les revendications, elles, restent semblables. En outre, ces nouveaux mouvements, et les caractéristiques qui leur sont propres, sont le moteur mais aussi le produit d'une époque particulière, faite de contestations et protestations multiples. Davantage que d'une profonde rupture, c'est probablement d'un conflit générationnel sur des questions de stratégies qu'il s'agit.

Cette multiplicité générationnelle caractérise également les signataires des manifestes de soutien à Angela Davis, puisque les femmes que l'on y retrouve, et qui sont toutes attentives aux revendications des femmes, sont nées à des époques très variées. À côté de personnalités comme Marie Guisse (°1920), Lucia de Brouckère (°1904), Jeanne Laurent (°1909) et Marie-Thérèse Cuvelliez (°1923), nous retrouvons des militantes féministes « de la deuxième vague » telles que Chantal De Smet (°1945) et Marie-Rose Proesmans (°1943), toutes deux protagonistes des Dolle Mina gantoises.

Nous avons constaté que plusieurs femmes signataires des manifestes pour Angela Davis étaient par ailleurs franc-maçonnes. À telle enseigne que nous nous sommes demandé s'il ne serait pas intéressant de leur consacrer un point particulier, où l'on chercherait à comprendre si des loges maçonniques se sont engagées en tant que telles et ce que cela aurait signifié. Mais l'examen approfondi des cas précis dont il est question nous montre qu'il s'agit davantage d'un engagement personnel de ces femmes, que rapprochaient des valeurs communes au sein parfois d'un combat plus large. C'est le cas de Marthe Van de Meulebroeke et de Marinette Bruwier. Toutes les deux membres de l'obédience maçonnique mixte Le Droit humain, elles font partie, notamment avec la laïque convaincue Monique Van Tichelen, du comité « A travail égal, salaire égal ». En outre, Marthe Van de Meulebroeke, Monique Van Tichelen et Lucia de Brouckère, également membres du Droit humain, participent à la fondation du planning familial *La Famille heureuse*. Dans le cadre de l'effervescence féministe de la fin des années soixante et du début des années septante, de tels combats s'associent facilement à des prises de position à l'égard de militantes telles qu'Angela Davis. Une autre signataire faisait partie de cette même loge maçonnique : Madeleine Thonnart, longtemps membre du PCB. Les cinq cas évoqués nous montrent que ce n'est pas en tant que franc-maçonnes qu'elles se

sont engagées mais en tant que femmes, individuellement attachées à la promotion de valeurs particulières.

Nous l'avons vu, parmi les femmes qui signent les manifestes de soutien à Angela Davis, certaines sont membres d'organisations féminines liées à des partis politiques, en l'occurrence le PSC, le PSB et le PCB. Il nous semble donc intéressant de voir ce que les publications de ces groupements disent de l'affaire Angela Davis et en quoi cette cause entre ou non dans leurs préoccupations. Par ailleurs, nombre de signataires de l'un ou l'autre manifeste pour Angela Davis sont membres de ces structures, ce qui peut parfois expliquer le relais que représentent les publications.

### 2.a. Vie féminine

Vie féminine est le nouveau nom que se donnent les Ligues ouvrières féminines chrétiennes (LOFC) lorsqu'en 1969, le mouvement redéfinit ses priorités et publie une nouvelle charte. Le nouveau programme a pour but d'accentuer le caractère féminin du mouvement, en mettant l'accent tant sur l'action culturelle que sur les liens indispensables entre la politique et la vie quotidienne[346]. Les thématiques traitées par l'organe du mouvement féminin concernent principalement les revendications sociales et juridiques des femmes, ainsi que divers problèmes de société touchant les femmes (divorce et aide aux familles monoparentales, avortement et contraception). Ce sont les terrains d'action de ce mouvement chrétien d'action culturelle et sociale et il n'y est que rarement question d'actualité internationale. Sont abordées au premier plan des problématiques telles que la vie de famille, le travail et la gestion du couple. Même si l'on parle d'émancipation au quotidien, le rôle de la femme au sein de la famille n'est toutefois pas remis en cause, à l'image du manifeste social du PSC en 1971, « Faim et Soif ? Une autre société », qui se borne à faire le constat de la nouvelle situation de la femme.

Si la publication *Vie féminine* ne rend pas compte de l'affaire Angela Davis, le mouvement chrétien est représenté au sein du mouvement de solidarité en la personne de Jeanne Laurent, présidente nationale des LOFC de 1948 à 1968. Elle signe le manifeste de soutien à Angela Davis en tant que membre du bureau du PSC, membre du bureau du Conseil

346 GUBIN (E.), VAN MOLLE (L.), dir., *Bronnen voor de geschiedenis van de vrouwenbeweging in België. Sources pour l'histoire du féminisme en Belgique. Repertorium van archieven. Répertoire d'archives. 1830-1993,* Bruxelles, 1993, pp. 116-117 ; OSAER (A.), « Le mouvement ouvrier chrétien féminin », in GERARD (E.), WYNANTS (P.), dir., *op. cit.*, t. 2, pp. 324-418., p. 411-412.

national des femmes belges et ancienne présidente de Vie féminine. Toutefois, il est probable qu'elle ne soit pas là en tant que représentante des structures dont elle est membre puisqu'on peut s'imaginer que dans ce cas, la revue *Vie féminine* se serait fait l'écho d'un tel engagement. En outre, les archives du CNFB[347] ne portent aucune trace d'une telle prise de position. Jeanne Laurent est quelqu'un d'important dans l'histoire des LOFC puisqu'en tant que nouvelle présidente après la Seconde guerre mondiale, elle a représenté la relève générationnelle et est « présentée aux membres comme l'incarnation de leur idéal »[348]. Sa présence au sein du mouvement de solidarité avec Angela Davis n'est donc pas anodine car les fonctions qu'elle occupe et a occupées doivent lui donner une certaine aura, notamment auprès des femmes catholiques.

### 2.b. *La Femme prévoyante*, organe des Femmes prévoyantes socialistes[349]

Après la Seconde guerre mondiale, l'action féminine socialiste tentera, grâce à quelques figures prédominantes, de s'unifier pour être un relais de recrutement efficace pour le parti. Concrètement, la constellation d'associations féminines de moindre ampleur disparaît au profit des FPS, l'organisation socialiste de femmes sur le plan mutualiste. Leur intérêt se porte spécifiquement sur les conditions de vie professionnelle et familiale. C'est donc tout naturellement que les FPS s'associeront aux grévistes de la FN de Herstal en 1966 et qu'elles soutiendront le débat sur la dépénalisation de l'avortement au début de la décennie suivante. Néanmoins, c'est généralement à titre individuel que des adhérentes aux FPS participeront aux combats féministes des années septante car, en tant que mouvement rattaché au PSB, les FPS se doivent de porter la lutte des classes au-dessus de celle des sexes. Elles se définiront en 1972 comme « un mouvement mutualiste et social, féministe et familial mais dont le but est politique »[350]. Les collaborations s'organisent, les combats se multiplient, les femmes socialistes sont en prise avec leur époque, que ce soit au sein de leur parti ou par engagement personnel.

Grâce au dépouillement de *La Femme prévoyante*, organe de presse des FPS, nous pouvons voir que les centres d'intérêt du mouvement socialiste féminin durant les années

347 Ces archives sont conservées au Carhif.
348 Osaer (A.), *op. cit.*, p. 387.
349 Flour (E.), Jacques (C.), Marissal (C.), Gubin (E.), Van Molle (L.), dir., *Répertoire pour l'histoire des femmes en Belgique : répertoire de la presse féminine et féministe en Belgique 1820-1994*, Bruxelles, 1993, p. 173-174.
350 Cité in Gubin (E.), Van Molle (L.), *Femmes et politique (...)*, p. 145.

1970-1972 sont principalement ceux de la femme dans son quotidien (cuisine, éducation, mode, vie conjugale, etc.). Mais les FPS sont apparemment aussi concernées par des questions d'actualité internationale, notamment en matière de sous-développement, avec une volonté d'ouvrir leur lectorat à des questions politiques et sociales, habituellement réservées aux hommes. Sur les deux années que dure l'affaire Angela Davis, nous n'avons recensé qu'un seul article concernant la cause de la militante noire, publié le 4 avril 1972[351]. Cet article est écrit par Robert Falony et est en réalité une nouvelle version de l'article publié dans *Le Peuple* du 2 mars 1972[352]. Les mêmes arguments sont avancés, la structure générale est semblable et la conclusion similaire : le procès d'Angela Davis est celui d'une « solidarité »[353] entre l'intellectuelle et les militants noirs, que l'oppression du système pousse au radicalisme. Néanmoins, l'accent est davantage mis sur la violence quotidienne aux États-Unis et sur l'organisation du procès (jurés, actes d'accusation, etc.) que sur les aspects de la personnalité d'Angela Davis qui pourraient être sujets à conflits (communisme, radicalisme noir, entre autres). En somme, la présence d'un article engagé au sein de l'organe du mouvement socialiste féminin traduit probablement une volonté, sinon du PSB, en tout cas de certains de ses membres, de faire connaître la cause d'Angela Davis. Que Robert Falony ait rédigé cet article s'explique sans doute simplement par le fait que le journaliste avait pour compagne à l'époque une membre des FPS[354]. D'autre part, il n'est pas impensable que des femmes telles qu'Émilienne Brunfaut aient joué un rôle de passerelle entre les FPS et les milieux communistes. La militante syndicaliste signe le manifeste du Comité de soutien à Angela Davis et, même si elle n'est plus du membre du PSB, elle continue à écrire dans *La Femme prévoyante*. Il est donc possible que ce type de personnes ait été un relais entre les milieux communistes et des personnes issues d'autres horizons politiques.

### 2.c. *Femmes*, publication du Rassemblement des femmes pour la paix

Les femmes communistes, elles aussi et en tant que telles, s'impliquent dans le combat pour Angela Davis, notamment via le Rassemblement des femmes pour la paix (RFP). Créé dans les années cinquante dans le prolongement de l'Union des femmes, le RFP est l'organisation féminine du PCB. Afin d'asseoir la crédibilité du mouvement, des femmes non-

351 Robert Falony, « Quelques réflexions sur le procès d'Angela Davis... », in *La Femme prévoyante*, 4 avril 1972, pp. 12-13.
352 R.[obert] F.[alony], « Le procès d'Angela Davis », in *Le Peuple*, 2 mars 1972, p. 5.
353 *Ibid.*
354 Entretien téléphonique avec Robert Falony, 29 mai 2009.

membres du parti sont associées aux dirigeantes, qui sont, elles, principalement communistes. Le mouvement n'a pas en premier lieu un objectif féministe car les communistes, comme le veut leur idéologie, placent la lutte des classes au-dessus de toute revendication issue d'une frange spécifique de la population. Le RFP n'est donc qu'un moyen pour le PCB de relayer son action parmi les femmes en les associant en premier lieu aux combats pour la paix. Même s'il y a une nette volonté de dépolitiser les femmes communistes, dont certaines ont fait l'expérience de la Résistance durant la Seconde guerre mondiale, le RFP est un lieu d'émancipation féminine, par le simple contact de ses membres avec le monde politique masculin. Le développement d'une conscience politique, les expériences de terrain engagent ces femmes sur la voie d'un combat davantage politisé, surtout au sein d'autres groupes et d'autres causes. Cette évolution est perceptible dans les liens qui unissent le RFP au PCB. Après quelques années d'ingérence du parti dans l'organisation de femmes, celle-ci prendra de plus en plus d'autonomie par rapport au PCB[355].

Cette conscientisation s'inscrit dans le tournant générationnel qui s'opère dans les années soixante et septante. Les revendications étudiantes ont été menées par une nouvelle population militante : les jeunes. Les grandes causes des années septante seront donc portées par des individus nés à des époques très différentes. Leurs revendications spécifiques, leurs moyens d'actions, ainsi que les valeurs qu'ils défendent, varieront en conséquence. La cause féministe, par exemple, deviendra un problème de société en soi et non un combat secondaire, relégué à l'arrière-plan. Concrètement, de jeunes membres du PCB s'engageront intensément dans les luttes des années septante.

Le dépouillement de *Femmes*, périodique trimestriel édité par le RFP, nous montre que les femmes, membres du RFP, qui signent les manifestes pour la cause d'Angela Davis relaient l'action de soutien au sein de leur mouvement[356] et de diverses manières. À l'instar de la Fédération démocratique internationale des femmes, le RFP est solidaire « avec les femmes qui luttent pour la paix contre l'impérialisme, le fascisme (...) »[357]. Concrètement,

> « considérant que l'arrestation d'Angela Davis constitue une violation des droits de l'Homme, nous demandons à nos militantes de s'adresser aux organisations féminines de leur région, aux

355 Gubin (E.), Van Molle (L.), *Femmes et politique en Belgique (...)*, pp. 170-176 ; Vertommen (S.), « Hoe de KPB links liet liggen. De emancipatiegraad van de vrouw in de Kommunistische Partij van België, 1921-1991 », in *Brood & Rozen*, n° 3, 2008, pp. 27-47.

356 Il est question de la militante noire dans trois numéros (le numéro 1 de janvier 1971 ; le numéro 2 de mai-juin 1971 ; le numéro 1 de janvier 1972 du périodique devenu alors bimensuel).

357 Cité in *Femmes*, n° 2, mai-juin 1971, p. 1.

> sections féminines des syndicats afin qu'elles se joignent au mouvement mondial de protestation et d'action pour la libération d'Angela Davis. »[358]

Le mouvement enjoint ses membres de se mobiliser en écrivant des cartes de protestation au président Nixon[359], en adhérant au Comité belge[360] ou en signant la pétition publiée dans le numéro de janvier 1972. La rubrique « Nouvelles de notre mouvement » de mai-juin 1971 nous apprend aussi que des membres du RFP ont fait des communications lors de réunions régionales, pour appeler

> « les participantes à redoubler d'efforts (...) dans l'action entreprise avec l'ensemble des forces démocratiques du monde, pour la libération d'Angela Davis »[361]

Dans ce même numéro, une biographie d'Angela Davis est publiée, détaillant l'ensemble de son parcours tant universitaire que militant. L'article termine en rappelant que

> « l'ampleur et la diversité des forces qui composent ce mouvement de solidarité avec Angela Davis démontre, s'il en était encore besoin, que la lutte pour obtenir sa libération fait partie intégrante du combat entre les forces du progrès et la réaction »[362]

La légitimité du combat se trouve donc dans la dimension pluraliste et internationale du groupe militant. Ces arguments sont proches de ceux utilisés dans *Le Drapeau rouge* et *De Rode vaan*, même si la dimension « femme » d'Angela Davis est constamment soulignée dans le périodique du RFP, ce qui n'est absolument pas le cas dans les journaux communistes. Par ailleurs, le RFP, en tant que structure, est représenté dans le Comité de soutien par nombre de ses membres qui sont, en outre, actives dans d'autres groupes féministes. Citons entre autres, Marie Guisse, secrétaire générale du RFP, Chantal De Smet, Émilienne Brunfaut et Mariette van Ballaert. Toutes les quatre sont, ou ont été, membres du PCB et militent, au sein de leur parti ou en dehors, pour le droit des femmes, notamment en intervenant publiquement lors de réunions régionales du RFP. Ces rassemblements étaient l'occasion de diffuser des informations à propos des campagnes menées et, entre autres, pour Angela Davis :

> « Marie Guisse (…) [appela] les participantes à redoubler d'efforts dans la campagne de solidarité politique et matérielle envers nos sœurs indochinoises, ainsi que dans l'action entreprise avec l'ensemble des forces démocratiques du monde, pour la libération d'Angela

358 *Femmes*, n° 1, janvier 1971, p. 3
359 *Ibid.*
360 *Femmes*, n° 2, mai-juin 1971, p. 3.
361 *Femmes*, n° 2, mai-juin 1971, p. 2.
362 *Ibid.*, p. 3.

Davis. »[363]

## H. Des leaders d'opinion

### 1. *Maurice Lambilliotte (1900 – 1972)*[364]

Ingénieur agronome, essayiste et journaliste, Maurice Lambilliotte a passé la septantaine quand il signe le manifeste du Comité de soutien à Angela Davis. Son expérience professionnelle lui a permis d'être actif au sein de multiples cercles sociaux dans les domaines politique, culturel et associatif.

Il est présent sur la scène intellectuelle belge et peut être considéré comme un animateur de la scène culturelle belge via la revue *Synthèses*, qu'il fonde en 1945 et qu'il dirige par la suite. Par ce média, il mènera une action peu commune pour l'intégration et l'unité européenne, notamment en promouvant l'incorporation de l'Allemagne dans la Communauté européenne. En tant que directeur de *Synthèses*, il participe à des conférences dans les cercles universitaires, un milieu particulièrement fertile en rencontres. Le 11 mars 1968, par exemple, il présente une conférence organisée par le Cercle du Libre Examen à l'ULB où il intervient entre autres avec Maurice Errera, professeur de la faculté des sciences. Celui-ci sera également membre du Comité de soutien à Angela Davis. Nous ne pouvons bien évidemment pas affirmer qu'il existe un quelconque rapport de cause à effet entre la conférence qui réunit les deux hommes en 1968 et leur présence conjointe dans un manifeste de 1971 mais l'université reste un lieu de socialisation où des liens peuvent se créer et être réactivés par la suite dans des circonstances particulières.

En tant que membre du PSB et proche d'André Renard, M. Lambilliotte s'investit dans la cause socialiste, notamment en exerçant la fonction de conseiller pour la rubrique de politique étrangère à *La Wallonie*, organe de presse socialiste très proche de la FGTB après la Seconde guerre mondiale. En cette qualité, il lutte en faveur de la sécurité européenne et de la détente Est-Ouest. Ce rôle n'est pas négligeable, dans le cadre d'un organe de presse à l'ancrage syndical et wallon. En outre, M. Lambilliotte est le conseiller en matière de politique

363 *Femmes*, n° 2, mai-juin 1971, p. 3.

364 Delzenne (Y.-W.), Houyoux (J.), *op. cit.*, vol. II, p. 44 ; Delforge (P.), *Lambilliotte Maurice*, in Delforge (P.), Destatte (P.), Libon (M.), dir., *Encyclopédie du Mouvement wallon*, vol. 2, Charleroi, 2000-2001, p. 912 ; Lambilliotte (M.), *André Renard et son destin*, Bruxelles, 1971, pp. 179-182 ; Stock (A.), *Le chanoine Raymond Goor (...)*, pp. 195-197 ; « Le Libre Examen : dix années de conférences », http://www.ulb.ac.be/cal/laiciteAZ/Librex/conferences.html (consulté le 19 juin 2009).

internationale d'André Renard, avec lequel il fonde en 1961 *Combat*, l'organe du MPW. Ces fonctions de conseiller lui donnent logiquement une certaine emprise sur les orientations prises par des journaux ou des hommes politiques qui lui font confiance.

Maurice Lambilliotte est également actif dans le milieu associatif, et plus précisément dans les mouvements pour la paix et le dialogue entre l'Est et l'Ouest. Dans ce cadre-là, il travaille en collaboration avec d'autres figures pacifistes belges, notamment le chanoine Raymond Goor. Lambilliotte, Goor et le Polonais Jaroslav Iwaszkiewicz présideront ensemble la Conférence pour la sécurité et la coopération européennes[365] (Vienne, 29-30 novembre – 1er décembre 1969). Par ailleurs, les deux Belges s'engageront avec Jean Terfve dans la construction du Mouvement des opinions publiques. Lambilliotte est, par ailleurs, co-président des « Amitiés belgo-soviétiques », un organisme qui cherche à faire connaître le monde russe en Belgique en organisant des événements de diverses natures[366]. Par cette fonction, M. Lambilliotte a dû entrer en contact avec des personnes de divers milieux, rassemblées par leur intérêt pour l'Union soviétique. Ne doutons pas qu'une partie d'entre elles étaient membres du PCB.

Conseiller bénévole de Paul Van Zeeland avant la Seconde guerre mondiale, il est conseiller économique attaché à divers ministères avant et après la guerre et est le délégué de la Belgique à l'ONU en 1954. Ces diverses missions sont toutes importantes et permettent de penser qu'il a dû avoir une influence substantielle dans divers milieux proches du gouvernement belge.

De par les multiples activités et fonctions qu'il a exercées au cours de sa vie, Maurice Lambilliotte pourrait potentiellement avoir été un leader d'opinion au sein du mouvement de solidarité avec Angela Davis. En effet, sa vie professionnelle l'a amené à entrer en contact avec des cercles sociaux de natures très différents, plus ou moins politisés, plus ou moins engagés. Ses qualités de journaliste à *La Wallonie* et d'ami d'André Renard ont dû lui valoir une certaine reconnaissance au sein des milieux syndicaux. Parallèlement, il est très présent

365 La Conférence pour la sécurité et la coopération européennes rassemble 300 participants issus de multiples mouvements politiques et socioculturels. Elle plaide pour la convocation d'une conférence des États européens où seraient présents les deux États allemands ainsi que pour la constitution d'un système de sécurité collective qui rendrait inutile l'existence des deux pactes militaires. [« Communiqué de la conférence pour la sécurité et la coopération européennes (Vienne, 1er décembre 1969) », http://www.ena.lu/communique_conference_securite_cooperation_europeennes_vienne_1er_decembre_1969-010006598.html, consulté le 12 juillet 2009].

366 MICHAUX (A.-K.), *Les relations belgo-soviétiques sous l'exercice du ministre Harmel (1966-1970)*, mémoire en Histoire (UCL), 2007, pp. 127-128.

sur la scène culturelle belge, en tant que directeur de *Synthèses*, ainsi que dans la mouvance pacifiste belge. Enfin, ses divers postes au sein de ministères lui ouvrent encore un autre milieu, très différent et distinct des deux autres. Un tel parcours n'a pas pu ne pas s'accompagner de l'élaboration d'un réseau étendu de connaissances. Des personnes issues d'horizons variés, parfois opposés, semblent lui faire confiance. Toutes ces caractéristiques ne permettent néanmoins pas d'affirmer que Maurice Lambilliotte ait agi concrètement pour le développement du mouvement de solidarité pour Angela Davis en contactant des gens, en participant à des meetings, etc. Il peut donc être considéré comme un leader public mais passif. En effet, on est en droit de penser qu'une telle personnalité a dû donner une certaine légitimité au combat pour Angela Davis, vu que son parcours lui avait permis d'acquérir lui-même du crédit auprès de personnes issues de cercles sociaux très variés.

### 2. *Le chanoine Raymond Goor (1908 – 1996)*[367]

Aumônier militaire puis résistant durant la Seconde guerre mondiale, Raymond Goor est ensuite l'aumônier de différentes organisations de travailleurs. Prônant le pluralisme, l'ouverture de l'Église ainsi que la déconfessionnalisation de la vie publique, notamment au sein du MOC, il fait partie de la mouvance catholique progressiste pré-conciliaire. Pionnier du dialogue pour la paix aux côtés des non-Chrétiens, il est très engagé dans les mouvements de paix en Belgique et à l'étranger, notamment le Mouvement bruxellois pour la paix et le Comité national Vietnam. Ces activités l'amènent à entrer en contact avec de grandes figures des milieux pacifistes belges, notamment François Houtart, Jean Van Lierde, Maurice Lambilliotte, Jean Terfve et Isabelle Blume. Dans la prolongation de cet engagement, il est observateur à la présidence du CMP, participe à la Conférence pour la sécurité et la coopération européennes (1969) et reçoit même le prix international Lénine pour la paix (1975). Par ses actions, il sera reconnu de part et d'autre du rideau de fer comme un pilier de ce dialogue Est-Ouest qu'il a toujours prôné.

Le parcours du chanoine Raymond Goor est riche en collaborations et en engagements qui font de lui un personnage susceptible de toucher des personnes aux valeurs et aux parcours divers. Après la Seconde guerre mondiale, l'Église, ses structures et ses principes, connaissent un bouleversement considérable lors du concile de Vatican II (1962-1965). La réflexion sur

367 Decan (R.), *Qui est qui en Belgique francophone. 1981-1985*, Bruxelles, 1981, p. 413 ; Delzenne (Y.-W.), Houyoux (J.), *op. cit.*, vol. 1, p. 266 ; Stock (A.), *op. cit.*, pp. 195-198.

l'adéquation de l'Église au monde moderne est présente dans une grande partie du monde catholique, notamment au sein de courants progressistes dans lesquels s'inscrit le chanoine Goor. Celui-ci affirme publiquement ses positions, pouvant ainsi donner une certaine légitimité à ces questionnements par rapport à la hiérarchie ecclésiastique[368]. Par ailleurs, son intense participation à la mouvance pacifiste belge par l'intermédiaire de diverses structures lui donne une place non négligeable sur la scène publique. Sa présence, en tant que catholique, dans les milieux pacifistes légitime, aux yeux des croyants, le combat pour la paix et l'attitude pluraliste qui est nécessaire pour mener ce type de luttes. Son action permet aux catholiques de relativiser leurs craintes à l'encontre du communisme. En outre, elle doit être également reconnue par des militants pacifistes aux orientations philosophiques ou idéologiques différentes, car, au-delà de sa qualité de chanoine, Raymond Goor est réellement un acteur du pluralisme, attitude novatrice dans l'ensemble des milieux politiques. En témoigne une lettre de Madeleine Jacquemotte à Marthe Van de Meulebroeke en date du 29 avril 1972, laquelle nous apprend les efforts menés par le Comité de soutien pour obtenir le concours d'orateurs chrétiens, et les contacts pris notamment avec le chanoine Raymond Goor, Tony Dhanis et le chanoine François Houtart[369]. Cette démarche atteste l'importance que représenterait la présence officielle de Goor dans le Comité de soutien.

L'attitude d'ouverture à l'autre que Raymond Goor a adoptée au fil de ses différents engagements fait de lui, sans aucun doute, un leader public. Cependant, dans le cadre de la solidarité avec Angela Davis, il est un leader passif car nous n'avons trouvé aucune trace d'une quelconque activité concrète pour la cause de la militante noire. Il représente la possibilité d'un plus grand dialogue entre l'Est et l'Ouest, à une époque encore régie par une logique de pensée manichéenne. À un moment où l'Église catholique se remet en question, ses efforts et la réalisation concrète de ses principes pluralistes lui valent sûrement une reconnaissance dans de nombreux milieux, catholiques et pacifistes, ainsi qu'auprès de personnes plus ou moins engagées dans ces causes. D'autres pans de sa vie, notamment son expérience dans la Résistance, doivent lui donner un certain crédit auprès d'individus qui, sinon, n'auraient peut-être pas été touchés par l'action d'un chanoine pour la paix.

368 Les textes de ses nombreux discours, conservés à l'ARCA (Louvain-la-Neuve), le prouvent.

369 Amsab-ISG. Archives de Marthe Van de Meulebroeke. N° 156, référence 10.10. « Lettre de Madeleine Jacquemotte du 29 avril 1972 ».

### 3. *Isabelle Blume, née Grégoire (1892 – 1975)*[370]

Issue d'un milieu chrétien, internationaliste et largement ouvert aux problèmes sociaux, Isabelle Blume mène sa vie au fil d'un double engagement : la paix et le droit des femmes. En 1928, elle devient une professionnelle de la politique au sein du POB (Parti ouvrier belge). En tant que députée, elle intervient dans le cadre de nombreux problèmes de société, notamment pour l'antifascisme. Ses convictions l'amènent à prendre des positions parfois différentes de celles de son parti, notamment après la Seconde guerre mondiale, quand elle s'oppose à toute idée de bloc occidental, rejetant le Plan Marshall et le pacte atlantique. En 1951, elle est cooptée au CMP. Refusant tout compromis avec son parti, elle en est exclue la même année. Entrée au PCB en 1964, elle préside le CMP de 1965 à 1968 et, par la suite, l'UBDP. Dans ce cadre, elle monte de grandes campagnes de solidarité internationale.

Parallèlement à son combat pour la paix, Isabelle Blume travaille activement tout au long de sa vie pour le droit des femmes, notamment en tant que secrétaire nationale des Femmes socialistes, mouvement qu'elle entraîne dans ses multiples combats. Seconde femme députée de l'histoire belge, elle mène au Parlement de grandes batailles pour les femmes, notamment pour le droit de vote des femmes, leur formation, etc.

Présente sur la scène politique depuis 1928, Isabelle Blume a marqué le monde militant tant par son combat enflammé contre le fascisme que par sa solidarité avec des causes multiples et par ses campagnes pour les droits des femmes. Ses nombreuses interventions et prises de positions publiques la font connaître de la population. C'est une femme qui s'est imposée dans un monde d'hommes et a combattu sans faire de compromis.

Isabelle Blume signe le manifeste du Comité de soutien à Angela Davis en tant que présidente de l'UBDP, mais sa présence dans le mouvement de solidarité signifie bien plus que cela, car elle amène avec elle tout son passé actif de militante. Elle est donc un leader public. Pour les gens de sa génération, elle représente la virulence du combat contre le fascisme lors de la guerre d'Espagne et avant la Seconde guerre mondiale. Pour les jeunes militants des années soixante et septante, elle incarne un certain idéal de militantisme, tant ses luttes furent nombreuses et intègres. La figure d'Isabelle Blume confère une légitimité importante au mouvement de solidarité pour Angela Davis, non seulement en tant que représentante de l'UBDP mais aussi, en tant que militante qui, au travers des époques, s'est

370 Delzenne (Y.-W.), Houyoux (J.), *op. cit.*, vol. 1, p. 47 ; Gubin (E.), e.a., dir., *Dictionnaire des femmes belges (XIX^e^ et XX^e^ siècles)*, Bruxelles, 2006, pp. 289-292.

battue pour ses idéaux. Aucun élément ne nous permet d'affirmer qu'elle s'est investie activement dans le mouvement pour Angela Davis. Il faut donc croire qu'elle est un leader passif mais ne doutons pas que, si c'est un combat auquel elle croyait, elle aura diffusé l'information au cours des multiples actions de solidarité qu'elle menait.

### 4. *Chantal De Smet (° 1945)*[371]

Chantal De Smet est née dans une famille communiste. Son père, André De Smet (1920-2008), travaille à la BUVV après avoir été permanent du PCB pendant plusieurs années. Licenciée en histoire (1969) et en histoire de l'art (1973) de la RUG, Chantal De Smet est très naturellement membre des étudiants communistes et du PCB.

Intellectuelle critique et exigeante, Chantal De Smet évolue dans un environnement fertile en réflexions sur la paix et le communisme. Dans la foulée des contestations de 1968, le féminisme prend un nouveau tournant et, dans cette mouvance, Chantal De Smet fonde, avec Roos Proesmans, les Dolle Mina. Sur un ton humoristique, ce groupe de pression revendique l'égalité des droits entre hommes et femmes en organisant des actions souvent provocatrices. En mars 1970, la première manifestation a lieu. Le féminisme des années septante est caractérisé par l'atmosphère informelle dans laquelle s'organisent et se déroulent de multiples actions. Des femmes, membres de différents groupements, se retrouvent pour mener à bien des projets de natures diverses. C'est ainsi que Chantal De Smet participe à la rédaction, et à la traduction en néerlandais, du *Petit livre rouge des femmes*[372]. À cette occasion, elle rencontre Marthe Van de Meulebroeke chez qui se déroulent les réunions dès juin 1971. On y retrouve également d'autres signataires des manifestes de soutien à Angela Davis. En effet, tous ces projets prennent forme simultanément. À la lecture des manifestes de soutien, Chantal De Smet se souvient : « par les réunions qu'on avait [pour *Le Petit livre rouge des femmes*], il y a dû avoir une filière, un réseau »[373]. Il est impossible de déterminer précisément l'impact qu'eut l'action de Chantal De Smet sur l'évolution de la composition du mouvement de solidarité mais il est clair qu'elle a dû jouer un rôle d'intermédiaire entre le Comité de soutien et les

371 Entretien avec Chantal De Smet, Gand, 17 février 2009 ; De Smit (K.), *Hoe dol was Dolle Mina ? De geschiedenis van de Dolle Mina's in Vlaanderen*, mémoire en histoire (UG), 2003 (consulté en ligne, www.ethesis.net) ; Van Rokeghem (S.), Vercheval-Vervoort (J.), Aubenas (J.), *Des femmes dans l'Histoire (...)*, p. 214 ; Vertommen (S.), *op. cit.*, pp. 27-47.

372 À l'instigation de la romancière Marie Denis, des femmes se rassemblent pour échanger leurs expériences de vie. Ces rencontres aboutiront à la publication de l'ouvrage, le 11 novembre 1972, à l'occasion de la première Journée des femmes. [Van Rokeghem (S.), Vercheval-Vervoort (J.), Aubenas (J.), *op. cit.*, p. 217-218.]

373 Entretien avec Chantal De Smet, Gand, 17 février 2009.

milieux féministes dans lesquels elle est profondément engagée.

En outre, Chantal De Smet est un des membres fondateurs du Comité de soutien : les archives témoignent de son implication dans l'organisation pratique de la solidarité. C'est elle qui signe, en tant que secrétaire provisoire, les lettres annonçant la création du Comité[374]. En février 1972, lorsque paraît le périodique du Comité de soutien, elle en est l'éditeur responsable[375]. C'est aussi ce rôle-là qu'elle joue dans un Comité Angela Davis flamand[376]. Mais, Chantal De Smet le mentionne : « cela ne veut rien dire. À un certain moment, on demande qui va s'occuper de cela et puis, c'est tout. »[377]. Néanmoins, son nom apparaît régulièrement dans des documents officiels du Comité et, par ailleurs, elle est à l'origine, avec Marthe Van de Meulebroeke, de la constitution du groupe de pression féminin pour Angela Davis[378]. Ce sont des preuves de son engagement pour la cause de la militante noire.

Les archives ainsi que le témoignage de Chantal De Smet nous montrent combien la militante féministe a été un des rouages de la solidarité belge avec Angela Davis. Elle est un leader actif mais peut-on considérer qu'elle a joué un rôle de leader public ? Il est fort probable que son nom ait été connu dans les milieux militants pacifistes, féministes et communistes – son père étant également très actif sur la scène militante – où elle peut sans doute être considérée comme un leader public. En dehors de ces cercles restreints, Chantal De Smet ne doit pas être une figure connue. Mais son activité universitaire la met en contact avec des personnes issues de horizons différents, ce qui lui permet potentiellement d'être un pont entre des milieux moins militants et d'autres, plus engagés ainsi qu'entre des individus de différentes générations. Chantal De Smet se rappelle en quoi l'exemple d'Angela Davis était particulier car les différentes facettes de la militante pouvait en faire un combat de la gauche en général, sans distinctions spécifiques.

> « Le cas d'Angela Davis était quand même exceptionnel. Une jeune femme. Active. Intellectuelle. Noire et de gauche ! En tant que professeur d'université noir et femme, cela aurait déjà été exceptionnel. En tant que femme active dans le mouvement noir, cela aurait été exceptionnel aussi – la plupart était des hommes. En tant que femme communiste, aussi. Elle

374 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – groupe de travail (campagne). Lettre de Chantal De Smet, secrétaire provisoire du Comité belge Angela Davis, 9 mars 1971.

375 CArCoB. Archives Angela Davis. Boîte 2. Angela Davis – Comité de soutien. Publications du Comité. *Sauvez Angela Davis. Périodique mensuel du Comité Angela Davis Bruxelles*.

376 Amsab-ISG. Archives de Chantal De Smet. N° 108, référence 19.8.. « Publication du Vlaams Angela Davis Komitée [après mai 1972] »..

377 Entretien avec Chantal De Smet, Gand, 17 février 2009.

378 Amsab-ISG. Archives de Marthe Van de Meulebroeke. N° 156, référence 10.10. « Lettre de Marthe Van de Meulebroeke à Chantal De Smet du 12 octobre 1971 ».

rassemblait un tas de caractéristiques qui la rendaient spéciale. En plus, elle était pas mal, elle était charmante. Tout ça lui donnait un statut assez spécial. »[379]

### 5. *Koen Calliauw (° 1942)*[380]

Koen Calliauw mène et a mené sa vie à gauche. Militant syndical dès ses quatorze ans, il est alors membre des *Jonge socialisten*, du PSB et de la rédaction de *Links*. Au milieu des années soixante, il est un « Provo ». Provo est un groupe hollandais qui, de 1965 à 1967, joue un rôle important dans la dynamique des mouvements contestataires, en étant le pont entre deux étapes distinctes de la contestation : la contestation par la contre-culture et celle par l'action politique. À un moment de transition entre une révolte artistique – et plus globalement culturelle – et une révolte politique, Provo incarne cette volonté d'unir arts et politique. En Belgique, cet objectif se concrétisera principalement par le soutien de divers artistes non-conformistes. La Belgique aura également ses Provos, groupés essentiellement à Anvers, autour de Koen Calliauw. Après la dislocation de l'éphémère mouvement, celui-ci rejoint la Jeunesse communiste et, par la même occasion, le PCB. Il fera rapidement partie de l'équipe de rédaction de *De Rode vaan* et occupera en parallèle des fonctions au sein des organes dirigeants du parti, au niveau fédéral ou dans sa ville, à Anvers. Refusant tout compromis, il quittera le PCB en 1976 pour des raisons idéologiques, et poursuivra son engagement dans d'autres groupements plus radicaux tels que le *Partij van de Arbeid* (PVDA).

En pleine guerre du Vietnam, Koen Calliauw s'engage pour la cause d'Angela Davis avant tout comme militant, mais aussi pour ce que la militante noire représente : le combat vigilant contre le racisme et le fascisme, une alternative à la société bourgeoise, la liberté des femmes. Mais c'est en tant que rédacteur à *De Rode vaan* et membre des JC qu'il sera actif dans le mouvement de solidarité et tout d'abord, en se chargeant que l'affaire soit régulièrement suivie par l'hebdomadaire communiste. Comme représentant des JC anversoises, il intervient lors de divers événements (conférences ou manifestations) organisés en Flandre, notamment à Anvers[381] et à Turnhout où « Koen Calliauw [zal] een inleidende voordracht houden over de zaak Angela Davis »[382]. *De Rode vaan* se charge logiquement d'annoncer et de rendre compte des résultats de ces multiples manifestations de solidarité.

379 Entretien avec Chantal De Smet, Gand, 17 février 2009.

380 Questionnaire envoyé à Koen Calliauw ; Horn (G.-R.), « The Belgian Contribution to Global 1968 », in *Revue belge d'histoire contemporaine*, vol. XXXV, n° 4, 2005, pp. 603-604.

381 « Solidariteit met Angela Davis ! », in *De Rode vaan*, 11 mars 1971, p. 3.

382 « Oprichting JK-afdeling en debat over Angela Davis », in *De Rode vaan*, 24 février 1972, p. 20.

L'engagement de Koen Calliauw dans le mouvement de solidarité avec Angela Davis en fait un leader public. En effet, en tant que journaliste et membre dynamique des JC, K. Calliauw est connu au sein du monde communiste, et parmi des populations différentes : les lecteurs de *De Rode vaan* et les jeunes communistes flamands. Par ailleurs, ses affiliations antérieures l'ont mis en contact avec de nombreuses personnes du monde militant, lui permettant probablement de se constituer un réseau de relations important. S'il ne participe pas à l'organisation pratique de la solidarité, il mène néanmoins une action concrète pour faire connaître la cause d'Angela Davis. C'est donc un leader actif : il publie régulièrement sur l'affaire dans *De Rode vaan* et prend part à diverses manifestations organisées par la JCB flamande.

### 6. *Madeleine Thonnart, épouse Jacquemotte (1907 – 2000)*[383]

Entre pacifisme, syndicalisme et communisme, Madeleine Thonnart a mené une vie engagée d'un bout à l'autre. Issue d'une famille liégeoise, industrielle, libérale, maçonne mais protestante, elle est licenciée en philologie germanique de l'université de Liège. Dès 1929, Madeleine Thonnart enseigne au lycée d'Ixelles et s'affilie rapidement à la section Enseignement de la CGSP. En 1933, elle épouse Adrien Jacquemotte, neveu du fondateur du PCB, et entre, quelques années plus tard, au parti. Membre de l'obédience maçonnique Le Droit humain, elle milite contre le fascisme et la guerre en adhérant au futur Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme[384], à la Ligue internationale pour la paix et la liberté, puis à la Ligue des femmes contre la guerre impérialiste. Elle fait également partie du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (CVIA)[385] et des « Amis de l'Union

383 Gotovitch (J.), *Du rouge au tricolore (...)*, pp. 563-564 ; Gotovitch (J.), « Femmes pour la paix : une 'nébuleuse' laïque », in Mendes da Costa (Y.), Morelli (A.), dir., *Femmes, libertés, laïcité*, Bruxelles, 1989, p. 117-125 ; Gubin (E.), « Madeleine Thonnart », in Gubin (E.), e.a., dir., *Dictionnaire (...)*, pp. 526-527 ; Van Rokeghem (S.), Vercheval-Vervoort (J.), Aubenas (J.), *op. cit.*, p. 179.

384 Parrainé par les communistes, le Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme (CMF) vise l'harmonisation et l'union des forces féminines antifascistes de toutes tendances politiques afin de constituer un mouvement féministe de paix contre le danger fasciste. Entre 1934 et 1940, il joue en Belgique un rôle fondamental car il rassemble des femmes de divers horizons idéologiques afin de constituer un front féminin laïque, pacifiste et antifasciste. [Gotovitch (J.), « Femmes pour la paix : une 'nébuleuse' laïque » *(...)*, p. 117-125 ; Jacques (C.), « Émilienne Brunfaut (1908-1986) : du syndicalisme au féminisme ? » *(…)*, p. 5.]

385 Le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes est créé en 1934. L'objectif est de rassembler des intellectuels qui se mettent à la dispositions des syndicats dans une volonté d'union concrète. Préfiguration du Front populaire français, le CVIA se dissout en 1939 à cause de crises internes sur des questions internationales. [Racine-Furlaud (N.), « Antifascistes et pacifistes : le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes », in Roche (A.), Tarting (C.), ed., *Des années trente : groupes et ruptures*, Paris, 1985, pp. 57-68 ; Racine (N.), « Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (1934-1939) », in Sirinelli (J.-F.), dir., *Dictionnaire historique de la vie politique (...)*, pp. 266-268.]

soviétique ». Durant la Seconde guerre mondiale, elle entre dans la Résistance, notamment en collaborant à *Liberté* et en étant responsable des enseignants communistes bruxellois. Après la guerre, elle est secrétaire de la section enseignement du parti et, parallèlement, préfète du lycée d'Ixelles dès 1947. Retraitée en 1967, elle continue à s'engager dans de nombreuses causes, notamment contre la guerre du Vietnam et, plus globalement, pour la paix.

En tant que maçonne et communiste, Madeleine Thonnart évolue dans des environnements singuliers qui la mettent en contact avec de multiples milieux d'engagement. Ces affiliations la mènent vers des organisations pacifistes, notamment Femmes pour la paix, la section belge du CMF. Entre 1934 et 1940, cette organisation est un lieu d'efflorescence d'initiatives pacifistes où convergent des militantes de provenances diverses, rassemblées par « une volonté d'action anti-fasciste, un ancrage à gauche, un engagement laïc de fait »[386]. Nombre de ses militantes sont également membres du Droit humain au point que l'organisation est parfois considérée comme la branche profane de l'obédience maçonnique. Dans le cadre de Femmes pour la paix, Madeleine Thonnart côtoie plusieurs femmes qui se mobiliseront pour Angela Davis : la militante laïque Lucia de Brouckère, première présidente de la branche belge du CMF, Émilienne Brunfaut, secrétaire de l'organisation dès 1937, et la communiste Marguerite Mertens. Tout comme le CVIA, Femmes pour la paix est une plaque tournante de militants, un lieu de rencontre rassemblant des personnes issues d'horizons idéologiques divers qui se retrouveront lors de combats ponctuels.

Les archives du Comité de soutien témoignent de l'investissement de Madeleine Thonnart dans le mouvement de solidarité avec Angela Davis. Même si l'on ne peut pas affirmer qu'elle avait été désignée comme telle, M. Thonnart semble jouer le rôle de trésorière au sein du Comité. Les archives[387] nous montrent, en effet, que l'ensemble des questions d'argent passent par elle. Les reçus des divers frais engagés par le Comité lui sont adressés (imprimeries, librairies, etc.), de même que les notes de frais de membres du Comité de soutien. Par ailleurs, on lui communique la liste des versements effectués au nom du C.C.P. Comité Angela Davis, quand ce n'est pas elle-même qui se charge de la dresser. Ces fonctions de comptabilité sont primordiales puisqu'un des objectifs du Comité est de recueillir des fonds afin d'envoyer un observateur assister au procès de la militante noire. On peut donc considérer que Madeleine Thonnart est un élément central de la solidarité belge avec Angela Davis. Elle

386 Gotovitch (J.), « Femmes pour la paix : une 'nébuleuse' laïque » *(...)*, p. 120.

387 CArCoB. Archives Angela Davis. Boîte 2. Angela Davis – Comité de soutien. Comptabilité ; .CArCoB. Archives Angela Davis. Boîte 2. Angela Davis – Comité de soutien. Correspondance.

en est un leader actif et s'en souvient, d'ailleurs, dans ses mémoires[388]. En outre, son action, passée ou présente, dans de multiples organisations, pacifistes et syndicales, lui permet de disposer d'un réseau étendu de connaissances parmi lesquelles elle peut aisément diffuser des informations. L'engagement communiste de Madeleine Thonnart peut probablement faire de celle-ci un leader public aux yeux de personnes affiliées au PCB, mais il est difficile de savoir si elle a pu jouer ce rôle auprès d'autres individus. Néanmoins, sa longue expérience du militantisme communiste marquera l'organisation de la solidarité. Elvire Thomas en témoigne : « Madeleine Jacquemotte et d'autres femmes communistes sont venues nous trouver, mon mari et moi. (...) On [le Comité] se réunissait toutes les semaines – c'est un peu la mentalité communiste, on était quasiment considérés comme une cellule »[389].

### 7. *Marthe Van de Meulebroeke (1922 – 2006)*[390]

Professeur de morale, Marthe Van de Meulebroeke est membre de l'obédience maçonnique mixte Le Droit humain. Celle-ci encourage ses membres à s'impliquer dans différentes organisations qui poursuivent l'idéal de laïcité et de libre pensée, hors du cadre strict de la franc-maçonnerie : les multiples engagements de Marthe Van de Meulebroeke en sont le reflet. Elle collabore à l'émission de radio « La Pensée et les Hommes », émission laïque qui ouvre le débat sur de nombreux sujets de société tabous, notamment l'avortement. Dans ce cadre, elle fait partie du groupe de personnes qui crée le premier centre de planning familial à Bruxelles, *La Famille heureuse*, en 1964. Lors de la grève des ouvrières de la Fabrique nationale de Herstal (1966), elle fait partie de ceux qui fondent le comité « À travail égal, salaire égal ». Créé pour une manifestation pluraliste, le comité s'inscrit dans la durée, rassemblant des femmes et des hommes issus d'horizons divers, pour revendiquer l'application de l'article 119 du traité de Rome, « à travail égal, salaire égal ». La grève de 1966 a été « une révélation » pour Marthe Van de Meulebroeke qui dit s'être sentie « délivrée d'un sentiment de culpabilité vis-à-vis de l'affirmation du féminisme comme combat valable »[391].

Marthe Van de Meulebroeke occupe une place centrale au sein du mouvement de

388 Jacquemotte-Thonnart (M.), *Ma vie de militante de 1945 à ce jour*, Bruxelles 1994, pp. 188-190.

389 Entretien avec Elvire Thomas, Bruxelles, 26 février 2009.

390 Defosse (P.), *Dictionnaire historique de la laïcité en Belgique*, Bruxelles, 2005, pp. 234, 237-238 ; Denis (M.), Van Rokeghem (S.), *Le féminisme est dans la rue (...)*, p. 22 ; Gubin (E.), *Eliane Vogel-Polsky : une femme de conviction*, Bruxelles, 2007, p. 65 ; Van den Abeele (A.), *Les enfants d'Hiram. Francs-maçons et franc-maçonnerie*, Bruxelles, 1992, p. 121.

391 Entretien avec Marthe Van de Meulebroeke, réalisé en novembre 1991. Cité dans Denis (M.), Van Rokeghem (S.), *op. cit.*, p. 22.

solidarité pour Angela Davis : elle y joue le rôle d'un leader de l'ombre, actif à plusieurs égards.

Début mars 1972, le Comité de soutien publie une brochure écrite par Marthe Van de Meulebroeke, intitulée *Pourquoi s'intéresser à Angela Davis ?*. Divers aspects de l'affaire d'Angela Davis sont abordés, allant d'informations biographiques sur la militante à une description plus globale de la question noire aux États-Unis. L'introduction et la conclusion nous en apprennent beaucoup sur les raisons de la mobilisation. En comparant le cas d'Angela Davis à celui de Dreyfus, l'auteur rappelle que « quelle que soit leur étiquette, les victimes de l'injustice nous concernent tous ». À l'opposé d'une « éternelle passivité (...) hypercritique », il faut

> « chercher dans le brouillard, en sachant que nous pouvons nous tromper, mais chercher tout de même tous les indices qui nous aideront à dépister les injustices et à les combattre. (...) Il y a soixante-dix ans, c'était pour Dreyfus qu'il fallait se battre. Aujourd'hui, c'est pour Angela Davis. Pour elle, pour tous ses camarades et pour tout ce qu'elle représente. Cependant je n'essaierai pas de masquer les obscurités qui subsistent jusqu'à présent quant à la matérialité de certains détails. Je ne cherche à endoctriner personne. Que chacun choisisse, malgré les questions qu'il continue à se poser. »[392]

Et de conclure :

> « il ne s'agit nullement d'être anti-américain. Mais de même qu'il existe en fait une solidarité des racistes par-dessus les frontières, nous avons à établir des liens entre tous les anti-racistes. L'idéal des Droits de l'Homme ne peut être défendu que sur un plan international. (...) [Nous devons en prendre] conscience, en nous informant, en informant les autres et en réveillant l'opinion. Si nous estimons que leurs problèmes ne nous concernent pas, alors c'est que notre philosophie des Droits de l'Homme n'est rien d'autre qu'une mystification propre à défendre nos intérêts de privilégiés. »[393]

Ces extraits abordent divers éléments importants de la lutte pour Angela Davis qui sont le reflet des arguments du Comité de soutien dans son manifeste de 1971[394]. L'accent est fortement mis sur la dimension raciste de l'affaire Angela Davis, contre laquelle il faut se mobiliser par-delà les pays. Concrètement, dans un objectif constant de justice, le texte engage à l'action, l'information, la prise de position en connaissance de cause. En outre, son auteur n'est pas communiste, et quand elle commence son texte par les lignes suivantes :

---

392 CArCoB. Archives Angela Davis. Boîte 2. Angela Davis – Comité de soutien. Publications du Comité. Van de Meulebroeke (M.), *Pourquoi s'intéresser à Angela Davis ?*, Bruxelles, 1972, p. 1.

393 *Ibid.*, pp. 22-23.

394 Cf. Partie III - III.A.1. *Le manifeste du Comité de soutien*, p. 109.

> « Certains diront peut-être : ' Angela Davis est américaine, elle est noire et communiste. Je ne suis ni noir, ni américain, ni communiste. En quoi, dès lors, me concerne-t-elle ? ' »[395]

elle a évidemment l'intention de contrer ceux qui considèreraient Angela Davis comme une cause uniquement communiste, tout en stigmatisant encore le caractère raciste du procès. Cet écrit est important pour la solidarité avec Angela Davis puisqu'il constitue un document officiel, à caractère davantage scientifique qu'un tract – notamment par l'absence de lyrisme excessif et la volonté de replacer l'affaire dans son contexte. Au-delà de cette publication, Marthe Van de Meulebroeke est l'une des chevilles ouvrières du mouvement de solidarité : elle prend l'initiative de la constitution d'un groupe de pression féminin qui aboutit à la rédaction d'un manifeste, indépendant de celui du Comité de soutien[396]. Éditeur responsable du texte, elle figure également comme personne de contact dans un article de l'hebdomadaire *Combat* du 13 octobre 1971[397] sur l'affaire, ses enjeux et l'existence du Comité de soutien.

L'action de Marthe Van de Meulebroeke dans le cadre du soutien à Angela Davis passe aussi par la diffusion de la pétition dans ses multiples réseaux. Les entretiens réalisés avec Monique Van Tichelen et Marinette Bruwier témoignent en effet du relais d'information qu'a constitué M. Van de Meulebroeke. Lors de la grève des ouvrières de Herstal (1966), M. Van de Meulebroeke et M. Van Tichelen sont toutes les deux membres de l'Union de la gauche socialiste, qui les charge d'organiser une action autour de cet événement. Cette initiative aboutira à la constitution du comité « À travail égal, salaire égal », que Marinette Bruwier rejoindra par la suite. Par ailleurs, les trois femmes sont membres de l'obédience maçonnique Le Droit humain et même si elles ne font pas partie des mêmes ateliers, cette appartenance témoigne d'une sensibilité commune à l'égard de certaines questions de société. Elles évoluent politiquement et philosophiquement dans des cercles sociaux communs et ont dû avoir de nombreux contacts, qui expliquent leur présence dans le mouvement de solidarité pour Angela Davis. Les entretiens que nous avons menés menés, ainsi que les informations que nous ont fournies les archives, permettent d'affirmer que Marthe Van de Meulebroeke a joué un rôle important dans la diffusion de l'information concernant Angela Davis.

---

395 CArCoB. Archives Angela Davis. Boîte 2. Angela Davis – Comité de soutien. Publications du Comité. Van de Meulebroeke (M.), *Pourquoi s'intéresser à Angela Davis ?*, Bruxelles, 1972, p. 1.

396 Amsab-ISG. Archives de Marthe Van de Meulebroeke. N° 156, référence 10.10. « Lettre de Marthe Van de Meulebroeke à Chantal De Smet du 12 octobre 1971 » et cf. Partie III - III.A.2. *Un manifeste dont les signataires sont exclusivement des femmes*, p. 110.

397 « Pour une solidarité active », in *Combat*, 13 octobre 1971, p. 2.

Par ailleurs, sa qualité de membre fondateur du comité « À travail égal, salaire égal » doit lui conférer une certaine autorité, un certain prestige au sein du mouvement féministe, puisque ce comité est considéré comme « une sorte de transition entre le féminisme 'à l'ancienne' et le nouveau féminisme des années septante »[398]. La question de la génération peut donc aussi entrer en ligne de compte. Au début des années septante, Marthe Van de Meulebroeke approche la cinquantaine et se situe donc entre deux générations[399] de féministes : une première, particulièrement active durant les années de l'entre-deux-guerres[400], incarnée notamment par Isabelle Blume ; une seconde, issue de la génération des baby-boomers qui mènera les combats féministes des années septante, représentée entre autres par Chantal De Smet. Une femme de son âge au sein d'un comité tel qu' « À travail égal, salaire égal » peut être une passerelle entre deux générations aux stratégies parfois très différentes.

Marthe Van de Meulebroeke peut donc être considérée comme un leader d'opinion puisque son action a favorisé l'expansion et la publicité du mouvement de solidarité pour Angela Davis. Son rôle est probablement davantage celui d'un leader de l'ombre : quelqu'un d'actif mais qui n'est pas une personnalité de la scène publique.

### 8. *L'action des leaders d'opinion. Exemple de diffusion de l'information sur la solidarité avec Angela Davis*

Il est impossible de déterminer avec précision l'ensemble des canaux qui permirent au mouvement de solidarité belge de passer, en quelques mois, d'une vingtaine de membres à près de 150. Néanmoins, la multiplication des sources nous permet d'avancer des hypothèses de réseaux. Celles-ci ne sont pas toujours totalement vérifiables mais ce sont des exemples de l'influence exercée par certaines personnes dans la propagation du soutien à Angela Davis. Il ne s'agit donc pas de chercher à savoir ce qu'il s'est exactement passé mais de tenter de comprendre et d'illustrer le rôle qu'ont pu avoir des leaders, qu'ils soient ou non publics.

---

398 Denis (M.), Van Rokeghem (S.), *op. cit.*, p. 22.

399 Selon la phrase du philosophe Dilthey : « la génération forme un cercle assez étroit d'individus qui, malgré la diversité des autres facteurs entrant en ligne de compte, sont reliés en un tout homogène par le fait qu'ils dépendent des mêmes grands événements et changements survenus durant leur période de réceptivité ». Selon leur date de naissance, des personnes issues d'horizons différents sont confrontées aux mêmes événements majeurs de leur époque. Ceux-ci sont formateurs et feront partie de l'imaginaire collectif de ces personnes dont les référents se seront construits au fil d'une histoire « commune ». [Chaubet (F.), *Sociologie et histoire des intellectuels*, in Leymarie (M.), Sirinelli (J.-F.), dir., *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, 2003, p. 183-200 ; Dosse (J.-F.), *La marche des idées. Histoire des intellectuels, histoire intellectuelle*, Paris, 2003.]

400 Jacques (C.), « Militantisme féministe et pouvoir politique : parcours de deux parlementaires féministes belges (1945-1960) », in *@mnis. Femmes et militantisme (Europe-Amérique, XIX^e siècle à nos jours)*, 2008 (article en ligne, http://www.univ-brest.fr/amnis/pages_francais/articlesrecents.php, consulté le 23 juin 2009).

Avant d'aborder un exemple concret de la diffusion de l'information concernant Angela Davis, prenons un point de vue macroscopique, en analysant le niveau des organisations. Nous l'avons déjà évoqué, certains combats mobilisent l'ensemble de la gauche. Le schéma ci-dessous entend montrer les imbrications des milieux engagés en Belgique, sans prétendre à l'exhaustivité tant les ramifications sont nombreuses, parfois infinies. Nous avons choisi de ne prendre en compte que certains des groupements qui se sont mobilisés pour Angela Davis, en tant que tels ou par l'intermédiaire d'un de leurs membres. Cela signifie que certains recouvrements ne seront pas identifiés[401]. Dans le cadre de la mobilisation pour Angela Davis, les multiples appartenances de certains individus ont permis d'établir des contacts entre des organisations. Ce schéma a pour objectif d'illustrer cette réalité de fait. Les individus qui ont potentiellement fait le lien entre les mouvements devraient y être ajoutés. Par souci de clarté, nous n'en avons indiqués que quelques-uns.

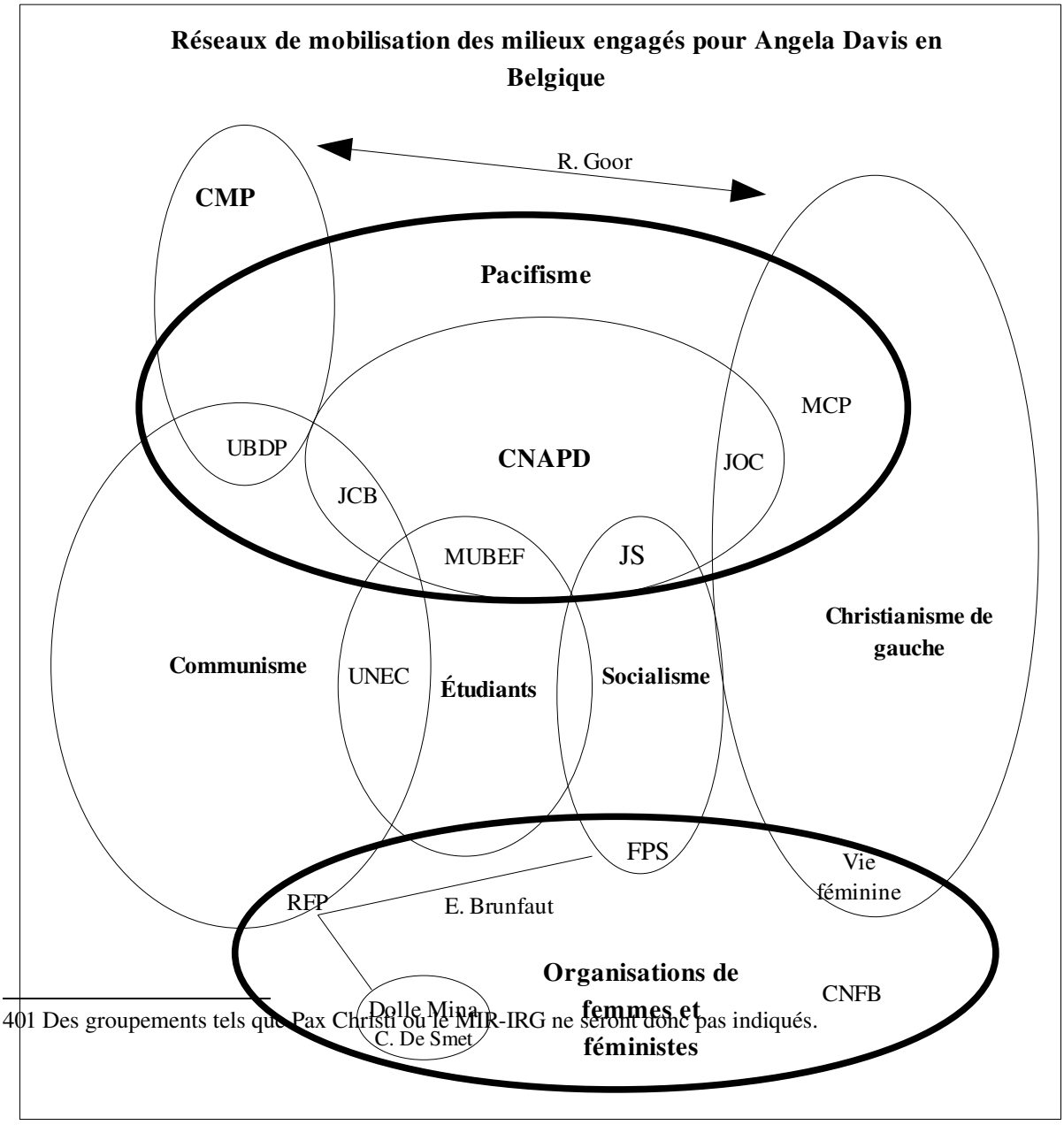


401 Des groupements tels que Pax Christi ou le MIR-IRG ne seront donc pas indiqués.

Ces multiples connections peuvent à leur tour être illustrées par un exemple de réseau potentiel. La confrontation des sources nous a permis d'établir ce type de chemins chronologiques. En effet, les archives du Comité de soutien nous fournissent des papiers divers de comptabilité et de correspondance. À partir de ceux-ci, il nous est possible d'établir tout d'abord, une liste de personnes potentiellement actives dans le mouvement de solidarité et dans certains cas, les rôles joués par ces individus dans la mobilisation. Ces premiers éléments couplés à des informations biographiques et aux témoignages de militants nous permettent de déterminer les places prises par certaines personnes dans le cadre du mouvement de soutien. Les listes successives de signataires nous informent sur l'évolution de la composition du mouvement de solidarité. On peut supposer que bon nombre de ces nouveaux signataires rejoignent le mouvement parce qu'ils connaissent des personnes qui en font déjà partie. Des études ont confirmé que « *knowing someone who is already involved in social movement activity is one of the strongest predictors of recrutment into the membership* »[402].

Pour illustrer notre propos, nous prendrons le cas de Marthe Van de Meulebroeke dont nous avons vu que l'action mena au ralliement de plusieurs personnes. Le rassemblement d'informations de diverses provenances nous permet de circonscrire le réseau qui se serait constitué grâce à son action. L'évolution de la liste de signataires porte clairement la marque de son influence, de manière directe ou indirecte. L'étude de simples données biographiques empêche, contrairement aux entretiens, d'affirmer clairement que des personnes faisant partie d'un même cercle social ont rejoint le mouvement grâce à l'action d'une seule personne. Néanmoins, il est probable que l'impulsion donnée par une militante ait porté d'autres individus à s'engager également. Marthe Van de Meulebroeke est membre de l'obédience maçonnique Le Droit humain ; au moins quatre autres signataires le sont également : Lucia de Brouckère[403], Marinette Bruwier[404], Monique Van Tichelen[405] et Madeleine Thonnart[406]. Cette dernière est également membre du PCB, au sein duquel elle a été très active jusqu'à sa

402 McAdam (D.), Paulsen (R.), « Specifying the relationship between social ties and activism », in *The American Journal of Sociology*, vol. 99, n° 3, novembre 1993, p. 644.

403 Gubin (E.), e.a., dir., *Dictionnaire (...)*, pp. 139-140 ; Defosse (P.), *op. cit.*, pp. 82-83 ; Nasielski (J.), *de Brouckère, Lucia*, in *Nouvelle biographie nationale*, t. IX, pp. 111-114.

404 Questionnaire envoyé à Marinette Bruwier ; Decan (R.), *Qui est qui (...)*, p. 103.

405 Questionnaire envoyé à Monique Van Tichelen ; Severs (E.), *De invloed van de vrijmetselarij op het maatschappelijke bestel. Een Belgische case-study : de Gemengde Obediëntie « Le Droit Humain » en de emancipatiestrijd van de vrouw in de jaren 1960-70*, mémoire de licence en Sciences politiques (VUB), 2006, p. 95.

406 Gotovitch (J.), *Du rouge au tricolore (...)*, pp. 563-564 ; Gubin (E.), e.a., dir., *Dictionnaire (...)*, pp. 526-527 ; Jacquemotte-Thonnart (M.), *Ma vie de militante de 1945 à ce jour*, Bruxelles 1994, *passim*.

retraite en 1967. Probablement peut-on penser que la filière réside là. M. Thonnart, en tant que membre du PCB, prend connaissance de l'existence du Comité de soutien à Angela Davis. Très militante, elle diffuse l'information au sein du Droit humain. Par la suite, Marthe Van de Meulebroeke fait de même, au sein du comité « À travail égal, salaire égal » dont au moins quatre autres membres signent les manifestes. Il s'agit de Marie Guisse[407], Monique Van Tichelen, Marinette Bruwier et Marie-Thérèse Cuvelliez[408]. Toutes ces femmes ont une action militante dans divers cercles sociaux. Rejoindre le mouvement de solidarité pour Angela Davis fait donc partie intégrante d'une attitude globale de mobilisation et il est fort probable qu'elles aient chacune relayé l'information dans leurs cercles sociaux respectifs. Ainsi, à partir de l'action initiale de Madeleine Thonnart et de Marthe Van de Meulebroeke, on peut esquisser une deuxième étape de diffusion de l'information concernant Angela Davis, grâce au ralliement de nouvelles personnes. Par exemple, Elvire Thomas, professeur de langues germaniques à l'athénée d'Auderghem et donc, collègue de Monique Van Tichelen avec laquelle elle est à la CGSP-Enseignement. Ou Stella Wolff, avocate et membre, tout comme Marie-Thérèse Cuvelliez, du Groupement belge de la Porte Ouverte et de la Fédération des femmes diplômées des universités. Ou encore Fanny Fuks, vice-présidente de la section bruxelloise de la Fédération des femmes diplômées des universités. Le schéma ci-dessous représente les connections envisagées.

**Exemple-modèle de la diffusion de la solidarité à Angela Davis en Belgique**

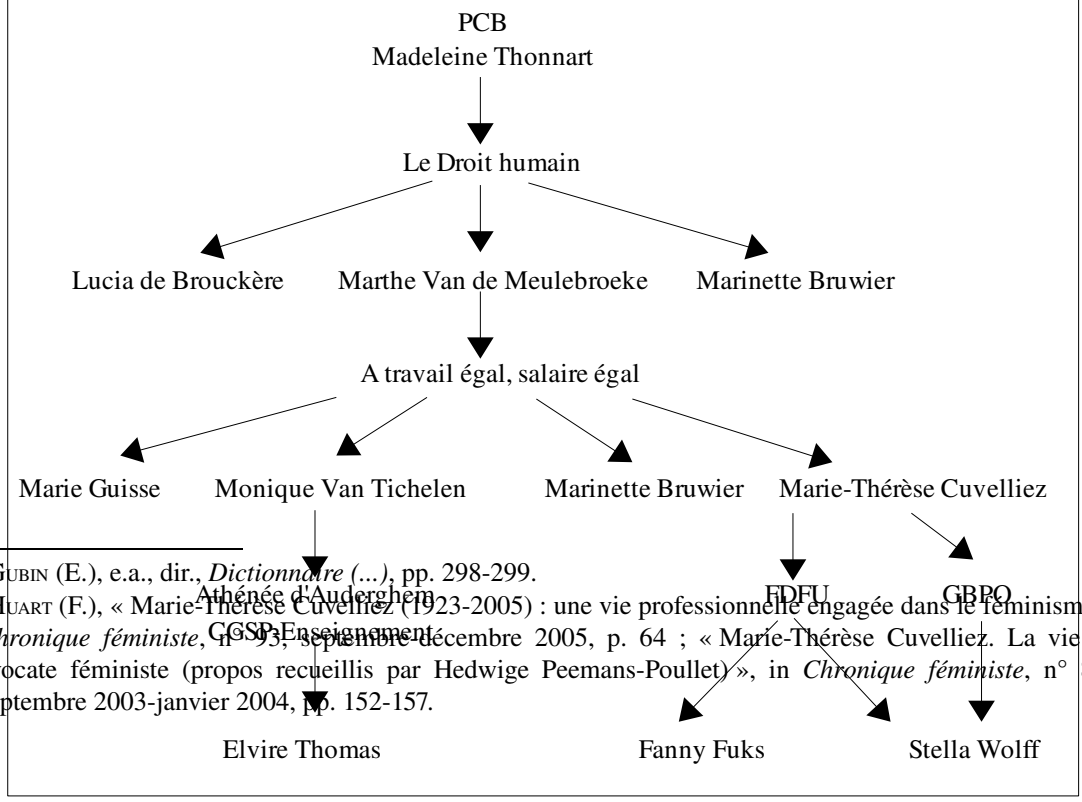


407 Gubin (E.), e.a., dir., *Dictionnaire (...)*, pp. 298-299.

408 Huart (F.), « Marie-Thérèse Cuvelliez (1923-2005) : une vie professionnelle engagée dans le féminisme », in *Chronique féministe*, n° 93, septembre-décembre 2005, p. 64 ; « Marie-Thérèse Cuvelliez. La vie d'une avocate féministe (propos recueillis par Hedwige Peemans-Poullet) », in *Chronique féministe*, n° 86-88, septembre 2003-janvier 2004, pp. 152-157.

Un tel raisonnement relève évidemment de l'hypothèse et seules les informations recueillies lors d'entretiens permettent d'affirmer avec davantage de certitude les liens qui ont pu exister entre certaines personnes – un exemple nous en a été fourni à partir des témoignages de Monique Van Tichelen et Marinette Bruwier[409]. En étudiant le parcours des mêmes personnes, il serait en effet possible de réaliser un schéma tout à fait différent, notamment en prenant comme point de départ l'affiliation de Madeleine Thonnart à la CGSP-Enseignement ou son engagement dans le RFP. Elvire Thomas aurait également pu rejoindre le Comité de soutien par ces deux canaux. L'essentiel ici n'est pas de décortiquer les réseaux de diffusion du mouvement jusqu'à pouvoir pointer les personnes qui ont réellement transmis l'information. Il s'agit davantage de montrer comment des individus, aux appartenances multiples, peuvent mobiliser leurs réseaux afin que se diffusent des idées. Le reste relève de l'extrapolation hypothétique qui ne se justifie pas car elle n'apporte que peu d'arguments au débat.

## IV. Conclusion

> « L'acquittement d'Angela est une victoire combien douce pour tous ceux qui, dans le monde entier, ont mené une bataille longue et difficile.... »[410]

En effet, depuis son arrestation, en octobre 1970, un mouvement de solidarité international s'était développé. En Belgique aussi. Ils sont nombreux à s'être mobilisés pour la militante noire, organisant des actions diverses pour sensibiliser l'opinion publique, rassembler des fonds, recueillir des signatures afin de faire pression sur les autorités américaines. La solidarité belge est multiforme. Suite aux actions de la Jeunesse communiste, un Comité de soutien belge Angela Davis est créé en mars 1971. Parallèlement, un groupe de pression rassemblant uniquement des femmes se constitue et diffuse une pétition exigeant « que le

409 Questionnaires envoyés à Monique Van Tichelen et à Marinette Bruwier.
410 Déclaration de Fania Davis à la presse, traduite dans *Sauver Angela Davis. Périodique mensuel du Comité Angela Davis Bruxelles*, n° 2, juin 1972, p. 3. [CArCoB. Archives Angela Davis. Boîte 2. Angela Davis – Comité de soutien. Publications du Comité.]

procès (...) se déroule dans les conditions de sérénité qui assurent la plus grande objectivité possible »[411]. En outre, de multiples comités locaux sont créés[412]. En juin 1972, ils sont 142 à avoir signé un manifeste de soutien à Angela Davis. Mais on peut compter qu'au total, ce sont 150 à 200 personnes qui se mobilisent pour la militante noire. Le premier Comité n'en comptait que 29.

Une recherche biographique a mis en évidence que la configuration du Comité de juin 1972 est similaire à celle du Comité de soutien de départ : c'est l'ensemble des milieux engagés de gauche qui sont concernés par l'affaire Angela Davis. Face au racisme et à l'injustice, des militants se rassemblent pour former un groupement pluraliste, au-delà des idéologies. Louis Van Geyt se souvient :

> « C'est l'époque du grand mouvement de solidarité pour le Vietnam. Nous cherchions toujours à faire 'le front le plus large possible', c'est-à-dire aller chercher des gens pour avoir l'alliance de mouvements importants de l'opinion publique et du mouvement social. »[413]

De même, Els Witte rappelle :

> « Pour ce manifeste [signé par des femmes], je crois qu'on cherchait vraiment les femmes issues de différents milieux. C'est important de voir que cette action pour Angela Davis faisait partie d'un mouvement plus large. Ce n'était qu'un cas parmi d'autres. C'était évidemment important mais toutes les actions étaient importantes si elles entraient dans le cadre de ce mouvement. »[414]

En pleine guerre du Vietnam, et alors que le féminisme connaît un nouveau souffle, la cause d'Angela Davis entre pleinement dans la lutte des multiples mouvements pour la paix ou pour le droit des femmes. Venus de tous horizons sociaux et professionnels, des personnes soutiennent le combat de la militante noire contre

> « le système judiciaire [américain] et son corollaire le système pénal [qui] deviennent (...) des armes clefs dans la lutte menée par l'État pour préserver les conditions existantes de domination de classe et, partant, le racisme, la pauvreté et la guerre »[415]

Par quels canaux ce mouvement de solidarité s'est-il ainsi amplifié ? La théorie des leaders d'opinions de Katz et Lazarsfeld nous donne les clés pour tenter de reconstituer le cheminement qu'a connu la cause d'Angela Davis en Belgique. Qu'ils soient connus du grand

411 Carhif. Archives de Régine Orfinger. Boîte KAR 70. Manifeste de soutien à Angela Davis.
412 « Angela Davis Komitee », in *Vrede*, n° 113, mai 1972, p. 19.
413 Entretien téléphonique avec Louis Van Geyt, 11 avril 2009.
414 Entretien avec Els Witte, Etterbeek, 26 février 2009.
415 Davis (A.Y.), « Les prisonniers politiques, les prisons et la libération noire », in Davis (A.), Aptheker (B.), *S'ils frappent à l'aube...*, Paris, 1972, p. 35.

public ou pas, certains individus peuvent être pointés en tant que leaders, actifs ou passifs. Grâce à leur activité militante ou professionnelle, ils peuvent avoir acquis une légitimité dans les cercles sociaux au sein desquels ils évoluent ou même à plus large échelle. Leurs multiples engagements leur ont permis de se tisser un réseau de relations important, autant de contacts qu'ils peuvent mobiliser dans certaines circonstances et pour certaines causes.

Grâce aux informations biographiques recueillies, nous avons pu identifier un certain nombre de ces leaders d'opinion, susceptibles d'avoir joué un rôle dans la diffusion de l'information relative à la solidarité belge pour Angela Davis. Exception faite de quelques rares cas, il est évidemment impossible d'établir précisément dans quelle mesure chacune de ces personnes a influencé la composition du mouvement de solidarité. Seuls des entretiens de tous les militants auraient permis de résoudre ces énigmes. Or, la majeure partie des leaders d'opinion sélectionnés est décédée. Dans la plupart des cas, nous n'avons donc pu que construire des réseaux hypothétiques. Par ailleurs, il ne nous a pas été possible de réunir des informations sur l'ensemble des signataires des manifestes. D'autres personnes que celles que nous avons choisies ont probablement joué aussi un rôle de leader d'opinion dans le cadre du soutien belge à Angela Davis.

Néanmoins, l'intérêt réel d'une telle démarche ne réside pas dans la compilation d'une kyrielle d'informations qui permettraient d'affirmer que tel signataire à entendu parler de la campagne pour Angela Davis par telle personne, celle-ci pouvant donc être considérée comme un leader d'opinion. L'enjeu va au-delà de la restitution des faits. En essayant de comprendre comment se construit un mouvement de solidarité, il s'agit de mettre en lumière les multiples visages du militantisme en Belgique à la fin des *Golden sixties*. Au lendemain de mai 68, à l'heure du pluralisme, le militantisme n'est plus le seul apanage du monde ouvrier. Le monde associatif et socioculturel brasse une multitude d'individus, les générations se confondent, les milieux sociaux se croisent. Les multiples facettes du combat d'Angela Davis, anti-racisme, communisme et féminisme, font écho aux luttes menées parallèlement en Belgique et expliquent que des militants guidés par des préoccupations diverses se rassemblent pour la cause de la militante noire.

# Conclusion générale

4 juin 1972 : le jury du procès de San José prononce son verdict : non coupable. La militante noire Angela Davis est acquittée après de longs mois d'intenses batailles judiciaires. Cette victoire est aussi celle de l'ensemble des personnes qui, au travers des différents continents, avaient manifesté contre ce qui était considéré comme un véritable complot politique plutôt qu'un procès. En Belgique, ils sont quelque 150 à avoir combattu pour faire connaître la cause d'Angela Davis au sein de cercles politiques et militants aux profils extrêmement divers. Syndicalistes et universitaires, laïques et franc-maçons, communistes et démocrates-chrétiens, jeunes et moins jeunes ont été actifs pendant plus d'un an pour faire pression sur les accusateurs d'Angela Davis, afin que justice soit rendue. Les archives ne nous ont pas permis de reconstituer jusque dans ses moindres détails l'histoire de la solidarité pour Angela Davis en Belgique. Il reste de nombreuses questions sans réponse. Toutefois, notre objectif n'était pas de nous en tenir aux faits, mais de tenter d'analyser le processus constitutif d'un mouvement de solidarité. Revenons donc sur les différentes parties de notre recherche afin d'en dégager les lignes de forces et de faire le point sur certains thèmes sous-jacents.

Après une nécessaire étape de mise en contexte, nous avons examiné l'information telle qu'elle était transmise par la presse à la population belge au sujet de l'affaire Angela Davis : nous avons sélectionné pour cela huit publications, qui diffèrent entre elles par la tendance idéologique, le tirage, la langue et le public-cible. Après examen, deux groupes se sont définis d'eux-mêmes : la presse générale et la presse militante. Dans la presse générale, non militante, la majorité des articles étaient rédigés à partir de dépêches d'agence. Dans l'ensemble, la population belge ne semble pas se sentir directement concernée par le procès et sa signification, ce qui peut sans doute s'expliquer par l'éloignement géographique et idéologique. Quelques articles d'analyse montrent néanmoins que les questions du racisme et des discriminations sont prises en considération, même si le discours reste globalement neutre. Selon les tendances spécifiques des journaux, l'accent est mis sur des aspects différents de l'affaire. Par exemple, comme on peut s'y attendre, *La Libre Belgique* et *De Standaard*, journaux catholiques, soulignent moins la dimension communiste d'Angela Davis que des publications de gauche comme *Le Peuple*. Par ailleurs, les différences entre les journaux se marquent également au niveau du nombre d’articles consacrés au sujet, ainsi qu’à

leur teneur. En effet, les organes de presse de la démocratie chrétienne, *Het Volk* et *La Cité*, suivent plus régulièrement l'affaire ; en revanche, les analyses les plus poussées sont publiées dans des journaux visant une plus grande neutralité ou un public plus intellectuel, tels que *Le Soir* et *De Standaard*.

La presse militante, communiste en l'occurrence, doit être considérée comme un cas à part. En effet, ce média est une composante primordiale de la culture politique communiste, le moyen de propagande par excellence, qui permet au parti de toucher les masses. Il est le prolongement du tract et de la manifestation : c'est par lui que passent les informations concernant les positions du parti, ce dernier étant l'organe premier de cette application du centralisme démocratique. En 1970-1972, le communisme belge a déjà entamé sa phase de déclin. Le nombre d'affiliés baisse d'année en année et les instances dirigeantes du parti s'embourbent dans des attitudes ambiguës, notamment par rapport à des questions d'actualité internationale. Malgré cela, les luttes continuent et Angela Davis représente une cause de prédilection, car elle incarne la résistance au capitalisme et à l'impérialisme américain. Mais le temps n'est plus aux combats exclusivement communistes : la réussite d'une mobilisation doit passer par le rassemblement de progressistes de tous bords.

Et c'est selon ce mode-là que s'organisera la solidarité pour Angela Davis. Dans la deuxième partie, nous avons suivi les premiers pas de la mobilisation belge pour la militante noire. Les toutes premières actions sont menées par les Jeunes communistes. Angela Davis a tout pour être une icône de la jeunesse. Son âge, en premier lieu : 26 ans en 1970. Elle vit dans une époque d'énormes mutations. La guerre du Vietnam en est à son paroxysme. Les mouvements afro-américains pour les droits civiques connaissent un nouvel essor avec la création des *Black Panthers*. Les hippies proposent un mode de vie alternatif. Parallèlement, les contestations étudiantes et féministes éclosent de toutes parts. La militante noire, et son image, s'inscrivent dans l'ensemble de ces revendications bouillonnantes qui émergent sur fond d'américanisation et de contre-culture[416]. Intellectuelle de gauche, active sur le terrain, Angela Davis sera un symbole important pour les JC belges. Il faut dire que, dans le sillage de mai 68, les idéologies de gauche ont plutôt bonne presse quand il s'agit de contester la société. L'action de la JCB aboutira à un premier événement : la venue en Belgique d'un représentant des comités de soutien américains, en mars 1971. C'est l'occasion d'observer la mise en œuvre

416 Angela Davis suscite encore un certain intérêt aujourd'hui : le théâtre parisien Lucernaire a monté l'année dernière la pièce *Pas de prison pour le vent* écrite en 2006 par Alain Foix qui met en scène la militante noire ; par ailleurs, *Le Soir* du 26 février 2009 évoque un projet de film sur sa vie.

des moyens de propagande des communistes, lesquels cherchent à recruter des militants même non communistes. Diffusion massive de tracts, conférences, manifestations : c'est l'ensemble du PCB et de ses organisations para-communistes qui est mobilisé pour propager l'information sur la militante noire. Ce sont les démarches habituellement entreprises par les communistes lors de leurs mobilisations, mais dans notre cas, l'accent est particulièrement mis sur le rassemblement des « forces démocratiques du monde »[417]. Le résultat est là : un Comité de soutien officiel est créé dès ce même mois de mars 1971 ; des actions sont lancées. Parallèlement, quelques mois plus tard, des femmes, dont plusieurs féministes notoires (par exemple, Isabelle Blume et Marie-Thérèse Cuvelliez), se rassemblent afin de constituer un groupe de pression féminin. En juin 1972, on dénombre 142 signataires, sans compter tous ceux qui n'ont pas signé mais s'impliquent tout de même dans la mobilisation.

Revenons à ce qui a constitué un des fils rouges de notre travail : le pluralisme. Dès les années soixante, ce principe est appliqué dans de nombreux domaines de la vie publique belge. En politique, des formations naissent au-delà des clivages traditionnels, notamment avec l'apparition des partis communautaires. De même, dans le secteur militant, l'heure n'est plus aux combats cloisonnés. De nombreuses organisations se voient contraintes, peut-être parfois à contre-cœur, de s'associer avec d'autres groupements qui défendent des idéaux similaires, parce que c'est leur seul espoir d'avoir un impact sur l'opinion publique. Certaines causes rassemblent des personnes qui n'ont en commun que leur désir de lutter pour la défense des droits humains : la guerre du Vietnam en est l'exemple le plus parlant. La libération d'Angela Davis en est un autre. Cela nous est apparu à la lecture de certaines monographies sur les nouveaux mouvements sociaux. Les témoignages que nous avons recueillis nous l'ont confirmé et plus encore, les archives que nous avons consultées. Alors que la vision manichéenne de la Guerre froide s'apaise, une foule de nouveaux groupements politiques et associatifs, situés à gauche, voient le jour, témoignant d'un même phénomène : la population a besoin d'une alternative aux idéologies traditionnelles. Celles-ci entrent aussi dans une phase de changement. La démocratie chrétienne et des organisations comme le MOC et Vie féminine sont des résultats de cette tendance. La solidarité belge avec Angela Davis est un exemple d'application concrète du pluralisme. Les archives nous ont montré combien cette volonté était consciente et comment les actions étaient orientées en ce sens. Le résultat est là :

417 CArCoB. Archives Angela Davis. Boîte 2. Angela Davis – Comité de soutien. Publications du Comité. Manifeste.

en juin 1972, le mouvement pour Angela Davis regroupe des individus issus de cercles sociaux divers, et parfois opposés, qui composent, en réalité, un panel des milieux belges de gauche. On y voit des communistes, des catholiques de gauche, des socialistes et des individus appartenant à des groupes d'extrême-gauche ; des militants laïques, franc-maçons, pacifistes, féministes, syndicalistes et anti-racistes ; des universitaires et des ouvriers ; des politiciens, des enseignants, des artistes et des militants de base. Tous se rassemblent autour d'une cause commune qui, grâce à ses multiples facettes, permet à chacun de s'y reconnaître dans son individualité ou dans son idéal collectif.

Comment quelques instigateurs ont-ils réussi à susciter un mouvement qui passera en peu de mois d'une vingtaine de membres à plus de 150 ? Cette question était au centre de notre problématique. Pour y répondre, nous avons fait appel à des théories sociologiques portant sur la diffusion de l'information, les réseaux sociaux et l'engagement individuel, théories reposant toutes sur l'analyse de l'influence que peuvent avoir certaines personnes sur les décisions d'autrui. Les chercheurs américains Katz et Lazarsfeld, pionniers des études sur la formation de l'opinion publique, ont ainsi créé le concept de « leader d'opinion », qui apparaît pour la première fois en 1955. Nous avons adapté cette notion à notre sujet en déterminant deux catégories de leaders d'opinion : le leader public et le leader de l'ombre, chacun pouvant être actif ou passif dans le cadre du soutien à Angela Davis. Cette théorie nous semblait pertinente pour notre propos puisque la composition du mouvement de solidarité avec Angela Davis évolue en regroupant de plus en plus de personnes issues de cercles sociaux différents. Étudier cette évolution revenait donc à observer l'influence de certains individus dans ces différents milieux. Certes, les sources ne nous permettaient pas de retrouver l'intégralité des réseaux par lesquels s'est propagée la mobilisation pour Angela Davis : les témoins ne sont plus tous en vie, et des archives dorment encore probablement dans de nombreux fonds non inventoriés. Néanmoins, réaliser l'analyse à partir d'une sélection d'acteurs nous semble pertinent. Sans prétendre révolutionner les recherches en histoire de l'engagement, cette approche nous permet tout de même de proposer d'une part, une manière d'analyser la constitution d'une solidarité et, d'autre part, une utilisation concrète d'une théorie sociologique en histoire. Force est de constater que ces cadres théoriques sont davantage appliqués dans des analyses sociologiques qu'historiques. Au-delà des faits, nous nous sommes ainsi penchée sur les dynamiques de propagation d'une solidarité.

Après ce retour nécessaire sur la finalité d'une telle démarche, revenons-en aux résultats

obtenus. Grâce à une recherche biographique, nous avons déterminé les principaux cercles sociaux dans lesquels évoluaient les signataires des manifestes de soutien à Angela Davis. Il s'agit de milieux politiques – démocrate-chrétien, socialiste et communiste – et militants – principalement féministe et pacifiste. En analysant la situation de ces mouvances dans les années soixante et septante, nous avons pu observer combien peuvent être différents les liens entre un groupement – politique ou associatif – et le militantisme de ses adhérents. En effet, les militants peuvent faire partie intégrante de la logique du parti ou être des membres en marge de leur organisation. L'adhésion à un Comité de soutien tel que celui pour Angela Davis peut se faire au nom d'une structure ou à titre personnel. Les entretiens menés nous ont montré que certaines organisations se devaient d'être présentes dans de tels rassemblements. Du point de vue du Comité, la multiplicité de provenances des signataires ne faisait qu'augmenter la légitimité du mouvement et permettait de potentiellement toucher un nombre plus important de personnes. Cette première étape nous a permis de sélectionner les individus qui, à nos yeux, avaient pu jouer un rôle de leader d'opinion au sein de la solidarité avec Angela Davis. Les informations dont nous disposions nous ont amenée à en choisir sept : trois hommes et quatre femmes, issus de différentes générations. Tous ont été très actifs dans des cercles sociaux multiples – politiques, associatifs, universitaires, religieux. En exposant leurs parcours de vie, nous avons démontré en quoi, grâce à leur réseau étendu de connaissances, nous considérions qu'ils pouvaient être des leaders d'opinion. Si nous ne sommes pas en mesure d'aller jusqu'à affirmer le rôle joué par certains individus dans la formation d'un réseau, les informations biographiques dont nous disposions nous ont toutefois permis de proposer des hypothèses intéressantes. Quelques-unes des connections qui sont ainsi apparues ont même pu être confirmées grâce aux témoignages recueillis. Nous avons ainsi exposé un exemple de l'action d'un leader d'opinion, Marthe Van de Meulebroeke, tout en nous gardant bien de considérer le schéma élaboré comme figé. D'autres intervenants ont également pu avoir une influence sur les connections envisagées.

Qu'importe s'il est impossible de connaître avec précision et avec une certitude absolue le chemin par lequel s'est diffusé le soutien à Angela Davis. La démarche garde tout son intérêt car il s'agit de présenter une application pratique d'une méthode d'analyse en histoire. Ainsi, les portes sont ouvertes. De nombreuses questions sur la solidarité belge avec Angela Davis subsistent et pourraient être étudiées notamment en élargissant le panorama des sources utilisées – presse, archives écrites et sources orales. Il serait par exemple intéressant de se

pencher sur l'action spécifique des jeunes, en dépouillant les publications d'organisations de jeunesse issues de divers milieux (universitaire, ouvrier, etc.). Par ailleurs, la mobilisation pour la militante noire n'est qu'une des nombreuses campagnes pluralistes menées en Belgique dans les années soixante et septante. Nombre des personnes présentes pour Angela Davis s'étaient déjà rencontrées dans des comités antérieurs – notamment dans le Comité national Vietnam. Très logiquement, ils se retrouveront dans des mobilisations ultérieures, par exemple lors des luttes pour la légalisation de l'avortement. Étudier l'action de leaders d'opinion pourrait permettre d'analyser dans la continuité, ou la rupture, la poussée de revendications qui caractérise les *Golden Sixties* et les années moins fastes qui suivirent.

# Bibliographie

## I. Sources

### A. Témoins


- Entretien avec Jean-Régnier Thys, Linkebeek, 26 février 2009.
- Entretien avec Marc Somville, Ixelles, 12 février 2009.
- Entretien avec Chantal De Smet, Gand, 17 février 2009.
- Entretien avec Jules Pirlot, Liège, 19 février 2009.
- Entretien avec Els Witte, Etterbeek, 26 février 2009.
- Entretien avec Elvire Thomas, Bruxelles, 26 février 2009.
- Entretien avec Pierre Galand, Bruxelles, 10 mars 2009.
- Entretien téléphonique avec Christian-Guy Smal, 12 janvier 2009.
- Entretien téléphonique avec Louis Van Geyt, 11 avril 2009.
- Entretien téléphonique avec Jean Du Bosch, 15 mai 2009.
- Entretien téléphonique avec Enzo Farina, 15 mai 2009.
- Entretien téléphonique avec Robert Falony, 29 mai 2009.
- Questionnaire envoyé à Monique Van Tichelen.
- Questionnaire envoyé à Marinette Bruwier.
- Questionnaire envoyé à Ralph Coeckelberghs.
- Questionnaire envoyé à Koen Calliauw.
- Questionnaire envoyé à Pol Van den Abbeel.

## B. Sources écrites

### 1. *La presse*


- *Le Soir*, août 1970-juin 1972.
- *Le Drapeau rouge*, août 1970-juin 1972.
- *De Rode vaan*, août 1970-juin 1972.
- *La Libre Belgique*, août 1970-juin 1972.
- *De Standaard*, août 1970-juin 1972.
- *Het Volk*, août 1970-juin 1972.
- *La Cité*, août 1970-juin 1972.
- *Le Peuple*, août 1970-juin 1972.


### 2. *Périodiques d'organisations*


- *Femmes*, 1970-1972.
- *La Femme prévoyante*, 1970-1972.
- *La Gauche*, 1970-1972.
- *Le Monde et la Paix*, 1970-1972.
- *Vie féminine*, 1970-1972.
- Vrede, 1970-1972.


### 3. *Archives*

#### 3.a. CarCoB/Dacob


- Archives Angela Davis. Boîte 2. Angela Davis – Comité de soutien.
- Archives Angela Davis. Boîte 1. Angela Davis.
- Archives de la JCB. Secrétariat national.
- Archives de la JCB. Secrétariat d'organisation. Boîte JC – 1969...
- Archives PCB/KPB. Fonds CCP. Dossiers personnels.

- Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – groupe de travail (campagne).


### 3.b. Carhif/IVG


- Archives de Régine Orfinger. Boîte KAR 70. Manifeste de soutien à Angela Davis.


### 3.c. Amsab-ISG


- Archives de Marthe Van de Meulebroeke. N° 156, référence 10.10.
- Archives de Chantal De Smet. N° 108, référence 19.8.
- Archives d'André De Smet. N° 246, références 124 et 188.


## II. Instruments de travail

### A. Dictionnaires et instruments biographiques


- « L'association belge des femmes juristes », in *CRISP. Courrier hebdomadaire*, n° 802, 1978, 19 p.
- « Le Libre Examen : dix années de conférences », http://www.ulb.ac.be/cal/laiciteAZ/Librex/conferences.html (consulté le 19 juin 2009).
- « Marie-Thérèse Cuvelliez. La vie d'une avocate féministe (propos recueillis par Hedwige Peemans-Poullet) », in *Chronique féministe*, n° 86-88, septembre 2003-janvier 2004, pp. 152-157.
- « Vouloir et dire la ville », http://www.arau.org/ra_pubsp.php (consulté le 9 juillet 2009).
- Borlandi (M.), Boudon (R.), Cherkaoui (M.), Valhde (B.), dir., *Dictionnaire de la pensée sociologique*, Paris, 2005.
- Brau (J.-C.), « Tony Dhanis – l'optimisme dans l'action » (article en ligne : http://www.revue-democratie.be/index.php?p=art&id=291, consulté le 9 mai 2009).
- Carbocci (M.), *Portraits de femmes*, Bruxelles, 2000.
- Collin (M.), *L'illusion identitaire des étudiants francophones. Le mouvement des étudiants universitaires belges d'expression française (MUBEF, 1961-1974)*, Louvain-la-Neuve, 2008.

- *Concise Dictionary of American Biography*, 5e éd., 2 vol., New York, 1997.
- De Smedt (J.), « Het archief van Nadine Crappé (1935-1999) », in *Brood & Rozen*, n° 3, 2005, p. 71-72.
- De Smet (C.), « Roos Proesmans, Prima (Dolle) Mina, 1943-2002 », in *Brood & Rozen*, n° 4, 2002, pp. 37-41.
- Decan (R.), *Qui est qui en Belgique francophone. 1981-1985*, Bruxelles, 1981.
- Decan (R.), *Wie is wie in Vlaanderen 1980*, Bruxelles, 1980.
- Defosse (P.), *Dictionnaire historique de la laïcité en Belgique*, Bruxelles, 2005.
- Delforge (P.), Destatte (P.), Libon (M.), dir., *Encyclopédie du Mouvement wallon*, 3 vol., Charleroi, 2000-2001.
- Delzenne (Y.-W.), Houyoux (J.), dir., *Le nouveau dictionnaire des Belges*, 2 vol., Bruxelles, 1998.
- Desolre (G.), « Mandel, Ernest », in *Nouvelle biographie nationale*, t. VI, Bruxelles, 2001, pp. 286-288.
- Garraty (J. A.), Carnes (M.C.), ed., *American National Biography*, 24 vol., New York, 1999.
- Gates Jr. (H.L.), Higginbotham (E.B.), ed., *African American National Biography*, 8 vol., New York, 2008.
- Gubin (E.), e.a., dir., *Dictionnaire des femmes belges (XIXe et XXe siècles)*, Bruxelles, 2006.
- Gubin (E.), *Eliane Vogel-Polsky : une femme de conviction*, Bruxelles, 2007.
- *Guide de la Belgique des luttes*, 2 vol., Bruxelles, 1977.
- Hasquin (H.), dir., *Dictionnaire d'histoire de Belgique : les hommes, les institutions, les faits, le Congo Belge et le Ruanda-Urundi*, 2e éd., Namur, 2000.
- Huart (F.), « Marie-Thérèse Cuvelliez (1923-2005) : une vie professionnelle engagée dans le féminisme », in *Chronique féministe*, n° 93, septembre-décembre 2005, p. 64.
- Jacquemotte-Thonnart (M.), *Ma vie de militante de 1945 à ce jour*, Bruxelles 1994.
- Jacques (C.), « Émilienne Brunfaut (1908-1986) : du syndicalisme au féminisme ? », in *Sens public*, mai 2009, 13 p. (article en ligne : http://www.sens-public.org/article.php3?id_article=684, consulté le 28 juin 2009).

- JAMES (J.), ed., *The Angela Y. Davis Reader*, Cambridge (Mass.), 1999.
- LAMBILLIOTTE (M.), *André Renard et son destin*, Bruxelles, 1971.
- *Liste alphabétique des personnalités figurant au répertoire des curricula vitae des membres du corps académique et du personnel scientifique des institutions d'enseignement supérieur et de recherche en Belgique*, t. I, Bruxelles, 1972.
- MOISE (E.E.), *The A to Z to the Vietnam War*, Lanham, 2005.
- NASIELSKI (J.), « de Brouckère, Lucia », in *Nouvelle biographie nationale*, t. IX, Bruxelles, 2007, pp. 111-114.
- SCHREIBER (J.-P.), *Dictionnaire biographique des Juifs de Belgique. Figures du judaïsme belge, XIX^e – XX^e siècles*, Bruxelles, 2002.
- SIRINELLI (J.-F.), dir., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, Paris, 2003.
- *Trésor de la langue française* (en ligne, http://www.cnrtl.fr).
- VAN LIERDE (J.), *Un insoumis*, Bruxelles, 1998.
- VERHELST (J.), « Een communist en zijn geschiedenis. Uit dankbare nagedachtenis aan Leo Michielsen », in *Brood & Rozen*, n° 4, 1997, pp. 125-133.
- VRONSKAYA (J.), CHUGUEV (V.), *The Biographical Dictionary of the former Soviet Union*, Londres, 1992.
- *Who's who in American politics. 1983-1984*, 9^e éd., New York-Londres, 1983.
- ZANATTA (M.), « De la Résistance à l'action pour la paix » (article en ligne : www.ihoes.be/_publications_en_ligne.php?action=lire&id=11&ordre=nouveau, consulté le 9 mai 2009).


## B. Guides de sources et ouvrages méthodologiques


- ALBERT (P.), « Comment l'historien peut-il utiliser le témoignage des journaux ? », in *Bulletin de la Société d'Histoire moderne*, 16^e série, n° 6, 1980, pp. 16-18.
- DESCAMPS (F.), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, 2001.
- GUBIN (E.), VAN MOLLE (L.), dir., *Bronnen voor de geschiedenis van de vrouwenbeweging in België. Sources pour l'histoire du féminisme en Belgique.*

*Repertorium van archieven. Répertoire d'archives. 1830-1993*, Bruxelles, 1993.

- Flour (E.), Jacques (C.), Marissal (C.), Gubin (E.), Van Molle (L.), dir., *Répertoire pour l'histoire des femmes en Belgique : répertoire de la presse féminine et féministe en Belgique 1820-1994*, 2 volumes, Bruxelles, 1993.
- Prochasson (C.), « L'illusion de la proximité : sources orales et historicité », in *Le genre humain*, n° 35, février 2000, p. 191-196.
- Wallenborn (H.), « L'historien face à la parole des gens », in *Oralités : les usages de la parole des gens en sciences humaines. Actes du séminaire Prosopopée I*, textes réunis par Schreiber (J.-P.), Antoniol (A.), Pirlot (B.), Wallenborn (H.), Bruxelles, 2004, p. 67-74.
- www.carcob.eu (consulté le 15 juillet 2009).
- www.dacob.be (consulté le 15 juillet 2009).
- www.avg-carhif.be (consulté le 15 juillet 2009).
- www.amsab.be (consulté le 15 juillet 2009).

## III. Travaux sources

- Aptheker (B.), *The Morning Breaks. The Trial of Angela Davis*, New York, 1975.
- Davis (A.), Aptheker (B.), *S'ils frappent à l'aube...*, Paris, 1972.
- Davis (A.), *Autobiographie*, Paris, 1975.

## IV. Travaux

### A. Monographies et articles

#### 1. *La Belgique durant les Golden sixties*

##### 1.a. Vie politique

- Delwit (P.), De Waele (J.-M.), « Origines et évolutions des partis politiques en Belgique », in Delwit (P.), De Waele (J.-M.), ed., *Les partis politiques en Belgique*, 2e éd., Bruxelles, 1997, pp. 8-21.

- Delwit (P.), « L'anticommunisme comme instrument de mobilisation du Parti socialiste belge de 1945 à 1954 », in Delwit (P.), Gotovitch (J.), ed., *La peur du rouge*, Bruxelles, 1996, pp. 127-136.
- Delwit (P.), « Le parti et le gouvernement. Les socialistes de la libération aux *Golden Sixties* », in Le Paige (H.), Delwit (P.), dir., *Les socialistes et le pouvoir. Gouverner pour réformer ?*, Bruxelles, 1998, pp. 221-258.
- De Waele (J.-M.), « L'aiguillon et le repoussoir. Le parti communiste de Belgique et le PSB », in Le Paige (H.), Delwit (P.), dir. *Les socialistes et le pouvoir. Gouverner pour réformer ?*, Bruxelles, 1998, pp. 193-220.
- Dujardin (V.), Dumoulin (M.), *L'union fait-elle toujours la force ?*, Bruxelles, 2008.
- Falony (R.), *Le Parti socialiste. Un demi-siècle de bouleversements. De Max Buset à Elio di Rupo*, Bruxelles, 2006.
- Gerard (E.), « Le parti catholique et le Parti social chrétien (PSC) », in Pirotte (J.), Zelis (G.), dir., *Pour une histoire du monde catholique au 20e siècle, Wallonie-Bruxelles. Guide du chercheur*, Louvain-la-Neuve, 2003, pp. 205-228.
- Groessens (B.), Zelis (G.), « Pensée, organisation et actions sociales », in Pirotte (J.), Zelis (G.), dir., *Pour une histoire du monde catholique au 20e siècle, Wallonie-Bruxelles. Guide du chercheur*, Louvain-la-Neuve, 2003, pp. 292-334.
- Gubin (E.), Van Molle (L.), *Femmes et politique en Belgique (XIXe - XXe siècles)*, Bruxelles, 1998.
- Hasquin (H.), « Les partis politiques en Belgique : les clivages confessionnels en voie de disparition », in Hasquin (H.), dir., *Histoire de la laïcité principalement en Belgique et en France*, Bruxelles, 1981, pp. 245-255.
- Jadoulle (J.-L.), Wynants (P.), « Les engagements en dehors du parti catholique et du Parti social chrétien », in Pirotte (J.), Zelis (G.), dir., *Pour une histoire du monde catholique au 20e siècle, Wallonie-Bruxelles. Guide du chercheur*, Louvain-la-Neuve, 2003, pp. 229-265.
- Lamot (M.), « De Koude Oorlog als storende ruis en ultieme referentiekader. 1970-1990 », in Van den Wijngaert (M.), Beullens (L.), dir., *Oost West, West Best. België onder de Koude Oorlog. 1947-1989*, Tielt, 1997, pp. 137-155.
- Latteur (O.), « 'La Gauche'. Organe de combat socialiste », in Gotovitch (J.), Morelli (A.), dir., *Presse communiste, presse radicale (1919-2000). Passé/Présent/Avenir ?*,

Bruxelles, 2007, pp. 37-63.

- Mabille (X.), *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, 4e éd., Bruxelles, 2000.
- Wynants (P.), « Le 'centre' : histoire et sens d'un positionnement politique pour le PSC », in Delwit (P.), ed., *Le parti social-chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, 2002, p. 47-61.

### 1.b. Vie sociale

- Bettens (L.), « La FMSS : 115 ans de solidarité » (article en ligne : http://www.ihoes.be/publications_en_ligne.php?action=lire&id=22&ordre=nouveau, consulté le 18 juin 2009).
- Coenen (M.-Th.), « Et si on se passait des patrons ? Des grèves aux luttes autogestionnaires en Belgique (1966-1985) », in *Sens public*, mai 2009, 16 p. (article en ligne : http://www.sens-public.org/spip.php?article677, consulté le 25 juillet 2009).
- De Schutter (R.), « Le renardisme », in Alaluf (M.), dir., *Changer la société sans prendre le pouvoir. Syndicalisme d'action directe et renardisme*, Bruxelles, 2005, pp. 135-147.
- Devleeshouwer (R.), « La régionale de Bruxelles de 1950 à 1970 », in Puissant (J.), dir., *Fil rouge d'un siècle de syndicalisme FGTB à Bruxelles*, Bruxelles, 1998, pp. 66-72.
- Dubié (J.), « 1970 : le Librex entre la colombe et les brutes », in *Approches du Libre Examen. 70 ans du Cercle du Libre Examen*, Bruxelles, 1998, pp. 17-20.
- Gerard (E.), « Le MOC-ACW », in Gerard (E.), Wynants (P.), dir., *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, t. 2, Louvain, 1994, p. 619-625.
- Govaert (S.), *Mai '68. C'était au temps où Bruxelles contestait*, Bruxelles, 1990.
- Hannotte (M.), « La FGTB ou le renouvellement du syndicalisme, 1945-1970 », in Messiaen (J.-J.), Peiren (L.), dir., *Un siècle de solidarité, 1898-1998. Histoire du syndicat socialiste*, Bruxelles, 1997,
- Hooghe (M.), Jooris (A.), *Golden Sixties. La Belgique dans les années soixante. 1958-1973*, Bruxelles, 1999.
- Horn (G.-R.), « The Belgian Contribution to Global 1968 », in *Revue belge d'histoire contemporaine*, vol. XXXV, n° 4, 2005, pp. 597-635.
- Le Quentrec (Y.), « Militantes syndicales : une égalité à faire vivre », in *Sens public*,

mai 2009, 20 p. (article en ligne : http://www.sens-public.org/spip.php?article675, consulté le 25 juillet 2009).

- Michel (J.), « Le syndicalisme : un horizon sans grandeur ? », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 60, n° 1, 1998, pp. 27-34.
- Neuville (J.), Yerna (J.), *Le choc de l'hiver '60-'61*, Bruxelles, 1990.
- Osaer (A.), « Le mouvement ouvrier chrétien féminin », in Gerard (E.), Wynants (P.), dir., *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, t. 2, Louvain, 1994, pp. 324-418.
- Rosart (F.), Scaillet (T.), « Les mouvements d'Action catholique et de jeunesse et l'apostolat des laïcs », in Pirotte (J.), Zelis (G.), dir., *Pour une histoire du monde catholique au 20e siècle, Wallonie-Bruxelles. Guide du chercheur*, Louvain-la-Neuve, 2003, pp. 335-368.
- Van den Abeele (A.), *Les enfants d'Hiram. Francs-maçons et franc-maçonnerie*, Bruxelles, 1992.
- Vermandere (M.), « Door gelijke drang bewogen ? De socialistische partij en haar jeugdbeweging, 1996-1944 », in *Cahiers d'histoire du temps présent*, n° 8, 2001, pp. 225-256.

### 1.c. Le communisme en Belgique

- « L'évolution du Parti communiste de Belgique (1968-1972) (I) », in *CRISP. Courrier hebdomadaire*, n° 562-563, 1972, 46 p.
- « L'évolution du Parti communiste de Belgique (1968-1972) (II) », in *CRISP. Courrier hebdomadaire*, n° 564, 1972, 24 p.
- Delwit (P.), « Le parti communiste de Belgique face aux Communautés européennes », in Delwit (P.), De Waele (J.-M.), ed., *La gauche face aux mutations en Europe*, Bruxelles, 1993, p. 101-118.
- Delwit (P.), De Waele (J.-M.), « La gauche de la gauche : le parti communiste, le parti du travail, le pouvoir ouvrier socialiste et gauches unies », in Delwit (P.), De Waele (J.-M.), ed., *Les partis politiques en Belgique*, 2e éd., Bruxelles, 1997, pp. 219-226.
- De Waele (J.-M.), « Un cas de peur du rouge chez les rouges ? Les réactions dans le parti communiste de Belgique face à la scission grippiste », in in Delwit (P.), Gotovitch (J.), ed., *La peur du rouge*, Bruxelles, 1996, pp. 137-145.

- Estersohn (W.), « Le Parti communiste de Belgique devant la dissidence et l'eurocommunisme (1968-1978) », in *CRISP. Courrier hebdomadaire*, n° 807-808, 1978, 42 p.
- Gotovitch (J.), *Du rouge au tricolore. Les communistes belges de 1939 à 1944. Un aspect de l'histoire de la résistance en Belgique*, Bruxelles, 1992.
- Gotovitch (J.), « Histoire du Parti communiste de Belgique », in *CRISP. Courrier hebdomadaire*, n° 1582, 1997, 36 p.
- Gotovitch (J.), De Waele (J.-M.), Delwit (P.), *L'Europe des communistes*, Bruxelles, 1992.
- Kotek (J.), « Rouges contre rouges : autodéfense socialiste versus noyautage communiste », in Delwit (P.), Gotovitch (J.), ed., *La peur du rouge*, Bruxelles, 1996, pp. 191-201.
- Marcou (L.), *Les pieds d'argile. Le communisme mondial au présent, 1970-1986*, Bruxelles, 1986, pp. 113-116.
- Naif (N.), *L'eurocommunisme en Belgique. Crises et débats autour d'une voie belge au socialisme (1954-1982)*, Bruxelles, 2004.
- Van Doorslaer (R.), *De Kommunistische Partij van België en het Sovjet-Duits niet-aanvalspakt tussen augustus 1939 en juli 1941*, Bruxelles, 1975.
- Vertommen (S.), « Hoe de KPB links liet liggen. De emancipatiegraad van de vrouw in de Kommunistische Partij van België, 1921-1991 », in *Brood & Rozen*, n° 3, 2008, pp. 27-47.


### 1.d. Nouveaux mouvements sociaux


- « Communiqué de la conférence pour la sécurité et la coopération européennes (Vienne, 1er décembre 1969) », http://www.ena.lu/communique_conference_securite_cooperation_europeennes_vienne_1er_decembre_1969-010006598.html (consulté le 12 juillet 2009).
- « Les associations féminines en Belgique », in *CRISP. Courrier hebdomadaire*, n° 621-622, 1973, 45 p.
- Denis (M.), Van Rokeghem (S.), *Le féminisme est dans la rue (Belgique 1970-1975)*, Bruxelles, 1992.
- Gotovitch (J.), « Femmes pour la paix : une 'nébuleuse' laïque », in Mendes da Costa

(Y.), Morelli (A.), dir., *Femmes, libertés, laïcité*, Bruxelles, 1989, p. 117-125.

- Hooghe (M.), Hellemans (S.), « Veel volk, niet zo veel macht. Nieuwe sociale bewegingen en de transformatie van de Belgische politiek », in Hellemans (S.), Hooghe (M.), red., *Van « Mei 68 » tot « Hand in Hand ». Nieuwe sociale bewegingen in België. 1965-1995*, Louvain, 1995, pp. 9-27.
- Jacques (C.), « Militantisme féministe et pouvoir politique : parcours de deux parlementaires féministes belges (1945-1960) », in *@mnis. Femmes et militantisme (Europe-Amérique, XIX^e siècle à nos jours)*, 2008 (article en ligne : http://www.univ-brest.fr/amnis/pages_francais/articlesrecents.php, consulté le 23 juin 2009).
- Jadoulle (J.-L.), « Les engagements des catholiques pour la paix », in Pirotte (J.), Zelis (G.), dir., *Pour une histoire du monde catholique au 20^e siècle, Wallonie-Bruxelles. Guide du chercheur*, Louvain-la-Neuve, 2003, pp. 655-677.
- Rihoux (B.), Molitor (M.), « Les nouveaux mouvements sociaux en Belgique francophone : l'unité dans la diversité ? », in *Recherches sociologiques*, n° 1, 1997, pp. 59-78.
- Stouthuysen (P.), « De Vredes- en antiracismebeweging. De ontmoeting van oude en nieuwe sociale bewegingen », in Hellemans (S.), Hooghe (M.), red., *Van « Mei 68 » tot « Hand in Hand ». Nieuwe sociale bewegingen in België. 1965-1995*, Louvain, 1995, pp. 69-88.
- Van Molle (L.), « De nieuwe vrouwenbeweging in Vlaanderen, een andere lezing », in *Revue belge d'histoire contemporaine*, n° 3, 2004, pp. 359-397.
- Van Rokeghem (S.), Vercheval-Vervoort (J.), Aubenas (J.), *Des femmes dans l'Histoire en Belgique, depuis 1830*, Bruxelles, 2006.
- Vincke-Hendrickx (A.-M.), « Les mouvements de paix en Belgique », in *The Peace Movements. Analysis and Evaluation. Motivations and Aspects. Proceedings of the Symposium organized by FIUC and Club of Rome (Salzburg, 18-21 February 1983)*, Rome, 1984, pp. 224-243.

### 2. *Militantisme, engagement et histoire des intellectuels*

- Alaluf (M.), « Un métier de perdant », in Gotovitch (J.), Morelli (A.), coord., *Militantisme et militants*, Bruxelles-Charleroi, 2000, pp. 216-228.
- Alaluf (M.), « Militantes et militants », in *Chronique féministe*, n° 77-79, janvier-avril 2002, pp. 15-17.

- Chaubet (F.), « Sociologie et histoire des intellectuels », in Leymarie (M.), Sirinelli (J.-F.), dir., *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, 2003, p. 183-200.
- Dauphin (S.), « Femmes au pouvoir. Les partis politiques et leurs militantes », in *Sextant*, n° 9, 1998, pp. 151-168.
- Dosse (J.-F.), *La marche des idées. Histoire des intellectuels, histoire intellectuelle*, Paris, 2003.
- Fillieule (O.), « Post scriptum : propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », in *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, pp. 199-215.
- Gubin (E.), Piette (V.), « Femmes et militance. La porte étroite du militantisme féminin avant 1914 », in Gotovitch (J.), Morelli (A.), coord., *Militantisme et militants*, Bruxelles-Charleroi, 2000, pp. 91-104.
- Prost (A.), « Changer le siècle », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 60, n° 1, 1998, p. 14-26.
- Racine-Furlaud (N.), « Antifascistes et pacifistes : le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes », in Roche (A.), Tarting (C.), ed., *Des années trente : groupes et ruptures*, Paris, 1985, pp. 57-68.


### 3. *Les États-Unis*

#### 3.a. Les Golden sixties : la guerre du Vietnam et les contestations


- Bourguinat (N.), *Histoire des États-Unis de 1860 à nos jours*, Paris, 2006.
- Carson (C.), « Revolt and Repression (1967-1970) », in Carson (C.), Garrow (D.J.), Harding (V.), Clark Hine (D.), *Eyes on the Prize. America's Civil Rights Years. A Reader and a Guide*, New York, 1987, pp. 214-218.
- Clark Hine (D.), « A New Black Consciousness (1966-1968) », in Carson (C.), Garrow (D.J.), Harding (V.), Clark Hine (D.), *Eyes on the Prize. America's Civil Rights Years. A Reader and a Guide*, New York, 1987, pp. 189-191.
- Courtois (S.), Lazar (M.), *Le communisme*, Paris, 1987.
- Davis (J.E.), ed., *The Civil Rights Movement*, Cambridge-Oxford, 2001.
- Davis (T.), *Weary Feet, Rested Souls. A Guided History of the Civil Rights Movement*, New York-Londres, 1998.

- Debouzy (M.), « L'échec du socialisme aux États-Unis », in Droz (J.), dir., *Histoire générale du socialisme*, t. IV, *De 1945 à nos jours*, Paris, 1978, pp. 49-82.
- Deysine (A.), *La justice aux États-Unis*, Paris, 1998.
- Garrow (D.J.), « Defining Equality : the New Legal Battles over Race and Civil Rights (1970-1986) », in Carson (C.), Garrow (D.J.), Harding (V.), Clark Hine (D.), *Eyes on the Prize. America's Civil Rights Years. A Reader and a Guide*, New York, 1987, pp. 243-246.
- Jacquin (P.), Royot (D.), Whitfield (S.), *Le peuple américain. Origines, immigration, ethnicité et identité*, Paris, 2006.
- Lacroix (J.-M.), *Histoire des États-Unis*, 3e éd., Paris, 2006.
- Nouailhat (Y.-H.), *Les États-Unis et le monde de 1898 à nos jours*, Paris, 2003.
- Van Deburg (W.L.), *New Day in Babylon. The Black Power Movement and American Culture, 1965-1975*, Chicago-Londres, 1992.


### 3.b. L'américanisation de l'Europe


- Barjot (D.), « Introduction », in Barjot (D.), Réveillard (C.), dir., *L'américanisation de l'Europe occidentale au XX^e siècle. Mythe et réalité. Actes du colloque des Universités européennes d'été, 9-11 juillet 2001*, Paris, 2002, pp. 7-37.
- Eudes (Y.), *La conquête des esprits. L'appareil d'exportation culturelle du gouvernement américain vers le tiers monde*, Paris, 1982.
- Harouel (J.-L.), *Culture et contre-cultures*, Paris, 1998.
- McKay (G.), *Yankee go home (& take me with u) : Americanization and popular culture*, Sheffield, 1997.
- Stephan (A.), « Cold War Alliances and the Emergence of Transatlantic Competition : an Introduction », in Stephan (A.), ed., *The Americanization of European culturel, diplomacy and Anti-Americanism after 1945*, New York, 2006, pp. 1-20.


## 4. *La presse belge*


- *90 ans à la une.* Le Peuple. *1885-1975*, Bruxelles, 1975.
- Bens (E. de), *De pers in België. Het verhaal van de Belgische dagbladpers : gisteren, vandaag en morgen*, Tielt, 2001.

- Brabant (S.), *La presse bruxelloise de langue française de 1830 à nos jours*, Bruxelles, 1989.
- Campé (R.), Dumon (M.), Jespers (J.-J.), *Radioscopie de la presse belge*, Verviers, 1975.
- Gol (J.), *Le monde de la presse en Belgique*, Bruxelles, 1970.
- Naif (N.), « Quelques bases pour l'étude de la presse du Parti communiste de Belgique en général et du « Drapeau rouge » en particulier », in Gotovitch (J.), Morelli (A.), dir., *Presse communiste, presse radicale (1919-2000). Passé/Présent/Avenir ?*, Bruxelles, 2007, pp. 108-127.
- Ringlet (G.), *Le mythe au milieu du village. Comprendre et analyser la presse locale*, Bruxelles, 1981.


### 5. *Réseaux*


- Degenne (A.), Forsé (M.), *Les réseaux. Une analyse structurale en sociologie*, Paris, 1994.
- Geer (J.), ed., *Public Opinion and Polling around the World : a Historical Encyclopedia*, 2 vol., Santa Barbara, 2004.
- Katz (E.), Lazarsfeld (P.F.), *Personal Influence, the Part played by People in the Flow of Mass Communication*, Glencoe, 1955.
- McAdam (D.), Paulsen (R.), « Specifying the relationship between social ties and activism », in *The American Journal of Sociology*, vol. 99, n° 3, novembre 1993, p. 640-667.


## B. Mémoires


- Buekenhout (J.), *Le changement de formule de* La Cité *et du* Rappel, mémoire de licence en Journalisme (ULB), 1987.
- De Coninck (S.), *Jef Turf. Een politieke identiteit van een communist*, mémoire de licence en Histoire (UG), 2002 (consulté en ligne, www.ethesis.net).
- De Smit (K.), *Hoe dol was Dolle Mina ? De geschiedenis van de Dolle Mina's in Vlaanderen*, mémoire de licence en Histoire (UG), 2003 (consulté en ligne, www.ethesis.net).
- De Vooght (D.), *Vrouwen en ontwikkelingssamenwerking in Vlaanderen. De Commissie*

*Ontwikkelingssamenwerking (COS) van de Nationale Vrouwenraad (1979-1993)*, mémoire de licence en Histoire (VUB), 2001 (consulté en ligne, www.ethesis.net).

- Dellisse (I.), Koedinger (L.), *Attac, CGSP et FGTB, trois organisations et leurs acteurs face à une décision politique*, mémoire de licence en Politique économique et sociale (FOPES), 2007.
- Kapper (A.), *La guerre du Vietnam. Vue sur la Belgique : les mouvements de solidarité envers le peuple vietnamien (1964-1973)*, mémoire de licence en Histoire (ULB), 1998.
- Livis (F.), *La presse quotidienne francophone de Belgique. Évolution de la Libération à nos jours*, mémoire de licence en Journalisme (ULB), 2002.
- Michaux (A.-K.), *Les relations belgo-soviétiques sous l'exercice du ministre Harmel (1966-1970)*, mémoire de licence en Histoire (UCL), 2007.
- Severs (E.), *De invloed van de vrijmetselarij op het maatschappelijke bestel. Een Belgische case-study : de Gemengde Obediëntie « Le Droit Humain » en de emancipatiestrijd van de vrouw in de jaren 1960-70*, mémoire de licence en Sciences politiques (VUB), 2006 (consulté en ligne, www.scriptiebank.be).
- Stock (A.), *Le chanoine Raymond Goor (1908-1996), prix International Lénine de la Paix. Itinéraire d'un prêtre au service du rapprochement Est-Ouest et de l'amitié entre les peuples*, mémoire de licence en Histoire (UCL), 2003.

# Annexes

## A. Annexe 1 – Liste des signataires de la lettre du 26 février 1971[418]

| Prénom | Nom | En tant que... | Lieu |
|---|---|---|---|
| Jean-Marie | Amand | secrétaire de Jeunes FGTB | Bruxelles |
| Isabelle | Blume | présidente de l'UBDP | Bruxelles |
| Koen | Calliauw | De Rode Vaan | Bruxelles |
| Maurice | Christiaens | Socialistisch Jeugdverbond | Brussel |
| Paul | De Broux | sekretaris CVP jongeren | x |
| Chantal | De Smet | licentiaat kuntsgeschiedenis ; professeur | Gent |
| André | De Smet | nationaal sekretaris BUVV | x |
| Jean | Du Bosch | membre du bureau national de l'UBDP | Bruxelles |
| Josy | Dubié | Président du Cercle Libre Examen de l'ULB | Bruxelles |
| Enzo | Farina | sekretaris Jong socialisten | Brussel |
| Claude | Fonteyne | Comité National d'Action pour la Paix et le Développement | Bruxelles |
| Edmond | Fransen | schepen | Harelbeke |
| Piet | Frantzen | hoogleraar VUB | x |
| Jean | Fuchs | secrétaire national de la Jeunesse communiste de Belgique | x |
| Pierre | Galand | Comité Belge Europe-Amérique latine | x |
| Jean | Godin | secrétaire du Comité National Vietnam et du Comité de Soutien à la lutte contre le colonialisme et l'apartheid | x |
| François | Houtart | professeur à l'UCL | x |
| René | Klutz | secrétaire national de l'UBDP | x |
| Henri | Maes | bediende bij de NMBS – délégué CGSP cheminots | Oostende |
| Leo | Michielsen | doctor in geschiedenis | x |
| G. | Mousset | secrétaire national du Secteur Cheminots CGSP | x |
| Guy | Roscam | membre du bureau national de l'UBDP | x |
| Bernard | Rosenbaum | secrétaire national Jeunes socialistes | Bruxelles |
| Pol | Van den Abbeel | nationaal sekretaris Kommunistische Jeugd van België | x |
| Jean | Vandersande | secrétaire national des Mutualités des Jeunes Travailleurs | x |

418 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – meeting 5/3. Lettre annonçant la réunion du 6 mars, 26 février 1971.

## B. Annexe 2 – Liste des signataires du Comité provisoire du 6 mars 1971[419]

| Prénom | Nom | En tant que... | Lieu |
|---|---|---|---|
| Jean-Marie | Amand | secrétaire de Jeunes FGTB | Bruxelles |
| Isabelle | Blume | présidente de l'UBDP | Bruxelles |
| Koen | Calliauw | De Rode Vaan | Bruxelles |
| Maurice | Christiaens | Socialistisch Jeugdverbond | Brussel |
| Paul | De Broux | sekretaris CVP jongeren | x |
| Chantal | De Smet | licentiaat kuntsgeschiedenis ; professeur | Gent |
| André | De Smet | nationaal sekretaris BUVV | x |
| Hélène | Degen | journaliste de l'agence Belga | x |
| Jean | Du Bosch | membre du bureau national de l'UBDP | Bruxelles |
| Josy | Dubié | Président du Cercle Libre Examen de l'ULB | Bruxelles |
| Enzo | Farina | sekretaris Jong socialisten | Brussel |
| Claude | Fonteyne | Comité National d'Action pour la Paix et le Développement | Bruxelles |
| Edmond | Fransen | schepen | Harelbeke |
| Piet | Frantzen | hoogleraar VUB | x |
| Jean | Fuchs | secrétaire national de la Jeunesse communiste de Belgique | x |
| Pierre | Galand | Comité Belge Europe-Amérique latine | x |
| Jean | Godin | secrétaire du Comité National Vietnam et du Comité de Soutien à la lutte contre le colonialisme et l'apartheid | x |
| France | Hardoux | journaliste à la RTB | Bruxelles |
| François | Houtart | professeur à l'UCL | x |
| Jeunes FGTB | Jeunes FGTB | régionale du Luxembourg | x |
| René | Klutz | secrétaire national de l'UBDP | x |
| Henri | Maes | bediende bij de NMBS – délégué CGSP cheminots | Oostende |
| Leo | Michielsen | doctor in geschiedenis | x |
| G. | Mousset | secrétaire national du Secteur Cheminots CGSP | x |
| Guy | Roscam | membre du bureau national de l'UBDP | x |
| Bernard | Rosenbaum (M.) | secrétaire national Jeunes socialistes | Bruxelles |
| Jean | Terfve | Vice-président du PCB | x |
| Pol | Van den Abbeel | nationaal sekretaris Kommunistische Jeugd van België | x |
| Jean | Vandersande | secrétaire national des Mutualités des Jeunes Travailleurs | x |

419 CArCoB. Archives du Secrétariat national du PCB. Boîte 33. Angela Davis – groupe de travail (campagne). Lettre de Chantal De Smet, secrétaire provisoire du Comité belge Angela Davis, 9 mars 1971.

## C. Annexe 3 – Liste des signataires du Comité provisoire [entre août 1971 et décembre 1971][420]

| Prénom | Nom | En tant que... | Lieu |
|---|---|---|---|
| Jean-Marie | Amand | secrétaire de Jeunes FGTB | Bruxelles |
| E. | Baetens (Mme) | x | Gent |
| J. | Barthol (M.) | Vice-président des Jeunes socialistes | Bruxelles |
| Isabelle | Blume | présidente de l'UBDP | Bruxelles |
| Noël | Bossier | Gitarist | Gits |
| Georges | Bristot | x | Liège |
| Emilienne | Brunfaut | secrétaire du Bureau international de liaison | Bruxelles |
| Koen | Calliauw | De Rode Vaan | Bruxelles |
| Maurice | Christiaens | Socialistisch Jeugdverbond | Brussel |
| Jace | Coenye | beelend kunstenaar | Oostakker |
| Nadine | Crappé | synd. Afgev. BBTK ; délégué syndical | x |
| Paul | De Broux | sekretaris CVP jongeren | x |
| Marcel | De Keersmaecker | x | Erps-Kwerps |
| G. | De Leger (M.) | nationaal sekretaris Volkshogeschool | Oostende |
| Chantal | De Smet | licentiaat kuntsgeschiedenis ; professeur | Gent |
| André | De Smet | nationaal sekretaris BUVV | x |
| Hélène | Degen | journaliste de l'agence Belga | x |
| Andrée | Deglin | x | Trooz |
| W. | Devlieghere (M.) | lic. Wijsbegeerte, redaktiesekretaris « Vrede » | Gent |
| Marc | Drumaux | député | x |
| Jean | Du Bosch | membre du bureau national de l'UBDP | Bruxelles |
| Josy | Dubié | Président du Cercle Libre Examen de l'ULB | Bruxelles |
| Michel | Dumont | secrétaire national de la Mutualité des Jeunes Travailleurs | Bruxelles |
| Maurice | Errera | professeur à l'ULB | Bruxelles |
| Enzo | Farina | sekretaris Jong socialisten | Brussel |
| Claude | Fonteyne | Comité National d'Action pour la Paix et le Développement | Bruxelles |
| Frank | Franck | x | Nieuwkerken |
| Edmond | Fransen | schepen | Harelbeke |
| Piet | Frantzen | hoogleraar VUB | x |
| Jean | Fuchs | secrétaire national de la Jeunesse communiste de Belgique | x |
| Pierre | Galand | Comité Belge Europe-Amérique latine | x |
| E. | Godbille (M.) | trésorier des Jeunes socialistes | Bruxelles |

420 CArCoB. Archives Angela Davis. Boîte 2. Angela Davis – Comité de soutien. Publications du Comité. Manifeste.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Jean | Godin | secrétaire du Comité National Vietnam et du Comité de Soutien à la lutte contre le colonialisme et l'apartheid | x |
| R. | Goor (chanoine) | x | Charleroi |
| Marie | Guisse | Rassemblement des femmes pour la paix | x |
| France | Hardoux | journaliste à la RTB | Bruxelles |
| Denise | Hons | professeur de langues retraité | Bruxelles |
| François | Houtart | professeur à l'UCL | x |
| Madeleine | Jacquemotte-Thonnart | préfète honoraire | Bruxelles |
| René | Klutz | secrétaire national de l'UBDP | x |
| Henri | Maes | bediende bij de NMBS – délégué CGSP cheminots | Oostende |
| J.H. | Michel (M.) | professeur à l'ULB | Bruxelles |
| Leo | Michielsen | doctor in geschiedenis | x |
| G. | Mousset | secrétaire national du Secteur Cheminots CGSP | x |
| Oscar | Nisse (pasteur) | x | x |
| Guy | Roscam | membre du bureau national de l'UBDP | x |
| Bernard | Rosenbaum (M.) | secrétaire national Jeunes socialistes | Bruxelles |
| Gustaaf | Schmidt | Dr. Juris. | Ekeren |
| Gust | Snijkers | v.d. Paters Dominikanen | Gent |
| Roger | Somville | artiste peintre | Bruxelles |
| Jean | Terfve | Vice-président du PCB | x |
| Jan | Van Calsteren | sekretaris vereniging v. schrijvers voor de jeugd | Antwerpen |
| J. | Van Cauwenberghe (M.) | président national des Jeunes socialistes | Bruxelles |
| Pol | Van den Abbeel | nationaal sekretaris Kommunistische Jeugd van België | x |
| J. | van Echelpoel (M.) | Sekretaris-generaal Katholieke Jeugdraad | Brussel |
| Louis | Van Geyt | volksvertegenwoordiger | Brussel |
| Marc | Van Moerkerke | ingenieur | Mol |
| E. | Van Puyvelde (M.) | Sociaal-assitant-Jeugdtehuisleider | x |
| Marthe | Vande Meulebroeke | professeur, collaboratrice à La Pensée et les Hommes | x |
| Jean | Vandersande | secrétaire national des Mutualités des Jeunes Travailleurs | x |
| Hugo | Vansieleghem | leraar | Oostende |
| F. | Verborg (M.) | Vice-président des Jeunes socialistes | Bruxelles |
| Benoît | Verhaegen | professeur à Lovanium | x |
| J. | Versou (M.) | x | Bruxelles-Scheut |
| Willy | Wenes | Accountant-fiscaal raadgever | Tielt |
| Guy | Willem | échevin des relations publiques | Auderghem |
| Roland | Willemyns | doctor germ. Fil. Wet-medew-VUB | x |

## D. Annexe 4 – Liste des signataires du manifeste des femmes [octobre 1971][421]

| Prénom | Nom | En tant que... | Lieu |
|---|---|---|---|
| Evelyne | Axell | Artiste-peintre | x |
| M. | Bayet-Fourneau | docteur en médecine | x |
| Paulette | Blanc | professeur | x |
| Yvonne | Bleuckx | infirmière | x |
| Isabelle | Blume | présidente de l'UBDP | Bruxelles |
| M. | Brogeval | x | x |
| Marinette | Bruwier | professeur à l'université de Mons | x |
| Marie-Rose | Buyle | professeur | x |
| Livia | Canestraro | sculpteur | x |
| Nadine | Crappé | synd. Afgev. BBTK ; délégué syndical | x |
| Marie-Thérès | Cuvelliez | avocat | x |
| Lucia | de Brouckère | professeur à l'ULB | x |
| Danielle | De Brucq | sociologue | x |
| Solange | De Hon-De Wit | employée au bureau des affaires sociales Assistance sociale – | x |
| Janine | De Rop | auteur | x |
| Chantal | De Smet | licentiaat kuntsgeschiedenis ; professeur | Gent |
| Agnès | Devos | secrétaire Katholieke Jeugdraad | x |
| Hélène | Engelen | x | x |
| Lotti | Fernandez | professeur | x |
| Cinette | Ferrière | licenciée en théologie de l'UCL, professeur | x |
| Fanny | Fuks | x | x |
| Aimée | Goossens-Eeckhaut | x | x |
| Jeanine | Govaerts-Verbist | professeur | x |
| Paule | Halter | économe | x |
| Jacqueline | Hérold | x | x |
| Maryse | Hockers | sociologue | x |
| Nyota | Hoogland | chanteuse | x |
| Hélène | Keil | Artiste-peintre, sculpteur | x |
| Josette | Lahaye | script à la RTB | x |
| Huguette | Lambelin | psychologue | x |
| Jeanne | Laurent | membre du bureau du PSC,<br>membre du bureau du conseil national des Femmes belges,<br>ancienne présidente de « Vie féminine » | x |
| Claire | Lejeune | secrétaire permanent du Centre Interdisciplinaire<br>d'Etudes Philosophiques de l'Université de Mons | x |
| Germaine | Limongi | professeur | x |
| Josette | Loncin | x | x |
| Griet | Maréchal | archiviste | x |
| Odette | Paulus | professeur | x |
| Marthe | Pendville | professeur au conservatoire de Mons | x |
| Marie-Rose | Proesmans | docteur en droit | x |

421 Carhif. Archives de Régine Orfinger. Boîte KAR 70. Manifeste de soutien à Angela Davis.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Francine | Rémy | x | x |
| x | Thibaut-Tassin | x (Mme) | x |
| Marie-Ange | Thirion-Williame | x | x |
| Elvire | Thomas | professeur | x |
| Anne | Thyriau | Artiste-peintre | x |
| Stella | Unger | éditeur | x |
| Mariette | Van Ballaert | x | x |
| Yvette | Van Bavinghove-Ossola | assistante à l'université de Gand | x |
| Suzanne | Van der Mersch | x | x |
| Elisabeth | Van Stalle | fonctionnaire auprès de l'administration générale de la coopération, assistante sociale, ergologue | x |
| Monique | Van Tichelen (Mlle) | docent au centre Universitaire de Mons | x |
| Marthe | Vande Meulebroeke | collaboratrice à La Pensée et les Hommes ; professeur, collaboratrice à La Pensée et les Hommes | x |
| Nadia | Vanhamme | secrétaire Jong socialisten | x |

## E. Annexe 5 – Manifeste du Comité de soutien provisoire [entre août 1971 et décembre 1971][422]

Il s'agit d'une page de format A3 pliée en deux. Nous reproduisons ici les quatre faces du feuillet.

**Face 1**

422 CArCoB. Archives Angela Davis. Boîte 2. Angela Davis – Comité de soutien. Publications du Comité. Manifeste.

**Face 2**

# NOUS VOULONS SAUVER ANGELA DAVIS ...

jeune militante noire américaine, intellectuelle de valeur, emprisonnée depuis de longs mois dans une cellule où elle subit un régime inhumain.

Son procès est fixé au 31 janvier.

## ELLE EST MENACEE DE LA CHAMBRE A GAZ

**Il est urgent** d'exiger que le procès se déroule dans des conditions garantissant le maximum d'objectivité.

**Il est urgent** d'alerter et d'éclairer l'opinion publique sur les fausses accusations retenues contre elle, de faire connaître les conditions atroces de séquestration qui visent à la briser avant son procès, de dénoncer le climat de passion raciste qui l'entoure.

**Nous voulons arracher la libération d'Angela Davis.**

*

## PARTICIPEZ A NOTRE ACTION

### VOUS POUVEZ FAIRE BEAUCOUP

- recueillir des adhésions au manifeste du Comité belge ANGELA DAVIS.
- faire signer une pétition pour la libération d'ANGELA (nous la tenons à votre disposition au siège du Comité Belge ANGELA DAVIS, 17, Rue Watteeu, 1000- BRUXELLES). Les signatures seront envoyées au Comité américain pour les avocats d'ANGELA.
- demander des papillons auto-collants à l'image d'ANGELA (20 Frs), notre affiche (5F.)
- verser votre soutien au CCP 8048 69 du Comité ANGELA DAVIS - BRUXELLES. Nous devons recueillir des fonds importants : il s'agit de compléter la somme nécessaire pour l'envoi d'un observateur au procès d'ANGELA, il s'agit aussi d'éveiller à nouveau la vigilance de larges couches de la population belge.
- Vous pouvez enfin, envoyer des messages de solidarité à ANGELA qui aura 28 ans le 26 janvier, **demandez sa libération.**

Adresse : SHERIFF James Geary
Prison de Palo Alto
270 Grant Avenue
PALO ALTO - Californie U.S.A.

## MANIFESTE

Le Comité belge Angela Davis se constitue afin d'agir —— avec l'ensemble des forces démocratiques du monde——pour la libération de la jeune militante noire américaine Angela Davis, coupable de lutter dans son pays contre le racisme, pour le respect des libertés démocratiques, contre la guerre du Vietnam.

Le sort d'Angela Davis ne peut être séparé de celui de tous ceux qui, luttant aux U.S.A. pour les mêmes idéaux, sont victimes de la même répression.

Le Comité, qui groupe des personnalités de toutes tendances et des représentants d'organisations démocratiques et de jeunesse, a pour but de mener des actions de solidarité en faveur d'Angela Davis et de tous ceux qui, aux U.S.A., luttent contre l'arbitraire, l'oppression et l'injustice.

Pour réaliser ces objectifs, il se propose dans l'immédiat :
- de recueillir le plus grand nombre d'adhésions au présent manifeste
- de collecter des fonds afin de financer l'envoi d'observateurs au procès d'Angela Davis et de contribuer à sa défense
- de populariser par tous les moyens les objectifs du Comité belge Angela Davis.

*

## LE COMITE PROVISOIRE - HET VOORLOPIG KOMITEE

M . Jean-Marie AMAND, secrétaire des Jeunes-FGTB, Bruxelles.
M . E. BAETENS, Gent.
Mme Isabelle BLUME, présidente de l'U.B-D-P, Bruxelles.
M . Georges BRISTOT, Liège.
M . Noël BOSSIER, Gitarist, Gits.
Mme Emilienne BRUNFAUT, secrétaire du Bureau International de liaison, Bruxelles.
M . Koen CALLIAUW, De Rode Vaan, Brussel.
M . Maurice CHRISTIAENS, Socialistisch Jeugdverbond, Brussel.
M . Jace COENYE, beelend kunstenaar, Oostakker.
Mevr. Nadine CRAPPE, synd. afgev. B.B.T.K.
M . Paul DE BROUX, sekretaris C.V.P. Jongeren.
Mme Hélène DEGEN, journaliste de l'Agence Belga.
Mme Andrée DEGLIN, Trooz.
M . Marcel DE KEERSMAECKER, Erps-Kwerps.
M . G. DE LEGER, nationaal sekretaris Volkshogeschool, Oostende
Mevr. Chantal DE SMET, licentiaat kunstgeschiedenis, Gent.
M . André DE SMET, nationaal sekretaris B.U.V.V.
M . W. DEVLIEGHERE, lic. wijsbegeerte, redaktiesekretaris "Vrede", Gent.
M . Marc DRUMAUX, député.
M . Josy DUBIE, président du Cercle Libre Examen de l'U.L.B., Bruxelles.
M . Jean DU BOSCH, membre du bureau national de l'U.B.D.P., Bruxelles.
M . Michel DUMONT, secrétaire national de la Mutualité des Jeunes Travailleurs, Bruxelles.
M . Maurice ERRERA, professeur à l'U.L.B., Bruxelles.
M . Enzo FARINA, sekretaris Jong Socialisten, Brussel.
M . Claude FONTEYNE, Comité National d'Action pour la Paix et le Développement, Bruxelles.
M . Frank FRANCK, Nieuwkerken.
M . Edmond FRANSEN, schepen te Harelbeke
M . Piet FRANTZEN, hoogleraar V.U.B.
M . Jean FUCHS, secrétaire national de la Jeunesse Communiste de Belgique.
M . Pierre GALAND, du Comité belge Europe-Amérique latine.
M . Jean GODIN, secrétaire du Comité National Vietnam et du Comité de Soutien à la lutte contre le colonialisme et l'apartheid.
M . le Chanoine R.GOOR, Charleroi.
Mme France HARDOUX, journaliste à la R.T.B., Bruxelles.
M . François HOUTART, professeur à l'U.C.L.
Mme Denise HONS, professeur de langues retraité, Bruxelles.
Mme M.JACQUEMOTTE-THONNART, préfète honoraire, Bruxelles.
M . J. VAN CAUWENBERGHE président national.
M . ROSENBAUM, secrétaire national.
M . F.VERBORG, vice-président,
M . J.BARTHOL, vice-président.
M . E.GODBILLE, trésorier des Jeunes Socialistes, Bruxelles.
Jeunes F.G.T. régionale du Luxembourg.
M . René KLUTZ, secrétaire national de l'U.B.D.P.

**Face 3**

# MANIFEST

Het Belgisch ANGELA DAVIS-Komitee is opgericht om – samen met de demokratische krachten van heel de wereld – te ijveren voor de vrijlating van de jonge zwarte Amerikaanse militante ANGELA DAVIS, schuldig omdat ze in haar land strijdt tegen het rassisme, voor de verdediging van de demokratische vrijheden en tegen de oorlog in Viëtnam.

Het lot van ANGELA DAVIS is vervonden met dat van al diegenen die in de U.S.A. strijden voor dezelfde idealen, slachtoffers zijn van dezelfde repressie .

Het Komitee, dat is samengesteld uit personaliteiten van alle tendenzen en vertegenwoordigers van demokratische en jeugdorganizaties, heeft tot doel solidariteitsakties te voeren voor ANGELA DAVIS en voor al diegenen die in de U.S.A. strijden tegen willekeur, onderdrukking en onrecht.

Om deze doelstellingen te verwezenlijken, ontwikkelt het Belgisch ANGELA DAVIS-Komitee in de onmiddellijke toekomst volgende akties:
- het grootst aantal toetredingen tot dit manifest bijeenbrengen
- geld ophalen voor ondermeer het zenden van waarnemers naar het proces van ANGELA DAVIS en steun aan de verdediging van Angela Davis.
- met alle middelen de doelstellingen van het Belgisch ANGELA DAVIS-Komitee popularizeren.

M . Henri MAES, bediende bij de N.M.B.S, Oostende.
M . J.H. MICHEL, professeur à l'U.L.B., Bruxelles.
M . Leo MICHIELSEN, doctor in geschiedenis.
M . G. MOUSSET, secrétaire national du Secteur Cheminots.C.G.S.P.
M . Guy ROSCAM, membre du bureau national U.B.D.P.
M . Gustaaf SCHMIDT. Dr.Juris, Ekeren.
M . Gust SNIJKERS, v.d.Paters Dominikanen, Gent.
M . Roger SOMVILLE, artiste peintre. Bruxelles.
M . Jean TERFVE, vice-président du P.C.B.
M . Jan VAN CALSTEREN, sekretaris vereniging v. Schrijvers voor de Jeugd, Antwerpen.
Mme Marie GUISSE, Rassemblement des Femmes pour la Paix.
Mme Marthe VAN DE MEULEBROEKE, collaboratrice à la Pensée et les Hommes.
M . Pol VAN DEN ABBEEL, nationaal sekretaris Kommunistische Jeugd van België
M . Jean VANDERSANDE, secrétaire national des Mutualités des Jeunes Trevailleurs.
M . J. VAN ECHELPOEL, sekretaris-generaal Katholieke Jeugdraad, Brussel.
M . Louis VAN GEYT, volksvertegenwoordiger, Brussel.
M . Marc VAN MOERKERKE, ingenieur, Mol.
M . E. VAN PUYVELDE, sociaal-assistent-Jeugdtehuisleider.
M . Hugo VANSIELEGHEM, leraar, Oostende.
M . Benoît VERHAEGEN, professeur à Lovanium.
M . J. VERSOU, Bruxelles-Scheut.
M . Willy WENES, accountant-fiscaal raadgever, Tielt.
M . Guy WILLEM, échevin des Relations Publiques, Auderghem.
M . Roland WILLEMYNS, doctor germ.fil.Wet-medew-V U.B.
M . Le Pasteur Oscar NISSE.

FORMULIER TERUG TE ZENDEN AAN HET
ANGELA DAVIS KOMITEE
Watteeustraat, 17 – 1000 BRUXELLES –

Ik ondergetekende .....

adres.....

beroep, titel .....

keur het manifest van het Nationaal ANGELA DAVIS Komitee goed en ondersteun de aktie van dat Komitee met het oog op het verkrijgen van de vrijlating van de jonge zwarte militante.

(handtekening)

# WIJ WILLEN ANGELA DAVIS...

redden. Zij is een jonge zwarte, waardevolle Amerikaanse militante. Sinds lange maanden is zij opgesloten in een cel onder onmenselijke voorwaarden.

Haar proces is voorzien voor 31 januari.

## ZIJ WORDT MET DE GASKAMER BEDREIGD

**Dringend** moet een proces geëist worden dat dusdanig verloopt dat een maximum aan objektiviteit gegarandeerd wordt.

**Dringend** moet de publieke opinie gealarmeerd en voorgelicht worden over de valse beschuldigingen die tegen Angela Davis weerhouden zijn, over de verschrikkelijke voorwaarden waarin zij is opgesloten en die erop gericht zijn, haar voor het proces te breken. Het klimaat van rassenhaat dat rond het proces heerst moet aangeklaagd worden.
**Wij willen de vrijlating van ANGELA DAVIS afdwingen.**

*

**NEEM DEEL AAN ONZE AKTIE**

**GIJ KUNT VEEL DOEN.**

- aansluitingen tot het manifest van het Belgisch Komitee ANGELA DAVIS verzamelen.
- een petitie doen ondertekenen voor de vrijlating van ANGELA (ze is te verkrijgen bij het Belgisch Komitee Watteeustraat,17 - 1000 Brussel). De handtekeningen zullen naar het Amerikaans Komitee gezonden worden, voor de advokaten van ANGELA.
- zelfklevende etiketten met het portret van ANGELA bestellen (20 F.)
- steun storten op PCR 80.48.69 van het ANGELA DAVIS Komitee Brussel. We moeten een belangrijke som inzamelen: het gaat erom, het nodige geld bijeen te brengen om een waarnemer naar het proces van ANGELA te sturen; het gaat er eveneens om, de waakzaamheid van de brede lagen der Belgische bevolking opnieuw wakker te schudden.
- tenslotte kunt ge solidariteits-boodschappen sturen aan ANGELA, die op 26 januari 28 jaar wordt ; vraag haar vrijlating.

Adres : SHERIFF James Geary
Prison of Palo Alto
270 Grant Avenue
PALO ALTO - California-U.S.A.

**Face 4**

*le temps presse réagissez sans tarder*

*het is dringend handel zonder dralen*

## BIBLIOGRAPHIE

## BIBLIOGRAFIE

* En français

**ANGELA DAVIS parle ...**
Elle explique le sort des noirs américians et la dialectique de l'oppression et de la libération.
93 pages **36 F** **5 F port**

* In het Frans

*

Georges Jackson
**LES FRERES DE SOLEDAD**
" Ce saisissant poème d'amour et de combat" comme dit Jean Genet dans l'introduction, nous vient des cachots de Soledad, une des plus dures prisons de Californie où un jeune noir de vingt huit ans a refusé pendant dix ans de devenir moins qu'une bête". Ce sont les lettres de Georges Jackson abattu dans la prison dans des conditions suspectes.
230 pages **212 F** **13F** **port**

*

*

Ertel, Fabre et Marienstras
**EN MARGE**
Les minorités aux Etats-Unis — Les Irlandais — Les Italiens — Les juifs — Les minorités de langues espagnoles — les ghettos porto-américains de New-York — Les Indiens — Les noirs américains — etc .....
459 pages **240 F** **18 F port**

*

Ces trois livres peuvent être obtenus aux conditions ci-dessus au Cercle d'Education Populaire rue des 2 Eglises, 126 - 128 - 1040 BRUXELLES - CCP 8407 - 68
Pour toute commande de plus de 2 livres, les frais de port sont à la charge du CEP.

L' assasinat de Georges JACKSON
**" INTOLERABLE " 3** - Galimard.

*

* En Néerlandais

**ANGELA DAVIS** door Jelte Rep.
Kosmo- story Nr 19 - Uitgave Sjaloom, Odijk.

* In het Nederlands

* En Anglais

**LECTURES ON LIBERATION BY ANGELA DAVIS**
N.Y.Committee to free **ANGELA DAVIS**

* In het Engels

**IF THEY COME IN THE MORNING** by ANGELA DAVIS, RUCHELL MAGEE, the SOLEDAD BROTHERS and other political prisoners.
Orbac and Chambers.

*

**BULLETIN A RENVOYER AU**
**COMITE ANGELA DAVIS**
**Rue Watteeu, 17 — 1000 BRUXELLES**

Je soussigné (e).....

adresse .....

profession, titre .....

approuve le manifeste du Comité National ANGELA DAVIS et appuie l'action de ce comité en vue d'obtenir la libération de la jeune militante noire.

(signature)

Editeur Resp. : Chantal De Smet
Verantwoord uitg. : Sint Jansvest. 2 - 9000 Gent.

# F. Annexe 6 – Manifeste signé exclusivement par des femmes[423]

Les signataires s'inquiètent de l'atmosphère qui entoure le procès d'Angela Davis dont la procédure se déroule suivant des phases succesives qui exasperent les esprits.

Aux Etats-Unis, depuis de longues anneés les passions se déchaînent à l'occasion de toute prise de conscience, et notamment sur le problème noir. Les évènements d'Attica et la mort de George Jackson montrent que les haines se cristalisent à l'occasion de toute manifestation d'opposition.

Il semble que pour une certaine opinion publique Angela Davis soit devenue le symbole de l'opposition à une société établie dont la violence provoque le désespoir et une violence contraire : le procès de cette militante communiste devient une arme utilisée contre cette opposition.

C'est dès lors dans une atmosphère éléctrisée qui rapelle les affaires Sacco et Vanzetti et Rosenberg que se déroule ce procès : ceci explique vraisemblablement qu'on ait refusé jusqu'à présent qu'il ait lieu à Los Angeles.

Les signataires n'ont pas choisi Angela Davis comme symbole : celui-ci leur est imposé par les circonstances. Elles demandent qu'Angela Davis bénéficie d'un procès équitable conforme aux droits de l'homme.

Angela Davis est poursuivie pour meurtre, enlèvement et conspiration, au motif que les armes trouvées entre les mains du meurtrier présumé, ont été achetées par elle et enregistrées sous son nom; on en déduit qu'elle les lui aurait données pour perpétrer les faits de l'inculpation.

Or, jusqu'à présent, ni l'intention ni la participation d'Angela Davis à ces faits ne sont établies.

En tout état de cause, les signataires estiment qu'il ne convient pas d'attendre que soient rassemblées toutes les informations définitives pour prendre position et rapellent que la réhabilitation de Dreyfus n'a été acquise que grâce à une vigilance des premiers instants. Elles exigent dès lors que le procès d'Angela Davis se déroule dans les conditions de sérénité qui assurent la plus grande objectivité possible.

Evelyne Axell, artiste-peintre
M. Bayet-Fourneau, docteur en médicine
Paulette Blanc, professeur
Yvonne Bleuckx, infirmière
Isabelle Blume
M. Brogeval
Marinette Bruwier, professeur à l'université de Mons
Marie-Rose Buyle, professeur
Livia Canestraro, sculpteur
Nadine Crappé, délégué syndical
Marie-Thérèse Cuvelliez, avocat
Lucia de Brouckère, professeur à l'Université Libre de
Danielle De Brucq, sociologue
Solange De Hon-De Wit, employée au bureau des affaires sociales Assistance sociale - Gand
Janine De Rop, auteur
Chantal De Smet, professeur
Agnès Devos, secretaire Katholieke Jeugdraad
Hélène Engelen
Lotti Fernandez, professeur
Cinette Ferrière, licencié en théologie de l'U.C.L., professeur
Fanny Fuks
Jeanine Govaerts-Verbist, professeur
Aimée Goossens-Eeckhaut
Paule Halter, économe
Jacqueline Hérold
Maryse Hockers, sociologue
Nyota Hoogland, chanteuse
Hélène Keil, artiste-peintre, sculpteur
Josette Lahaye, script à la R.T.B.
Huguette Lambelin, psychologue
Jeanne Laurent, membre du bureau du P.S.C., membre du bureau du conseil National des Femmes belges, ancienne présidente de "Vie féminine"
Claire Lejeune, secrétaire permanent du Centre Interdisciplinaire d'Etudes Philosophiques de l'Université de Mons
Germaine Limongi, professeur
Josette Loncin
Griet Maréchal, archiviste
Odette Paulus, professeur
Marthe Pendville, professeur au conservatoire de Mons
Marie-Rose Proesmans, docteur en droit
Francine Rémy
Mme Thibaut-Tassin
Marie-Ange Thirion-Williame
Elvire Thomas, professeur
Anne Thyriau, artiste-peintre
Stella Unger, éditeur
Mariette Van Ballaert
Yvette Van Bavinghove-Ossola, assistente à l'université de Gand
Marthe Vande Meulebroeke, professeur, collaboratrice à "La Pensée et les Hommes"
Suzanne Van der Mersch
Nadia Vanhamme, secrétaire Jong Socialisten
Elisabeth Van Stalle, fonctionnaire auprès de l'adm. générale de la Coopération, assistente sociale, ergologue
Monique Van Tichelen, docent au centre Universitaire de Mons
Els Witte, assistente à l'université de Gand, menbredde la direction des "Rode Leeuwen" - Brussel - Centrum
Stella Wolff, avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles

Ed. resp. : Marthe Vande Meulebroeke, Avenue Victor Rousseau 90 - 1190 Bruxelles

423 Carhif. Archives de Régine Orfinger. Boîte KAR 70. Manifeste de soutien à Angela Davis.

## G. Annexe 7 – Structure du PCB[424]

*Le membre*

Être membre du PCB revient en premier lieu à accepter le programme, les statuts et les décisions du parti. En outre, il faut être actif dans une des organisations du parti et payer sa cotisation. Tout membre a des droits et des devoirs. Au sein de son organisation, le membre a le droit de collaborer aux réflexions menées au point de vue politique et organisationnel, de même qu'il peut participer au choix des leaders et des représentants au Congrès du parti. Les devoirs découlent tous de l'allégeance originelle et exclusive au parti. Au sein de son organisation de masse, le membre doit travailler à la propagation du communisme et ne jamais porter préjudice au parti. Parallèlement, il se doit d'augmenter ses connaissances théoriques et politiques en lisant les ouvrages de penseurs marxistes-léninistes.

*La cellule*

La cellule est un groupe organisé autour d'un lieu de travail, d'une profession ou d'un lieu géographique. Son but est de diffuser et de réaliser la politique du parti en organisant des actions de natures diverses (conférences, etc.), en diffusant la presse du parti et en recrutant de nouveaux membres. La cellule se réunit une fois par mois. Les groupes de plus de dix personnes élisent un comité qui est chargé de l'application des décisions prises lors de réunions.

*La section*

La section est une division du parti dont les limites sont définies par le Comité fédéral du parti. Pouvant regrouper jusqu'à plusieurs communes, les missions de la section sont les mêmes que celles de la cellule mais elles couvrent un territoire plus grand. Les réunions sont bimensuelles.

*La fédération*

Le Congrès fédéral est composé des représentants des sections : ses décisions s'appliquent donc aux sections et cellules qui font partie de la fédération. Il se réunit au moins une fois par an. Le Comité fédéral est obligé d'organiser un congrès quand les organisations regroupant au moins un tiers des membres le demandent. Il se réunit au moins deux fois par an. Le Comité

424 De Coninck (S.), *Jef Turf. Een politieke identiteit van een communist*, mémoire de licence en Histoire (UG), 2002 (consulté en ligne, www.ethesis.net).

fédéral est responsable devant le Congrès fédéral ainsi que devant les organes centraux du parti.

*Le congrès*

Le congrès est organisé tous les deux ans. Néanmoins, si un tiers des membres du parti le réclament, un congrès exceptionnel peut être convoqué. Les décisions prises lors d'un congrès s'appliquent à tous les membres. Y sont élus les membres du Comité central ainsi que ceux de la Commission de contrôle politique.

*La direction centrale du parti*

Entre chaque congrès, la direction du parti est assurée par le Comité central (CC). Celui-ci est à l'origine des actions organisées en commun avec d'autres groupements. Il est chargé de prendre les mesures disciplinaires et, par ailleurs, de gérer les cotisations. Il est responsable de l'élection du Bureau politique et du Secrétariat, dont les membres sont choisis dans les rangs du CC.  Ses réunions sont trimestrielles.

Le Bureau politique (BP) est chargé de la direction du parti sur base des décisions prises lors du congrès. Il convoque et prépare les réunions du CC. En outre, il dirige et contrôle la presse du parti, sa fraction parlementaire ainsi que les institutions centrales du parti.

Le Secrétariat, composé de membres du Bureau politique, est responsable de la préparation des réunions du BP et du contrôle des instances inférieures. Il est responsable devant le CC et le BP.

*Les commissions*

Les commissions sont créées lors des congrès. La plus connue d'entre elles est la Commission de contrôle politique, chargée de veiller au respect de la discipline au sein du parti, notamment en effectuant des enquêtes sur certains des membres.

## H. Annexe 8 – Groupements politiques, syndicaux, associatifs et socio-culturels. Notices historiques

*Association belge des femmes juristes*[425]

Créée en 1956, l'Association belge des femmes juristes a un double objectif. En tant qu'association professionnelle, elle veut faire valoir les capacités des femmes dans les professions juridiques. En tant qu'organisation féminine, elle veut défendre les intérêts de la femme et de la famille dans et par la loi. Pour cela, elle intervient dans le débat public quand l'équité des lois et règlements est discutée et participe aussi à la réflexion sur des grands thèmes internationaux touchant aux droits de la femme.

*Association belge des juristes démocrates*[426]

Née en 1946 contre le fascisme, l'Association belge des juristes démocrates lutte pour la paix et la démocratie. Elle encourage l'étude et la pratique des principes démocratiques pouvant aider au maintien de la paix et de la coopération. D'autre part, elle milite pour la défense et le développement des droits et libertés démocratiques dans la législation et la pratique.

*Centrale générale des services publics (CGSP)*[427]

La Centrale générale des services publics est une des plus grandes centrales professionnelles de la FGTB. Elle est composée de dix secteurs professionnels qui regroupent l'ensemble des affiliés en un seul syndicat. Grâce à son président, Georges Debunne, la CGSP bruxelloise s'intéressera aux événements de 1968, alors qu'un combat mené avec des « fils à papa » posait question aux dirigeants de la régionale de la FGTB.

*Cercle d'éducation populaire (CEP)*[428]

Fondé en 1956, le Cercle d'éducation populaire (CEP) a pour but de mettre la culture à la portée de tous en la diffusant dans un langage simple. Lié au PCB, il organise des conférences et des expositions et édite des ouvrages.

---

425 « L'association belge des femmes juristes », in *CRISP. Courrier hebdomadaire*, n° 802, 1978, 19 p.

426 *Guide de la Belgique des luttes*, vol. 1, Bruxelles, 1977, p. 85.

427 Dellisse (I.), Koedinger (L.), *Attac, CGSP et FGTB, trois organisations et leurs acteurs face à une décision politique*, mémoire de licence en Politique économique et sociale (FOPES), 2007, p. 42 ; Devleeshouwer (R.), « La régionale de Bruxelles de 1950 à 1970 », in Puissant (J.), dir., *Fil rouge d'un siècle de syndicalisme FGTB à Bruxelles*, Bruxelles, 1998, p. 71.

428 *Guide de la Belgique des luttes (...)*, vol. 1, p. 153-154.

*Cercle du Libre Examen de l'ULB*[429]

Créé en 1928, le Cercle du Libre Examen joue un rôle d'animateur culturel sur le campus de l'université. Son premier objectif est la diffusion du principe et de la démarche du libre examen. Il participe par ailleurs à l'action d'organisation qui militent, notamment, pour les droits de l'homme et la défense de la laïcité.

*Comité national d'action pour la paix et le développement (CNAPD)*[430]

Créé en 1970, le CNAPD est une organisation pluraliste sur le plan politique et idéologique qui regroupe des organisations progressistes de jeunesse, de paix et de développement. Il anime ainsi le mouvement pour la paix en Belgique autour de trois combats majeurs : la lutte pour la paix, contre les blocs militaires et pour une sécurité européenne, la lutte pour le développement du Tiers-Monde et la lutte pour les libertés démocratiques.

*Comité national Vietnam*[431]

Le Comité national Vietnam est l'un des principaux acteurs de la mobilisation belge contre la guerre du Vietnam. Né en 1967, il découle de manifestations contre l'OTAN et la guerre du Vietnam. Présidé par Henri Rolin, il comptera parmi ses membres des noms prestigieux du monde pacifiste belge.

*Confédération des syndicats chrétiens (CSC)*[432]

La Confédération des syndicats chrétiens se compose de centrales professionnelles et de fédérations régionales. Son but est d'unifier le monde syndical chrétien. Elle adhère au MOC/ ACW.

*Conseil mondial de la paix (CMP)*[433]

Créé en 1948 à l'invitation de l'URSS et des partis communistes européens, le Conseil mondial de la paix est la plus grande organisation de paix de l'époque : elle compte 140 pays membres et organise des campagnes à grande échelle. Soutenu par des intellectuels de renom (F. Joliot-Curie et P. Picasso, par exemple), le CMP veut mener une action pratique pour la paix,

429 *Guide de la Belgique des luttes (...)*, vol. 1, p. 135-136 ; Hasquin (H.), dir., *Dictionnaire (...)*, p. 401.

430 Vincke-Hendrickx (A.-M.), « Les mouvements de paix en Belgique », in *The Peace Movements. Analysis and Evaluation. Motivations and Aspects. Proceedings of the Symposium organized by FIUC and Club of Rome (Salzburg, 18-21 February 1983)*, Rome, 1984, pp. 238-239.

431 Kapper (A.), *La guerre du Vietnam. Vue sur la Belgique : les mouvements de solidarité envers le peuple vietnamien (1964-1973)*, mémoire de licence en Histoire (ULB), 1998.

432 Hasquin (H.), dir., *Dictionnaire (...)*, pp. 143-144.

433 Stock (A.), *Le chanoine Raymond Goor (...)*, p. 40 ; Stouthuysen (P.), « De Vredes- en antiracismebeweging. » *(...)*, pp. 38-39.

notamment contre la course aux armements, le péril atomique et les guerres d'intervention en cours.

*Conseil national des femmes belges (CNFB)*[434]

Le Conseil national des femmes belges est créé en 1905 par Marie Popelin afin de coordonner les actions d'un ensemble d'organisations de femmes. Son but est de promouvoir les intérêts de la femme dans le domaine social, économique, civique, législatif, familial et culturel. Dans les années soixante et septante, le CNFB est toujours une organisation de coupole pluraliste d'organisations de femmes. C'est lui qui organise en 1968 les *États généraux de la femmes* afin d'étudier la présence de la femme dans la nation.

*Dolle Mina*[435]

Créées à l'instar de l'organisation éponyme hollandaise, les Dolle Mina sont un groupement féministe belge né à la fin des années soixante en Flandre. Caractérisées par leurs actions humoristiques et provocatrices, ses membres militent pour l'émancipation totale de la femme et l'égalité entre hommes et femmes aux niveaux socio-économique, politique et juridique. Roos Proesmans et Chantal De Smet sont les meneuses principales du mouvement qui se développe surtout à Gand et à Anvers. Les Dolle Mina représentent la nouvelle génération féministe, composée majoritairement de jeunes femmes intellectuelles de gauche qui se démarquent de la génération antérieure, considérée comme trop prudente et bourgeoise.

*Fédération des femmes diplômées des universités*[436]

Créée en 1922, la Fédération belge des femmes diplômées des universités a pour but la promotion socio-culturelle de la femme universitaire et la défense de ses intérêts.

*Fédération générale des travailleurs belges (FGTB)*[437]

La Fédération générale des travailleurs belges (FGTB) rassemble en un seul syndicat les diverses tendances de gauche du monde syndical (socialiste, communiste, mouvement syndical unifié). Composée de centrales professionnelles, de régionales interprofessionnelles

434 « Les associations féminines en Belgique » *(...)*, p. 5 ; Denis (M.), van Rokeghem (S.), *Le féminisme est dans la rue (...)*, p. 26 ; De Vooght (D.), *Vrouwen en ontwikkelingssamenwerking in Vlaanderen. De Commissie Ontwikkelingssamenwerking (COS) van de Nationale Vrouwenraad (1979-1993)*, mémoire de licence en Histoire (VUB), 2001 (consulté en ligne, www.ethesis.net).

435 De Smit (K.), *Hoe dol was Dolle Mina ? (...)* ; De Vooght (D.), *op. cit.*.

436 « Les associations féminines en Belgique » *(...)*, p. 5.

437 Dellisse (I.), Koedinger (L.), *op. cit.*, p. 72 ; Hannotte (M.), « La FGTB ou le renouvellement du syndicalisme, 1945-1970 », in Messiaen (J.-J.), Peiren (L.), dir., *Un siècle de solidarité, 1898-1998. Histoire du syndicat socialiste*, Bruxelles, 1997, p. 75 ; Hasquin (H.), dir., *Dictionnaire (...)*, pp. 271-272.

et d'interrégionales, c'est une organisation revendicative qui prône le combat quand les négociations ne fonctionnent pas. La FGTB est composées de plusieurs centrales d'industries souveraines (CMB, Centrale générale, CGSP et SETCa).

*Fédération nationale des initiatives pour une contribution belge à la détente internationale (FNI)*[438]

Née dans les années soixante, la FNI œuvre pour la paix en cherchant à sensibiliser directement les dirigeants politiques, plutôt qu'en organisant des actions de masse pour faire pression sur les responsables de la politique étrangère. Mouvement non-partisan, le FNI prône une plus grande indépendance à l'égard des deux blocs.

*Femmes prévoyantes socialistes (FPS)*[439]

Les Femmes prévoyantes socialistes naissent en 1922 et sont d'abord la section féminine de l'Union nationale des Mutualités socialistes. Elles ont pour objectif la promotion sociale, économique, politique, culturelle et familiale de la femme. Leur action se déploie dans les secteurs éducatif, social et politique.

*Front de libération des femmes (FLF)*[440]

Né en 1971, le Front de libération des femmes est issu des Dolle Mina et des Marie Mineur. Ce mouvement strictement féminin est principalement composé d'étudiantes bruxelloises. Il a pour but la libération économique, sociale, psychologique et sexuelle de la femme et se veut indépendant de tout parti politique ou groupe confessionnel même s'il lutte, notamment via son périodique *Et ta sœur ?*, pour la « transformation radical de la société par la suppression du patriarcat et du radicalisme ».

*Groupement belge de la Porte ouverte (GBPO)*[441]

Fondé en 1929 par Louise De Craene-Van Duuren, le GBPO fait partie de l'*Open Door International* et milite pour l'émancipation économique et sociale de la travailleuse. Dans les faits, le GBPO revendique l'égalité absolue dans le travail entre hommes et femmes. La branche belge est caractérisée par son radicalisme féministe.

438 Stock (A.), *Le chanoine Raymond Goor (...)*, p. 40.
439 « Les associations féminines en Belgique » *(...)*, p. 35-36.
440 *Ibid.*, p. 36.
441 *Ibid.*, p. 37 ; Denis (M.), Van Rokeghem (S.), *op. cit.*, p. 16.

*Mouvement chrétien pour la paix (MCP)*[442]

Né à la fin des années cinquante, la branche belge du MCP s'inscrit dans la mouvance initiée par le concile de Vatican II. D'inspiration chrétienne, il lutte pour obtenir des structures sociales et un système économique qui éliminent les rapports de domination-soumission dans la société.

*Mouvement du 8 mai*[443]

Le Mouvement du 8 mai est lancé en 1961 par la Ligue des familles nombreuses. Il traduit la prise de conscience du danger atomique par la population. Ce mouvement rassemble des organisations des trois grandes familles politiques belges et essaie d'encourager la classe politique à prendre des mesures qui favoriseraient la détente.

*Mouvement international de réconciliation – Internationale des résistants à la guerre (MIR-IRG)*[444]

Nés respectivement en 1919 et en 1921, le MIR et l'IRG unissent leur action en 1968 pour devenir un mouvement pluraliste, tout en restant proche du socialisme auto-gestionnaire. Opposés à toute violence, ils luttent pour le statut de l'objection de conscience, la promotion socio-politique de la défense civile et populaire non-violente et l'éducation à la paix.

*Mouvement des étudiants universitaires belges d'expression française (MUBEF)*[445]

Le MUBEF est créé en 1961 pour donner un pendant à la *Vereniging van vlaamse studenten* qui s'était auparavant détachée de la Fédération des étudiants de Belgique. Fondé sur une base identitaire francophone, le MUBEF multipliera des objectifs parfois difficilement conciliables (culturel, régionaliste, syndical, révolutionnaire, etc.). Après 1968, il choisira une orientation idéologique marxiste mais ne parviendra pas à devenir un mouvement rassembleur. Il disparaît en 1974.

*Pax Christi*[446]

Créé en France en 1945, Pax Christi a pour premier objectif d'informer, de conscientiser et d'éduquer les populations dans le domaine de la paix (course aux armements, relations Est-

442 Vincke-Hendrickx (A.-M.), *op. cit.*, p. 233.
443 Rihoux (B.), Molitor (M.), « Les nouveaux mouvements sociaux en Belgique francophone : l'unité dans la diversité ? » *(...)*, p. 64.
444 Vincke-Hendrickx (A.-M.), *op. cit.*, p. 225-226.
445 Collin (M.), *L'illusion identitaire des étudiants francophones. Le mouvement des étudiants universitaires belges d'expression française (MUBEF, 1961-1974)*, Louvain-la-Neuve, 2008, *passim*.
446 Vincke-Hendrickx (A.-M.), *op. cit.*, p. 227-228.

Ouest, droits de l'homme, développement du Tiers-Monde, etc.). Au cours des années soixante, le mouvement évolue vers une conception politique de la paix mondiale en ne la considérant donc plus uniquement comme une affaire individuelle et morale.

*Rassemblement des femmes pour la paix (RFP)*[447]

En 1947, l'Union des femmes, organisation féminine du PCB, devient le Rassemblement des femmes pour la paix. Même si les dirigeantes principales sont communistes, l'appartenance au parti n'est pas une condition d'admission au RFP. Néanmoins, le RFP est un moyen pour le PCB de relayer son action parmi les femmes. L'organisme publie *Femmes*, un mensuel qui traite des combats à mener et des actions entreprises par le RFP.

*Union belge pour la défense de la paix/Belgische unie voor de verdediging van de vrede (UBDP/BUVV)*[448]

Créées en 1949 à l'initiative du PCB et de personnalités indépendantes, les branches belges du CMP mène le mouvement pour la paix en Belgique jusque dans les années soixante. Parfois marginalisée en raison de leur lien avec les communistes, l'UBDP/BUVV gagnera en légitimité en participant aux multiples initiatives initiées dès les années soixante, notamment contre la course aux armements et le péril nucléaire.

*Union des progressistes juifs de Belgique (UPJB)*[449]

L'Union des progressistes juifs de Belgique est issue de Solidarité Juive, une organisation née dans les années trente et qui travaille après la Seconde guerre mondiale à la reconstruction de la vie juive. Idéologiquement de gauche, Solidarité Juive est même fortement liée au PCB puisque une majorité de ses dirigeants en sont membres. L'UPJB, créée en tant que telle en 1969, se détachera du PCB tout en gardant un ancrage idéologique à gauche.

*Union nationale des étudiants communistes (UNEC)*[450]

Fondée en 1959, l'UNEC est l'organisation étudiante du PCB – à distinguer de l'union des étudiants communistes de Belgique rattachée à la scission grippiste. Ses buts sont multiples : gagner les étudiants à l'idéologie révolutionnaire marxiste-léniniste, unir la jeunesse étudiante dans le combat pour la paix et le désarmement et engager les étudiants à manifester pour que soit réformé l'enseignement supérieur.

447 Gubin (E.), Van Molle (L.), *Femmes et politique (...)*, pp. 170-176.
448 Vincke-Hendrickx (A.-M.), *op. cit.*, p. 228-231.
449 http://www.upjb.be/fr/presentation.htm (consulté le 29 juillet 2009).
450 Govaert (S.), *Mai '68. (...)*, p. 43 ; *Guide de la Belgique des luttes (...)*, vol. 1, pp. 142-143.

*Vie féminine*[451]

Vie féminine est le nouveau nom des Ligues ouvrières féminines chrétiennes (LOFC) pris lorsqu'en 1969, le mouvement redéfinit ses priorités et publie une nouvelle charte. Le nouveau programme a pour but d'accentuer le caractère féminin du mouvement, en mettant l'accent tant sur l'action culturelle que sur les liens indispensables entre la politique et la vie quotidienne.

451 Gubin (E.), Van Molle (L.), dir., *Bronnen voor de geschiedenis* (...), pp. 116-117 ; Osaer (A.), *Le mouvement ouvrier chrétien féminin (...)*, p. 411-412.

# I. Annexe 9 – Notices biographiques

*Isabelle Blume, née Grégoire*[452]

(1892 – 1975)

Assistante sociale devenue dès 1928 une professionnelle de la politique, Isabelle Blume milite pour la paix et le droit des femmes durant toute sa vie. Socialiste cooptée au Conseil mondial de la paix dans la mouvance soviétique, elle refuse tout compromis avec son parti, ce qui lui vaudra d'en être exclue en 1951. Présidente de l'UBDP, elle entre en 1964 au Comité central du PCB et s'engage dans de grandes luttes pacifistes jusqu'à sa mort.

*Paul de Broe*[453]

(° 1938)

Président des CVP jongeren de 1971 à 1973, il devient par la suite secrétaire privé de Theo Lefevre. Continuant sa carrière au sein du CVP, il sera conseiller dans le cabinet de Rika de Backer.

*Émilienne Brunfaut, née Steux*[454]

(1908 – 1986)

Dès son plus jeune âge, Émilienne Brunfaut milite au sein des syndicats socialistes et dans des organisations de femmes, notamment au Comité national des femmes socialistes. Elle poursuivra ce double engagement tout au long de sa vie, allant jusqu'à faire partie de commissions de travail au sein de ministères. Ancienne membre du PSB, elle s'affilie au PCB dont elle est rapidement exclue. Elle continue toutefois à être une membre active du RFP et sera attachée au cabinet du socialiste Guy Spitaels dans les années septante.

*Marinette Bruwier*[455]

(° 1922)

Professeur d'histoire à l'Université d'État à Mons, Marinette Bruwier est membre du Conseil national de l'obédience maçonnique mixte Le Droit humain après avoir été présidente d'un

452 Delzenne (Y.-W.), Houyoux (J.), *op. cit.*, vol. 1, p. 47 ; Gubin (E.), e.a., dir., *Dictionnaire (...)*, pp. 289-292.
453 Échange de courriers électroniques avec le secrétariat administratif du CD&V (février 2009).
454 Gubin (E.), e.a., dir., *Dictionnaire (...)*, pp. 517-519 ; Jacques (C.), « Émilienne Brunfaut (1908-1986) : du syndicalisme au féminisme ? » *(...)*.
455 Questionnaire envoyé à Marinette Bruwier.

atelier local. Membre du Parti socialiste, elle fera partie du comité « A travail égal, salaire égal ».

*Lucia de Brouckère*[456]

(1904 – 1982)

Militante acharnée du mouvement laïque, Lucia de Brouckère est la première femme à enseigner dans une faculté des sciences en Belgique. Vice-présidente du Centre d'action laïque après la Seconde guerre mondiale, elle fait partie des fondateurs du planning familial *La Famille heureuse* et est membre de l'obédience maçonnique mixte Le Droit humain.

*Koen Calliauw*[457]

(° 1942)

Militant dès son plus jeune âge, Koen Calliauw est d'abord membre des *Jonge socialisten*. Pilier du mouvement Provo en Belgique, il passe ensuite au PCB où il occupe des fonctions au sein des instances dirigeantes. Il est journaliste à *De Rode vaan* jusqu'en 1976, date à laquelle il quitte le PCB pour des raisons idéologiques.

*Nadine Crappé*[458]

(1935 – 1999)

Diplômée technique en chimie, Nadine Crappé devient membre du PSB en 1953. Son action militante se développe sur deux plans : syndicalisme et féminisme. En 1968, elle commence à militer à l'ABVV, principalement au sein de la commission des femmes. Elle s'engage pour la cause féminine avec les Dolle Mina gantoises dès leur émergence et jusqu'en 1977. Parallèlement, son engagement politique évolue puisqu'elle passe au PCB en 1976, tout en restant active au sein de l'ABVV.

*Marie-Thérèse Cuvelliez*[459]

(1923 – 2005)

Avocate, Marie-Thérèse Cuvelliez intègre très jeune la Fédération des femmes diplômées des

456 Gubin (E.), e.a., dir., *Dictionnaire (...)*, pp. 139-140 ; Nasielski (J.), *de Brouckère, Lucia (...)*, p. 111-114 ; Defosse (P.), *Dictionnaire historique de la laïcité (...)*, pp. 82-83.

457 Questionnaire envoyé à Koen Calliauw.

458 De Smedt (J.), *Het archief van Nadine Crappé (1935-1999)*, in *Brood & Rozen*, 2005, n° 3, p. 71-72.

459 Huart (F.), « Marie-Thérèse Cuvelliez (1923-2005) : une vie professionnelle engagée dans le féminisme » *(...)*, p. 64 ; « Marie-Thérèse Cuvelliez. La vie d'une avocate féministe (propos recueillis par Hedwige Peemans-Poullet) » *(...)*, pp. 152-157.

universités. Son engagement féministe se traduit par son adhésion à une série de groupes, parmi lesquels le comité « A travail égal salaire égal », le GBPO, le Comité pour la dépénalisation de l'avortement et le GRIF (Groupe de recherche et d'information féministe). Dans ce cadre, elle participe à la première Journée des Femmes (1972). Son féminisme s'exprime également dans le choix des causes qu'elle défend, comme lors du procès contre les discriminations dont sont victimes les hôtesses de l'air de la SABENA.

*Hélène Degen*[460]

Journaliste à l'agence Belga au début des années septante, Hélène Degen avait travaillé auparavant au *Drapeau rouge*.

*André De Smet*[461]

(1920 – 2008 )

Ancien résistant et permanent du PCB jusqu'en 1950, André De Smet devient rédacteur en chef de *Vrede* (*maandblad voor internationale politiek en vredesproblemen*) en 1957 et secrétaire national de la BUVV en 1963. En 1971, il est le président de *Vrede vzw Studie- en Informatiecentrum voor vredes- en ontwikkelingsproblematiek*, nouveau nom de la BUVV . Cofondateur de l'*Overlegcentrum voor de Vrede*, il sera président de la section PCB d'Ostende.

*Chantal De Smet*[462]

(° 1945)

Née de parents communistes, Chantal De Smet est licenciée en histoire et histoire de l'art de la RUG où elle fait partie des étudiants communistes. Membre du PCB, elle est l'une des fondatrices des Dolle Mina en Flandre. Elle participe activement aux mouvements néo-féministes des années septante (entre autres, collaboration à l'élaboration de la version flamande du *Petit livre rouge des femmes*, fondation de l'asbl RoSa, membre du Vrouwen overleg komittee) pour combattre les inégalités persistantes entre les sexes.

460 Entretien téléphonique avec l'agence Belga, 20 juillet 2009. Il ne nous a pas été possible de rassembler davantage d'informations sur elle.

461 Decan (R.), *Wie is wie in Vlaanderen 1980*, Bruxelles, 1980. p. 331 ; Entretien avec Chantal De Smet, Gand, 17 février 2009.

462 Entretien avec Chantal De Smet, Gand, 17 février 2009 ; Van Rokeghem (S.), Vercheval-Vervoort (J.), Aubenas (J.), *Des femmes dans l'Histoire (...)*, p. 214.

*Tony Dhanis*[463]

(1929 – 2003)

Aumônier de mouvements sociaux dans le région de Thuin (1954-1971), Tony Dhanis est par la suite aumônier de *Vie féminine* et du MOC (1973-1986). Fondateur et animateur de la Commission d'études et de pastorales ouvrières, il est le promoteur d'une rencontre européenne qui aboutira à la création de la Conférence européenne des prêtres (1970).

*Marc Drumaux*[464]

(1922 – 1972)

Devenu permanent communiste à la Libération, Marc Drumaux entre au Comité central en 1957 et au Bureau politique du PCB en 1960. Vice-président du PCB et président de l'aile wallonne en 1966, il sera président national de 1968 à sa mort en 1972. Parallèlement à son action au PCB, il s'engage dans le mouvement wallon en adhérant au MPW. Malgré un internationalisme doctrinal, une solidarité nationale des travailleurs lui semblait primordiale pour obtenir des réformes de structure anti-capitalistes.

*Josy Dubié*[465]

(° 1940)

Licencié en ethnologie et en journalisme, Josy Dubié est président du Cercle du Libre Examen durant l'année académique 1970-1971. Il considère que « le 'Librex' devrait rester (...) cette caisse de résonance amplifiant le cri de ceux qui, partout dans le monde, mais aussi chez nous, luttent pour la liberté et la démocratie »[466]. J. Dubié est aujourd'hui sénateur pour le parti Écolo.

463 Brau (J.-C.), « Tony Dhanis – l'optimisme dans l'action » (article en ligne : http://www.revue-democratie.be/index.php?p=art&id=291, consulté le 9 mai 2009) ; Delzenne (Y.-W.), Houyoux (J.), *op. cit.*, vol. 1, p. 193.

464 Delforge (P.), *Drumaux Marc*, in Delforge (P.), Destatte (P.), Libon (M.), dir.,, *op. cit.*, vol. 1, p. 519.

465 http://www.senate.be/www/?MIval=/showSenator&ID=4124&LANG=fr (consulté le 15 juillet 2009) ; Dubié (J.), « 1970 : le Librex entre la colombe et les brutes », in *Approches du Libre Examen. 70 ans du Cercle du Libre Examen*, Bruxelles, 1998, pp. 17-20.

466 Dubié (J.), « 1970 : le Librex entre la colombe et les brutes », in *Approches du Libre Examen. 70 ans du Cercle du Libre Examen*, Bruxelles, 1998, p. 20.

*Jean Du Bosch*[467]

(° 1924)

Avocat, Jean Du Bosch entre au PCB après la Seconde guerre mondiale. Il ne sera jamais permanent, mais il siège tout de même au Comité central ainsi qu'au Comité fédéral de la section bruxelloise. Membre du Bureau national de l'UBDP, il est, avec d'autres, à la base de la création du CNAPD (1970).

*Maurice Errera*[468]

(1914 – 2009)

Issu d'un milieu intellectuel, littéraire et scientifique, Maurice Errera est médecin biologiste. Professeur de Biologie moléculaire à l'ULB, Maurice Errera consacre une grande part de sa vie non professionnelle à des causes humanitaires, pacifistes ou d'éducation populaire. Il fonde en 1981 la branche belge francophone de l'Association médicale pour la prévention de la guerre nucléaire (AMPGN).

*Enzo Farina*[469]

(° 1948)

Issu d'un milieu non engagé politiquement, Enzo Farina est durant toute sa vie un membre actif de la mouvance socialiste en Belgique, puisqu'il sera successivement secrétaire national des *Jonge socialisten* puis responsable de l'organisation des Vacances sociales à la FGTB.

*Claude Fonteyne*[470]

(° 1945)

Diplômé en communication sociale de l'UCL, Claude Fonteyne est secrétaire général du MUBEF, puis secrétaire du CNAPD dès la création de ce dernier.

467 Entretien téléphonique avec Jean Du Bosch, 15 mai 2009 ; JADOULLE (J.-L.), « Les engagements des catholiques pour la paix » *(...)*, p. 671.

468 Entretien téléphonique avec le Professeur Henri Firket, président de l'AMPGN, 20 juillet 2009.

469 Entretien téléphonique avec Enzo Farina, 15 mai 2009.

470 Entretien téléphonique avec Claude Fonteyne, 29 juillet 2009.

*Piet Frantzen*[471]

(° 1923)

Docteur en sciences économiques de la RUG, Piet Frantzen est professeur à la VUB dès 1960. Son activité se déploie également dans des cabinets ministériels, ainsi qu'au sein des comités de rédaction de différents journaux. Membre du syndicat socialiste, il est le secrétaire de la Fédération nationale des initiatives pour une contribution belge à la détente internationale dans les années 1960 et président du Comité directeur des marches anti-missiles au milieu de la décennie soixante.

*Jean Fuchs*[472]

(1930 - ?)

Membre du PCB dès 1961, Jean Fuchs est d'abord actif dans le comité de section de Liège puis dans le comité fédéral de la même ville. Au début des années septante, il devient Secrétaire national de la Jeunesse communiste.

*Fanny Fuks*[473]

(1929 – 1995)

Issue d'une famille juive polonaise, Fanny Fuks est économiste et sociologue. Membre du PSB depuis les années soixante, elle devient membre de son Conseil fédéral et du Bureau du Mouvement socialiste européen. Son action politique se concentre principalement sur la qualité de la vie, l'extension de la parenté responsable et la dépénalisation de l'avortement. Présidente de la Commission économie du PS bruxellois, elle s'engage également dans des associations de femmes (Fédération des femmes diplômées des universités, Commission politique du CNFB).

*Pierre Galand*[474]

(° 1940)

Economiste, Pierre Galand est secrétaire général d'Oxfam de 1967 à 1996, association dont il a

471 *Liste alphabétique des personnalités figurant au répertoire des curricula vitae des membres du corps académique et du personnel scientifique des institutions d'enseignement supérieur et de recherche en Belgique*, t. I, Bruxelles, 1972, p. 99 ; Decan (R.), *Wie is wie (...)*, p. 433.

472 Archives PCB/KPB. Fonds CCP. Dossiers personnels. Jean Fuchs, n° 850.

473 Gubin (E.), e.a., dir., *Dictionnaire (...)*, pp. 262-263 ; Wulliger (E.), Schreiber (J.-P.), *Fanny Fuks*, in Schreiber (J.-P.), *Dictionnaire biographique des Juifs de Belgique. Figures du judaïsme belge, XIX^e – XX^e siècles*, Bruxelles, 2002, p. 120

474 Entretien avec Pierre Galand, Bruxelles, 10 mars 2009.

lancé la branche belge avec le Baron Allard. Premier président du CNAPD, très actif dans les mouvements de la paix, il participe à l'organisation des marches anti-missiles.

*Jean Godin*[475]

(1923 – 2006)

Membre fondateur du Comité de soutien à la lutte contre le colonialisme et l'apartheid, Jean Godin est secrétaire du Comité national Vietnam, présidé jusqu'en 1973 par Henri Rolin.

*Raymond Goor, chanoine*[476]

(1908 – 1996)

Aumônier militaire puis résistant durant la Seconde guerre mondiale, Raymond Goor est ensuite l'aumônier de différentes organisations de travailleurs. Pionnier du dialogue pour la paix aux côtés des non-Chrétiens, il est très engagé dans les mouvements de paix en Belgique et à l'étranger, ce qui l'amène à entrer en contact avec des militants pacifistes du monde entier. Dans cette voie-là, il est observateur à la présidence au Conseil mondial pour la paix, participe à la Conférence pour la sécurité et la coopération européennes (1969) et reçoit même le prix international Lénine pour la paix (1975). Par ces actions, il sera reconnu de part et d'autre du rideau de fer comme un pilier du dialogue Est-Ouest qu'il a toujours prôné.

*Marie Guisse, épouse Matlet*[477]

(1920 – 1998)

Née dans un milieu modeste, Marie Guisse adhère au PCB durant la Seconde guerre mondiale, au cours de laquelle elle est très active dans la Résistance. Après la guerre, elle occupe des postes importants au sein du PCB, notamment au Secrétariat national (1946-1948), au RFP (1949-1987) et en tant que trésorière du parti (1959-1980). A côté de son engagement communiste, elle s'implique dans diverses luttes féministes (« A travail égal, salaire égal », dépénalisation de l'avortement, Femmes contre la crise).

475 Kapper (A.), *op. cit.*, pp. 61-65.
476 Decan (R.), *Qui est qui (...)*, p. 413 ; Delzenne (Y.-W.), Houyoux (J.), *op. cit.*, vol. 1, p. 266 ; Stock (A.), *op. cit.*, pp. 195-198.
477 Gubin (E.), e.a., dir., *Dictionnaire (...)*, pp. 298-299.

*France Hardoux*[478]

(? - 2003)

Journaliste de radio et de télévision, France Hardoux travaille à la RTBF depuis le milieu des années soixante. Membre du Comité pour la paix en Algérie, elle collabore occasionnellement aux *Cahiers marxistes*.

*François Houtart*[479]

(° 1925)

Diplômé en philosophie et théologie du Grand Séminaire de Malines, docteur en sociologie de l'UCL, François Houtart est ordonné prêtre en 1949. Expert au concile Vatican II et chargé de cours à l'UCL dès 1974, il fonde le CETRI (Centre tricontinental) et s'engage dans de nombreux combats altermondialistes.

*Madeleine Jacquemotte, née Thonnart*[480]

(1907 – 2000)

Licenciée en philologie germanique, Madeleine Thonnart est membre de l'ordre maçonnique Le Droit humain. Épouse d'Adrien Jacquemotte, neveu du fondateur du PCB, elle entre dans la Résistance durant la Seconde guerre mondiale. Durant la Guerre froide, elle est très active au sein de syndicats et du PCB dont elle dirige la section enseignement jusqu'à sa retraite en 1967. Par la suite, elle continuera à militer, notamment dans les mouvements pour la paix.

*René Klutz*[481]

(1909 – 2002)

Enseignant liégeois, René Klutz est très actif dans la Résistance. Après la guerre, il est conseiller provincial communiste et secrétaire général de l'UBDP. Secrétaire national du section Enseignement de la CGSP, il s'investit dans le Mouvement international des enseignants pour la paix. Il est, par ailleurs, membre du Rassemblement liégeois pour la paix.

---

478 Van Rokeghem (S.), Vercheval-Vervoort (J.), Aubenas (J.), *op. cit.*, p. 187 et 278 ; « Décès de France Hardoux », http://old.rtbf.be/rtbf_2000/bin/ (consulté le 20 juillet 2009). Nous n'avons malheureusement pas pu rassembler davantage d'informations à son sujet.

479 Decan (R.), *Qui est qui (...)*, p. 465 ; Delzenne (Y.-W.), Houyoux (J.), *op. cit.*, vol. 1, p. 300 ; http://www.cetri.be/spip.php?auteur30 (consulté le 19 mai 2009).

480 Gotovitch (J.), *Du rouge au tricolore (...)*, pp. 563-564 ; Gubin (E.), e.a., dir., *Dictionnaire (...)*, pp. 526-527.

481 Van Doorslaer (R.), *De Kommunistische Partij van België en het Sovjet-Duits niet-aanvalspakt tussen augustus 1939 en juli 1941*, Bruxelles, 1975, p. 135 ; Zanatta (M.), « De la Résistance à l'action pour la paix » (article en ligne : www.ihoes.be/publications_en_ligne.php?action=lire&id=11&ordre=nouveau, consulté le 9 mai 2009).

*Maurice Lambilliotte*[482]

(1900 – 1972)

Ingénieur agronome, essayiste et journaliste, Maurice Lambilliotte occupe diverses fonctions au sein de ministères des Affaires économiques, de mouvements associatifs ou de partis. Co-président des amitiés belgo-soviétiques, il est le fondateur et le président de la revue *Synthèses*. Il est également journaliste au *Pourquoi pas ?* ainsi qu'à *La Wallonie* où, en tant que conseiller en politique étrangère, il lutte en faveur de la sécurité européenne et de la détente Est-Ouest. Membre du POB, il collabore à de nombreuses publications et est très lié à André Renard dont il est l'un des conseillers en matière de politique internationale.

*Jeanne Laurent, née Partous*[483]

(1909 – 1993)

Sténodactylographe de formation, Jeanne Laurent entre très jeune aux LOFC dont elle sera la présidente nationale de 1948 à 1968. Particulièrement attentive aux problèmes conjugaux et familiaux, elle est de celles qui reprennent en main l'action féminine au sein du PSC, qui aboutira notamment au changement de nom des LOFC en Vie féminine. Passée au Conseil national du PSC en tant que responsable de l'action féminine, elle occupe divers postes au sein de cabinets ministériels jusqu'à sa retraite en 1972.

*Ernest Mandel*[484]

(1923 – 1995)

Né dans une famille d'origine juive polonaise, Ernest Mandel entre dans la Résistance avec son père durant la Seconde guerre mondiale. Docteur en sciences économiques de l'ULB, il devient membre du PSB dès 1950, rédacteur au *Peuple* (1954-1958) et à *La Wallonie* (1958-1966). Dès leur fondation (1955), il est rédacteur en chef de *La Gauche* et de *Links*. De 1970 à 1991, il est professeur à la VUB.

---

482 Delforge (P.), *Lambilliotte Maurice*, in Delforge (P.), Destatte (P.), Libon (M.), dir., *op. cit.*, vol. 2, p. 912 ; Delzenne (Y.-W.), Houyoux (J.), *op. cit.*, vol. 2, p. 44.

483 Gubin (E.), e.a., dir., *Dictionnaire (...)*, pp. 439-440 ; Gubin (E.), Van Molle (L.), *Femmes et politique (...)*, p. 96-110 ; Gubin (E.), Van Molle (L.), dir., *Bronnen (...)*, pp. 116-117.

484 Delzenne (Y.-W.), Houyoux (J.), *op. cit.*, vol. 2, p. 90 ; Desolre (G.), *Mandel, Ernest*, in *Nouvelle biographie nationale*, t. VI, pp. 286-288 ; Weinstock (M.), Weinstock (N.), *Ernest Mandel*, in Schreiber (J.-P.), *op. cit.*, pp. 237-239.

*Marguerite Mertens*[485]

(1903 – 1996)

Née dans une famille apolitique, Marguerite Mertens entre au PCB en 1936. Militante au CMF et dans le syndicat des employés, elle entre dans la Résistance durant le second conflit mondial et travaille dans l'appareil national à la Libération. Engagée dans le RFP et dans diverses luttes de solidarité internationale, elle s'implique intensément dans la vie politique au niveau communal à Ixelles.

*Leo Michielsen*[486]

(1911 – 1997)

Docteur en histoire (RUG), Leo Michielsen entre au PCB en 1940. Militant pour la paix et contre le fascisme, notamment au sein de *Vrede*, il est d'abord enseignant, puis professeur à la VUB (1969-1978). Ses travaux traitent principalement d'histoire politique mais toujours en lien avec l'économie politique.

*Jules Pirlot*[487]

(° 1949)

Licencié en histoire de l'ULg, Jules Pirlot est professeur dans l'enseignement communal liégeois. Il a toujours combiné sa vie professionnelle avec une action militante au sein du PCB, en commençant par être actif dans la JCB liégeoise de 1967 à 1980. Membre du Bureau politique et du Comité central du PCB de 1974 à 1998, il sera aussi secrétaire politique de la section de Liège (1980-2000).

*Roos Proesmans*[488]

(1943 – 2002)

Docteur en droit de la RUG (1967), Roos Proesmans crée la première cellule des Dolle Mina en Belgique, à Anvers, après avoir pris contact avec les Dolle Mina des Pays-Bas. Elle mène de nombreuses actions, notamment avec Chantal De Smet. Dans les années septante, elle participera aux combats féministes majeurs, notamment pour la première Journée des femmes

485 Carbocci (M.), *Portraits de femmes*, Bruxelles, 2000, p. 7 ; Gotovitch (J.), *Du rouge au tricolore (...)*, p. 549 ; Gubin (E.), e.a., dir., *Dictionnaire (...)*, pp. 399-400.

486 Verhelst (J.), « Een communist en zijn geschiedenis. Uit dankbare nagedachtenis aan Leo Michielsen », in *Brood & Rozen*, n° 4, 1997, pp. 125-133.

487 Entretien avec Jules Pirlot, Liège, 19 février 2009.

488 Decan (R.), *Wie is wie (...)*, p. 745 ; De Smet (C.), « Roos Proesmans, Prima (Dolle) Mina, 1943-2002 », in *Brood & Rozen*, n° 4, 2002, pp. 37-41.

(1972) et pour la légalisation de l'avortement avec le Docteur Peers.

*René Schoonbrodt*[489]

(° 1935)

Docteur en sociologie de l'UCL, René Schoonbrodt est un des fondateurs de l'Atelier de recherche et d'action urbaines (ARAU) en 1969. Il en est le président pendant trente-cinq ans. Il fonde aussi la fédération des associations des habitants, Inter-Environnement Bruxelles. Conseiller auprès du MOC de 1962 à 1975, il est notamment l'auteur de *Sociologie de l'habitat social* (1979).

*Marc Somville*[490]

(° 1950)

Fils du peintre communiste Roger Somville, Marc Somville adhère aux Jeunesses communistes en 1966 et au PCB en 1969. Militant actif pour la paix, il devient l'un des responsables de la JCB bruxelloise et participe dans ce cadre au développement des Maisons de jeunes dans les années septante.

*Jean Terfve*[491]

(1907 – 1978)

Docteur en droit, membre de la loge Hiram, Jean Terfve est très actif dans la Résistance au sein du Front de l'indépendance. En 1946-1947, il est ministre de la Reconstruction. Directeur du *Drapeau rouge* dès 1945, vice-président du PCB de 1971 à 1975, il incarne une ligne sectaire et inconditionnelle mais demeure une référence inébranlable au sein du parti, en particulier pour les jeunes et les intellectuels. Il s'engagera également dans l'action wallonne au sein du MPW.

*Elvire Thomas, née Dandois*[492]

(° 1924)

489 Decan (R.), *Qui est qui (...)*, p. 781 ; « Vouloir et dire la ville », http://www.arau.org/ra_pubsp.php (consulté le 9 juillet 2009).

490 Entretien avec Marc Somville, Ixelles, 12 février 2009.

491 Delforge (P.), *Terfve Jean*, in Delforge (P.), Destatte (P.), Libon (M.), dir., *op. cit.*, vol. 3, pp. 1516-1517 ; Delzenne (Y.-W.), Houyoux (J.), *op. cit.*, vol. 2, p. 249 ; Gotovitch (J.), *Du rouge au tricolore (...)*, pp. 562-563.

492 Entretien avec Elvire Thomas, Bruxelles, 26 février 2009.

Professeur de langues germaniques, Elvire Thomas est issue d'une famille profondément pacifiste. Avec son époux Franz, elle milite intensément pour de nombreuses causes sociales durant les années 1970 et 1980, notamment conter les interdictions de travail en Allemagne. Membre du MRAX, de l'UBDP et du PSB, militante à la CGSP, elle s'implique dans l'organisation du mouvement de solidarité pour Angela Davis.

*Mariette Van Ballaert*[493]

(1922 – ?)

Entrée au PCB en 1940, Mariette Van Ballaert est active dans la Résistance durant la Seconde guerre mondiale. Membre du RFP, elle a probablement été écartée de la politique parce qu'on la considère trop féministe.

*Marthe Van de Meulebroeke*[494]

(1922 – 2006)

Professeur de morale, Marthe Van de Meulebroeke est membre de l'obédience maçonnique Le Droit humain. Elle fait partie du groupe de personnes qui crée le premier centre de planning familial à Bruxelles, *La Famille heureuse*. Collaboratrice à l'émission « La Pensée et les Hommes », elle est co-fondatrice du MRAX et du comité « A travail égal, salaire égal ».

*Polydoor Van den Abbeel*[495]

(° 1940)

Issu d'une famille communiste, Pol Van den Abbeel construit son parcours professionnel au sein du monde communiste. Tout d'abord employé à *De Rode vaan*, il est par la suite secrétaire fédéral du PCB, puis secrétaire national de la KJB.

*Louis Van Geyt*[496]

(° 1927)

Licencié en sciences économiques et financières de la VUB, Louis Van Geyt collabore dès

493 Archives PCB/KPB. Fonds CCP. Dossiers personnels. Mariette Van Ballaert, n° 5983 ; Vertommen (S.), « Hoe de KPB links liet liggen. De emancipatiegraad van de vrouw in de Kommunistische Partij van België, 1921-1991 » *(...)*, pp. 27-47.

494 Severs (E.), *op. cit.*, p. 95.

495 Questionnaire envoyé à Pol Van den Abbeel ; Decan (R.), *Wie is wie (...)*, pp. 934-935.

496 Decan (R.), *Wie is wie (...)*, p. 1012 ; Entretien téléphonique avec Louis Van Geyt, 11 avril 2009.

1951 au service d'études et de presse du PCB. Membre du Comité central en 1957, il entre trois ans plus tard au Bureau politique. Après avoir été secrétaire de la fédération de Bruxelles (1963-1970) et conseiller communal à Bruxelles (1964-1970), il devient président du parti en 1972, à la mort de Marc Drumaux.

*Monique Van Tichelen*[497]

(° 1930)

Professeur d'histoire à l'athénée d'Auderghem et assistante à l'Université de Mons, Monique Van Tichelen est syndicaliste CGSP et membre de plusieurs organisations contre le racisme et la discrimination, notamment la Ligue belge des droits de l'homme, le comité d'action « A travail égal, salaire égal ». Son combat se poursuivra dans la lutte pour la dépénalisation de l'avortement et par l'action politique au sein du PSB.

*Guy Willem*[498]

(1939 – 2008)

Licencié en sciences économiques et consulaires, Guy Willem devient rapidement une figure de proue du Parti socialiste à Auderghem où il est conseiller communal (dès 1965) puis échevin de l'Enseignement communal (1971-2006). Il occupera aussi des fonctions au sein de ministères, notamment au ministère de l'Éducation nationale et au Cabinet du Ministre de la région bruxelloise.

*Els Witte*[499]

(° 1942)

Historienne diplômée de la RUG (1970), Els Witte fait partie de *Links*, mouvement de gauche au sein du PSB, et des *Rode Leeuw*, le mouvement flamand socialiste. Elle s'engage aussi pour la cause féministe, notamment avec les Dolle Mina, principalement dans le cadre de la lutte pour l'avortement légal. Son militantisme se fera moins intense au fil des années avec l'évolution de ses engagements professionnels. Professeur à la VUB depuis 1974, elle en devient le recteur en 1994.

497 Questionnaire envoyé à Monique Van Tichelen ; Gubin (E.), Van Molle (L.), dir., *Bronnen (...)*, p. 152.

498 Decan (R.), *Qui est qui (...)*, p. 938 ; « Auderghem perd une figure », in *La tribune de Bruxelles*, n° 270, 22-28 mai 2008, p. 2.

499 Entretien avec Els Witte, Etterbeek, 26 février 2009 ; Decan (R.), *Wie is wie (...)*, p. 1195 ; Delzenne (Y.-W.), Houyoux (J.), *op. cit.*, vol. 2, p. 343.

*Stella Wolff*[500]

(1901 – 1993)

Docteur en droit de l'ULB (1923), Stella Wolff est membre de plusieurs associations de femmes parmi lesquelles le CNFB et la Fédération des femmes diplômées des universités dont elle sera la vice-présidente dès 1959. Cette même année, elle devient la vice-présidente de la Fédération des avocats de Belgique. Parallèlement, elle est, depuis 1945, un rouage fondamental du Groupement belge de la Porte Ouverte.

500 Gubin (E.), e.a., dir., *Dictionnaire (...)*, p. 593.

# Table des matières

**Table des abréviations....3**

**Introduction....6**

**Introduction heuristique et méthodologique....12**

**I.Sources écrites....12**

*A.La presse....12*

1.La presse belge : utilisation et historiques....12

1.a.Le Soir....13

1.b.La Cité....13

1.c.La Libre Belgique....14

1.d.De Standaard....14

1.e.Het Volk....14

1.f.La presse de la mouvance socialiste....15

1.g.La presse communiste....16

2.Des publications du monde universitaire et associatif....16

*B.Archives et papiers personnels....18*

1.CArCoB/Dacob....18

2.Carhif/AVG....20

3.Amsab-ISG....21

4.En bref : des documents de natures diverses aux utilisations multiples....21

**II.Des témoins....22**

*A.Choix et présentation des témoins....22*

*B.Les entretiens : méthode et application pratique....23*

1.Différents types de témoignages....23

2.Choix de la méthode et adaptation à notre travail....24

3.Préparation et déroulement des entretiens....25

4.A posteriori, retour critique sur la démarche entreprise....26

**Partie I - Les Golden Sixties et ses lendemains moins dorés. Mise en contexte....28**

**I.Contexte général....29**

*A.La Belgique à la fin des Golden Sixties....29*

1.La Belgique politique au tournant des années septante : vers le pluralisme....29

Le Parti communiste de Belgique (PCB)....31

2.La Belgique sur la scène internationale....33

3.La Belgique sociale des années soixante et septante....34

3.a.Les nouveaux mouvements sociaux....35

3.b.Le mouvement féministe....37

*B.Les États-Unis après la Seconde guerre mondiale : de l'âge d'or à l'âge de la contestation…39*

1.Communisme et anti-communisme aux États-Unis après la Seconde guerre mondiale.....39
2.L'engagement américain au Vietnam....40
3.La ségrégation raciale dans les années 1950 et le mouvement pour les droits civiques....42
4.Les années 1960 : la contestation étudiante, le Black Power et le Black Panther Party....44

**II.Angela Davis : la militante et son époque....47**

*A.Biographie d'Angela Davis....47*

1.Enfance et adolescence....47
2.Formation universitaire....49
3.L'engagement dans des organisations militantes....51
4.L'engagement pour les prisonniers politiques....55
5.L'emprisonnement et le procès : un combat pour la liberté et le respect....58
6.Après la prison....61

*B.Le personnage d'Angela Davis, fruit de l'américanisation et de la contre-culture....63*

**Partie II - L'affaire Angela Davis dans la presse belge....68**

*A.Un journal indépendant : Le Soir....70*

*B.L'affaire Angela Davis dans des quotidiens belges de tendance catholique....73*

1.Analyse quantitative....73
2.La gauche du pilier catholique : Het Volk et La Cité....75
3.Des quotidiens de la droite catholique : La Libre Belgique et De Standaard....76

*C.L'affaire Angela Davis dans le quotidien socialiste Le Peuple....81*

*D.L'affaire Angela Davis dans la presse communiste....85*

1.Comment est présentée Angela Davis ?....87
2.L'action du Comité de soutien....87
3.L'action des Jeunes communistes....88
4.Comment la presse communiste présente-t-elle l'affaire Angela Davis ?....89

*E.Conclusion : de la prudence au militantisme....92*

**Partie III - La solidarité pour Angela Davis. Acteurs et réseaux....93**

**I.Les premières actions en Belgique : les Jeunesses communistes....94**

*A.Ishmael Flory et le meeting du 5 mars 1971....97*

*B.La JCB et le PCB....102*

**II.La création du Comité de soutien....104**

**III.Évolution de la solidarité....108**

*A.Deux manifestes....109*

1.Le manifeste du Comité de soutien....109
2.Un manifeste dont les signataires sont exclusivement des femmes....110

*B.Grille d'analyse....112*

*C.La mouvance catholique....115*

*D.Le PSB, ses différentes factions et leur représentation au sein du mouvement de solidarité. 118*

*E.Le monde communiste : le PCB et les mouvements para-communistes.....122*

*F.Le monde syndical.....124*

*G.Les nouveaux mouvements sociaux.....126*

1.Les mouvements pacifistes en Belgique dès l'après-guerre.....126
2.Les organisations de femmes et les mouvements féministes.....130

2.a.Vie féminine.....132

2.b.La Femme prévoyante, organe des Femmes prévoyantes socialistes.....133

2.c.Femmes, publication du Rassemblement des femmes pour la paix.....134

*H.Des leaders d'opinion.....137*

1.Maurice Lambilliotte (1900 – 1972).....137
2.Le chanoine Raymond Goor (1908 – 1996).....139
3.Isabelle Blume, née Grégoire (1892 – 1975).....141
4.Chantal De Smet (° 1945).....142
5.Koen Calliauw (° 1942).....144
6.Madeleine Thonnart, épouse Jacquemotte (1907 – 2000).....145
7.Marthe Van de Meulebroeke (1922 – 2006).....147
8.L'action des leaders d'opinion. Exemple de diffusion de l'information sur la solidarité avec Angela Davis.....150

**IV.Conclusion.....154**

**Conclusion générale.....158**

**Bibliographie.....164**

**I.Sources.....164**

*A.Témoins.....164*

*B.Sources écrites.....165*

1.La presse.....165
2.Périodiques d'organisations.....165
3.Archives.....165

3.a.CarCoB/Dacob.....165

3.b.Carhif/IVG.....166

3.c.Amsab-ISG.....166

**II.Instruments de travail.....166**

*A.Dictionnaires et instruments biographiques.....166*

*B.Guides de sources et ouvrages méthodologiques.....168*

**III.Travaux sources.....169**

**IV.Travaux.....169**

*A.Monographies et articles.....169*

1.La Belgique durant les Golden sixties.....169

1.a.Vie politique....169
1.b.Vie sociale....171
1.c.Le communisme en Belgique....172
1.d.Nouveaux mouvements sociaux....173
2.Militantisme, engagement et histoire des intellectuels....174
3.Les États-Unis....175
3.a.Les Golden sixties : la guerre du Vietnam et les contestations....175
3.b.L'américanisation de l'Europe....176
4.La presse belge....176
5.Réseaux....177
*B.Mémoires....177*

**ANNEXES 179**

*A.Annexe 1 – Liste des signataires de la lettre du 26 février 1971....179*
*B.Annexe 2 – Liste des signataires du Comité provisoire du 6 mars 1971....180*
*C.Annexe 3 – Liste des signataires du Comité provisoire [entre août 1971 et décembre 1971]. 181*
*D.Annexe 4 – Liste des signataires du manifeste des femmes [octobre 1971]....183*
*E.Annexe 5 – Manifeste du Comité de soutien provisoire [entre août 1971 et décembre 1971]. 185*
*F.Annexe 6 – Manifeste signé exclusivement par des femmes....189*
*G.Annexe 7 – Structure du PCB....190*
*H.Annexe 8 – Groupements politiques, syndicaux, associatifs et socio-culturels. Notices historiques....192*
*I.Annexe 9 – Notices biographiques....199*